### **BANQUE NATIONALE** DE BELGIQUE

# BULLETIN

# d'Information et de Documentation

PUBLICATION MENSUELLE

Département d'Etudes et de Documentation

XXIX<sup>me</sup> année, Vol. II, Nº 2

Août 1954

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif. Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1953 — Evolution récente de l'agriculture belge (1949-1953) — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Graphiques de la situation économique de la Belgique — Statistiques.

### LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE EN 1953

Comme dans les exposés que ce Bulletin a consacrés, les années précédentes (1), au même sujet, la structure du commerce extérieur sera analysée ici à partir d'un regroupement des données relatives aux valeurs et quantités importées et exportées, et à l'aide d'indices du volume et des valeurs unitaires calculés par le Département d'Etudes de la Banque Nationale.

Ces indices qui, auparavant, tenaient compte de toutes les positions tarifaires afférentes à un produit ou à une catégorie de produits, ce qui exigeait des calculs fort longs et minutieux, ont été quelque peu simplifiés. Pour 1953, ils ne tiennent plus compte que des 570 positions de la Classification Type du Commerce International (C.T.C.I.), sauf lorsque celles-ci ne sont pas suffisamment homogènes, les positions tarifaires servant encore, dans ce cas, de référence. Ils n'en demeurent pas moins plus nombreux et plus rigoureux que les indices obtenus par la méthode des échantillons, offrant en outre l'avantage de pouvoir être regroupés suivant les nécessités de l'analyse. Par contre, ils présentent l'inconvénient d'être établis pour l'année dans son ensemble et sur la base de l'année précédente, de sorte qu'il est assez difficile de suivre leur évolution sur une période de plusieurs années. Aussi bien, utiliserons-nous conjointement les indices calculés par l'Institut National de Statistique, chaque fois que le besoin s'en fera sentir, ce qui ne sera guère le cas que dans l'introduction de cette étude, où seront retracées brièvement les tendances générales des deux termes de la balance commerciale et les principales modifications survenues dans la réglementation du commerce extérieur. Dans la suite de l'article, où les traits caractéristiques des courants commerciaux, c'està-dire leur composition et leur orientation géographique tant à l'importation qu'à l'exportation, seront dégagés grâce à un rapprochement des données relatives aux années 1952 et 1953, l'utilisation d'indices calculés sur la base de l'année précédente s'impose.

L'évolution de la réglementation du commerce extérieur de l'U.E.B.L. au cours de l'année 1953 a été décrite comme suit dans un rapport établi par l'Office Central des Contingents et Licences :

« En 1953, la réglementation du commerce extérieur belgo-luxembourgeois a été caractérisée par le maintien du régime traditionnellement libéral que les deux pays doivent pratiquer pour conserver à leur

<sup>(1)</sup> Cfr. « Structure des relations commerciales internationales de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1948 », septembre 1949, pp. 121-149.

<sup>«</sup> Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1949 », mai 1950, pp. 253-282.

<sup>«</sup> Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1950 », avril 1951, pp. 185-223.

<sup>«</sup> Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-

Luxembourgeoise en 1951 », juin 1952, pp. 324-344.

« Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1952 », juin 1953, pp. 398-425.

commerce international un volume important, condition de leur prospérité et de leur équilibre économique.

- » L'année écoulée a été marquée par un sérieux assouplissement du régime des importations payables en dollars et par diverses mesures de simplifications administratives telles que le placement de certains produits sous déclaration-licence.
- » Toutefois, en même temps, certains contingentements furent établis, à l'importation, en vue de parer aux difficultés qui se révélaient dans certains secteurs. Une situation identique était apparue en 1952 déjà.
- » Diverses restrictions furent également supprimées à l'exportation. » (2)



Pendant l'année 1952, les transactions commerciales de l'U.E.B.L. avec l'étranger avaient été influencées par le fléchissement des prix mondiaux, par une divergence entre la conjoncture des industries métallurgiques et celle des industries de consommation, par les mesures restrictives appliquées aux importations en France et dans la zone sterling, par les progrès accomplis dans certains pays voisins,

particulièrement en Allemagne, et enfin par les mesures prises en U.E.B.L. afin de réorienter les courants d'échanges avec l'étranger.

En 1953, la baisse des prix mondiaux s'est poursuivie bien qu'à un rythme plus lent, surtout au second semestre. Les industries métallurgiques belgoluxembourgeoises ont, en général, vu leur situation se détériorer encore davantage, tandis que l'industrie du bâtiment et les industries de biens de consommation renforçaient la leur. Des mesures de libération des importations ont été prises par certains pays, principalement par le Royaume-Uni, mais elles sont pratiquement demeurées sans effet sur l'évolution des exportations de l'U.E.B.L. L'économie allemande a fait de nouveaux et substantiels progrès et le marché hollandais s'est encore élargi. Mais si l'U.E.B.L. a bénéficié du redressement progressif de la situation économique de la plupart des pays et du rétablissement de leur équilibre financier, en revanche, elle a subi les effets d'une concurrence accrue sur les marchés extérieurs. Enfin, les mesures prises en vue de réorienter le commerce extérieur de l'U.E.B.L. ont été allégées ou modifiées. Ces diverses circonstances ont provoqué, en 1953, une nouvelle réduction de la valeur des exportations et de celle des importations de l'U.E.B.L.; la première étant de loin la plus atteinte, la balance commerciale a accusé un déficit assez considérable et le coefficient de couverture des importations par les exportations a baissé.

Tableau I.

Source : Institut National de Statistique.

Commerce spécial de l'U.E.B.L.

Balance - 15,0 + 5,4 - 0,5	Exportations Importations  84,7 104,2 99.6	Volume  112 122	Prix	Volume 123	tations Prix	Termes d'échange
$ \begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	84,7 104,2	112	99 ·		Prix	d'échange
$+ 5,4 \\ - 0,5$	104,2			193		
0,5		122		- LWO	90	91
	1 00 6	~~ )	120	149	120	100
	99,0	121	116	138	120	103
- 8,1	93,3	126	110	151	101	92
+ 2,3	107,1	121	121	146	129	107
0,8	102,7	110	119	135	124	104
- 1,4	95,1	111	115	126	115	100
- 2,2	93,1	129	108	140	110	102
-2,2	92,6	116	113	134	108	95
-1,3	95,6	117	109	144	101	92
- 2,8	90,7	122	108	141	100	93
	94,0	131	105	154	97	92
	- 1,3	$\begin{array}{c cccc} -&1,3\\ -&2,8 \end{array} \qquad \begin{array}{c ccccc} 95,6\\ 90,7 \end{array}$	$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	$egin{array}{c c c c c c c c c c c c c c c c c c c $	$egin{array}{c c c c c c c c c c c c c c c c c c c $

La diminution des valeurs globales est due uniquement à la chute des prix; en volume, les courants d'échanges ont accusé un élargissement réel. Celui-ci est le plus net du côté des exportations.

En effet, calculés par rapport à l'année précédente, les indices du volume — qui mesurent la variation des échanges, les prix étant supposés constants — sont respectivement de 106 pour les ventes à l'étranger et de 103 pour les achats. Cette fermeté

des exportations exprimées en volume doit être considérée comme un facteur favorable et témoigne des facultés d'adaptation de l'économie belgo-luxembourgeoise. Il semble d'ailleurs que ce résultat n'ait pu être obtenu qu'au prix d'une réduction des marges bénéficiaires dans certains secteurs.

Nous avons dit, en effet, que la diminution de la valeur globale des échanges était due à la baisse des prix. Par rapport à 1952, l'indice des prix unitaires

<sup>(2) «</sup> Aperçu du Commerce Extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1953 », Bulletin Commercial Belge, avril 1954, pp. 27-28.

movens est de 94 pour les importations et de 86 pour les exportations. La baisse du niveau moyen est donc particulièrement nette du côté des ventes. Cette

Tableau II.

### Indices du volume, des prix unitaires et des termes d'échange

Base : année précédente

Source : Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de

Périodes			Importations Exportations		Termes
Periodes	Volume	Prix	Volume	Prix	d'échange
1950 1951 1952 1953	116 107 99 103	103 123 98 94	109 122 93 106	92 132 100 86	90 107 102 92

chute des prix à l'exportation s'observe surtout dans les secteurs de la sidérurgie, des métaux non ferreux et des produits chimiques. Elle n'a pas été compensée par une augmentation des prix dans les secteurs qui ont connu une conjoncture quantitativement favorable, tels, notamment, les biens de consommation. D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que si les variations des prix sur les marchés mondiaux influent immédiatement sur le coût des achats de l'U.E.B.L., étant donné que ceux-ci se composent en majeure partie de matières premières, ces mêmes variations ne se propagent qu'avec un certain retard à ses fournitures, qui comprennent surtout des produits finis et demi-finis.

La succession des indices réunis au tableau I calculés par référence à l'année 1948 — montre que les ventes et les achats à l'étranger ont atteint en 1953 un volume sans précédent et que si les prix movens à l'exportation correspondent de nouveau approximativement à ceux de 1948, ils dépassent, à l'importation, encore assez nettement ce niveau.

Les termes d'échange se sont détériorés et sont relativement moins favorables qu'en 1948.

Tels sont les résultats globaux des opérations commerciales de l'U.E.B.L. avec l'étranger en 1953. Mais il est bien évident que, fondés sur le découpage arbitraire que commande la périodicité annuelle de la publication, ces résultats ne traduisent qu'imparfaitement l'évolution réelle des échanges commerciaux de l'U.E.B.L. avec l'étranger au cours de cette année. Cette évolution ressort plus clairement des chiffres trimestriels et de la comparaison de ces derniers avec ceux des trimestres correspondants de l'année précédente.

La valeur des importations a diminué au cours des deux premiers trimestres et demeure inférieure à celle des périodes correspondantes de 1952. Le fléchissement provient d'un recul des prix, le volume des achats étant inférieur le premier trimestre, mais supérieur durant le deuxième, à celui des trimestres correspondants de l'année précédente (3). Au troisième trimestre, le creux saisonnier habituel ne se remarque guère et les achats reprennent; les prix demeurent pratiquement étales, mais le volume des importations s'accroît rapidement pour gagner, au dernier trimestre de l'année. un niveau jamais atteint.

Quant aux exportations, elles sont particulièrement déprimées au cours des deux premiers trimestres, surtout si on les compare à celles des périodes correspondantes de 1952; le recul des prix est fort prononcé, mais les volumes exportés demeurent élevés. Après le creux saisonnier, le montant des ventes s'est relevé; pourtant, les prix demeurés pratiquement stables au cours des deuxième et troisième trimestres accusent un nouveau glissement: seulement le volume des exportations s'amplifie rapidement jusqu'à atteindre un niveau sans précédent.

La balance commerciale, devenue déficitaire à partir du troisième trimestre de 1952, le demeure pendant toute l'année 1953 et les termes d'échange, qui accusent une détérioration sensible au premier trimestre, se stabilisent par la suite.

Une comparaison avec d'autres pays fera mieux ressortir la signification exacte de l'élargissement réel, en 1953, des courants d'échanges de l'U.E.B.L. A cette fin, il sera fait usage des indices de volume établis, sur la base 1950 = 100, par l'Organisation Européenne de Coopération Economique.

#### Tableau III.

### Indices du volume du commerce extérieur et des termes d'échange de quelques pays

Base : 1950 = 100

Source : O.E.C.E. Bulletins Statistiques. - Statistiques Générales.

1952   108   108   90   119   102   118   1953   116   112   107   120   112   133	Pér	riodes	Pays mem- bres de l'O.E. C.E. (métro- poles)	UEBL	Pays- Bas	France	Roy- aume- Uni	Alle- magne occiden- tale
1952   108   108   90   119   102   118   1953   116   112   107   120   112   133			Ind	ices du	volume	des in	portati	ons
1953   116   112   107   120   112   133   Indices du volume des exportations   1951   114   121   119   118   101   144   1952   108   112   125   104   95   154   1953   120   126   143   110   98   186   Indices des termes d'échange   1	1951		111	109	102	117	113	102
Indices du volume des exportations   1951	1952		108	108	90	119	102	118
1951   114   121   119   118   101   144   1952   108   112   125   104   95   154   1953   120   126   143   110   98   186   Indices des termes d'échange 1	1953		116	112	107	120	112	133
1952   108   112   125   104   95   154   1953   120   126   143   110   98   186   Indices des termes d'échange 1			In	dices du	ı volum	e des e	xportati	ons
1953   120   126   143   110   98   180   Indices des termes d'échange 1	1951		114	121	119	118	101	143
Indices des termes d'échange 1	1952		108	112	125	104	95	154
Indices des termes d'echange	1953		120	126	143	110	98	180
			:	Indices	des ter	mes d'é	change	1
1951   95   110   97   91   88   96	1951		95	110	97	91	88	96
1952 101   114   98   102   95   108	1952		101	114	98	102	95	108
1953 104   102   99   106   104   116	1953	•••••	104	102	99	106	104	116

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Indices de la valeur moyenne des exportations divisés par les indices de la valeur moyenne des importations.

Du tableau III il ressort que si le volume des échanges commerciaux de l'U.E.B.L. avec l'étran-

<sup>(3)</sup> Les observations concernant l'évolution des volumes et des prix dans le courant de l'année 1953 sont basées sur les indices mensuels calculés par l'Institut National de Statistique.

ger marque, tant à l'importation qu'à l'exportation, une expansion non négligeable par rapport à l'année de référence, et si cette expansion demeure, du côté des importations, légèrement inférieure à celle qu'ont enregistrée l'ensemble des pays membres de l'O.E.C.E., du côté des exportations elle est, en revanche, plus prononcée que dans l'ensemble de ces pays.

Si l'on rapproche les chiffres de 1953 de ceux de l'année précédente, on remarque une évolution analogue; le gain en volume des importations de l'U.E.B.L. a été moindre que celui des importations hollandaises, allemandes et anglaises, mais supérieur à celui des importations françaises, limitées par une politique sévère de contingentement. Quant au progrès, par rapport à l'année précédente, du volume des exportations, il a été du même ordre de grandeur que celui des exportations de l'ensemble des pays membres de l'O.E.C.E., sensiblement plus prononcé que celui des ventes françaises et anglaises, mais plus limité qu'en Allemagne et aux Pays-Bas.

Les termes d'échange de l'U.E.B.L. qui, de 1950 à 1952, avaient évolué beaucoup plus favorablement que ceux de l'ensemble des pays membres de

l'O.E.C.E., se sont détériorés en 1953, alors qu'ils accusent des progrès tant dans l'ensemble des pays membres de l'O.E.C.E. que dans chacun des quatre principaux pays membres. Ceci doit être mis en relation avec le recul prononcé des prix de la sidérurgie, dont les produits forment plus d'un quart de toutes les exportations de l'U.E.B.L., soit une part relativement plus élevée que dans aucun des quatre autres pays.

\* \*

#### LES COURANTS D'IMPORTATION

La valeur globale des importations a subi une nouvelle réduction, mais celle-ci se limite à 1,5 % contre un peu plus de 3 % l'année précédente. En revanche, le volume des achats à l'étranger accuse un gain d'environ 3 %, mais le niveau moyen de leurs prix a baissé de 6 %, en relation avec le repli modéré des cours mondiaux d'un grand nombre de matières premières.

Tableau IV.

### Importations par catégories de biens

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Valeurs globales (milliards de francs)			Indices d	u volume	Indices des prix unitaires	
	1951	1952	1958	1952/1951	1958/1952	1952/1951	1953/1952
Biens de production	89,8	82,5	79,8	96	104	96	92
Biens de consommation	26,8	27,8	27,7	104	102	101	97
Biens d'équipement	10,6	12,7	13,6	107	106	111	100
Total	127,2	123,0	121,1	99	103	98	94

La diminution de la valeur globale des importations de biens de production résulte uniquement de la baisse des prix et ne peut faire oublier que ces achats ont, en réalité, légèrement augmenté.

La reprise de l'activité dans diverses industries, notamment dans celle du textile (plus particulièrement celle de la laine), dans l'industrie diamantaire et dans celle du cuir, a eu un effet immédiat sur le volume des importations de matières premières destinées à ces industries, les stocks étant généralement tombés à des niveaux fort bas, parce que l'évolution des prix mondiaux, en 1952, avait incité les importateurs à la prudence en matière d'approvisionnement. Il est vrai que le déclin de l'activité en métallurgie a exercé l'effet opposé. Aussi bien, l'augmentation, par rapport à 1952, du volume des important en de production n'est-il pas très important : quelque 4 %.

La valeur globale des achats de biens de consommation étrangers s'est maintenue à son niveau de l'année précédente, le volume, de même que les prix moyens, n'ayant guère subi de modifications. Il est d'ailleurs probable que la consommation se soit stabilisée au niveau élevé des années précédentes. Cette hypothèse trouve sa confirmation non seulement dans l'évolution du volume des biens de consommation importés, mais aussi dans celle de l'indice des ventes des grands magasins et dans la stabilité de l'indice des salaires réels.

Enfin, il y a lieu de souligner le nouveau progrès quantitatif des achats de biens d'équipement étrangers, qui ne semble pas s'être opéré au détriment de la production nationale. Ceci révélerait que l'effort d'investissement ne s'est pas affaibli, malgré une réduction des marges bénéficiaires dans certains secteurs.



Les importations de biens de production ont atteint 66 % du total des achats à l'étranger.

La diminution de la valeur globale de ces importations est la plus nette pour les produits destinés à l'industrie métallurgique; elle résulte exclusivement de la baisse des prix qui, sensible pour les minerais

#### Importations de biens de production

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens de production			Indice des valeurs	
	1951	1952	1958	globales 1953/1952
Biens de production destinés :				
aux industries métallurgiques	21,1	25,8	22,4	86,8
aux industries textiles	19,4	12,4	14,8	119,4
à l'agriculture et aux industries alimentaires	12,7	12,5	11,5	92,0
à l'industrie diamantaire	3,3	2,8	3,3	117,9
à l'industrie du bois	2,2	1,7	1,9	111,8
à l'industrie du cuir	1,8	1,3	1,4	107,7
à l'industrie du papier et des arts graphiques	1,9	1,3	1,0	76,9
à l'industrie du tabac	1,0	0,9	0,9	100,0
indistinctement aux divers secteurs de la production :				·
Huiles minérales	4,2	5,7	5,8	101,8
Combustibles	4,3	4,0	4,1	102,5
Produits chimiques	2,9	2,5	2,4	96,0
Autres produits	15,0	11,6	10,3	88,8
Total	89,8	82.5	79,8	96,7

de fer, a été particulièrement prononcée pour les mitrailles.

La production d'aciers bruts de l'U.E.B.L. n'a plus atteint que 7.055 milliers de tonnes contre 7.997 milliers en 1952. Malgré ce recul, les importations de minerais de fer sont passées de 11.383 à 12.119 milliers de tonnes; ceci s'expliquerait par une utilisation sensiblement moindre de minerais luxembourgeois et par le fait que les contrats de livraison de minerais de fer sont généralement des contrats à long terme. Les prix unitaires sont demeurés stables aux environs de 180 fr. la tonne pour les minerais français, mais sont tombés de 684 à 632 fr. la tonne pour les minerais suédois, soit une baisse d'environ 8 %.

La proportion des minerais français dans le tonnage global importé s'est légèrement accrue — 75 % contre 72 % en 1952 — par suite de l'ouverture du marché commun des minerais qui n'a plus permis à la France de freiner ses livraisons à l'U.E.B.L. comme ce fut le cas à certains moments.

Les achats de mitrailles ont également augmenté en tonnage. Les prix de ce produit, très sensibles à l'évolution conjoncturelle, ont continué avec régularité le mouvement accéléré de baisse amorcé en 1952 et ralenti par les grèves dans la sidérurgie américaine. La baisse des prix moyens à l'importation est de 40 %.

On sait que la production belge de métaux non ferreux, bruts ou sous forme de produits finis, n'a

Tableau VI.

Importations de biens de production servant aux industries métallurgiques

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quantités importées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards	Indice du volume	Indice des prix unitaires	Indice de production dans le secteur
	1951	1952	1958	de france) 1953	1953/1952	1953/1952	considéré 1953/1952
Minerais de fer	11.219	11.383	12.119	3,7	105	92	
Mitrailles	263	188	250	0,5	133	60	
Cuivre brut	147	170	156	5,5	91	101	102
Minerais non ferreux	727	796	604	3,0			(104 (zinc) 96 (plomb 97 (étain)
Autres métaux non ferreux	61	35	39	0,8			( 0. (00011)
Fonte, lingots, ferro-alliages	224	340	338	1,5	]		1
Pièces détachées d'autos	69	81	72	4,8			
Divers	113	106	143	2,6			

pas subi de modifications appréciables par rapport à l'année précédente. Par contre, le fléchissement des prix est général et particulièrement sensible à partir du second trimestre. Seul fait exception le cuivre dont les prix sont approximativement les mêmes qu'en 1952.

L'industrie du cuivre a pu raffiner 150.000 tonnes en 1953 contre 147.000 tonnes en 1952, maintenant ainsi un mouvement ascendant depuis 5 ans. Malgré ce nouvel accroissement de la production, on note un recul des importations de cuivre brut. Sur les 156.000 tonnes achetées à l'étranger, près de 35.000 sont des importations temporaires destinées au travail à façon. Le Congo est le principal fournisseur; ses livraisons représentent 83 % du total. On sait que pour le cuivre un nouveau cours mondial de

30 cents environ s'est établi en 1953 à New York, à mi-chemin entre l'ancien prix intérieur réglementé et le prix à l'importation du cuivre chilien. Le prix unitaire du métal brut importé du Congo est demeuré presque inchangé : 36,50 fr. le kilo contre 36,30 fr. l'année précédente.

La production de zinc brut, elle aussi, a été légèrement supérieure à celle de l'année précédente : elle est passée de 187.000 à 194.000 tonnes. Cependant, le tonnage des importations de minerais de zinc est tombé de 499.000 tonnes à 359.000 tonnes. La baisse des prix mondiaux a probablement ralenti le réapprovisionnement; les prix moyens à l'importation sont tombés de 4.123 à 1.764 fr. la tonne. Les livraisons du Congo ont atteint 31 % du total, les autres grandes sources d'approvisionnement étant l'Australie, la Suède et le Pérou.

Par contre, la production de plomb brut (y compris le plomb de seconde fusion) a été en régression, avec 73.000 tonnes contre 75.000 en 1952. Les quantités de minerais importées ont d'ailleurs suivi un mouvement analogue : 106.000 tonnes contre 127.000 l'année avant. Les prix sont en recul; le prix unitaire moyen des minerais importés est tombé de 9.392 fr. à 8.415 fr. la tonne. Les livraisons proviennent principalement du S.-O. africain et du Canada.

La production d'étain brut est restée pratiquement stationnaire — 9.846 tonnes en 1953 contre 10.184 en 1952 —, mais les importations de cassitérite sont passées d'une année à l'autre de 13.105 à 14.549 tonnes. La baisse des prix est demeurée plus limitée que pour le minerai de zinc; le prix unitaire moyen du minerai d'étain importé est tombé de 99.220 à 77.124 fr. la tonne. Le Congo belge est pratiquement le seul fournisseur de ce minerai.

Les achats à l'étranger de demi-produits sidérurgiques (fontes, lingots, ferro-alliages) qui sont également utilisés par divers groupes de la métallurgie, se sont approximativement maintenus en volume, mais leurs prix unitaires accusent une baisse assez sensible.

La valeur totale des achats de pièces détachées pour véhicules automobiles est en recul : 4,8 milliards de francs contre 5,2 milliards en 1952. Cela

tient à la fois à la diminution du nombre de véhicules assemblés en Belgique — 38.749 voitures et 9.608 camions en 1953 contre 40.967 voitures et 13.674 camions l'année précédente — et au fait que des firmes belges se spécialisent dans la fabrication de pièces et accessoires dont l'incorporation peut se faire sans difficultés. On sait que l'assemblage des voitures sur le territoire de Benelux deviendra obligatoire en 1954 pour toutes les marques étrangères dont les ventes sur le marché belge dépassent 250 véhicules par an.

Il s'est produit des modifications assez sensibles dans les fournitures de pièces détachées. Les livraisons des Etats-Unis ne représentent plus que 40 % du total contre près de la moitié l'année précédente. Les livraisons du Royaume-Uni, de l'Allemagne occidentale et de la France ont atteint respectivement 17, 16 et 11 % du total.

L'avance des importations de matières premières textiles consiste surtout en un accroissement des tonnages importés et correspond à une période de reprise généralisée, quoique assez différente selon les secteurs. L'indice global de la production établi par l'I.R.E.S. a atteint en moyenne 118 en 1953, contre 106 en 1952 (base 1936-38=100). Le progrès a été particulièrement sensible dans l'industrie lainière et assez considérable dans celles du jute et du coton, tandis que l'activité de l'industrie linière est tombée à un niveau fort bas.

La reprise dans l'industrie lainière et la hausse des prix (4) ont porté les achats de laine à 5,9 milliards de francs contre 3,6 milliards en 1952. Des changements assez importants sont à signaler quant à la provenance des laines: l'Australie est demeurée le principal fournisseur — 55 % du total — mais on observe une diminution de sa part relative dans l'ap-

Tableau VII.

Importations des principales matières premières servant aux industries textiles

Source : Institut National de	Statistique. — Calculs	ls du Département d	d'Etudes de la Ban	que Nationale de Belgique.
-------------------------------	------------------------	---------------------	--------------------	----------------------------

Matières		Quantités importées (milliers de tonnes)			Indice du volume	Indice des prix	Indice d'activit dans le secteur considéré
·	1951	1952 1953		de france) 1958/1952		unitaires 1953/1952	(filatures) 1958/1952
Laine	57,9	56,0	82,6	5,9	148	111	145 (a) 150 (b) 133 (c) 118 (d)
Coton	115,0	100,5	107,9	3,8	106	82	109
Jute	72,9	54,9	66,7	0,7	121	68	116
Lin	157, 2	164,7	159,0	0,7	101	93	85

<sup>(</sup>a) Lavoirs et carbonisages. — (b) Peignages. — (c) Filatures de peignés. — (d) Filatures de cardés.

<sup>(4)</sup> Le cours à terme de la laine peignée sur le marché d'Anvers s'était stabilisé aux environs de 170 à 175 francs le kilo dans les derniers mois de 1952. Cette stabilité s'est maintenue jusqu'au début de mars 1953; le cours a ensuite fluctué pendant 5 mois aux environs de 180 à 195 francs. Fin juillet, on observe un nouveau redressement qui porte le cours à son maximum de l'année (206 fr. le kilo) vers le 20 août; ensuite survient un glissement qui ramène le cours à 185 fr. le kilo vers la fin de l'année.

provisionnement de l'industrie lainière belge au profit de l'Argentine et de l'Uruguay.

Les livraisons de laine de l'Argentine ont représenté 20,5 % du total contre 11 % en 1952; après avoir atteint 35,3 % au premier trimestre, elles ont rapidement diminué par suite des mesures de change prises par l'Argentine, pour ne plus atteindre que 2,6 % du total au dernier trimestre de 1953. Les livraisons de laines de l'Uruguay, qui étaient pratiquement nulles les années précédentes, ont atteint 5,4 % du total en 1953. On sait que l'Uruguay a pris depuis 1949 de nombreuses mesures, instaurant notamment un cours de change préférentiel dans le but de favoriser l'exportation de laines lavées ou peignées dans le pays. En quelques années, l'Uruguay aurait d'ailleurs septuplé sa capacité de production et serait maintenant le troisième pays exportateur de laines peignées. Devant ce protectionnisme, le gouvernement belge s'est vu obligé d'interdire, à partir du mois de septembre 1953, l'importation des laines peignées en provenance de l'Uruguay.

En valeur, les importations de coton se sont contractées: 3,8 milliards de francs contre 4,4 milliards l'année précédente. Pourtant, les quantités achetées accusent une légère augmentation en relation avec une certaine reprise dans l'industrie cotonnière, reprise qui a été proportionnellement plus grande en filature qu'en tissage. Le cours du coton sur le marché de New York est demeuré relativement stable durant l'année 1953 sous l'effet de la politique de soutien des prix agricoles pratiquée par le gouvernement américain (5). Pourtant l'indice des prix unitaires des cotons importés a fléchi assez sensiblement. Ceci provient de la substitution aux cotons américains de cotons d'autre origine obtenus à des prix plus avantageux. On observe en effet que les Etats-Unis, qui fournissaient les années précédentes environ la moitié des cotons importés, n'en ont plus livré, en tonnage, que 22,4 % en 1953. Les courants d'achat se sont déplacés vers le Mexique, dont les fournitures ont atteint 17,5 % du total contre 9 %

l'année précédente. Les achats au Congo n'ont pas beaucoup varié: 16,3 % contre 15,3 % en 1952.

Les importations de jute sont tombées de 795 à 657 millions de francs, mais se sont accrues assez sensiblement en tonnage. L'industrie du jute a d'ailleurs connu, du point de vue des quantités, une année record avec une production de près de 72.000 tonnes. La baisse de la valeur des importations s'explique par le niveau fort bas des cours de cette matière pendant la majeure partie de l'année (6). Le recul de l'indice des prix moyens à l'importation, relativement plus prononcé que celui des cours mondiaux du jute, semble indiquer que les achats ont surtout été effectués au moment de la chute des cours. On sait que le Pakistan Oriental fournit la presque totalité des approvisionnements de jute.

La valeur des achats de lin s'est maintenue au niveau des deux années précédentes. Bien que l'activité des filatures se soit encore ralentie, les arrivages de fibres ont été de la même importance que l'année précédente, mais les prix unitaires se sont légèrement repliés. La France et les Pays-Bas sont pratiquement les deux seuls fournisseurs : leurs parts respectives sont de 31 et 67 %. On sait que l'industrie linière continue à souffrir de la concurrence de la France, artificiellement favorisée par le gouvernement de ce pays où les achats sont freinés par des mesures de contingentement.

La valeur des fournitures de matières servant à l'agriculture et aux industries alimentaires a baissé : 11,5 milliards de francs contre 12,5 milliards en 1952.

Le groupe le plus important est constitué par les céréales, pour près de la moitié destinées à l'alimentation humaine. En tonnage, les importations de froment ont diminué de plus de 23 % par suite de l'augmentation de la production indigène, de l'élimi-

Tableau VIII.

### Importations de biens de production servant à l'agriculture et aux industries alimentaires

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits		Quantités importée (milliers de tonnes		Valeurs globales (milliards	Indice du volume	Indice des prix
	1951	1952	1953	de francs) 1953	1953/1952	unitaires 1953/1952
Céréales	1.914	1.844	1.776	6,1	96	90
dont : froment	(959)	(806)	(618)	(2,1)	77	93
orge	(313)	(443)	(422)	(1,4)	95	85
maïs	(355)	(379)	(417)	(1,5)	110	94
Engrais	1.483	1.449	1.623	1,9	117	94
Tourteaux	165	216	170	0,6		
Houblon	1	1	1	0,1		
Huiles	14	31	27	0,5		
Sucres	115	109	95	0,5		
Cacao	17	19	19	0,6		
Autres	397	358	336	1,1		

<sup>(5)</sup> Pendant toute l'année le cours a fluctué aux environs de 33 à 34 cents par lb.

<sup>(6)</sup> Le cours du jute à Calcutta, qui oscillait entre 130 et 150 roupies dans les derniers mois de 1952, a fléchi rapidement au début de 1953, pour atteindre un minimum de 100 roupies par balle de 400 lb. vers la mi-avril. Ensuite, il a oscillé entre 140 et 150 jusqu'à fin novembre. En décembre, le cours s'est redressé jusqu'à 170 roupies.

nation du froment dans l'alimentation du bétail et de la réduction de la consommation de pain. La baisse des prix unitaires reflète la tendance des cotations sur les marchés mondiaux (7). Les deux principaux fournisseurs ont été le Canada et les Etats-Unis, les livraisons de ces pays ayant atteint respectivement 59 et 23 % du total. Les achats d'orge sont également en recul, les disponibilités en orge indigène s'étant légèrement accrues par suite d'une certaine extension des emblavements et d'une réduction du tonnage minimum à détenir à titre de stock de sécurité. Les prix mondiaux de l'orge sont également en baisse. Le Danemark est le principal fournisseur, ses livraisons (26 % du total) dépassant sensiblement celles de la Syrie (13,5 %), des Etats-Unis (11,5 %), du Canada (10 %), des Pays-Bas (8 %) et de l'Irak (8 %). Par contre, les importations de maïs sont en augmentation, mais les prix unitaires sont en baisse sous l'influence de l'évolution des prix mondiaux. On sait que la culture du mais pour la graine en est encore à ses débuts en Belgique; les quantités récoltées — 12.000 tonnes environ en 1953 — ne permettent de satisfaire qu'une fraction minime des besoins. Les Etats-Unis et le Canada sont les principaux fournisseurs; leurs livraisons ont atteint 66,6 % et 22,8 % du total.

Le tonnage des arrivages d'engrais — dont une partie ne constitue d'ailleurs que du transit — accuse une augmentation sensible, mais les prix moyens à l'importation ont fléchi; la France et ses territoires africains sont les principaux expéditeurs.

Pour les autres produits agricoles, les courants d'importation ne présentent qu'une importance secondaire. Les données du tableau VIII indiquent les variations particulières à chaque groupe de produits. Il suffira de noter ici que la diminution des importations de tourteaux a été rendue possible par les conditions climatiques favorables qui ont permis de maintenir le bétail en pâture jusque vers la fin de l'année, par l'abondance de la récolte de betteraves fourragères et sucrières qui a permis de mettre en silos d'importantes quantités de feuilles et de pulpes et, enfin, par le fait que des quantités très importantes de céréales fourragères étaient disponibles sur les marchés mondiaux à des prix particulièrement favorables aux acheteurs. La diminution des importations de sucre explique le ralentissement de l'activité des raffineries qui s'est produit en 1953.

Il ressort du tableau V que, après les approvisionnements des industries textiles, ce sont ceux de l'industrie diamantaire qui ont, proportionnellement, le plus augmenté en valeur. Sous l'influence d'un accroissement de la demande extérieure, les achats recensés de diamants bruts se sont relevés jusqu'au niveau de 1951; ils ont principalement consisté en diamants industriels et en boart. L'approvisionne-

ment en pierres de joaillerie auprès de la Diamond Trading Company est resté difficile. Le Royaume-Uni a fourni, comme l'année précédente, 85 % de la valeur des diamants importés. Les livraisons des Etats-Unis ont atteint 6,2 % du total.

Les industries du bois ont également accru leurs achats à l'étranger. La valeur des ventes facturées par ces industries est d'ailleurs passée de 4.066 millions de francs en 1952 à 4.111 millions en 1953. L'Europe orientale et les Pays scandinaves sont les principales sources d'approvisionnement.

La valeur des approvisionnements des industries du cuir est également en hausse, alors que la production, notamment en cuirs lourds et dans l'industrie de la chaussure, est plutôt en baisse. Cette hausse s'explique probablement par les prix. Les pays de la zone sterling et la France sont les fournisseurs les plus importants; leurs livraisons ont atteint respectivement 35 et 24 % du total.

Les importations de produits servant aux industries du papier ont diminué en valeur, alors que le marché du papier est devenu plus normal et que la production, qui avait été très faible l'année précédente, a enregistré un certain progrès. Cette diminution résulte à la fois d'une baisse des prix unitaires et d'une contraction des quantités importées affectant le bois pour la fabrication de pâtes à papier, autant que la pâte mécanique destinée à la production de papier journal.

Par contre, on a enregistré un accroissement des quantités de pâtes chimiques importées dû à l'augmentation de la production belge de papier et de carton. La normalisation des prix de la pâte à papier dans les pays scandinaves, a provoqué une forte réduction des importations en provenance des Etats-Unis et du Canada. D'une année à l'autre, les livraisons des pays scandinaves sont passées de 55 % du total à 65 %, celles des Etats-Unis et du Canada sont tombées de 13,1 à 3,5 % et celles de l'Europe orientale se sont maintenues à 22,4 % du total.

Les importations de tabacs sont demeurées inchangées en raison de la stabilité de la production de tabacs fabriqués : la diminution de la production de tabac à fumer a été approximativement compensée par une augmentation des quantités de cigares et de cigarillos produites; la production de cigarettes n'a guère varié. Les Etats-Unis fournissent toujours plus de la moitié des tabacs importés.

Le nouvel accroissement des achats d'huiles minérales destinées à divers secteurs de la production — 4,4 millions de tonnes contre 3,8 millions en 1952 — est déterminé par les besoins grandissants de l'industrie belge et de la consommation domestique, mais surtout par l'extension nouvelle de l'industrie nationale du raffinage : en effet, la quantité

<sup>(7)</sup> Le cours à terme du froment sur le marché de Chicago, qui atteignait 233 3/4 cents par 60 lbs. le 2 janvier 1953, était tombé à 207 5/8 cents au 29 décembre, après avoir enregistré un minimum de 185 3/4 cents le 15 septembre 1953.

de pétrole brut raffiné est passée, de 1952 à 1953, de 3,1 à 3,7 millions de kilolitres. Les réexportations d'huiles minérales sont demeurées à leur niveau de l'année précédente, soit près de 2 millions de tonnes.

La faible augmentation de la valeur des importations d'huiles minérales s'explique par une baisse assez sensible des prix. Les prix de gros qui n'avaient cessé de fléchir depuis le milieu de l'année précédente, se sont relevés en juillet. Depuis octobre, ils ont de nouveau diminué en raison de la baisse des frets et des prix payés aux producteurs.

Les principaux pays de provenance sont le Koweit, l'Irak, les Pays-Bas et les Etats-Unis avec respectivement 35 %, 17,6 %, 10,8 % et 10 % de la valeur totale des livraisons.

D'une année à l'autre, les importations de combustibles solides de l'U.E.B.L. sont passées de 5,5 à 5,7 millions de tonnes, malgré une diminution de la demande intérieure et un accroissement prononcé des stocks de charbon. Ce montant comprend 3 millions de tonnes de cokes destinées au Grand-Duché de Luxembourg. Les prix des combustibles importés ont baissé. Quelque 67 % du tonnage global proviennent d'Allemagne occidentale et près de 10 % des Pays-Bas. Les Etats-Unis n'ont plus livré, comme l'année précédente, que 0,7 million de tonnes, soit 11.8 % du total, contre 1.3 million de tonnes encore en 1951. On sait que, devant l'accroissement de leurs stocks de houille, les Etats-Unis font de grands efforts pour accélérer leurs livraisons à l'étranger, et que le prix du charbon américain a nettement fléchi. Pour protéger sa propre industrie houillère, qui possède également d'importantes quantités de charbon invendues, la Belgique a limité, à partir du 1er octobre 1953, les importations de charbon américain à 30.000 tonnes par mois. Toutefois, comme il subsistait des reliquats de contrats antérieurs, les livraisons de houille américaine ont encore atteint 240.000 tonnes au dernier trimestre de 1953.

Enfin, parmi les courants d'importation de biens de production, figure cette masse de produits de toute nature dont il est impossible de préciser la destination. Elle est reprise au tableau V, sous l'intitulé « Autres produits ». La valeur de ces importations a fléchi de plus de 11 % par rapport à l'année précédente.

Il ressort du tableau C en annexe que, au point de vue de l'orientation géographique de l'ensemble des courants d'importation de biens de production, certains déplacements se sont produits par rapport à 1952 (8). En 1953, 61,4 % de ces biens proviennent des pays de l'U.E.P. (contre 55,7 % en 1952), dont 22,9 % de la zone sterling. Les livraisons de biens de production par les Etats-Unis et le Canada n'ont plus atteint que 14,3 % du total contre 22,3 % l'année précédente, et celles du Congo belge sont tombées de 11,3 à 10,8 % du total. La politique inaugurée en 1951 pour encourager les importations en provenance des pays de l'U.E.P. au détriment des achats payables en dollars, semble donc continuer à porter fruit. Elle fut d'ailleurs secondée par le développement progressif de la production en Europe. La substitution des marchés de l'U.E.P. au marché américain a été particulièrement sensible dans le cas des matières premières textiles accroissement sensible des achats de laine dans la zone sterling et fléchissement des achats de coton américain — des combustibles, des produits chimiques et des produits destinés à l'agriculture et aux industries alimentaires, principalement les céréales.

\* \*

La stabilité relative des importations de biens de consommation résulte du maintien des quantités importées et du peu de changement des prix unitaires.

Tableau IX. Importations de biens de consommation

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

		Indice de la valeur			
	1951	1952	1958	nominale 1953/1952	
Produits alimentaires	12,6	12,9	12,0	93,0	
Produits animaux	5,1	5,7	4,7	82,5	
dont : lait et beurre	3,1	3,8	2,7	71,1	
viandes et graisses	1,5	1,3	1,4	107.7	
divers	0,5	0,6	0,6	100,0	
Produits végétaux	7,5	7,2	7,3	101,4	
dont : fruits	1,7	1,6	1,6	100,0	
cafés et épices	3,0	2,9	3,1	106,9	
légumes	0,8	0,5	0,5	100,0	
vins et spiritueux	0,8	0,8	0,8	100.0	
divers	1,1	1,2	1,3	108,3	
Produits autres que les produits alimentaires	14,2	14,9	15,7	105,4	
dont : textiles	4,4	4,4	4,6	104,5	
véhicules automobiles, cycles	2,0	2,1	2,3	109,5	
divers	7,8	8,4	8,8	104,8	
Total	26,8	27,8	27,7	99,6	

<sup>(8)</sup> Les données pour 1952, classées suivant le même schéma, ont été publiées dans le Bulletin d'Information et de Documentation de juin 1953, p. 424.

D'une manière générale, on peut mettre l'allure des importations de ces biens en rapport avec la fermeté de la demande intérieure, qui se trouve confirmée par l'évolution des quelques indices relevés au tableau X.

Tableau X. Indices du niveau de consommation en 1953  $(Base\ 1952\ =\ 100)$ 

	1958/1952
Indice du volume de la consommation alimentaire	103
Indice des ventes <sup>2</sup> : dans les grands magasins	102 104
Indice de la valeur des transactions soumises au timbre <sup>1</sup>	94
Indice du volume des importations de biens de consommation <sup>a</sup>	102

<sup>1</sup> Source : Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'Université de Louvain. <sup>2</sup> Source : Institut National de Statistique (ajusté pour tenir compte des prix de détail).

<sup>3</sup> Source : Banque Nationale de Belgique.

Les achats de produits alimentaires étrangers sont marqués par une réduction sensible des achats de beurre qui n'ont plus atteint que 13.000 tonnes contre 27.000 l'année précédente. On sait qu'en 1952, les importations de beurre avaient atteint des chiffres records, sous l'influence combinée d'un accroissement de la consommation intérieure et d'un recul de la production indigène dû à une épidémie de fièvre aphteuse. En 1953, la production de beurre s'est normalisée; suivant l'estimation du Ministère de l'Agriculture, elle se serait élevée à 83.000 tonnes contre 74.000 l'année précédente. D'autre part, l'accroissement de la consommation de margarine se ferait surtout au détriment des beurres importés. En vertu du protocole de Luxembourg, les Pays-Bas ont fourni la totalité de ces derniers.

Tableau XI.

### Importations de produits alimentaires prêts à la consommation

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Études de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quant (milli	Valeurs globales (mil- liards de		
	1951	1952	1958	francs) 1958
Lait et fromages	62	63	63	1,6
Beurre	20	27	13	1,1
Viandes et graisses	106	92	106	1,4
Fruits	221	204	210	1,6
Cafés, épices	55	53	54	3,1
Légumes	172	107	82	0,5
Vins et spiritueux	51	52	50	0,8
Divers	587	494	559	1,9

Le tonnage des importations de lait et fromages n'a guère subi de variations au cours des dernières années. Les Pays-Bas sont ici aussi le principal fournisseur.

Les importations de viandes et de graisses sont revenues à leur niveau de 1951. L'accroissement par rapport à l'année précédente consiste en graisses, chevaux de boucherie et bêtes bovines. Il n'a toutefois pas été importé de bétail maigre, et le bétail de boucherie acheté à l'étranger a été utilisé avant abattage pour la fabrication de sérum. Par contre, les importations de viandes et de préparations de viandes ont diminué, étant donné qu'en 1953 la production indigène de viandes a atteint un niveau sans précédent. Les principaux fournisseurs sont les Pays-Bas, pour les viandes, et les Etats-Unis, pour les graisses alimentaires.

L'accroissement du volume des importations de fruits est dû surtout aux achats de fruits citrus et de bananes. Toutefois, les réexportations de ces fruits ont également augmenté dans une certaine mesure. On note aussi un léger gain des importations de pêches et de poires. Les principaux fournisseurs sont les Etats-Unis, les Pays-Bas et les pays de l'Amérique latine.

Les importations de cafés et épices n'ont guère varié sous le rapport du tonnage, mais leur valeur accuse une augmentation assez sensible par suite de la hausse des prix. Le Brésil demeure de loin le principal fournisseur de café, quoique sa part continue à décliner : 36 % du tonnage total contre 44 % en 1952 et 47 % en 1951. Par contre, les livraisons du Congo sont en progrès et passent de 14 à 16 % du tonnage total. Celles de Haïti et de la Colombie ont atteint respectivement 12 et 9 % du total en 1953.

La nouvelle diminution en quantité des importations de légumes est due à une réduction considérable des achats de pommes de terre destinées à la consommation et de légumes à cosse. Cette évolution est en rapport avec l'extension de la superficie consacrée à la culture des légumes secs et avec la récolte abondante de pommes de terre en 1952.

Les achats à l'étranger et notamment en France, en Italie et au Portugal, de vins et spiritueux sont demeurés pratiquement stables.

Les importations de produits non comestibles prêts à la consommation ont augmenté pour tous les produits repris dans cette rubrique.

La valeur des achats de produits textiles d'habillement et d'ameublement est passée de 4,4 à 4,6 milliards de francs; le volume de ces achats accuse également une nouvelle augmentation. Les fournisseurs étrangers continuent à concurrencer la production nationale de textiles sur le marché intérieur. Les fournitures des Pays-Bas ont atteint comme l'année précédente environ 40 % de la valeur totale; celles du Royaume-Uni, de la France et des Etats-Unis se sont élevées à 11,5, 12,3 et 3,8 % contre 13, 12 et 4 % en 1952.

Les importations de véhicules automobiles assemblés, de motos et de cycles sont en augmentation, Tableau XII.

## Importations de produits non comestibles prêts à la consommation

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Produits	Quan (mill	Valeurs globales (mil-		
	1951	1952	1953	liards de francs) 1953
Produits textiles d'habille- ment et d'ameublement .	15,2	16,6	17,3	4,6
Véhicules automobiles, motos, cycles	36,6	35,7	39,3	2,3
Divers	843,9	708,0	674,7	8,8

tant en volume qu'en valeur. Ceci résulte, en ordre principal, d'un accroissement des achats de voitures automobiles montées avant l'entrée en vigueur, le 1er janvier 1954, de l'interdiction d'importer des voitures montées, quel que soit le pays de provenance. En effet, les importations de voitures automobiles assemblées sont passées de 1,6 à 1,7 milliard de francs; les achats de voitures allemandes, responsables de cette hausse, ont représenté 54 % du total. Les restrictions aux importations payables en dollars ont abouti à une nouvelle réduction des entrées de véhicules automobiles, de motos et de cycles en provenance des Etats-Unis et du Canada; celles-ci n'ont plus atteint que 58 millions de francs, soit 2,5 % du total, contre 65 millions en 1952 et 234 millions en 1951. Le déplacement s'est fait au profit de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la France; les livraisons de ces trois pays ont représenté respectivement 44, 13 et 12 % du total. En revanche, les fournitures du Royaume-Uni ont diminué tant en valeur absolue qu'en valeur relative; elles ont atteint 15 % du total contre 21 % l'année précédente.

Enfin, la valeur totale des importations de produits de consommation divers non comestibles, autres que les articles textiles ou les voitures, est passée de 8,4 à 8,8 milliards de francs. Ce sont les pays de l'U.E.P. qui ont bénéficié de l'élargissement des courants d'achat; leurs livraisons passent de 7 milliards à 7,4 milliards de francs, tandis que celles des Etats-Unis et du Canada tombent de 771 millions à 747 millions de francs.

\*\*

Si on considère, à l'aide du tableau C en annexe, l'ensemble de la catégorie des produits de consommation, du point de vue de l'orientation géographique des courants d'achat, on constate que les parts relatives des pays de l'U.E.P., des Etats-Unis et du Canada n'ont guère changé d'une année à l'autre; elles s'élèvent à 76,3 % pour le premier groupe de pays et à 7,8 % pour le second. C'est dire que la politique de réorientation des importations n'a pratiquement plus exercé d'effets en 1953 sur cette catégorie de produits.

L'augmentation des achats de biens d'équipement étrangers s'est poursuivie en 1953, malgré la stabilisation des prix unitaires à l'importation. Elle porte principalement sur les machines et les appareils électriques et électromécaniques. On notera que ce nouveau progrès des importations de biens d'équipement semble provenir cette fois d'une substitution, au moins partielle, de fournitures étrangères à la production nationale; en effet, les livraisons de l'industrie des fabrications métalliques au marché intérieur n'auraient plus atteint, pour les biens d'investissement, que 12,7 milliards de francs contre 13,7 milliards en 1952.

Tableau XIII.

### Importations de biens d'équipement

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Études de la Banque Nationale de Belgique.

		ales rancs)	
·	1951	1952	1953
Matériel de chemins de fer et			
tramways	0,2	0,3	0,2
Véhicules commerciaux et avions.	1,0	1,1	1,0
Construction navale	0,4	0,3	0,3
Machines motrices, pompes, com-			
presseurs	0,9	1,2	1,1
Machines complètes	2,8	3,5	4,7
dont : Machines agricoles	(0,3)	(0,3)	(0,6)
Machines textiles	(0,9)	(1,0)	(0,9)
Machines-outils	(0,5)	(0,6)	(0,7)
Machines diverses	(1,1)	(1,6)	(2,5)
Appareils de levage et de manuten-	` ′ ′	` , , ,	` ′ ′ ′
tion	0,5	0,9	0,7
Matériel électrique et électroméca-	- , -	. , -	-,.
nique	2,0	2,3	2,5
Fine mécanique	0,3	0,4	0,4
Outillage, pièces et accessoires de	","	, , _	, ,, _
machines diverses	0,9	1,1	1,0
Matériel de bureau	0,4	0,3	0,4
Divers	1,2	1,3	1,3
Total	10,6	12,7	13,6

Les mesures prises à partir de 1952 pour encourager, par la distribution de crédits appropriés, l'importation de biens d'équipement en provenance des pays de l'U.E.P., semblent avoir accentué en 1953 le glissement déjà observé l'année précédente dans l'orientation des courants d'achat et de biens d'équipement. En effet, les pays de l'U.E.P. sont pratiquement les seuls à avoir bénéficié de l'augmentation des importations globales de ces biens, en sorte qu'ils ont fourni 86,2 % du total contre 83,3 % l'année précédente; les livraisons de l'Allemagne occidentale sont passées de 31,4 à 32,1 %, celles du Royaume-Uni de 14,9 à 17,4 % et celles des Pays-Bas de 10,5 à 12,5 %, tandis que celles de la France sont tombées de 12 à 11,5 %. Le glissement au profit de ces pays s'est fait au détriment des livraisons des Etats-Unis et du Canada; celles-ci n'ont plus atteint que 1,7 milliard de francs contre 2 milliards en 1952, soit 12,8 % seulement du total contre 15,3 % l'année précédente.

\* \*

#### LES COURANTS D'EXPORTATION

Le fléchissement d'environ 8 % par rapport à l'année précédente, de la valeur globale des exportations, recouvre une évolution assez divergente selon les secteurs, les industries de base ayant vu en général leurs ventes à l'étranger décliner, tandis que les industries de biens de consommation maintenaient ou renforçaient leurs expéditions.

Tableau XIV.

### Valeur des exportations par secteur de production

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs		des expo ards de f		Pour- centage par
	1951	1952	1958	rapport au total 1958
Sidérurgie Textiles et vêtement Fabrications métalliques Industrie des métaux non ferreux Industries chimiques Industries alimentaires Industrie diamantaire Industrie pétrolière Agriculture Industrie du verre et des glaces Industrie du papier et des arts graphiques Industrie des peaux et cuirs Cimenteries Industrie du caoutchouc Carrières Industrie du bois et du	29,0 30,3 20,7 12,4 11.3 2,6 4,9 3,5 1,2 3,2 2,2 2,1 1,4 1,2 1,0 0,6	32,1 19,3 22,9 13,3 9,3 3,9 3,0 2,1 1,5 1,3 1,0 0,9 0,6 0,6	22,8 21,7 20,6 10,8 9,6 4,2 3,4 3,5 2,9 2,3 2,1 1,3 1,2 1,1 0,6 0,6	1958   20,2   19,2   18,2   9,5   8,5   3,7   3,0   2,6   2,0   1,9   1,2   1,1   1,0   0,5   0,5
meuble	0,7 0,3 0,2	0,5 0,3 0,1	0,5 0,3 0,1	0,4 0,3 0,1
Divers Totaux	3,8 132,6	$\frac{3,6}{122,5}$	$\frac{3,4}{113,0}$	$\frac{3,0}{100,0}$

Le recul des exportations a été particulièrement sensible pour les produits métallurgiques, qui n'ont plus représenté qu'environ 48 % du total des ventes à l'étranger, contre 56 % l'année précédente.

Les ventes de la sidérurgie aux marchés extérieurs ont accusé une diminution de 29 %. Largement inférieures aux niveaux atteints les deux années précédentes, elles n'en demeurent pas moins le courant d'exportation le plus important. Leur fléchissement provient surtout de la baisse des prix, quoique les quantités exportées soient également en diminution. En moyenne, le prix de la tonne d'acier exportée est tombé à 5.526 fr., contre 7.138 fr. en 1952 et 6.324 fr. en 1951. Le prix des barres laminées à chaud, catégorie plus homogène, est tombé de 6.368 fr. à 4.860 fr. Cette baisse de la moyenne annuelle trouve son origine dans le recul des cotations observé dans les derniers mois de 1952. Sans doute les cotations minima fixées par les pays de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier pour les ventes sur les marchés extérieurs se sont-elles quelque peu redressées aux deuxième et troisième trimestres, pour retomber vers la fin de l'année au niveau du premier trimestre, mais on sait que les prix unitaires des fournitures effectives ne subissent l'influence de ces modifications des cotations de l'acier marchand qu'avec un retard de plusieurs mois et dans des proportions variant d'après les catégories de produits. Quoi qu'il en soit, les cotations minima fixées par les pays de la C.E.C.A. pour les exportations d'acier marchand sont passées de 4.300 fr. (4.100 fr. pour les livraisons à la zone dollar) au mois de mars, à 4.500 fr. (4.200 fr. pour les livraisons à la zone dollar) le 8 avril, et à 4.650 fr. le 13 mai. En juin, le prix pour les Etats-Unis fut porté de 4.200 à 4.350 fr. En raison du déclin de la demande au second semestre, la cotation de l'acier marchand fut ramenée le 9 novembre à 4.000 fr. pour les Etats-Unis et le Canada, à 4.300 fr. pour la plupart des autres pays. Lors d'une nouvelle réduction, consentie à partir du 16 décembre, une cotation unique de 4.000 fr. fut établie pour toutes les destinations.

L'évolution, défavorable dans l'ensemble, des exportations de produits sidérurgiques n'a pas été identique sur tous les marchés.

La levée des restrictions à la construction de voitures automobiles, la libération du prix de l'acier et la menace d'une nouvelle grève ont forte-

Tableau XV.

#### Exportations de la sidérurgie

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes		antités expor illiers de tons		Valeurs (milliards	Indice du volume	Indice des prix
•	1951	1952	1953	de francs) 1953	1958/1952	unitaires 1958/1952
Total général	4.591	4.495	4.124	22,8	94,6	75,1
dont :						
Blooms, billettes et largets	354	452	356	1,5	67,0	73,9
Fer et acier en barres forgées ou laminées à chaud	2.436	2.290	2.110	10,3	92,1	76,3
à chaud	691	643	) 045		00.0	WO 1
Tôles en fer ou acier, planes, non ouvrées, laminées à froid	120	180	845	5,8	99,2	72,1
Fer et acier en fils laminés à chaud	262	271	232	1,0	85,6	66,3
Feuillards en fer ou acier	232	190	159	0,9	79,6	70,4

ment stimulé la demande américaine jusqu'à la fin du mois de juin. Il en est résulté à partir du deuxième trimestre une forte expansion des exportations de produits sidérurgiques belges et luxembourgeois vers les Etats-Unis. Mais les commandes ayant diminué à partir de juillet, les livraisons ont été moindres au cours du dernier trimestre. Malgré cela, les quantités achetées par les Etats-Unis ont presque doublé par rapport à l'année précédente, passant de 359.000 à 606.000 tonnes; en valeur, l'accroissement atteint 48 % environ. Aussi le marché américain a-t-il absorbé près de 16 % des exportations totales de la sidérurgie contre 9 % en 1952.

La demande en provenance des pays de l'U.E.P. a suivi un mouvement opposé : après un repli dû au ralentissement des achats de l'Allemagne et du

Royaume-Uni, elle a augmenté à partir de septembre, grâce au développement des commandes françaises. Pour l'ensemble de l'année, les tonnages fournis aux marchés de l'U.E.P. (2,6 millions de tonnes) ont toutefois diminué de 14 % par rapport à 1952, tandis que la valeur des expéditions baissait de 35 %. Les pays de l'U.E.P. n'ont d'ailleurs plus absorbé que 63 % des exportations totales de produits sidérurgiques, contre 69 % en 1952.

Les exportations de l'industrie des fabrications métalliques sont retombées à leur niveau de 1951, ce qui fait un recul de 10 % par rapport à 1952. Le développement des commandes d'armement passées à certains secteurs dans le cadre des programmes d'achats « off-shore » n'a pu compenser la baisse des commandes civiles, malgré le redressement de celles-ci à partir de septembre.

Tableau XVI.

### Exportations des fabrications métalliques

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	(	Valeurs milliards de franc	Indice du volume	Indice des prix	
•	1951	1952	1953	1953/1952	unitaires 1953/1952
Total général	20,7	22,9	20,6	89,7	100,3
dont :					
Constructions électriques	3,3	3,6	3,3	97.0	93,1
Tréfilerie, étirage, laminage à froid	4,3	3,3	2,0	73,2	79,4
Automobiles, cycles, aéronautique	1,8	1,9	1,7	93,8	99,1
Armes portatives et munitions	1,3	1,9	2,7	98,6	144,1
Machines-outils	1,8	1,8	1,5	1	·
Constructions navales	1,2	1,8	1,5	78,5	103,5
Forge, estampage, gros emboutissage	1,4	1,6	1,1		·
Matériel de chemin de fer et tramways	0,9	1,6	1,8	103,7	112,3
Appareils et installations pour diverses industries	0,8	1,0	0,9		
Travail de la tôle	1,0	0,9	0,7		ļ

Le fléchissement de la valeur globale des exportations de cette industrie semble exclusivement dû à la diminution du volume des expéditions; les prix moyens à l'exportation se sont maintenus approximativement au niveau de l'année précédente.

Le Congo belge est demeuré le principal débouché extérieur des fabrications métalliques, malgré une légère régression de ses achats. Les expéditions aux Pays-Bas, second client étranger de cette industrie, se sont au contraire sensiblement accrues.

Si, dans l'ensemble, les exportations ont diminué, cela est dû surtout au ralentissement des ventes à la zone sterling et aux pays de l'Amérique latine.

Le troisième secteur du groupe des industries métallurgiques, celui des métaux non ferreux, a également enregistré une diminution de ses ventes à l'étranger. Celle-ci est de l'ordre de 19 % et résulte surtout de la baisse des prix survenue au début de l'année et qui a été particulièrement prononcée pour le zinc et le plomb. En tonnages, les exportations de métaux non ferreux se sont pratiquement maintenues; celles de cuivre ont même enregistré

de nouveaux progrès, atteignant le niveau record de 131.000 tonnes contre 122.000 tonnes en 1952. Les prix unitaires du cuivre à l'exportation — 34.590 fr. la tonne — n'indiquent qu'un repli modéré par rapport à l'année précédente et demeurent nettement plus élevés que les prix à l'exportation de 1951. On sait qu'une fraction importante, sinon la totalité des exportations de cuivre constituent en fait des réexportations de cuivre constituent en fait des réexportations de cuivre congolais travaillé à façon en Belgique, de sorte que, pour l'économie belgo-luxembourgeoise, les tonnages exportés, dont dépendent l'activité des raffineries et le montant des recettes à percevoir pour le travail à façon, ont plus de signification que les prix auxquels s'effectuent ces exportations.

La France est demeurée le principal débouché pour le cuivre brut; ce marché a absorbé environ 27 % du tonnage global, mais c'est l'élargissement de la demande de l'Allemagne occidentale et des Pays-Bas, de même que la conquête des marchés italiens et américains, qui sont à la base du développement de nos ventes. Par contre, les expéditions vers le Royaume-Uni n'ont plus atteint que

15.920 tonnes contre 28.071 tonnes en 1952. Leur accroissement après la réouverture du marché libre du cuivre à Londres en août 1953, n'a pu compenser la baisse survenue les mois précédents. Aussi le

marché anglais est-il devenu en 1953 un débouché moins important que les marchés allemand et italien, alors qu'il était, en 1952, le plus important, après la France.

Tableau XVII.

#### Exportations de l'industrie des métaux non ferreux

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards dc francs)	Indice du volume	Indice des prix unitaires	
	1951	1952	1953	1953	1953/1952	1953/1952	
Total général		100	101	10,8	98,7	81,2	
Cuivre Zinc Plomb Etain	106 100 49. 9	122 124 61 10	131 125 50 9	4,5 1,4 0,7 1,1	107,4 100,4 82,6 91,9	97,4 55,9 66,9 90,4	
b) Demi-produits de : Cuivre	37 22	33 12	30 14	1,2 0,2	90,6 $119,6$	80,9 50,9	

Les ventes de zinc se sont maintenues en volume, mais ont diminué presque de moitié en valeur, à cause de la baisse des prix mondiaux de ce métal au début de l'année.

Le Royaume-Uni reste le principal débouché: il a absorbé comme l'année précédente environ 27 % du tonnage global. On se rappellera que le marché du zinc a été rouvert à la Bourse des métaux de Londres en janvier 1953. Les fournitures à la France et à l'Allemagne occidentale présentent également une importance non négligeable, et les ventes aux Etats-Unis, quoique occasionnelles, ont atteint en 1953 une certaine ampleur.

Les exportations de *plomb* ont diminué tant en volume qu'en valeur, mais la baisse des prix moyens à l'exportation, quoique sensible, semble avoir été moindre que celle des prix du zinc. Le Royaume-Uni et les Pays-Bas sont demeurés les deux principaux clients.

Le tonnage des ventes d'étain n'a pas sensiblement fluctué au cours des dernières années, et les prix moyens à l'exportation ont été relativement plus stables que ceux du zinc et du plomb. L'accord international conclu à Genève afin de régulariser le marché de l'étain est cependant intervenu trop tardivement pour exercer une influence perceptible sur les cours moyens de 1953. Près de 80 % des expéditions d'étain ont été dirigées vers les Etats-Unis.

En demi-produits des métaux non ferreux, les tonnages exportés ont à nouveau diminué pour le cuivre, tandis qu'ils se sont un peu redressés pour le zinc. Les Pays-Bas sont de loin le client le plus important pour les demi-produits de cuivre; ils ont absorbé 56 % du total des expéditions.

L'orientation géographique des exportations de l'industrie des métaux non ferreux a subi quelques changements : les expéditions au marché américain, devenu le principal débouché de cette industrie, ont représenté 18,7 % du total, contre 14,4 % en 1952. Les autres principaux clients par ordre d'importance ont été la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni; les ventes sur ces marchés ont atteint respectivement 18,4, 13,1, 10,3 et 10,2 % du total des métaux non ferreux exportés.

L'amélioration survenue au cours des derniers mois de 1952 dans les exportations de l'industrie textile s'est maintenue et accentuée pour la plupart des produits. Aussi les ventes à l'étranger de cette importante industrie de consommation ont-elles augmenté de plus de 12 % par rapport à l'année précédente, sans toutefois rejoindre leur niveau record de 1951, et la part de cette industrie dans l'ensemble des exportations est-elle passée de 15,7 à 19,2 %. Les prix sont en recul pour tous les produits textiles, sauf pour la laine au stade de la matière première et des filés; mais ce recul varie assez sensiblement d'après les produits et les stades de fabrication.

C'est surtout l'industrie lainière, la plus touchée par les difficultés des deux années précédentes, qui a bénéficié de la reprise de la demande extérieure et cela à tous les stades de la production. Cette reprise s'est trouvée stimulée par la fermeté des cours de la matière brute et par le redressement de la consommation de laine à l'échelle mondiale.

L'augmentation du tonnage des exportations de laine, matière première, est due surtout aux commandes de l'Allemagne occidentale et de la France, qui sont d'ailleurs les deux principaux clients de cette industrie. Pour les filés et les tissus de laine, ce sont les expéditions au marché hollandais qui ont le plus augmenté; ce marché a d'ailleurs absorbé près de la moitié du total des filés exportés et plus

de la moitié des tissus. L'Allemagne occidentale a doublé ses achats de filés et le Royaume-Uni a quadruplé ses achats de tissus de laine.

Les exportations des filatures de coton ont pratiquement atteint leur volume de l'année précédente, mais sont demeurées sensiblement inférieures aux niveaux de 1951. Celles de tissus de coton sont en progrès par rapport à 1952, du moins en volume. Les prix moyens à l'exportation des filés et des tissus de coton accusent une baisse sensible malgré le raffermissement observé au cours des derniers mois de l'année.

Tableau XVIII.

#### Exportations des industries textiles et du vêtement

Source : Institut National de Statistique. -- Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	Quantités exportées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards de france)	Indice du volume	Indice des prix unitaires
	1951	1952	1953	1953	1953/1952	1953/1952
Total général	323,6	262,9	310,3	21,7	123,5	91,1
Matières premières				7,1	128,2	96,3
dont : textiles artificiels	10,0	8,9	14,0	0,5	157,3	77,4
laine et poils	30,0	23,6	31,8	4,2	139,0	108,4
lin	71,5	58,2	71,1	2,0	117,9	82,9
Filés				5,1	121,4	90,0
dont : fils textiles artificiels	6,8	4,7	5,1	0,4	108,5	81,0
fils de laine et poils	8,3	7,2	11,1	2,5	155,2	101,3
fils de coton	26,0	22,2	21,5	1,5	97,0	87,2
fils de lin	5,6	3,4	3,6	0,3	103,7	66,1
Produits finis				7,7	116,7	84,8
dont : textiles artificiels	2,8	2,1	3,4	0,6	163,6	95,0
laine et poils	11,3	9,7	15,0	2,6	151,0	95,0
coton	37,1	29,6	32,9	3,1	108,6	83,6
lin, chanvre, ramie	4,1	3,8	4,5	0,5	117,0	87,6
jute	<b>27</b> , <b>9</b>	26,0	22,4	0,5	84,7	60,2
Bonneterie	1,3	1,1	1,5	0,7	135,1	99,9
Vêtements, lingerie	17,8	14,5	15,2	1,0	106,3	86,4

Pour les filatures, les deux principaux débouchés ont été les Pays-Bas et les Pays scandinaves; ils ont absorbé respectivement 60 et 20 % du volume des exportations. Quant aux tissages, on observe peu de changements dans leurs livraisons aux marchés traditionnels; les expéditions au Royaume-Uni et aux Pays-Bas ont atteint respectivement 19 et 14 % de l'ensemble. Par contre, les Etats-Unis ont offert un débouché plus large aux tissus de coton en 1953; ils ont absorbé plus de 10 % des quantités expédiées contre 8 % seulement en 1952.

Le volume des exportations de l'industrie du lin s'est accru à tous les stades de la production, mais surtout au stade de la matière première où il a rejoint son niveau de 1951. Ce gain en volume n'a guère modifié la valeur des ventes à l'étranger, étant donné la régression des prix moyens à l'exportation. Le progrès des expéditions de lin, matière première, s'est réparti assez uniformément sur tous les principaux marchés qui, par ordre d'importance, sont les suivants: Royaume-Uni, France, Allemagne occidentale, Etats-Unis. L'amélioration des ventes de tissus de lin est due surtout aux commandes des Etats-Unis et des pays de l'Amérique latine, qui ont largement compensé la diminution des expéditions vers le Royaume-Uni. Les Etats-Unis, qui ont absorbé plus de la moitié du total des exportations, sont d'ailleurs devenus en 1953 le principal débouché pour les tissus de lin.

Dans l'industrie du jute, les filatures ont pu accroître leurs livraisons à l'étranger et plus particulièrement celles aux Pays-Bas, qui ont absorbé 60 % du volume des exportations, au Royaume-Uni et à la France. Par contre, les ventes de tissus et ouvrages de jute sont tombées tant en volume qu'en valeur, malgré une augmentation des expéditions vers l'Union Sud-Africaine et le Danemark. Les ventes aux Etats-Unis, principal débouché, ont représenté comme l'année précédente environ un tiers du total.

La demande mondiale de textiles artificiels est devenue plus active en 1953, malgré la baisse des prix qui s'est surtout fait sentir au stade de la matière première.

Les Etats-Unis, notre principal client pour les matières premières de textiles artificiels, ont presque doublé leurs achats qui représentent environ 40 % des exportations totales. Les pays de l'Europe Orientale, qui absorbent 35 % des ventes à l'étranger, ont donc plus que doublé leurs achats, tandis que les expéditions vers l'Allemagne occidentale et la France ont fortement décliné. Pour les filés de textiles artificiels, ce sont les pays de l'Europe orientale qui offrent le plus grand débouché; ils ont cependant réduit quelque peu leurs achats en 1953, tandis que les Pays-Bas, les pays de l'Amérique latine et certains pays asiatiques ont augmenté les leurs. Signalons enfin que les ventes au Royaume-Uni, qui représentaient en 1952 encore 6,7 % du total, ont

été pratiquement arrêtées en 1953. L'amélioration des exportations de tissus en textiles artificiels a été assez générale, les principaux débouchés étant, par ordre d'importance, les Pays-Bas, les Etats-Unis et l'Allemagne occidentale.

La bonneterie a pu accroître assez sensiblement et à des prix relativement constants ses ventes à l'étranger, grâce surtout au renforcement des livraisons aux Pays-Bas, principal débouché de cette industrie, qui ont atteint 72 % de l'ensemble.

Au contraire, le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger par les industries du vêtement et de la lingerie s'est rétréci sous l'influence de la baisse des prix. Seules les exportations vers les deux grands débouchés, les Pays-Bas et le Congo belge, qui ont prélevé respectivement 38 et 15 % de l'ensemble, accusent un léger progrès, mais celui-ci a été insuffisant pour compenser la perte du marché britannique, qui, l'année précédente, avait encore absorbé 13 % des fournitures aux marchés extérieurs.

Dans l'ensemble, l'orientation géographique des exportations des industries textiles s'est légèrement modifiée de 1952 à 1953. Les conséquences des restrictions imposées aux importations par le Royaume-

Uni et la France se sont encore fait sentir en 1953 et ont provoqué un nouveau resserrement de ces débouchés qui ne sont plus intervenus qu'à raison de 9,5 et de 5,8 % dans les exportations totales des textiles de l'U.E.B.L., contre 15 et 8,5 % encore l'année précédente. En revanche, on observe un accroissement de la part relative des exportations vers les Pays-Bas, débouché principal de l'industrie textile (24,6 % de la valeur totale des ventes contre 21,5 % l'année précédente), vers l'Allemagne occidentale (12,3 contre 10,9 %) et vers les Etats-Unis et le Canada (10,4 contre 8,8 %).

Les industries chimiques ont pu augmenter modérément — la hausse atteint un peu plus de 3 % par rapport à l'année précédente — leur chiffre de vente sur les marchés extérieurs, en dépit de la baisse des prix, mais ceci a été insuffisant pour revenir au niveau de 1951.

Dans l'ensemble, les ventes aux Pays-Bas, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni se sont accrues, mais le marché français est resté déprimé par un contingentement sévère, tandis que le développement rapide des industries chimiques allemandes a entravé les exportations vers ce pays.

Tableau XIX.

### Exportations des industries chimiques

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupės		Valeurs globales milliards de franc	Indice du volume	Indice des prix	
•	1951	1952	1953	1958/1952	unitaires 1953/1952
Total général	11,3	9,3	9,6	116,4	85,0
dont:  Sous-produits de la distillation de la houille Engrais  Produits chimiques proprement dits Produits pharmaceutiques Produits photographiques Pigments, couleurs et vernis	0,4 4,8 2,4 0,3 1,2 1,3	0,4 4,0 1,9 0,3 1,2 0,7	0,3 4,3 1,7 0,5 1,4 0,7	125,9 104,2 146,9 122,5	81,0 81,3 110,1 98,4

Les exportations d'engrais, qui interviennent à concurrence de 45 % dans les ventes totales de produits chimiques à l'étranger, ont atteint un tonnage important, notamment celles de phosphate bicalcique, de sulfate de potasse et d'engrais azotés; celles de superphosphates sont restées difficiles.

Les ventes de produits photographiques et pharmaceutiques augmentent depuis plusieurs années. Par contre, celles de produits chimiques proprement dits, qui ont atteint leur niveau le plus élevé en 1951, accusent un nouveau repli, en valeur, à cause de la baisse des prix.

Les exportations de l'industrie houillère se sont sensiblement développées; en valeur elles accusent une augmentation de près de 8 %, malgré une baisse sensible des prix moyens à l'exportation.

En tonnage, les ventes de houille à l'étranger sont passées de 3.578 à 5.030 milliers de tonnes. L'expansion s'est produite surtout après l'ouverture du

marché commun du charbon et a été favorisée par une péréquation spéciale consentie aux charbonnages belges en vue de la réduction des prix à l'exportation. Ce sont d'ailleurs les clients traditionnels de l'industrie charbonnière belge - France, Pays-Bas, Italie — qui ont le plus augmenté leurs achats, quoique les expéditions vers le Royaume-Uni et vers l'Espagne aient également pris une certaine ampleur. Par contre, les ventes à l'Allemagne occidentale, qui représentaient encore 6,3 % des ventes totales en 1952, n'ont plus atteint que 2,1 %, l'augmentation de sa production charbonnière ayant permis à ce pays, non seulement de couvrir la demande intérieure, mais encore de concurrencer le charbon belge tant sur le marché intérieur que sur les marchés étrangers. Cependant, le progrès des exportations n'a pu contrebalancer les effets du déclin de la demande intérieure et de l'augmentation des importations, de sorte que les stocks de charbon se sont accrus de façon prononcée.

Malgré la mise en activité, en juillet, d'une nouvelle raffinerie à Anvers, et l'augmentation de la production des six raffineries existantes, les exportations de l'industrie pétrolière n'ont que faiblement progressé en volume et ont diminué d'un peu plus de 3 % en valeur à cause de la baisse des prix moyens à l'exportation.

Les ventes de carburants aux navires étrangers touchant aux ports belges qui, en 1951, représentaient encore, en valeur, 59 % des exportations totales d'huiles minérales, sont tombées à 20 % en 1952 et à 19 % en 1953.

Les Pays-Bas, principal débouché de cette nouvelle activité, ont à nouveau absorbé plus d'un quart des exportations. Les ventes au Royaume-Uni accusent un recul sensible tandis qu'on observe un accroissement des ventes à l'Allemagne occidentale et à certains pays d'Afrique, principalement à l'Egypte, aux Iles Canaries et aux Iles du Cap Vert.

Tableau XX.

### Exportations des charbonnages, raffineries de pétrole, verreries et glaceries, cimenteries

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Quantités exportées (milliers de tonnes)			Valeurs globales (milliards	Indice du volume	Indice des prix
	1951	1952	1953	de francs) 1958	1953/1952	unitaires 1958/1952
Combustibles solides	2.524	3.578	5.030	4,2	137,6	77,8
Huiles minérales	760	1.940	1.954	2,9	103,1	95,4
Verres et glaces	253 141 47 8	158 86 28 6	225 130 45 4	2,1 0,9 0,7 0,2	141,5 153,7 159,5 93,3	100,0 97,9 100,0 107,8
Ciments	1.873	1.452	1.855	1,1	127,7	95,7

Les verreries et les glaceries, dont le courant d'affaires avec l'étranger s'était fortement ralenti en 1952, ont pu porter leurs exportations — en augmentation de 40 % — à leur niveau de 1951, malgré la concurrence plus sévère des entreprises nouvelles établies depuis la guerre chez leurs anciens clients étrangers.

Les prix moyens à l'exportation n'ont guère varié, mais les tonnages expédiés à l'étranger ont augmenté, aussi bien pour les verres à vitres que pour les glaces polies. Les ventes de verres à vitres, pour lesquels les Pays-Bas demeurent le principal débouché, ont bénéficié du haut niveau d'activité de l'industrie de la construction, tandis que celles de glaces polies ont surtout profité de l'accroissement de la production automobile aux Etats-Unis, gros consommateur de glaces belges. Le marché américain a d'ailleurs absorbé 32,5 % des exportations totales des industries des verres et glaces contre 21 % l'année précédente.

Les exportations des cimenteries sont également en hausse, malgré un certain recul des prix moyens à l'exportation. En tonnage, elles sont près de rejoindre leur niveau record de 1951. Ce sont les Pays-Bas, débouché principal de cette industrie à l'étranger, et le Royaume-Uni qui ont amplifié leur demande. Les achats du Congo belge et des pays nord-américains ont faibli; aussi ne représentent-ils plus respectivement que 10 et 5 % du tonnage total exporté contre 14 et 10 % l'année précédente.

La valeur des fournitures à l'étranger des industries alimentaires s'est stabilisée à son niveau de l'année précédente, malgré un certain fléchissement des prix à l'exportation de la plupart des produits. Mais cette stabilité d'ensemble recouvre des tendances différentes selon les secteurs.

Les quantités exportées sont en augmentation sensible pour les sucres et les produits des minoteries.

Les exportations de sucre ont atteint un niveau record, du moins sous le rapport du volume. Elles ont largement compensé la diminution des ventes sur le marché intérieur et permis de réduire les stocks entreposés chez les producteurs, stocks qui s'étaient fortement accrus par suite de l'excellente récolte de la campagne 1952-1953. Les fabricants ont cherché à exporter le plus possible avant l'imposition de contingents dans le cadre de l'accord sur le sucre conclu entre les pays qui ont participé à la Conférence internationale des Sucres. Cet accord attribue à la Belgique un quota d'exportation de base de 50.000 tonnes et assure en outre la liberté de mouvement de 175.000 tonnes entre la France, le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique.

Les 239.947 tonnes de sucre exportées en 1953 ne comportaient que 58.209 tonnes de réexportations; l'année précédente les réexportations avaient atteint 79.811 tonnes, alors que les exportations totales de sucre ne s'étaient élevées qu'à 87.215 tonnes.

Quoique les ventes à l'étranger ne présentent pour la plupart des industries alimentaires qu'une importance secondaire, l'activité dans l'ensemble de ce secteur semble cependant avoir été favorablement influencée par l'accroissement des quantités exportées; elle a, en effet, de nouveau progressé alors que les ventes sur le marché intérieur ne semblent pas avoir fortement varié.

L'indice de la production des diverses industries alimentaires calculé par l'Institut de Recherches Economiques et Sociales sur la base 1936-38=100, est passé de 101 en 1952 à 103 en 1953, tandis que celui des prix de gros alimentaires calculé par le même Institut et sur la même base tombe de 427 à 404.

Dans l'ensemble, les courants d'exportation des industries alimentaires se sont sensiblement modifiés en 1953, notamment en raison des mesures restrictives demeurées en vigueur pour les importations au Royaume-Uni pendant la plus grande partie de l'année. Aussi le marché britannique n'est-il plus en 1953 le débouché le plus important; il n'a plus absorbé que 16,5 % des exportations totales des industries alimentaires contre 32 % encore l'année précédente. L'Allemagne occidentale, malgré une baisse sensible de ses achats, qui n'ont plus représenté que 20,3 % des exportations totales contre 30,5 % en 1952, est devenu le premier client. Le recul des ventes au Royaume-Uni et à l'Allemagne occidentale a été compensé par des achats accrus des autres pays et plus particulièrement des pays asiatiques, des Pays-Bas, des Etats-Unis et des pays de l'Europe orientale.

Tableau XXI.

Exportations des industries alimentaires, diamantaire, de l'agriculture, des industries du papier et des arts graphiques, des cuirs, du caoutchouc, des carrières, des industries du bois et du meuble, de la céramique et du tabac

Source : Institut National de Matietique (Talaula du D	Sépartement d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Groupes	(	Valeurs globales milliards de francs	Indice du volume	Indice des prix unitaires	
	1951	1952	1958	1958/1952	1958/1952
ndustries alimentaires	4.85	3,35	3.42	132,3	79.7
dont : produits des minoteries	0.57	0,63	0,59	152,3	79,7
corps gras	1,28	0,87	0,54	66,0	94,5
sucres	1,66	0,83	1,44	255,0	68,0
préparations de viandes et poissons	0,50	0.30	0,20	69,8	99,0
préparations à base de farine ou fécules	0,38	0,30	0,26	85,3	102,4
ndustrie diamantaire	3,45	2,89	3,47	<b>-</b>	
griculture	3,20	2,13	2,34	121,4	92,0
dont : viandes	0,34	0,26	0,22	107,0	77,5
horticulture	0,22	0,25	0,29	106,4	108,6
culture maraîchère	0,51	0,42	0,57	133,3	102,5
céréales	0,45	0,26	0,15	62,1	94,9
ndustrie du papier et des arts graphiques	2,07	1,31	1,30	118,2	84,6
dont : papiers et cartons non ouvrés	0,80	0,43	0,30		
papiers et cartons ouvrés	0,67	0,30	0,35		
articles de librairie	0,38	0,45	0,51		
ndustrie des cuirs	1,40	1,01	1,22	131,5	94,4
dont : cuirs	0,43	0,35	0,43	139,6	95,4
pelleteries	0,34	0,22	0,21	106,0	90,3
ndustrie du caoutchouc	1,04	0,63	0,62	119,2	82,0
arrières	0,62	0,61	0,65	107,8	97,2
ndustrie des bois et meubles	0,70	0,48	0,51	114,7	94,8
ndustrie céramique	0,34	0,32	0,28	93,1	95,8
ndustrie du tabac	0,18	0,11	0,11	107,4	91,8

La valeur globale des exportations de produits de l'agriculture est en progrès, grâce à de meilleures ventes de produits maraîchers et de produits de l'horticulture dont les prix sont par surcroît en hausse, alors que ceux des autres produits agricoles — viandes et céréales — ont fléchi.

Les pays voisins et plus particulièrement la France et l'Allemagne occidentale, qui ont absorbé respectivement 24,1 et 22,7 % de ces exportations, sont toujours les principaux débouchés de ce secteur important de l'économie belgo-luxembourgeoise. Le premier de ces pays nous achète surtout des produits

maraîchers et le second des viandes, des fruits et des légumes. L'importance relative du marché hollandais a quelque peu augmenté; il a absorbé 13,8 % des exportations de l'agriculture belgo-luxembourgeoise, contre 11,9 % en 1952. Ses achats comprennent surtout du lait et des dérivés ainsi que des fruits, c'est-à-dire des produits dont les Pays-Bas possèdent un important surplus exportable. L'Union douanière est à l'origine de ces achats.

Les exportations vers les marchés nord-américains ont subi une nouvelle détérioration; leur part s'est réduite de 6,7 à 3,7 %. En revanche, les ventes au Congo belge ont représenté 5,4 % du total contre 4,1 % l'année précédente, grâce à des plus fortes livraisons de légumes, de fruits et de viandes.

Le courant d'affaires officiel avec l'étranger de l'industrie diamantaire s'est amplifié de plus de 20 % par rapport à l'année précédente et a atteint son niveau de 1951. Il est évidemment difficile de préciser si cet accroissement des exportations recensées dans les statistiques officielles n'est pas dû principalement à une diminution des ventes illicites à l'étranger. On constate cependant qu'une tendance ascendante de l'activité se dégage aussi d'autres facteurs et notamment de l'évolution de l'emploi : la moyenne mensuelle du nombre d'heures-ouvriers prestées est passée d'une année à l'autre de 847.000 à 892.000.

Les Etats-Unis demeurent toujours le principal client, quoique depuis quelques années l'importance relative des livraisons officielles de diamants à ce pays soit en diminution au profit des marchés sterling et plus particulièrement du marché britannique en 1952, et du marché hollandais en 1953.

Les exportations de l'industrie du papier et des arts graphiques se sont maintenues, en valeur, à leur niveau de l'année précédente; leur gain en volume a été contrebalancé par une baisse des cotations. Les ventes à l'étranger de papiers et cartons non ouvrés ont à nouveau diminué, tandis que celles de papiers et de cartons ouvrés sont légèrement en progrès. L'avance des exportations d'articles de librairie s'est poursuivie en 1953.

L'orientation géographique des exportations de l'industrie du papier et des arts graphiques a subi de nouvelles modifications; la valeur relative des ventes aux Pays-Bas, qui sont devenus le débouché le plus important, est passée de 23,4 à 35,5 % tandis que les ventes à la France, second débouché extérieur de cette industrie, se sont maintenues à leur niveau de l'année précédente. Les restrictions imposées aux importations au Royaume-Uni ont enlevé toute importance à ce débouché qui, en 1951, intervenait encore à concurrence de 11,5 % dans les exportations totales de cette industrie.

Les ventes au marché congolais indiquent un léger recul, tandis que celles aux Etats-Unis sont en progrès.

Les exportations de l'industrie des peaux et cuirs, tout en demeurant déprimées, sont cependant en progrès sur celles de l'année antérieure et cela malgré un nouveau repli des cotations.

Les Pays-Bas, qui ont absorbé 36,2 % de la valeur des exportations totales contre 34 % en 1952, demeurent le principal débouché. Les ventes à l'Allemagne occidentale ont sensiblement ralenti, mais on observe un certain accroissement des expéditions vers les Etats-Unis et le Congo belge.

La valeur globale des livraisons à l'étranger de l'industrie du caoutchouc s'est maintenue en 1953, malgré un nouveau fléchissement des prix pratiqués à l'exportation. Les Pays-Bas sont, avec 34,4 %, le plus important débouché; les ventes au Congo belge et à l'Allemagne occidentale représentent respectivement 16,4 et 8,8 % du total.

Grâce à un certain accroissement des quantités exportées, l'industrie des carrières a pu réaliser avec l'étranger le même chiffre d'affaires que l'année précédente, malgré un fléchissement des prix. Les marchés les plus importants sont les Pays-Bas et la France qui ont absorbé respectivement 39,5 et 37,6 % des exportations de cette industrie.

L'industrie des bois et meubles a connu une évolution analogue : maintien du chiffre d'affaires avec l'étranger, une augmentation du volume des exportations ayant compensé la baisse des prix. La part des Pays-Bas a encore atteint plus de la moitié du total. Les autres débouchés de quelque importance sont le Congo belge, l'Allemagne occidentale et le Royaume-Uni.

Les exportations de l'industrie céramique se sont à nouveau ralenties, la concurrence étrangère — plus particulièrement tchécoslovaque — devenant de plus en plus vive. Le principal débouché demeure les Pays-Bas, dont la part est de 34,5 % de la valeur totale. Les ventes au Congo belge et au Royaume-Uni ont atteint respectivement 10,5 et 11,3 % de l'ensemble des exportations de cette industrie.

La valeur globale des exportations de l'industrie du tabac s'est maintenue. Plus de la moitié de ces exportations est écoulée sur le marché hollandais et environ 20 % sur le marché australien.

### \*\*

# ORIENTATION GEOGRAPHIQUE DES COURANTS D'ECHANGES

On sait que la politique inaugurée en 1951 et poursuivie depuis lors afin de réorienter le commerce extérieur, a donné des résultats tangibles à partir du second semestre de 1952. L'atténuation des déséquilibres observés précédemment dans les relations commerciales de l'U.E.B.L. avec les pays membres de l'U.E.P. d'une part, et avec les pays de la zone dollar (9) d'autre part, s'est encore quelque peu accentuée en 1953. Les causes de ce changement de l'orientation géographique des courants commerciaux sont multiples.

L'effet des mesures prises par l'U.E.B.L. pour freiner les exportations vers les pays de l'U.E.P. et encourager les importations en provenance de ces

<sup>(9)</sup> Cette zone se compose des pays avec lesquels, d'après la réglementation de l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change, les achats et ventes de marchandises doivent, en principe, être réglés en dollars U.S.A. ou en dollars canadiens.

pays, tout en exerçant une action inverse sur les ventes et les achats réglables en dollars, a été renforcé par les restrictions imposées aux importations britanniques et françaises et par l'état de la conjoncture dans les pays du Commonwealth. La libération des importations britanniques, décidée dans le courant de 1953, n'a pas eu d'influence notable. Par contre, la persistance jusqu'au second semestre de 1953 d'une très forte activité aux Etats-Unis a rendu féconds les efforts poursuivis par les exportateurs pour développer leurs ventes sur ce marché.

D'ailleurs, en même temps que se résorbait l'excédent envers les pays de l'U.E.P., l'équilibre tendait à se rétablir dans les relations commerciales avec la zone dollar. Les statistiques douanières permettent d'établir une corrélation assez nette entre les deux

phénomènes grâce au jeu combiné de plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci, il faut mentionner l'interdiction de réexporter des biens payables en dollars vers les pays de l'U.E.P. et le développement de la production en Europe, qui a permis de substituer progressivement des importations de provenance européenne à des importations payables en dollars.

La diminution des achats dans la zone dollar résulte aussi d'une réaction spontanée de l'économie et, jusqu'à un certain point, de circonstances transitoires, telle la liquidation de certains stocks de matières premières. L'effet des restrictions quantitatives imposées à ces importations semble avoir été peu sensible : le recul des importations a principalement touché les achats de coton et de céréales, produits non soumis à restrictions.

Tableau XXII.

# Commerce spécial de l'U.E.B.L. avec les pays de l'U.E.P. et avec la zone dollar

Source : Institut National de Statistique. - Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

		Pays de l'U.E.P.			Pays de la zone dollar			
Moyenne mensuelle	Importations	Exportations	Balance commerciale	Importations	Exportations	Balanco commerciale		
1950 2° semestre	5.382	4.945	<b>—</b> 437	1.910	959	951		
1951 1er semestre	6.647 6.054	7.432 8.230	+ 785 + 2.176	2.320 2.530	1.403 1.138	917 1.392		
1952 1er semestre	6.397 6.589	7.750 6.626	+ 1.353 + 37	2.553 1.930	1.081 1.194	- 1.472 - 736		
1953 1er semestre	$6.732 \\ 6.907$	6.216 6.669	516 238	1.620 1.518	1.437 1.202	— 183 — 316		

Quoi qu'il en soit, la modification survenue dans l'orientation géographique des courants commerciaux a provoqué, ainsi que l'indique le tableau XXII, un renversement de la balance commerciale avec les pays de l'U.E.P. et une réduction sensible du déficit de la balance commerciale avec la zone dollar. Le solde mensuel moyen de la première est passé d'un excédent de 1.353 millions de francs durant le premier semestre de 1952 à un déficit de 516 millions durant le premier semestre de 1953 et de 238 millions le semestre suivant, tandis que le solde mensuel moyen de la balance commerciale avec la zone dollar est tombé, durant les mêmes périodes, de 1.472 millions de francs à 183 et 316 millions.

En divisant en quatre grands groupes — les pays

de l'U.E.P., la zone dollar, le Congo belge et les autres pays — l'ensemble des pays étrangers avec lesquels l'U.E.B.L. entretient des relations commerciales, on observe que la part relative des pays de l'U.E.P. dans l'approvisionnement de l'économie belgo-luxembourgeoise s'est sensiblement accrue au cours des deux dernières années; en 1952 cet accroissement s'est fait surtout au détriment des livraisons des « autres pays », tandis qu'en 1953 ce sont principalement les achats dans la zone dollar qui en ont subi le contre-coup. Aussi, en 1953, les importations en provenance des pays de l'U.E.P. atteignaient-elles 67,6 % du total contre 63,3 % l'année précédente, tandis que celles en provenance de la zone dollar ne s'élevaient plus qu'à 15,5 % contre 21,8 % en 1952.

#### Tableau XXIII.

### Orientation géographique des courants d'échanges de l'U.E.B.L.

(Pourcentage par rapport au total)

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

		Import	ations		Exportations					
Groupes de pa <b>y</b> s	1950	1951	1952	1953	1950	1951	1952	1958		
Pays de l'U.E.P.	59,8	59,9	63,3	67,6	68,9	70,9	70,4	68,4		
Zone dollar	21,7 $(18,6)$	22,9 $(19,3)$	21,8 (18,3)	15,5 $(12,6)$	$\frac{12,1}{(9,7)}$	$11,5 \\ (9,3)$	11,1 (8,8)	14,0 (11,6)		
Congo belge et Ruanda-Urundi	7,6	7,9	8,0	7,5	3,8	4,1	5,9	5,8		
Autres pays	10,9	9,3	6,9	9,4	15,2	13,5	12,6	11,8		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		

Par contre, la part relative des pays de l'U.E.P. dans les exportations totales de l'U.E.B.L. est tombée en 1953 à 68,4 % contre 70,4 % l'année précédente, tandis que les ventes à la zone dollar sont passées d'une année à l'autre, de 11,1 à 14 %. La valeur absolue des échanges avec les principaux pays ou groupes de pays se trouve consignée au tableau XXIV.

Tableau XXIV.

### Orientation géographique du commerce spécial de l'U.E.B.L.

(milliards de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	Impor	tations	Expo	rtations	Balance c	ommerciale
Pays	1952	1953	1952	1958	1952	1953
Europe :						
Pays membres de l'O.E.C.E. 1 (métro-	24.0	20.7	70.0		70.0	
poles)	$\substack{64,2\\2,9}$	68,1	76,2	68,7	+ 12,0	+ 0,7
Europe orientale	0.8	$2,9 \\ 0,7$	5,0	4,5	+ 2,1	+ 1,6
Autres pays d'Europe	0,6	0,1	0,9	0,7	+ 0,1	_
Afrique:						
Congo belge et Ruanda-Urundi	9,8	9,1	7,2	6,6	2,6	2,5
Autres pays d'Afrique	4,0	3,5	5,1	4,2	+ 1,1	+ 0,7
Amérique :		-				
Etats-Unis, Canada et Alaska	22,5	15,3	10.8	13,1	11,7	_ 2,2
Amérique latine	8,2	9,3	7,6	4,5	-0.6	$-\frac{2,2}{4,8}$
imerique issue	•	,,,,	1,0	1,0	- 0,0	
Asie	7,2	8,0	6,7	7,8	- 0,5	0,2
Océanie	3.3	4,2	1,7	0.9	_ 1,6	- 3,3
Occume	0.0	1,2	1,,	0,9		5,5
Divers	0,1	-	1,3	2,0	+ 1,2	+ 1,9
Total	123,0	121,1	122,5	113,0		- 8,1
Pays de l'U.E.P. 2	77,9	81,8	86,2	77,3	+ 8,3	- 4,5
Zone sterling	21,4	22,9	21,0	15.5	- 0,4	<b>—</b> 7,4
	<del>_</del>	1	<u> </u>	!	1	<del> </del>
dont : Grande-Bretagne	10,0	11,0	13,6	8,8	+ 3,5	_ 2,2
France 3	12,4	13,4	9,1	9,1	- 3,3	- 4,3
Pays-Bas	16,2	16,6	18,7	20,1	+ 2,5	+ 3,5
Allemagne	13,3	14,9	11,7	10,5	- 1,6	- 4,4
Suisse	3,2	3,0	3,8	3,0	+ 0,6	

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E. <sup>3</sup> Y compris la Sarre.

L'évolution des échanges commerciaux avec les pays de l'U.E.P. ayant fait l'objet d'une analyse détaillée dans ce Bulletin (10) nous ne décrirons ici, avec quelque détail, que l'évolution des échanges avec la zone dollar et plus particulièrement avec les Etats-Unis et le Canada.

Quant à la participation du Congo belge au commerce extérieur de la Métropole, que ce soit comme fournisseur ou comme client, on notera qu'elle s'est quelque peu amoindrie en 1953, et que le déficit commercial de l'U.E.B.L. est demeuré pratiquement inchangé (11).

Les échanges avec les pays d'Amérique latine ont laissé un déficit assez considérable; les importations

en provenance de ces pays se sont accrues tant en valeur absolue qu'en valeur relative (elles ont atteint 7,6 % de l'ensemble des importations contre 6,6 % en 1952), tandis que les ventes à ces pays enregistraient un nouveau déclin (elles n'ont plus atteint que 4 % du total contre 6,2 % en 1952).

Enfin, les échanges avec les pays de l'Europe orientale sont demeurés pratiquement à leur niveau de l'année précédente et se sont encore soldés par un excédent.

### Evolution des courants commerciaux avec les Etats-Unis et le Canada.

On a rappelé ci-avant que, en même temps que disparaissait l'excédent envers les pays de l'U.E.P., l'équilibre tendait à se rétablir dans les échanges commerciaux avec la zone dollar.

Comme les échanges avec les Etats-Unis et le Canada ont représenté à eux seuls 81,5 % à l'importation et 82,6 % à l'exportation des échanges avec

<sup>(10)</sup> Cfr. « L'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et l'Union Européenne de Paiements » mai 1954, p. 302-307.

<sup>(11)</sup> Une analyse détaillée des échanges commerciaux entre l'U.E.B.L. et le Congo belge en 1953 peut être trouvée dans les articles suivants : « Commerce extérieur du Congo belge et du Ruanda-Urundi en 1953 », Bulletin mensuel de la Banque du Congo belge, mars 1954, p. 73-78; « La Balance des paiements du Congo belge et du Ruanda-Urundi en 1953 », Bulletin de la Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, mai 1954, p. 197-211.

la zone dollar, une analyse même limitée aux relations commerciales avec ces deux pays donne néanmoins une idée assez nette de l'évolution des relations commerciales avec la zone dollar dans son ensemble.

Tableau XXV.

# Commerce spécial de l'U.E.B.L. avec les Etats-Unis et le Canada

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Études de la Banque Nationale de Belgique.

Moyenn	e mensuelle	Importations	Exportations	Balance commerciale
1950		1.516	672	- 844
1951	•••••	2.048	1.024	- 1.024
1952	•••••	1.875	898	<b>—</b> 977
1953	•••••	1.279	1.090	<b>—</b> 189

La diminution du déficit de la balance commerciale avec les Etats-Unis et le Canada, tombé d'une moyenne mensuelle de 977 millions de francs en 1952 à 189 millions en 1953, résulte à la fois d'un recul sensible des importations et d'un accroissement non négligeable des exportations.

Tableau XXVI.

# Importations en provenance des Etats-Unis et du Canada

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Calcule du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	1952	1958
Biens de production	18.418	11.452
dont:		
Céréales	5.745	3.274
dont : froment, épeautre et méteil	(2.971)	(1.749)
orge	(1.297)	(295)
maïs	(1.028)	(980)
Parties et pièces détachées d'autos	2.804	2.253
Minerais de métaux non ferreux	309	151
Métaux bruts non ferreux	309	243
dont : plomb	(286)	(211)
Coton	2.613	915
Tabac	491	488
Combustibles	737	480
Huiles minérales	722	582
Produits chimiques	735	515
Biens de production divers servant		
indistinctement aux différents		
secteurs de production	2.023	1.153
Biens de consommation	2.118	2.150
Produits alimentaires	1.048	1.053
dont : élevage, viandes et graisses	(254)	(290)
fruits	(354)	(368)
Produits non alimentaires	1.070	1.097
dont : textiles	(175)	(181)
. véhicules automobiles, cy-	, -,	()
cles	(65)	(58)
Biens d'équipement	1.949	1.742
Total	22.485	15.345

Les achats effectués aux Etats-Unis et au Canada ont diminué de 32 % et n'ont plus représenté que 13 % de l'ensemble, contre 18 % en 1952. Cette contraction atteint surtout les achats de céréales, de coton, de pièces détachées d'autos, de combustibles solides, de biens d'équipement, d'huiles minérales, de produits chimiques et de minerais de métaux non ferreux. La plupart de ces produits ne faisaient cependant pas l'objet de mesures restrictives à l'importation. On notera que, si les achats de biens de production ont diminué de 38 % et ceux de biens d'équipement de 10 %, en revanche les achats de biens de consommation sont demeurés pratiquement stationnaires.

Tableau XXVII.

# Exportations vers les Etats-Unis et le Canada

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique. — Calouls du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

	1952	1958
Sidérurgie	2.882	3.598
Métaux non ferreux	1.903	2.024
dont : étain	(1.174)	(1.041)
cobalt, cadmium et autres	(398)	(446)
Textiles et vêtements	1.693	2.265
premières)	(130)	(205)
laine et poils (produits finis)	(438)	(723)
coton (produits finis)	(228)	(335)
dont : tapis de coton	(138)	(174)
tissus de lin, chanvre ou		
ramie	(189)	(291)
tissus ou ouvrages de jute.	(302)	(168)
vêtements, lingerie, autres		
articles confectionnés	(104)	(102)
Industrie diamantaire	1.357	1.590
Fabrications métalliques	1.136	1.153
Industries chimiques	751	1.015
Industries des verres et glaces	320	681
Divers	732	756
Total	10.774	13.082

Les exportations vers les Etats-Unis et le Canada se sont redressées de 21 % et ont atteint un niveau sans précédent, dépassant légèrement celui de 1951. Elles représentaient 11,6 % de l'ensemble des ventes à l'étranger contre 9 % en 1952.

Tous les principaux courants de vente aux Etats-Unis et au Canada ont bénéficié de l'expansion des exportations, mais à des moments différents et à des degrés divers. Le progrès a été assez irrégulier mais néanmoins prononcé pour les produits sidérurgiques, plus constant mais moins sensible pour les fabrications métalliques et particulièrement important pour les produits de l'industrie textile, pour les verres et glaces ainsi que pour les produits chimiques et les diamants.

#### CONCLUSIONS

Dans un climat de baisse généralisée des prix, les courants d'échanges commerciaux de l'U.E.B.L. ont accusé en 1953 une diminution qui, toutefois, est demeurée purement nominale; tant à l'importation qu'à l'exportation, on constate un accroissement du volume des échanges.

A l'importation, les principaux progrès en volume ont été réalisés dans le domaine des biens d'équipement et des biens de production; les achats de biens de consommation se sont maintenus à leur niveau de l'année précédente, aussi bien en volume qu'en valeur. Les importations de certaines matières premières servant aux industries métallurgiques et aux industries textiles ont atteint des niveaux particulièrement élevés; tel est notamment le cas pour les achats de laine et de minerais de fer.

Au gain en volume des exportations ont pris part tous les secteurs de production de l'économie belgoluxembourgeoise, à l'exception toutefois de deux secteurs importants : la sidérurgie et les fabrications métalliques.

L'orientation géographique du commerce extérieur belgo-luxembourgeois n'a plus subi de modifications profondes après l'atténuation, à partir du second semestre de 1952, des déséquilibres observés précédemment tant dans les relations avec la zone dollar que dans celles avec les pays membres de l'U.E.P. Il n'empêche que la traditionnelle prépondérance des courants d'échanges avec ce dernier groupe de pays s'est maintenue.

L'Union douanière avec les Pays-Bas a fait de ce pays, depuis quelques années, à la fois le principal fournisseur et le principal client de l'économie belgo-luxembourgeoise. Les livraisons des Pays-Bas sont entrées depuis 1948 en proportions croissantes dans les importations de l'U.E.B.L. Leur part relative est passée de 8 % en 1948 à presque 14 % en 1953. Par contre, la quote-part des exportations vers ce pays a été d'importance variable; en 1953, elle était de 18 % environ, après avoir atteint plus de

22 % en 1950, à la faveur de la libération des importations néerlandaises de produits textiles; en 1948 elle était de 15,5 %. L'existence du marché commun Benelux a non seulement développé les courants d'échanges entre les pays partenaires, mais elle a également modifié la structure de ces échanges. Les exportations belgo-luxembourgeoises de lait et de dérivés de lait ainsi que de fruits, tous produits pour lesquels les Pays-Bas possèdent des surplus exportables, constituent à cet égard un exemple typique.

L'ouverture du marché commun du charbon et de l'acier a également eu certaines répercussions sur l'orientation et le volume de certains courants d'échanges de l'U.E.B.L. C'est ainsi que les importations de charbons en provenance de certains pays membres de la C.E.C.A. ont augmenté, malgré l'existence en Belgique de stocks de charbon considérables, et que cette augmentation se retrouve dans le courant exportateur correspondant.

Soulignons pour terminer que les mesures de libération des importations prises par certains pays en 1953 n'ont guère exercé d'influence sur les exportations belgo-luxembourgeoises. On peut faire intervenir ici deux explications principales : ou bien ces libérations ne sont pas survenues depuis assez longtemps pour que les exportateurs belgo-luxembourgeois aient pu reconquérir ces marchés, ou bien ces marchés sont définitivement perdus pour l'économie belgo-luxembourgeoise, les pays en question ayant, sous la protection des mesures de contingentement, soit développé la production nationale, soit déplacé la demande pour les produits contingentés vers des produits de remplacement. Dans ce dernier cas, le rétablissement en 1952 de restrictions quantitatives aux importations de certains pays, risque d'avoir des répercussions durables sur les exportations de l'économie belgo-luxembourgeoise. C'est pourquoi le maintien et le progrès de la libération des échanges ont une telle signification pour un pays dont la situation économique est largement dépendante du commerce extérieur.

### Orientation géographique des exportations

Pourcentages par rapport à la valeur totale des ventes de chaque secteur

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Zones géographiques	Industries textiles et du vêtement	Fabrications métalliques	Sidérurgie	Industrie des métaux non ferreux	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industrie diamantaire	Agriculture	Charbonnages et cokeries	Verreries et glaceries	Industrie des peaux et cuirs	Industrie du papier et des arts graphiques	Cimenteries	Industrie pétrolière	Diverses industries	Total
Еиторе :																
Pays membres de l'O.E. C.E. <sup>1</sup> (Métropoles) .	71,5	42,3	54,7	73,6	52,9	58,8	43,0	81,0	92,1	41,7	76,7	75,2	63,4	73,6	74,5	60,8
Europe Orientale	4,8	4,7	6,6	1,0	5,2	4,8	0,1	2,6	2,0	0,2	1,6	1,1	_	0,1	1,2	4,0
Autres pays d'Europe	0,1	0,6	0,6	0,1	1,9	0,9		0,7	4,4	0,2	0,3	0,5			0,2	0,6
Afrique :						:				ļ						
Congo belge et Ruanda- Urundi	2,0	18,1	4,1	0,8	8,3	4,3	_	5,4	0,4	1,4	8,5	11,2	11,9	0,2	7,6	5,9
Autres pays d'Afrique	4,0	6,2	3,4	0,7	3,1	11,1	0,1	2,2	0,7	2,2	0,7	1,8	5,9	3,7	3,0	3,7
Amérique :																
Etats-Unis, Alaska et Canada	10,4	5,6	15,8	18,7	10,6	2,6	45,8	3,7		32,5	9,9	4,5	5,9	_	6,2	11,6
Amérique latine	2,3	6,4	7,1	1,2	5,9	1,2	0,9	0,1	_	6,9	1,6	1,0	4,2	_	1,7	4,0
Asie	3,7	9,5	7,7	3,9	15,4	15,6	9,4	1,8	0,1	6,7	0,7	4,4	4,0	1,5	4,4	6,9
Océanie	1,1	0,7		_	1,5	0,2	0,7	0,1	<del>-</del>	8,2	_	0,3	4,7	1,7	0,7	0,8
Divers 2	0,1	5,9	_		0,2	0,5	_	2,4	0,3		_	_	_	19,2	0,5	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pays de l'U.E.P. *	77,2	53,9	62,7	76,5	63,7	73,7	51,6	84,2	92,2	55,9	77,8	80,6	76,4	78,2	80,5	68,4
Zone sterling	14,3	11,1	13,4	12,2	18,4	25,0	30,4	9,6	3,1	17,7	7,2	6,9	21,3	13,0	10,5	13,7
Chiffres absolus (milliards de francs) .	21,7	20,6	22,8	10,8	9,6	3,4	3,5	2,3	4,2	2,1	1,2	1,3	1,1	2,9	5,5	113,0
¹ dont : France Allemagne . Royaume-Uni Pays-Bas	5,8 12,3 9,5 24,6	5,0 2,8 2,5 17,2	1,4 $12,0$ $7,2$ $13,7$	18,4 10,2 10,3 13,1	5,8 7,0 8,1 12,4	2,6 20,3 16,5 7,0	5,6 5,1 21,8 8,5	24,1 22,7 7,7 13,8	45,3 2,1 3,1 16,4	2,0 0,2 5,4 18,1	5,0 16,8 6,2 36,2	26,2 3,7 2,6 35,5		1,1 8,3 9,3 26,8	$14,4 \\ 7,7$	8,0 9,3 7,8 17,8

Y compris armées alliées d'occupation.
 Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

### Composition des exportations vers chaque zone géographique

Pourcentages par rapport à la valeur totale des ventes à chaque zone

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Secteurs	Pays O.E.C.E. (métro- poles)	Europe orientale	Congo belge et Ruanda- Urundi	Autres pays d'Afrique	Etats- Unis, Alaska et Canada	Amérique latine	Asie	Océanie	Pays U.E.P.	Zone sterling	Total
Industries textiles											
	00.0	00.1	c =	00.7	17,3	11.0	10.0	27,8	21,7	20.0	19.2
et vêtements	22,6	23,1	6,5	20,7		29,3	10,2		14,4	14,7	18,2
Fabrications métalliques	12,7	$\frac{21,2}{33,0}$	56,4	30,5 $18,8$	8,8 27,5	35,6	$\frac{25,0}{22,3}$	$15,2 \\ 2,0$	18,5	19,7	20,2
Sidérurgie Industries des métaux	18,2	33,0	14,1	10,0	27,5	33,0	22,5	2,0	10,0	19,4	20,2
	11.6	2,5	1,4	1.7	15,5	2,9	5.4	0,3	10,7	8,5	9,6
non ferreux Industries chimiques	7.4	10.9	4,8	7,3	7,8	12,5	18,8	15.9	7,9	11,4	8,5
Industries alimentaires	2.9	3,6	2,2	9,1	0.7	0.9	6.8	0,7	3.3	5,5	3,0
Industries anmentaires	2,9 $2,2$	0.1		0,1	$\begin{vmatrix} 0,1\\12,2\end{vmatrix}$	0,3	$\frac{6,6}{4,2}$	2,7	$^{3,3}_{2,3}$	6,8	3,0 $3,1$
	2,2	1,4	$\frac{-}{1.9}$	1.2	$\begin{bmatrix} 12,2\\0,7 \end{bmatrix}$	0,1	0,5	0,3	$\frac{2,5}{2,5}$	1,4	2,1
Agriculture	5,6	1,4	0.2	0,7	1 '	0.1	<del></del>	0,5	5,0	0,8	$\frac{2}{3}, \frac{1}{7}$
Verreries et glaceries	1,3	0,1	$0,2 \\ 0,4$	1,1	$\frac{-}{5,2}$	3.2	1.8	19,2	1,5	2,4	1,9
Industrie des peaux et des	1,5	0,1	0,4	1,1	0,2	0,4	1,0	13,2	1,0	2,4	1,0
~	1,4	0,4	1,6	0.2	0,9	0,4	0,1	0,1	$_{1,2}$	0,6	1,1
Industrie du papier et des	1,4	0,4	1,0	0,2	0,3	0,4	0,1	0,1	1,2	0,0	1,1
arts graphiques	1,4	0,3	$^{2,2}$	0.6	0,4	0,3	0,7	0,4	1,4	0,6	1,1
Cimenteries	1,0	0,5	2,2	1,6	0,5	1,1	0,6	5,9	1,1	1,6	1,0
Carrières	0.9	0,1	0,1	0,1	0,3		0,0	0,1	0,8	0,2	0,6
Industrie du caoutchouc	0,6	0,1	1,5	1,3		0.1	0.2	0,1	0,6	0,2	0,5
Industrie du bois	0,0	0,2	1,0	1,0	] —	0,1	0,2	_	0,0		0,0
et du meuble	0,6	0,1	0,9	0,1	0.1		0,1	l <u> </u>	0,5	0,3	0,4
Industrie céramique	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1		0,1		0,0	0,0	0,1
et briqueteries	0,3	0,4	0,4	0,3		0,1	0,1		0.3	0.3	0,2
Industrie du tabac	0,1	<del>-</del>	0,1	0,2	l <u> </u>			2,4	0,1	0,1	0,1
Industrie pétrolière	3,1	0,1	0,1	2,6	l		0,6	5,5	2,9	2,4	2,6
Divers	3,3	0,7	3,2	1,8	2,2	1,7	2,6	1,5	3,3	2,7	2,9
	·			<u>-</u>	<u> </u>	<del></del>		100.0	100.0	100.0	100,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus											
(milliards de francs)	68,7	4,5	6,6	4,2	13,1	4,5	7,8	0,9	77,3	15,5	113,0

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

### Orientation géographique des importations

Pourcentages par rapport à la valeur totale des achats de chaque groupe de produits

Source : Institut National de Statistique. - Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Pays de l'O.E. C.E. (métro- poles)	Europe orientale	Congo belgo et Ruanda- Urundi	Autres pays d'Afri- que	Etats- Unis et Canada	Amé- rique latine	Asie	Océanie	Pays de l'U.E.P.	Zone sterling	Total chiffres absolus (milliards de france)
Biens de production	45,1	3,1	10,8	4,1	14,3	7,7	9,4	5,2	61,4	22,9	79,8
destinés à l'agriculture et aux indus- tries alimentaires	31,5	6,6	1,6	3,8	31,6	15,8	7,5	0,8	39,1	5,6	11,5
destinés aux industries métallurgiques	47,8	0,4	27,9	6,6	14,0	0,5	1,1	1,1	56,3	14,2	22,4
destinés aux industries textiles	28,5	1,0	4,1	6,0	6,9	20,5	8,5	24,4	64,5	40,1	14,8
destinés à des industries diverses : Industrie du bois Industrie diamantaire Industrie du cuir Industrie du papier et des arts graphiques Industrie du tabac	41,0 89,3 63,2 74,0 11,7	40,2 0,8 3,7 22,4 1,8	$ \begin{array}{c c} 2,8 \\ \hline -1,9 \\ \hline -0,6 \end{array} $	1,6 2,8 7,3 —	6,1 6,2 5,8 3,5 53,8	2,0 0,1 7,6 — 15,0	6,2 0,6 1,8 — 14,5	0,1 0,1 8,5	43,1 92,5 80,4 74,0 27,1	0,9 87,0 35,0 1,4 4,4	1,9 3,8 1,4 1,0 0,9
destinés indistinctement aux divers secteurs de la production : Combustibles	87,2 14,2 73,5 56,5	1,0 0,4 3,8 2,4	-0,1 14,3	0,1 $0,1$ $2,2$	11,8 10,0 21,3 11,2		62,6 0,9 11,6	- 0,3	87,3 75,7 74,4 63,8	6,0 55,2 12,0 12,8	4,1 5,8 2,4 10,3
Biens de consommation	73,5	1,3	1,6	0,8	7,8	11,5	1,6	0,2	76,3	8,1	27,7
Produits alimentaires prêts à la con- sommation : Produits animaux	84,5 36,1	$1,6 \\ 0,4$	<del>-</del> 6,0	0,5 2,6	9,6 8,3	2,0 36,9	1,0 3,1	0,7 0,4	85,7 40,3	4,7 4,2	4,7 7,8
Biens autres que les produits alimen- taires prêts à la consommation	87,5	1,6	0,1		7,0	2,6	1,1	· _	90,1	11,0	15,7
Biens d'équipement	86,0	0,6	0,1	0,2	12,8		0,2		86,2	17,6	13,6
Total général	56,2	2,4	7,5	2,9	12,7	7,7	6,6	3,4	67,6	18.,9	121,1

<sup>1</sup> Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

### Composition des importations en provenance de chaque zone géographique

Pourcentages par rapport à la valeur totale des achats effectués dans chaque zone

Source : Institut National de Statistique. — Calculs du Département d'Etudes de la Banque Nationale de Belgique.

Catégories de biens	Pays de l'O.E. C.E. (métro- poles)	Europe orientale	Congo belge et Ruanda- Urundi	Autres pays d'Afri- que	Etats- Unis et Canada	Amé- rique latine	Λsie	Océanie	Total	Pays de	Zone sterling
Biens de production	52,9	84,9	94,9	93,3	74,6	65,7	94,0	98,6	65,9	59,9	79,7
destinés à l'agriculture et aux indus- tries alimentaires	5,3	26,1	2,1	12,5	23,7	19,5	10,7	2,3	9,5	5,5	2,8
destinés aux industries métallurgiques	15,7	3,0	68,9	41,9	20,4	1,1	3,0	5,9	18,5	15,4	13,8
destinés aux industries textiles	6,2	5,0	6,7	25, 2	6,7	32,7	15,8	86,8	12,2	11,7	25,9
destinés à des industries diverses : Industrie du bois	1,2 4,4 1,3	$\begin{bmatrix} 26,2\\0,9\\1,7 \end{bmatrix}$	0,6	0,9 2,7 2,8	0,8 1,4 0,5	$0,4 \\ -1,1$	1,5 0,2 0,3		1,6 2,8 1,1	1,0 3,8 1,3	$0,1 \\ 12,7 \\ 2,1$
phiquesIndustrie du tabac	$\begin{array}{c} 1,1 \\ 0,2 \end{array}$	7,7	0,1	0,6	0,2 $3,2$	1,5	1,7	_	0,8 0,7	$0,9 \\ 0,3$	$\substack{0,1\\0,2}$
destinés indistinctement aux divers secteurs de la production : Combustibles	5,2 1,2 2,6 8,5	$1,4 \\ 0,7 \\ 3,2 \\ 8,4$		0,1 $0,1$ $6,5$	3,1 3,8 3,3 7,5	-7,9 $0,1$ $1,4$	45,5 0,3 15,0	0,7	3,4 4,8 2,0 8,5	4,4 5,4 2,2 8,0	1,0 14,0 1,3 5,7
Biens de consommation	29,9	12,3	5,0	6,1	14,0	34,3	5,6	1,4	22,9	25,8	9,9
Produits alimentaires prêts à la con- sommation : Produits animaux Produits végétaux	5,8 3,9	$^{2,6}_{0,9}$	4,9	$0,6 \\ 5,3$	2,9 3,9	$^{1,0}_{28,9}$	.0,6 2,8	0,8 0,6	3,9 6,0	4,9 3,6	1,0 1,3
Biens autres que les produits alimentaires prêts à la consommation	20,2	8,8	0,1	0,2	7,2	4,4	2,2	<u> </u>	13,0	17,3	7,6
Biens d'équipement	17,2	2,8	0,1	0,6	11,4		0,4	_	11,2	14,3	10,4
Total général	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Chiffres absolus (milliards de francs)	68,1	2,9	9,1	3,5	15,3	9,3	8,0	4,2	121,1	81,8	22,9

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pays membres de l'O.E.C.E. et leurs territoires d'outre-mer et pays de la zone sterling non membres de l'O.E.C.E.

# EVOLUTION RECENTE DE L'AGRICULTURE BELGE (1949-1953)

Dans le numéro d'août 1949 de ce Bulletin a paru un article de M. Forget sur l'évolution économique de l'agriculture belge au cours d'un siècle.

Cette contribution, qui a donné un aperçu historique du développement de l'agriculture depuis 1846, expose la façon dont les crises graves de 1880-1895 et de 1930-1935 ont été traversées et les changements de structure qui se sont produits dans l'agriculture belge pendant cette longue période.

Il paraît opportun de compléter maintenant cette étude en examinant la situation actuelle et la structure économique de l'agriculture belge ainsi que son développement au cours des dernières années.

La présente étude, qui se limitera aux problèmes agricoles les plus importants pour la Belgique, exposera notamment les caractéristiques propres de la production agricole, la structure des différents secteurs de la production, l'évolution et le niveau des prix, le développement des importations et des exportations de produits agricoles. Elle s'efforcera en outre de donner une appréciation sommaire de la rentabilité de l'activité agricole.

Cet aperçu est nécessaire pour situer la position de l'agriculture belge dans le cadre de l'évolution économique générale, tout en tenant compte des efforts entrepris par diverses instances en vue d'intégrer l'économie nationale, et par conséquent l'agriculture, dans le cadre plus large de l'unification européenne.

# I. — CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE AGRICOLE

Une appréciation exacte des problèmes économiques exigeant une certaine connaissance des caractéristiques propres aux milieux où ils se posent, il importe de préciser les traits techniques et économiques essentiels qui distinguent la production agricole de la production industrielle.

### Nature propre de l'activité agricole en général

Caractéristiques techniques.

Dans l'agriculture, le volume de la production est en grande partie indépendant de la volonté du chef d'entreprise par suite du caractère biologique de la production. Si l'agriculteur peut essayer de modifier le volume de la production par une adaptation de la superficie cultivée ou de l'intensité de la culture, son action n'est jamais décisive. Elle demeure en effet toujours dépendante des conditions climatiques et se heurte à l'action de divers facteurs tels que les maladies cryptogamiques, les maladies du cheptel, les insectes et autres parasites.

Dans l'agriculture, l'homme et la nature collaborent. Dans de telles circonstances, la conception de « coût marginal » perd presque toute sa signification.

Il paraît également utile de rappeler que les lois de la production agricole exigent une rotation régulière des cultures en vue d'empêcher un épuisement systématique du sol.

En outre, contrairement à l'entreprise industrielle qui peut employer un très grand nombre d'ouvriers sur une superficie réduite, l'exploitation agricole ne peut être exercée que sur une superficie relativement étendue. L'ouvrier agricole perd dès lors beaucoup de temps à soigner les cultures, à transporter les produits et à déplacer les machines.

L'agriculteur doit s'adapter au milieu dans lequel il exerce son activité et spécialement aux particularités propres à la terre qu'il cultive. L'industriel, par contre, est plus libre dans le choix de son lieu d'activité et peut s'adapter plus facilement que l'agriculteur à certaines données économiques qui découlent de la nature de sa production.

La production agricole présente un caractère nettement saisonnier qui se fait sentir aussi bien dans le domaine technique que sur le plan économique. Ce caractère saisonnier crée notamment des périodes d'activité intense suivies de semaines creuses. Par suite de la nature périssable des produits agricoles et horticoles, les mouvements saisonniers de la production posent d'autre part des problèmes de vente. Il est vrai que certaines activités industrielles comportent également des mouvements saisonniers, mais en général ces mouvements saisonniers ont moins d'importance que dans l'agriculture.

L'utilisation des machines donne des résultats assez différents selon qu'il s'agit d'activité agricole ou industrielle. Dans l'industrie, la machine peut porter l'efficience du travail humain à un niveau nettement plus élevé que dans l'agriculture. Ceci s'explique d'abord par la grande variété des travaux agricoles, leur caractère saisonnier et par le fait que la plupart des outils et machines agricoles ne sont

utilisés que pendant une partie de l'année. Le capital investi dans ce matériel doit dès lors être amorti endéans un nombre de jours ouvrables relativement limité. D'autre part, en matière de culture potagère et de soins à donner aux animaux, il arrive souvent que le travail de l'homme ne puisse être remplacé par le travail mécanique. En outre, la machine agricole ne permet pas une accélération du processus de production analogue à l'accélération de la production obtenue dans l'industrie par l'usage de moyens mécaniques de production. Par ailleurs, les machines agricoles sont essentiellement mobiles et doivent être déplacées très souvent sur des distances assez grandes pour effectuer le travail, alors que dans l'industrie les machines restent fixées à la même place et sont par conséquent moins affectées par l'usage, bien qu'elles aient un rendement supérieur.

### Caractéristiques économiques.

En dehors des caractéristiques techniques qui distinguent la production agricole de l'activité industrielle, il existe entre ces deux activités des différences importantes du point de vue économique.

Dans l'agriculture, le calcul des coûts de production se heurte à des difficultés spéciales. Le calcul du prix de revient global n'est même pas toujours réalisable, car l'activité agricole est caractérisée par le fait qu'une famille et une entreprise agricole vivent en symbiose. S'il est possible, grâce à une comptabilité soigneuse et bien à jour, de présenter des comptes distincts pour l'entreprise agricole et pour le ménage de l'agriculteur, il n'en demeure pas moins que la famille de celui-ci et l'entreprise agricole forment un ensemble beaucoup plus lié que ce n'est le cas dans l'activité industrielle. Si les résultats financiers d'une saison sont favorables, le mode de vie de l'agriculteur s'en ressentira et vice-versa, et ce d'une manière plus directe et plus immédiate que dans le secteur industriel.

D'autre part, le calcul des coûts de revient spéciaux des différentes spéculations agricoles est très difficile du fait que les processus techniques de fabrication sont intimement liés. Il en résulte que la répartition du travail ne peut être poussée au même degré que dans l'industrie. Pourtant on sait que la répartition du travail est un facteur d'efficience important. C'est avant tout dans la petite exploitation, où un ou deux travailleurs font tout le travail, qu'il est exclu de faire bénéficier la production agricole de la répartition du travail.

L'exploitation agricole ne s'adapte que difficilement aux modifications de la conjoncture économique et à la variation des conditions du marché, car l'adaptation des cultures et de l'élevage aux changements des prix, en vue de tirer profit d'une hausse ou d'éviter les conséquences d'une baisse, crée des problèmes difficiles à résoudre. Par suite du caractère rigide de la production agricole, cette adaptation ne se produit qu'avec un retard considérable. Par contre, l'industrie qui est très sensible

aux variations des prix, adapte facilement sa production en fonction de l'évolution de ceux-ci.

L'agriculture se distingue encore de l'industrie par d'autres éléments. L'industrie peut fournir une quantité illimitée de produits très divers et non périssables dont les débouchés sont très élastiques, alors que la production agricole limitée, incertaine, périssable, nécessite une vente rapide. La demande, peu élastique, crée une plus grande pression sur les prix en cas de surproduction ou de sous-consommation.

Mais si l'agriculteur est désavantagé en tant que producteur, il dispose comme transformateur de possibilités d'utilisation plus nombreuses. L'industriel qui produit des rails en acier peut en fabriquer beaucoup ou peu, mais il n'a pas la latitude de les vendre après les avoirs transformés en articles prêts à la consommation. Par contre, si l'agriculteur juge que le prix du blé n'est pas rentable, il peut l'utiliser comme aliment pour les poules et le vendre sous forme d'œufs; s'il considère le prix du lait comme insuffisant, il peut l'écouler sous forme de beurre ou l'utiliser pour l'élevage de bêtes de boucherie.

Des nombreuses possibilités en vue d'orienter les produits de l'agriculture d'un marché vers un autre résulte une étroite relation entre les prix de la presque totalité des produits agricoles.

### Caractéristiques de l'agriculture belge

L'objectif principal de la production agricole de notre pays est la satisfaction des besoins en produits agricoles et alimentaires d'une population de 8,6 millions d'habitants. A cette fin, l'agriculture dispose d'une superficie cultivée d'environ 1,8 million d'ha., soit 20 ares par habitant. En dépit de ce chiffre fort bas, l'agriculture belge réussit à couvrir 80 % et même plus des besoins totaux en produits agricoles et horticoles. La production nationale satisfait même entièrement la demande de lait de consommation, de viande et d'œufs. Ce résultat illustre à lui seul le caractère intensif de l'exploitation agricole en Belgique.

Bien que 77 % de la superficie cultivée soient occupés par des cultures fourragères, notre agriculture continue à importer des quantités importantes de céréales fourragères, de tourteaux et d'autres fourrages. On s'efforce de réduire cette dépendance de l'étranger.

L'agriculture belge importe des matières premières et écoule des produits alimentaires sur le marché. Comme une grande partie de la production agricole et des importations est destinée à être transformée en produits alimentaires, qui entrent directement dans le circuit de la consommation, on peut en conclure que notre agriculture est essentiellement une activité transformatrice.

Les instruments de cette activité transformatrice sont le cheptel bovin, porcin et la volaille. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que l'élevage constitue l'activité principale des exploitations agricoles. Ses produits interviennent d'ailleurs à concurrence de 75 % dans la valeur totale de la production agricole.

En Belgique, l'élevage est souvent accompagné de cultures qui fournissent une grande partie des fourrages nécessaires et diminuent ainsi les risques de l'exploitation. Le caractère mixte des entreprises agricoles belges est prononcé et typique.

L'élevage de même que l'horticulture nécessitent beaucoup de travail manuel. Ils sont par conséquent de préférence exercés par des entreprises à caractère familial. La proportion du nombre d'ouvriers salariés par rapport à celui des patrons et des aides souligne clairement ce caractère particulier de la production agricole et horticole belge.

Cette caractéristique est renforcée par l'existence d'exploitations très petites : la superficie moyenne des entreprises agricoles n'est que de 6,8 ha. Afin de trouver les moyens d'existence pour leur famille et de fournir des possibilités de travail aux ouvriers disponibles, ces petites entreprises se voient amenées à pratiquer une exploitation très intensive qui doit leur permettre d'obtenir par hectare le revenu le plus élevé possible et d'assurer la meilleure utilisation du travail. De ce point de vue, la superficie réduite des entreprises belges offre certains avantages, mais elle est par contre à l'origine de nombre de difficultés : gaspillage des forces de travail, éparpillement exagéré des terres, rationalisation difficile de l'exploitation, investissement plus élevé de capitaux par hectare, etc.

Les exportations de produits agricoles et horticoles belges se limitent à quelques spécialités qui nécessitent beaucoup de travail manuel et font ressortir les hautes qualités techniques des producteurs belges.

En résumé, l'agriculture belge produit principalement pour le marché intérieur. Les exportations sont limitées à quelques spécialités de grande valeur. Les exploitations très petites présentent un caractère mixte et sont exploitées de façon très intensive par l'agriculteur et les membres de sa famille, aidés en cas de besoin par des travailleurs salariés. Elles trouvent les trois quarts de leur revenu brut dans l'élevage, qui confère à l'agriculture belge un caractère typiquement transformateur.

### II. -- LA PRODUCTION AGRICOLE

### Evolution de la production végétale

La superficie totale consacrée à l'agriculture pendant les deux dernières années a été de 1.755.000 ha. contre 1.819.000 ha. au cours de la période 1936-1938. La réduction de la superficie cultivée est la conséquence du développement des grandes villes, du réseau routier, des champs d'aviation, etc.

Abstraction faite des cultures potagères et fruitières, il apparaît qu'environ la moitié de la superficie cultivée est consacrée aux spéculations ordinaires, alors que l'autre moitié est occupée par des prairies. Ceci indique un renforcement de la tendance — déjà constatée antérieurement — à l'accroissement des prairies et des cultures de fourrages verts aux dépens principalement des céréales (voir tableau 1).

La superficie consacrée aux céréales a diminué de 584.000 ha. en 1936-1938 à 517.000 ha. en 1953.

C'est surtout la culture du seigle qui est responsable de cette réduction. Cette culture convient certainement aux régions du nord du pays, mais sur des terres plus fertiles elle n'est plus économiquement justifiée. L'étendue consacrée au seigle a reculé de 154.000 ha. pendant la période 1936-1938 à environ 82.000 ha. en 1953.

Environ 170.000 ha. sont emblavés chaque année en froment grâce à la politique de valorisation suivie par les gouvernements successifs. La culture du froment est une des pierres angulaires d'une production agricole équilibrée. La production de froment se justifie également du point de vue économique, le rendement moyen des cultures sur terrains adéquats s'élevant à 3.500-4.000 kg. par ha. grâce à la sélection poursuivie et généralisée des semences.

Dans le domaine des cultures fourragères, on constate un développement important de la culture de l'orge et spécialement de l'orge d'été. Depuis une dizaine d'années le choix des variétés d'orge d'été a été déterminé de plus en plus en fonction des besoins de la brasserie. Aussi le développement de la culture d'orge d'été est-il remarquable. En 1953 on a recensé 61.000 ha. contre 8.500 pour la période 1936-1938. Par contre la culture d'avoine recule nettement, passant de 213.000 ha. en moyenne pour la période 1936-1938 à 161.000 ha. en 1953. Mais comme le rendement par hectare est plus élevé qu'avant la guerre, et que les besoins ont diminué. en ordre principal par suite de la réduction du nombre de chevaux, la production d'avoine reste suffisante.

En 1953 la superficie totale des cultures industrielles a atteint 95.000 ha. contre 86.000 avant la guerre. L'extension des étendues emblavées en betteraves sucrières — 10.000 ha. depuis 1936-1938 — est à la base de cet accroissement. Celui-ci a été rendu possible par l'application à cette culture d'une politique de valorisation qui assure une production élevée de sucre par hectare, tout en fournissant une contribution appréciable à la nourriture du bétail sous la forme de pulpe et de collets.

En 1952, l'étendue emblavée en betteraves sucrières dépassait celle de 1953. La réduction est due au contingentement de la production en vertu d'une convention entre les planteurs et les fabricants. Ce contingentement, basé sur une consommation intérieure moyenne de 230.000 tonnes de sucre cristallisé, a été porté à 265.000 tonnes en vue de permettre aux nouveaux planteurs de maintenir cette

### Superficie des cultures

(hectares)

Rubriques	Moyenne 1936-1938 1	1949	1950	1951	1952 2	1953 2
Céréales et farineux :						
Froment	172.505	153.101	173.735	158.273	166.350	170.350
Seigle	153.916	95.025	89.053	82.128	82.345	81.691
Avoine	213.490	173.698	178.300	162.981	165.331	161.413
Epeautre	10.088	6.114	5.521	6.507	5.999	6.043
Méteil	2.473	1.609	1.863	1.480	1.439	1.964
Orge et escourgeon	31.795	72.413	83.570	88.240	89.894	93.498
Sarrasin	456	310	112	117	133	104
Maïs pour la graine		326	355	614	1.420	2.302
Total	584.723	502.596	532.509	500.341	512.911	517.365
Groupe légumineuses :	<u> </u>					
Féveroles	8.282	4.577	3.634	2.305	2.869	3.947
Pois, vesces et autres	10.353	7.191	8.268	6.629	5.690	8.052
$Total \dots$	18.635	11.768	11.902	8.934	8.559	11.999
Plantes industrielles :						
Tabac	2.468	1.357	1.800	2.160	1.984	1.991
Houblon	857	432	461	524	. 514	541
Chicorée	5.426	2.388	2.470	3.144	682	860
Lin	29.473	26.091	24.438	34.198	32.270	32.424
Betteraves à sucre	48.329	59.900	62.628	65.369	63.924	58.885
Autres (colza et autres)	93	4.340	1.661	2.400	1.629	955
$Total \dots$	86.646	94.508	93.458	107.795	101.795	95.656
Tubercules :						
Pommes de terre	103.000	88.841	98.444	89.696	86.856	89.162
Betteraves fourragères	83.472	73.893	74.709	74.306	70.318	70.041
Autres	7.833	2.026	2.034	1.716	1.588	1.406
$Total \dots$	194.305	164.760	175.187	165.718	158.762	160.609
Esympa con	92 277	75.555	60.038	76.463	68.676	61.102
Fourrages Autres cultures	635	10.000	1.134	1.236	1.367	1.245
					851.278	847.976
Total des cultures	977.221	849.187	874.228	860.487	001.270	
Prairies	712.223	789.626	827.870	832.061	820.623	820.689
Total Agriculture	1.689.444	1.638.813	1.702.098	1.692.548	1.671.901	1.668.665
Culture maraîchère	39.403	23.014	30.527	25.269	27.477	28.422
Floriculture	1.144	708	604	637	587	617
Culture semences et plants horticoles .	900	188	134	130	117	111
Culture fruitière	75.532	52.367	62.168	57.021	53.325	52.119
Pépinières	2.637	1.593	1.450	1.663	1.376	1.406
Total Horticulture	119.616	77.870	94.883	84.711	82.882	82.675
		0.440	1.194	2.532	1.736	2.740
Oseraies et divers	10.000	8.440			-	
Total général 3	1.819.060	1.725.123	1.798.175	1.779.791	1.756.519	1.754.080

3 A l'exclusion des terrains laissés en jachère.

culture dans leurs plans d'emblavements. Le contingent a été réparti parmi les différents centres de production de la façon suivante : 66 % pour la Hesbaye, 17 % pour les deux Flandres et 17 % pour le Hainaut. La limitation des cultures a été dictée par l'évolution des prix du sucre sur le marché mondial.

Grâce aux conditions climatologiques favorables, la production de betteraves a atteint le chiffre élevé de 40.570 kg. par hectare, et la teneur en sucre 17,2 %. Au total, la production de sucre cristallisé pour 1953-1954 est estimée à 360.000 tonnes contre 290.000 tonnes au cours de l'année précédente. En dépit de la réduction des cultures, ce résultat se rapproche du chiffre record de 399.000 tonnes atteint en 1950-1951. Voilà un exemple concret de l'influence des conditions climatologiques sur le rendement et la production totale.

En 1953, 860 ha. ont été consacrés à la culture de la chicorée à café contre une superficie normale de 5.400 ha. avant la guerre. La réduction qui s'est produite au cours de ces deux dernières années par rapport à l'avant-guerre a permis d'assainir le marché de ce produit d'autant plus que simultanément les prix à l'importation se sont orientés à la hausse. Aussi les perspectives pour l'année 1954 s'annoncent-elles plus favorables.

La culture du lin continue à occuper 30.000 ha.

 <sup>1</sup> Estimation des experts agricoles.
 2 Recensement du 15 mai 1952 et 1953 complété par les données du recensement du 15 mai 1950 pour les exploitations d'une superficie inférieure à

en moyenne. L'étendue de la superficie consacrée à cette culture tient à un ensemble de facteurs qui régissent l'évolution du marché du lin.

Les cultures du tabac et du houblon doivent faire face à une concurrence serrée de la part de l'étranger. L'introduction, en janvier 1948, du tarif douanier commun de Benelux contraint les cultivateurs de tabac à modifier la qualité de leurs produits. Un problème analogue se pose pour le houblon, mais avec moins d'acuité. En matière de qualité, cette culture a en effet déjà réalisé des progrès substantiels au cours des vingt dernières années.

La production et la consommation de pommes de terre ont tendance à fléchir par suite de l'amélioration générale du niveau d'alimentation de la population. La superficie consacrée à cette culture n'atteignait plus que 89.000 ha. en 1953 contre 103.000 ha. en 1936-1938.

La culture des betteraves fourragères marque également une légère régression, les besoins du bétail étant de plus en plus couverts par une culture plus intensive des fourrages verts et par le développement des prairies. Ce dernier phénomène revêt surtout de l'importance : la superficie des prairies en 1953 atteint plus de 820.000 ha., soit 49 % de la superficie agricole totale, contre respectivement 712.000 ha. et 42 % en 1936-1938. Cette évolution reste dans la ligne de la tendance déjà constatée avant la guerre; l'accroissement des prairies va de pair avec des efforts constants en vue d'améliorer le rendement qualitatif et quantitatif. Cette évolution comporte également des aspects moins favorables. En effet l'accroissement des prairies aux dépens

des autres cultures a certainement été favorisé par la pénurie de plus en plus grande d'ouvriers agricoles. La transformation de terres cultivées en prairies, principalement pour des raisons de travail, ne pourrait pas se faire. De cette façon l'agriculture évoluerait certainement vers une exploitation plus extensive avec ses aspects défavorables du point de vue économique et social. Heureusement on a consacré au cours des dernières années une attention particulière à l'exploitation intensive des cultures herbagères. Il est en effet techniquement possible de tirer d'un hectare de prairies autant et même plus d'éléments nutritifs, sous la forme de fécule et d'albumine digestible, que des autres cultures fourragères. Mentionnons à cet égard les efforts fournis par l'I.R.S.I.A. dans ce domaine et, sur un plan plus large, l'activité de la commission technique de l'O.E.C.E.

#### Cheptel

Au cours des premières années d'après-guerre, la reconstitution du cheptel a traversé une période difficile. Comme il y avait partout dans le monde une grande pénurie de céréales fourragères et de tourteaux, l'importation de ces aliments essentiels pour le cheptel resta insuffisante pendant plusieurs années. Aussi a-t-on entrepris pendant les années 1945-1948 un effort spécial en vue d'augmenter la production nationale de produits fourragers, surtout sous la forme de prairies et de fourrages verts.

Le tableau II reflète l'évolution du cheptel jusqu'en 1953.

Tableau II.

### Importance du cheptel

(au 15 mai)

Rubriques	Moyenne 1936-1938	1949	1950	1951	1952	1953
Chevaux  Bêtes à cornes de 2 ans et moins Bêtes à cornes de plus de 2 ans dont vaches laitières  Total des bêtes à cornes  Porcs Espèce caprine Espèce ovine Poules	245.549 676.350 1.051.169 965.000 1.727.519 962.135	243.960 847.946 1.031.071 849.500 1.879.017 1.076.291 70.558 155.450 12.000.000	243.795 1.028.253 1.084.107 935.944 2.112.360 1.343.842 89.187 193.783 14.000.000	229.757 1.061.268 1.098.433 920.021 2.159.701 1.265.050 73.002 162.741 16.000.000	223.238 1.101.733 1.117.251 925.828 2.218.984 1.368.661	220.606 1.181.873 1.145.648 953.116 2.327.521 1.258.216

Le nombre de chevaux utilisés dans les exploitations agricoles diminue régulièrement. Au 1er janvier 1954 il n'atteignait plus que 205.000 têtes contre 245.000 en 1936-1938. Il faut mettre cette réduction en rapport avec le nombre croissant de tracteurs utilisés par l'agriculture belge : il y en avait environ 16.000 en 1953, auxquels il convient d'ajouter 1.500 motoculteurs et 4.600 jeeps agricoles.

Avant la guerre l'utilisation de tracteurs dans l'agriculture était assez peu répandue. Le développement qui s'est produit depuis a donné lieu à beaucoup de discussions au cours des dernières années. Il ne souffre aucun doute que pour une entreprise agricole l'achat d'un tracteur avec le matériel agricole adapté représente un investissement considérable qui nécessite un amortissement endéans un délai assez court. Par contre, l'utilisation d'un tracteur permet d'économiser beaucoup de travail aussi bien des hommes que des animaux; aussi la hausse des salaires agricoles au cours des dernières années a-t-elle incité les agriculteurs à se procurer un tracteur. Il va de soi que dans un pays comme la Belgique, où l'étendue moyenne des entreprises est très réduite, il faut veiller à ce que des entreprises

trop petites ne se procurent pas un tracteur dont l'utilisation ne serait pas économiquement justifiée.

Le nombre des bêtes à cornes est passé de 1.727.000 en 1936-1938 à 1.715.000 en 1948 et à 2.213.000 au 1er janvier 1954.

Ce développement se caractérise par l'accroissement du nombre de jeunes bêtes, alors que le nombre de vaches laitières atteint maintenant seulement son niveau de 1936-1938. Cette évolution révèle de plus en plus une tendance à la production de viande qui a atteint près de 161.000 tonnes en 1953 contre 140.000 tonnes en 1936-1938.

Si, d'après les données du recensement, le nombre des vaches laitières n'est pas encore plus élevé qu'avant la guerre, on constate néanmoins que la production de lait par vache a beaucoup augmenté. Il semble que le rendement atteigne actuellement 3.600 litres de lait par an contre 2.800 litres avant la guerre et 3.200 litres en 1948. L'amélioration est donc très nette. Elle résulte aussi bien de la sélection généralisée des bêtes à cornes pendant les dernières années que des progrès réalisés en matière de rationalisation de l'alimentation du bétail.

Tableau III.

### Rendement de la culture et de l'élevage

·	Moyenne 1936-1938	1949	1950	1951	1952	1958
Froment	2.600 2.350 2.650	3.890 2.710 3.380	3.150 2.690 2.840	3.250 2.470 2.890	3.400 2.680 2.800	3.290 2.610 2.860
Escourgeon et orge »  Betteraves sucrières »  Teneur en sucre (%)	2.575 28.060 16,5	3.410 39.210 15,35	3.120 $42.710$ $16,12$	3.050 28.420 15,70	3.030 34.320 15,90	3.140 40.570 17,20
Production de sucre > Betteraves fourragères > Féveroles >	3.858 63.380 2.410	$\begin{array}{r} 4.920 \\ 67.550 \\ 2.250 \end{array}$	$5.689 \\ 81.490 \\ 2.650$	3.670 54.550 2.750	$4.496 \\ 66.320 \\ 2.410$	5.842 79.390 2.400
Pommes de terre > Chicorée (racines) > Lait par vache (litres)	21.500 31.600 2.800	23.520 39.370 3.300	$24.000 \\ 42.890 \\ 3.300$	22.130 37.440 3.350	24.810 39.480 3.450	23.180 $40.040$ $3.600$
Œufs par poule (pièces)	120	140	140	140	145	145

Le nombre de porcs, qui s'est considérablement accru au cours des dernières années, n'était pas connu avant-guerre de façon précise. Au 1<sup>er</sup> janvier 1954, on a recensé 1.255.000 porcs contre 657.000 en 1948. Leur effectif a donc doublé au cours des cinq dernières années. Ce développement a été rendu possible par les importations accrues de

céréales fourragères depuis 1948. Il en résulte que la production de viande de porc est passée d'une moyenne de 164.000 tonnes pendant les années 1936-1938 à 179.000 tonnes en 1953. L'approvisionnement en viande tant d'origine bovine que porcine est par conséquent notablement plus large qu'avant la guerre.

Tableau IV.

### Production totale de viande

Source : Institut National de Statistique.

Rubriques	Moyenne 1936-1938	1949	1950 ·	1951	1952	1953
Bêtes à cornes	139.861 164.399 3.085 6.596 313.941	122.424 136.075 2.193 27.692 288.384	129.989 170.530 2.654 20.256 323.429	143.557 155.691 2.660 22.792 324.700	152.796 178.400 2.303 19.616	160.595 178.940 2.490 22.670

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Viande de bêtes de boucherie indigènes et importées.

La consommation totale de viande par tête d'habitant s'élève en 1953 à 41,9 kg. ou 115 gr. par jour contre 109 gr. en 1936-1938. Rappelons que les importations de viande en 1953 étaient insignifiantes et en tous cas inférieures à la moyenne de la période 1936-1938.

Le nombre de poules pondeuses est estimé au 1<sup>er</sup> janvier 1954 à 15 millions contre 14 millions en moyenne pour la période 1936-1938. Le nombre moyen d'œufs pondus par sujet est actuellement estimé à 147 par an contre 120 avant la guerre. Ici

également on constate une nette amélioration du rendement.

En vue de donner un aperçu global de l'évolution des effectifs du cheptel au cours des dernières années, il est utile de transformer ces effectifs en unités-bétail. Une unité-bétail égale une vache laitière de plus de deux ans. Le nombre des unités-bétail a évolué comme suit :

1er	janvier	1945	·	1.727.000	unités
$1^{er}$	janvier	1952	•••••	2.562.000	>
1er	janvier	1953		2.548.000	>
1er	ianvier	1954		2.562.000	*

### Moyens de production

L'augmentation de la production obtenue principalement grâce à des rendements plus élevés par hectare et par bête a exigé une utilisation intensive des moyens de production et plus spécialement des engrais chimiques et des fourrages.

La consommation d'engrais chimiques dépasse de loin celle d'avant 1940.

Tableau V.

### Utilisation d'engrais chimiques

(tonnes)

Rubriques	1948-1949	1949-1950	1950-1951	1951-1952	1952-1958
Engrais azotés (en tonnes d'azote) : Sulfate d'ammoniaque Nitrate d'ammoniaque	14.600 45.600	17.100 51.000	16.683 52.736	13.205 62.327	12.862 57.699
Chlorure d'ammoniaque	3.900 900 4.300 200	$egin{array}{c} 2.300 \ 1.200 \ 3.400 \ 250 \ \end{array}$	$egin{array}{c} 2 \\ 2.717 \\ 3.455 \\ 116 \\ \end{array}$	23 2.389 3.100 533	3.125 4.790 4.613
Total	69.500	75.250	75.709	81.577	83.089
Engrais phosphatés (en P <sup>2</sup> 0 <sup>5</sup> ) : Scories Thomas Superphosphate Phosphate bi- et tricalcique	71.000 13.000 12.000	62.500 12.300 12.000	54.319 12.202 11.980	63.542 9.787 9.153	64.472 9.695 9.420
Total	96.000	86.000	78.501	82.482	83.587
Engrais potassiques (en K²0)	102.000	93.300	148.567	144.002	132.000

La consommation d'azote est passée en 1952-1953 à 83.000 tonnes, en augmentation de 1.500 tonnes par rapport à l'année précédente. La consommation d'avant-guerre n'était que de 58.000 tonnes, l'augmentation atteint donc 40 %.

Les quantités consommées d'engrais phosphatés, exprimées en tonnes de phosphate, se sont élevées à 83.500 tonnes, en augmentation de 1.000 tonnes par rapport à 1951-1952. Cette augmentation provient de l'utilisation accrue de scories Thomas. Avant la guerre l'agriculture belge utilisait en moyenne 65.000 tonnes d'acide phosphorique. La consommation actuelle marque donc un progrès très net, bien que pendant les premières années d'aprèsguerre des chiffres encore plus élevés aient été enregistrés.

La diminution de la consommation d'engrais potassiques, déjà constatée en 1951-1952, s'est accentuée

en 1952-1953. Elle a fléchi de 144.000 tonnes K²O en 1951-1952 à 132.000 tonnes en 1952-1953. Cette évolution n'est pas inquiétante pour autant qu'elle provienne de la recherche d'une consommation plus équilibrée d'engrais. Les 132.000 tonnes consommées actuellement se comparent d'ailleurs avantageusement aux 56.000 tonnes d'avant-guerre.

Il résulte des statistiques comparatives établies par l'Organisation Européenne de Coopération Economique, que la Belgique et les Pays-Bas se situent de loin en tête de tous les pays de l'Europe occidentale quant à la consommation d'engrais chimiques.

La production et la consommation d'aliments pour le bétail ont connu un développement remarquable depuis l'avant-guerre. A cette époque, des quantités relativement importantes de céréales fourragères et de tourteaux étaient importées d'outre-

Tableau VI.

Valeur en fécule

	Production nationals		Importations		Total		
Rubriques	en milliers de tonnes	en pour-cent	en milliers de tonnes	en pour-cent	en milliers de tonnes	en pour-cen	
Céréales et légumineuses :							
1936-1938	711	13,4	896	17,0	1.607	30,4	
1949-1953	608	11,7	537	10,5	1.145	22,2	
Tourteaux :						·	
1936-1938	7	0,2	336	6.8	343	6,5	
1949-1953	8	0,1	167	6,8	175	3,4	
Autres aliments :						,,_	
1936-1938	3.142	59,5	191	3,6	3.333	63,1	
1949-1953	3.719	71,9	128	2,5	3.847	74,4	
Total:						,_	
1936-1938	3.860	. 73,1	1.423	26,9	5.283	100,0	
1949-1953	4.334	83,7	833	16,3	5,167	100,0	

mer. Ces achats étant devenus difficiles après la libération, de nombreux efforts furent entrepris pour couvrir dans la plus large mesure possible par la production nationale les besoins indigènes en aliments pour bétail. C'était là le seul moyen de reconstituer le cheptel et d'augmenter la production de viande, de lait et d'œufs. En vue d'obtenir des chiffres globaux comparables d'une année à l'autre sur l'approvisionnement en aliments de toutes sortes pour le bétail, on a converti ces aliments en valeur de fécule et d'albumine digestible.

Il résulte du tableau VI que de 1949 à 1953 la moyenne annuelle de la valeur en fécule des aliments produits et importés a atteint 5,2 millions de tonnes, soit le même chiffre que pendant la période 1936-1938. Toutefois, d'une période à l'autre, la production nationale est passée de 3.860.000 tonnes à 4.334.000 tonnes, couvrant respectivement 73,1 % et 81,7 % des besoins totaux.

La production nationale de céréales fourragères et de légumineuses pour l'alimentation du bétail n'a couvert que 11,7 % des besoins au cours des dernières années contre 13,4 % avant la guerre. Par contre, la production nationale globale d'autres aliments pour bétail tels que foin, fourrages verts et betteraves fourragères est passée de 59,5 % de l'approvisionnement total en valeur de fécule, avant la guerre, à 71,9 % à l'heure actuelle.

En résumé, il s'est produit une réduction légère de la production nationale de céréales fourragères et une diminution considérable des importations de ces produits et des tourteaux. Mais l'accroissement de la production indigène des fourrages verts a été tel qu'exprimées en valeur de fécule, les disponibilités totales en aliments pour le bétail sont aussi importantes qu'avant la guerre.

Cette remarque vaut également pour l'approvisionnement en albumine digestible qui est du même ordre de grandeur qu'avant la guerre, alors que la production nationale est passée de 62,2 % de la consommation en 1936-1938 à 76,9 % pendant les cinq dernières années.

Tableau VII.

### Albumine digestible

	Production nationale		Importations		Total	
Rubriques	en milliers de tonnes	en pour-cent	en milliers de tonnes	en pour-cent	en milliers de tonnes	en pour-cent
Céréales et légumineuses :			·			
1936-1938	87	12,7	83	12,1	170	24,8
1949-1953	69	10,3	52	7,7	121	18,0
Tourteaux :					•	
1936-1938	3	0.4	130	19,0	133	19,4
1949-1953	3 3	0,4 0,4	71	10,6	74	11,0
Autres aliments :						į
1936-1938	337	49,1	46	6,7	383	55,8
1949-1953	445	62,2	32	4,8	477	71,0
Total:						
1936-1938	427	62,2	259	37,8	686	100,0
1949-1953	517	76,9	155	23,1	672	100,0

Le fait que la production de viande et de lait dépasse celle d'avant-guerre alors que l'approvisionnement en aliments pour le bétail, exprimé en valeur de fécule et d'albumine digestible, n'atteint que son niveau de 1936-1938, indique que l'alimentation du bétail est plus efficiente, que des gaspillages ont été évités et que la productivité des aliments consommés a été améliorée.

### III. — LES PRIX

L'évolution des prix agricoles belges est étroitement liée à l'évolution des prix agricoles sur les marchés mondiaux. Or, on sait que ceux-ci ont subi pendant les cinq dernières années des fluctuations assez importantes dont les points de départ sont constitués par les modifications qui ont caractérisé le cours de cette période, la production, le volume des échanges internationaux, les stocks et les réserves en devises des pays structurellement importateurs. L'action conjuguée de ces facteurs s'est finalement traduite par la constitution dans les pays exportateurs, et spécialement aux Etats-Unis, de stocks gigantesques. En dépit de la politique de soutien des prix adoptée par ce pays, ces surplus agricoles pèsent sur le marché mondial et créent un climat psychologique de malaise.

L'indice pondéré des prix agricoles (tableau VIII) du Ministère de l'Agriculture reflète assez fidèlement le mouvement des prix des principaux produits agricoles belges.

Assez élevés en 1948 en raison de l'insuffisance de la production et de l'approvisionnement difficile en aliments pour bétail, les prix ont fléchi en 1949 et pendant la première moitié de 1950 par suite de l'accroissement de la production nationale et de la

Index agricole
(Base 1936-1938 = 100)

Produits	1948	1949	1950	1951	1952	1958
Froment	359,3	352.8	353,2	376,1	393.7	397.2
Seigle	409,3	339,4	339,0	360,6	466,4	350,4
Orge	391,4	345,6	357,5	465,4	491,6	356,8
Avoine	412.3	309,5	309.8	407,9	394,2	298,8
Paille	341,8	133,6	93,1	237.7	283,6	340,7
Lin	346,9	277,1	281,7	413,0	325,6	271,9
Chicorées	411,5	358,3	356,2	347,4	343,4	407,2
Betteraves sucrières	407,4	499,5	452.0	470,9	490,5	428,7
Pommes de terre	415,6	321,7	366,8	308,1	398,3	382,1
Produits agricoles végétaux	394,9	343,6	354,0	370,5	407,0	375,2
Bœufs	495.0	401.6	388,9	402,9	410.2	408.1
	$435,0 \\ 447,3$	401,6 393,5	372,4	392,2	402,9	389,4
VachesVeaux	404.3	432,4	373,4 373,2	409,6	417,8	382.6
Porcs	652,5	382,0	313,2	429,5	354,3	349,4
Beurre	418.8	387,5	362,1	383.3	397,7	393,9
Œufs	535,1	410,5	361,9	430,3	449,1	396,5
Chevaux	238,7	216,5	210,2	209,6	172,6	204,6
Produits agricoles animaux .	447,3	387,7	358,7	389,9	393,4	379,9
Total des produits agricoles	425,8	369,5	356, <b>7</b>	381,9	396,5	378,8
Loyer	234,8	249.6	258,7	278,5	300,4	321,9
Salaires	467,4	498.8	503.6	517,1	558,6	597,0
Engrais	278,6	277,2	276,4	283,6	287,2	254,9
Aliments pour le bétail	533,8	386,7	417,9	514,3	480,8	442,5
Plants et semences	374,9	334,8	300,8	315,8	353,1	350,0
Matériel	338,6	377,0	399,6	426,8	494,1	523,9
Impôts	354,6	308,7	324,3	315,7	336,1	293,3
Frais généraux	393,7	380,6	377,3	412,6	416,3	415,1
Total des frais de production	406,1	390,4	400,1	431,9	447,4	473,0
Rapport prix/frais de pro- duction	104,0	94,6	89,2	88,4	88,6	80,0

baisse des prix — principalement des céréales sur le marché mondial. Le déclenchement des hostilités en Corée et la tendance au stockage qu'il suscita provoquèrent une hausse générale des prix des produits agricoles. Cette hausse ne devait pourtant revêtir qu'un caractère temporaire, une nouvelle orientation à la baisse s'étant produite pendant les deux dernières années. Ce sont les secteurs non protégés de l'agriculture belge et spécialement les produits végétaux et les céréales fourragères qui en ont subi l'incidence. Aussi l'indice moyen des produits agricoles est-il tombé de 425,8 en 1948 à 378,8 en 1952. Les deux indices partiels relatifs aux produits végétaux et animaux sont à peu près au même niveau que l'indice global des produits agricoles. Il y a lieu de remarquer que cet équilibre n'existait pas en 1948 : l'indice des produits animaux dépassait alors de 20 points l'indice global tandis que l'indice des produits végétaux était inférieur de 30 points à cet indice global.

Bien que les prix des engrais soient demeurés assez bas, l'indice total des coûts de production est passé de 406,1 en 1948 à 473 en 1952. Cette évolution, fondamentalement différente de celle des prix agricoles, est imputable en ordre principal à l'augmentation des salaires payés aux ouvriers agricoles.

Le tableau IX ci-contre permet de suivre l'évolution, au cours des dernières années, des prix des produits de la culture et de l'élevage.

Le prix de direction du froment, récolte 1953, a été fixé une nouvelle fois à 470 fr. les 100 kg., denrée commerciale normale. Grâce à l'application du système de pourcentage d'incorporation variable de froment indigène dans les mélanges de panification, on a pu aisément conserver pendant toute l'année le prix du froment aux environs du prix de direction et contribuer ainsi à assurer la rentabilité des grandes et moyennes entreprises.

Les prévisions relatives à l'évolution des prix du froment indigène en 1954 sont assez aléatoires, du fait que la culture du froment a pris une forte extension et qu'on a pu abandonner les subsides sur le froment importé. Si le Gouvernement veut maintenir les prix de direction du froment indigène à 470 fr. et offrir ainsi des livraisons dépassant 350.000 tonnes de froment panifiable, il se pourrait qu'il soit obligé d'augmenter le prix du pain, ou d'accorder des subsides. On ignore encore quel sera le sens de la future politique. A propos du froment, mentionnons la conclusion d'un nouvel accord international du blé dans lequel la Belgique et le Congo belge ont souscrit une quantité de 625.000 tonnes.

### Prix moyens payés aux producteurs des principaux produits agricoles

(en francs)

Source : Ministère de l'Agriculture.

Produits	Unités	Moyenne 1936-1938	1951	1952	1958
Froment	100 kg	119,68	445,44	472,59	475,32
Seigle	100 kg	96,28	436,82	438,76	336,78
Orge d'été	100 kg	98,42	456,56	474,39	350,86
Escourgeon	100 kg	98,15	409,30	415,76	334,94
Avoine	100 kg	99,30	395,54	376,53	296,78
Epeautre	100 kg	89,21	373,19	383,32	361,46
Pommes de terre	100 kg	42,08	128,33	167,70	160,85
Lin brut	100 kg	111,60	460,80	363,36	303,41
Graines de lin	100 kg	155,58	816,18	765,04	704,37
Cossettes de chicorée	100 kg	93,33	324, 22	320,46	380,02
Pois	100 kg	131,66	544,08	616,51	629,49
Haricots	100 kg		854,02	904,32	956,77
Féveroles	100 kg	116,84	533,34	665,04	649,22
Betteraves fourragères	100 kg	6,91	25,94	37,04	30,18
Betteraves mi-sucrières	100 kg	_	35,66	49,21	44,97
Foin de prairie	100 kg	33,85	126,79	126,51	147,07
Foin de trèfle	100 kg	40,20	167,58	156,57	168,71
Foin de luzerne	100 kg	45,89	188,57	191,39	204,46
Paille de froment	100 kg	22,64	53,46	64,24	77,17
Paille d'orge	100 kg	18,69	47,13	55,29	67,45
Paille de seigle	100 kg	21,47	48,53	61,14	72,06
Paille d'avoine	100 kg	20,74	49,33	57,64	71,49
Boufs (sur pied)	kg	6,16	24,81	25,08	25,03
Génisses (sur pied)	kg	6,30	24,84	25,38	25,17
Taureaux (sur pied)	kg	5,24	22,08	22,88	21,38
Vaches (sur pied)	kg	5,10	17,91	18,22	18,33
Veaux (sur pied)	kg	7,99	32,73	33,42	30,61
Porcs (sur pied)	kg	6,68	28,70	23,67	23,34
Lait à 3 % de mat. grasse	litre	0,93	3,19	3,35	3,33
Beurre de ferme	kg	21,47	80,93	84,92	83,50
Beurre de laiterie	kg	21,63	82,75	86,02	85,20
Œufs	pièce	0,59	2,39	2,56	2,26
Porcelets	kg	_	34,69	21,69	23,50

Le prix maximum de l'accord est de 375 fr. f.o.b. et le prix minimum de 283 fr. f.o.b. Etant donné la baisse sur le marché mondial, il se pourrait que la Belgique se voit obligée de prendre dans sa totalité la quantité qu'elle a souscrite.

Dans le secteur des céréales fourragères, les prix ont connu un très fort malaise. Après avoir atteint un point culminant en 1952, ils ont subi une baisse très sensible, ainsi qu'il résulte des pourcentages suivants (1952-1953):

Seigle	102 fr.	ou	30 %
Escourgeon		ou	24 %
Orge d'été	124 fr.	ou	35 %
Avoine	80 fr.	013	27 %

Le problème de la valorisation des céréales fourragères est très complexe. En effet, étant donné que la valorisation ne peut normalement s'obtenir que par des interventions douanières qui augmentent le prix, les petites exploitations — et elles sont légion dans notre pays — devraient s'approvisionner en céréales pour le cheptel porcin et agricole à des prix plus élevés. Mais cette mesure serait favorable aux plus grandes exploitations, qui obtiendraient de la sorte un prix de vente très élevé pour leurs céréales fourragères. La solution du problème est donc complexe. Entretemps une Commission a été créée, chargée de l'étude de tous les problèmes relatifs aux céréales fourragères.

Le prix des betteraves sucrières livrées donna lieu, en 1953, à toute une série de difficultés. A la base de celles-ci se trouvent, sans aucun doute, la forte baisse du prix mondial du sucre et l'abondance de la récolte. Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner que pour la campagne 1953-1954, un contingentement volontaire de la production avait été décidé entre les planteurs et les fabricants de sucre. Ce contingent avait été fixé à 265.000 tonnes de sucre, dont 230.000 tonnes devaient couvrir la consommation normale indigène et 35.000 tonnes étaient destinées à l'exportation. En principe les 230.000 tonnes devaient être payées sur la base du prix moyen intérieur du sucre et les 35.000 tonnes sur la base du prix moyen à l'exportation. Quant à la quantité livrée en dehors du contingent, elle devait être payée au prix obtenu par les sucreries pour la vente à l'exportation. Toute une série de problèmes et de difficultés surgirent cependant quand il s'est agi de fixer définitivement les prix. On alla même jusqu'à livrer les betteraves sans que les prix aient été connus. Un bref exposé de la situation du secteur du sucre et de la méthode de détermination des prix permettra de mieux comprendre les problèmes qui se sont posés aux raffineurs et aux planteurs.

Le nouvel accord international du sucre du 24 août 1953, prévoit pour la Belgique et le

Congo belge un quantum annuel d'exportation de 35.000 tonnes de sucre blanc à un prix minimum de 3,25 cts/livre cif Cuba. Ce tonnage correspond donc à la partie du contingent qui doit être payée au prix d'exportation. D'autre part, le prix intérieur du sucre resta fixé à 8,40 fr./kg. de sucre cristallisé, tandis que le prix d'exportation se situe en moyenne aux environs de 4,85 fr./kg. Par suite des condiclimatologiques, la production atteignit 360.000 tonnes de sucre blanc contre 265.000 tonnes prévues dans le contingent. L'écoulement de pareille production rencontrait des difficultés : la consommation intérieure est inélastique, il est difficile d'exporter et ces exportations se font encore à des prix qui ne sont pas rentables. Pour porter remède à cette situation, le Gouvernement décida de ramener les taxes de transmission sur les livraisons de betteraves de la récolte 1953, de 4,5 % à 3 %. Comme d'autre part les possibilités d'exportation de betteraves vers l'Allemagne ne purent être utilisées, la situation était peu favorable.

La fixation des prix des betteraves se fait entre planteurs et fabricants qui adoptent de commun accord un pourcentage du prix intérieur du sucre servant comme base pour le paiement des betteraves. C'est précisément sur ce pourcentage que les parties intéressées ne pouvaient arriver à se mettre d'accord. Cette situation continua à traîner sans solution jusqu'à ce qu'enfin les deux parties fussent d'accord pour s'en remettre à une solution qui serait proposée par un arbitre, en l'occurrence le Président de la Commission du Sucre. Ce n'est qu'au cours du mois de janvier 1954 qu'il fut statué sur la question, et que fut connue la base sur laquelle les betteraves de la récolte 1953 seraient payées. Il fut décidé que le prix des betteraves serait de 73 % du prix du sucre cristallisé, parité Anvers, pour autant que celui-ci atteigne 880 fr./100 kg. Pour chaque tranche de 40 fr. au-dessus et en dessous de ce prix, il serait payé une bonification ou retiré une réfaction de 1 %. Les calculs complémentaires d'usage en rapport avec la teneur en sucre des betteraves et leur tare furent maintenus.

Pour le lait, il existe une échelle de prix de direction qui doit être respectée par l'industrie

laitière, si celle-ci veut pouvoir faire appel aux subsides de l'Etat pour la fabrication des produits dérivés. La moyenne non pondérée des prix de direction pour le lait fut en 1953 de 3,33 fr. le litre, soit de 2 centimes inférieure à celle de 1952. Le prix moyen payé aux producteurs correspond à ces moyennes.

En ce qui concerne le beurre, c'est la combinaison des prix de direction pour le beurre indigène et des prix minima pour le beurre importé qui forme le pivot du système élaboré pour assurer la rentabilité de l'exploitation laitière. Quant aux mesures prises pour encourager le stockage en frigo du beurre indigène pendant la période des surplus saisonniers, elles doivent être considérées comme des mesures complémentaires. Pour l'année 1953, la moyenne non pondérée des prix de direction du beurre fut de 85 fr. le kg. Le prix moyen payé au producteur fut de 85,2 fr. Grâce à la méthode employée on a réussi à nouveau à atteindre sans heurts le but poursuivi. Ce résultat est vraiment encourageant lorsqu'on considère le peu de moyens mis en œuvre pour y arriver.

# IV. — IMPORTATION ET EXPORTATION DES PRODUITS AGRICOLES

On sait déjà par ce qui précède que les importations belges de produits agricoles et horticoles sont assez importantes, alors que les exportations se limitent généralement à quelques spécialités de haute valeur.

Du tableau synthétique ci-après on retiendra surtout que la proportion des importations de produits agricoles et horticoles dans les importations totales est tombée de 27 % en 1936-1938, à 12 % pendant les trois dernières années. Quant aux exportations de produits agricoles et horticoles, elles se sont heurtées ces dernières années à des difficultés considérables. Leur quote-part dans les exportations totales belges n'atteint plus que 2 % contre 4 % avant la guerre.

Depuis la fin de la guerre et spécialement au cours des dernières années, les exportations de pro-

Tableau X.

Valeur des importations et des exportations agricoles et totales

(millions de francs)

	Moyenne 1936-1938	1950	1951	1952	1958
Importations agricoles et horticoles Importations totales Rapport en pc.	6.446,9 24.188,3 <i>27</i>	14.027,0 97.503,2 14	15.375,6 127.202,0 12	15.466,2 123.023,0 13	13.025.6 121.128.0 11
Exportations agricoles et horticoles  Exportations totales  Rapport en pc.	838,2 22.394,8 4	2.415,7 82.570,9 3	2.944,4 132.568,0 2	2.143,4 122.550,0 2	2 163,2 112.966,0
Rapport en pc. des exportations agricoles et horticoles aux importations agricoles et horticoles	13	17	19	14	17

duits végétaux, horticoles et animaux ont eu à faire face à de nombreux obstacles en dépit de l'application du Plan Marshall, de la libération du commerce dans le cadre de l'O.E.C.E. et de la création de l'Union Européenne de Paiements. En dépit de ces conventions, de nombreuses restrictions aux importations furent en effet maintenues par nos principaux clients, tels que l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Aussi longtemps que nos échanges étaient basés sur des accords de contingentements bilatéraux, un certain courant d'échanges pouvait être maintenu dans les limites des plafonds inscrits dans les accords. Mais au moment de la mise en vigueur de la libéralisation du commerce et plus tard lorsque l'Union Européenne de Paiements fut créée, la plupart des pays qui nous offraient des débouchés pour les produits agricoles se sont retranchés derrière de nouvelles restrictions. Celles-ci étaient rendues possibles par certaines clauses des accords internationaux relatives principalement aux déficits des balances de paiement.

Ces restrictions s'appuyaient sur le fait que les produits agricoles et horticoles sont le plus souvent considérés par l'étranger comme des articles de luxe (produits de la floriculture et des pépinières) ou, en tout cas comme produits non essentiels. De plus les exportations de certains produits agricoles, dont le prix de revient justifiait en pleine saison les meilleures perspectives, ont été freinées par le gouvernement belge en vue de pouvoir faire pression sur les prix intérieurs. Nos producteurs se sont ressentis d'autant plus de ces mesures que les produits en question ont subi sur le marché étranger la concurrence de la production locale, dont les prix étaient parfois influencés par des subsides directs ou indirects. En l'absence de pareils avantages, il apparaît que nos produits agricoles nationaux, qui incorporent des matières assez chères et des salaires élevés, éprouveront des difficultés croissantes à soutenir la concurrence des produits provenant de la liquidation à des prix très bas des stocks gouvernementaux ou des produits qui s'écoulent dans des conditions spéciales.

Les données du tableau XI fournissent un aperçu plus détaillé du commerce extérieur en produits agricoles. Parmi les principaux produits d'exportation du secteur agricole, il y a lieu de mentionner : chevaux, porcs, œufs, pommes de terre, fruits, légumes, produits de la floriculture et des pépinières, sucre, lin, oseraies, houblon, cossettes de chicorée, plantes médicinales, produits laitiers.

Il ne semble pas indiqué d'entrer ici dans le détail des exportations par produit. Rappelons pourtant que les exportations de chevaux et d'œufs, de même que celles de chicorées et de cossettes de chicorée ont fortement reculé par rapport à la période d'avant-guerre. Les exportations de raisins ont également sensiblement diminué. En revanche les exportations de viande porcine, de betteraves fourragères et sucrières et de certains produits laitiers se sont développées.

Les importations concernent le plus souvent des articles que le pays est incapable de produire en raison de ses caractères climatique ou géologique, ou encore des produits que notre agriculture ne fournit pas en quantité suffisante. Par ailleurs, les conditions optima de certaines cultures n'ont pas encore été pleinement réalisées par nos agriculteurs. Parmi les principales rubriques des importations de produits agricoles, les suivantes méritent une attention particulière : froment, aliments pour le bétail, plants et semences, produits horticoles, produits laitiers.

Au cours des dernières années, les importations de froment ont diminué et sont inférieures à l'avant-guerre. Cette évolution est imputable à la réduction de la consommation de pain et à l'accroissement de la production de froment indigène, ainsi que nous l'avons indiqué ci-dessus. Les importations d'aliments pour bétail, surtout sous la forme de céréales fourragères et de tourteaux, se sont fortement réduites. Les importations de produits horticoles et plus particulièrement de fruits du midi restent très importantes. Celles de produits laitiers se sont également accrues par rapport à l'avant-guerre; en ce qui concerne le beurre par exemple, elles sont passées de 500 tonnes par an avant la guerre à 26.000 tonnes en 1952 et à 13.000 tonnes en 1953.

La Belgique exporte des quantités importantes d'engrais azotés et phosphatés. L'approvisionnement de l'agriculture belge s'effectue toutefois par priorité. Par contre, pour les engrais potassés, l'agriculture dépend entièrement des importations.

Les importations de tracteurs agricoles ont commencé à se développer après la guerre et se maintiendront probablement pendant les prochaines années.

# V. — LA RENTABILITE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Il n'est pas aisé d'examiner la rentabilité de l'activité agricole, car on doit faire appel aux résultats des comptabilités individuelles et on ignore jusqu'à quel point ces données correspondent à la situation générale. La rentabilité varie en effet sensiblement d'une exploitation à l'autre en fonction de la fertilité des terres, de l'aptitude du chef d'entreprise et d'une série d'autres facteurs subjectifs.

Toutefois, on peut se faire un idée assez précise de la rentabilité de l'agriculture belge en se basant sur une série d'éléments parmi lesquels figure l'index agricole (base 1936-1938) établi par le Ministère de l'Agriculture. Par comparaison de l'index des coûts de production à l'index des prix de vente des produits agricoles, cet élément permet en effet d'apprécier la tendance de la rentabilité.

En 1948, l'index des prix de vente atteignait 425,8 et celui des coûts 406,1. On peut donc fixer

#### Commerce extérieur en produits agricoles

Source : Institut National de Statistique.

			V	aleur en mill	ions de francs	,		
		Import	ations			Expo	ortations	
	Moyenne 1936-1938	1951	1952	1958	Moyenne 1936-1938	1951	1952	1958
I. Produits végétaux :								İ
Céréales :						•		
Froment		3.735,5	2.977,5	2.124,2	134,1	45,2	29,1	5,2
Autres céréales	1.227,6	3.367,3	3.836,0	3.681,8	48,3	317,0	168,5	75,8
Total	2.640,8	7.102,8	6.813,6	5.806,0	182,5	362,2	197,6	81,0
Farines, etc.	1 -	100,8	86,4	37,0	86,9	110,8	305,7	344,4
Légumineuses	99,8	131,6	143,4	130,3	54,6	61,9	50,2	64,6
Autres végétaux :	00,0		110,1	100,0	01,0	01,0	00,2	03,0
Cossettes de chicorée	0,6	18,0	12,2	13,8	23,4	15,2	4,9	25,4
Betteraves sucrières		2,0	1,2	1,1	0,7	0,8	0,3	43,7
Pommes de terre	78,91	72,3	83,0	52,3	35,61	131,3	58,8	119,7
Tabac brut	136,8	984,7	880,9	907,9	2,6	169,1	14,6	4,3
Lin en paille	108,6	570,9	599,5	523,2	1,0	16,4	3,2	0,7
Houblon Paille	99,2 $30,7$	$\begin{array}{c c} 162,6 \\ 62,4 \end{array}$	209,8 49,0	$124,2 \\ 43,5$	2,9	41,5	42,3	28,5
				i <del></del>	0,5	1,0	3,1	
Total	454,8	1.872,8	1.835,6	1.666,0	66,7	375,2	124,2	222,8
Total produits végétaux	3.234,2	9.208,0	8.878,9	7.639,3	390,6	910,1	677,8	712,4
II. Produits animaux :								
Animaux vivants :								
Chevaux	7,7	258,4	242,4	252,4	57,5	11,9	6,6	6,2
Bovins	22,7	61,0	70,0	138,7	0,3	1,3	l <del></del> .	_
Porcs		0,1		0,2	0,3	310,7	24,8	2,6
Volaille	$\begin{array}{c} 1,6\\4,8\end{array}$	$\begin{array}{c} 0,7 \\ 13,9 \end{array}$	$\begin{array}{c c} 0,4\\20,8\end{array}$	1,0 17,1	$\substack{6,2\\3,0}$	$\begin{array}{c} 2,4 \\ 9,7 \end{array}$	1,5 18,6	1,4 17,6
Total	36,8	334,1	334,2	409,3	67,3	335;9	51,4	27,8
Viande et préparations de viande	119,8	808, <b>8</b>	656,6	562.6	58, <b>5</b>	805,5	545,7	261,1
Produits laitiers :								
Beurre	32,0	1.558,8	2.127,5	1.098,6	0,5	1,6	1,0	1,0
Autres produits laitiers	200,9	1.585,2	1.690,5	1.558,2	5,0	68,1	106,4	151,7
Total	232,9	3.144,0	3.818,1	2.656,7	5,5	69,7	107,4	152,6
Œufs	4,2	30,6	47,0	39,3	99,0	72,6	61,1	113,5
Miel	4,2	16,8	12,9	17,8	0,1	0,4	0,5	0,7
Total des produits animaux	397,5	4.334,3	4.868,9	3.685,7	230,5	1.284,2	766,0	555,8
III. Produits horticoles :								
Légumes frais	52,6	313,7	318,1	327,0	84,9	296,9	304,4	380,9
Légumes conserves	27,9	104,7	116,6	147,5	34,4	102,7	84,7	116,8
Fruits frais :	~,,,	102,	110,0	127,0	02,3	102,1	030,7	110,0
Fruits citrus et bananes	118,0	1.147,3	1.097,0	1.086,2	0,3	58,9	4,8	12,9
Autres	98,5	258,9	172,1	129,2	46,0	176,9	142,7	15,2
Total	216,5	1.406,3	1.269,0	1.226,1	46,3	235,8	147,5	228,1
	25,8		369,7	1 1	1			1
Fruits conserves		357,1		311,4	8,6	158,5	93,8	46,2
Produits de la floriculture	12,8	106,7	124,6	135,5	74,9	199,7	225,5	264,6
Produits des pépinières	3,1	6,6	6,7	11,8	11,0	17,7	22,1	21,4
Total des produits horticoles	338,8	2.295,0	2.204,8	3.374,7	255,1	1.011,2	877,6	1.085,6
IV. Matières premières :						1		
Semences	39,6	106,2	108,3	123,3	12,1	17,2	13,4	18,3
Plants de pommes de terre	2	345,4	300,0	384,8	3	22,3	8,5	4,7
Aliments pour le bétail autres que céréales	457,2	973,9	1.276,2	1.011,1	78,4	401,7	305,2	354,8
Engrais	368,1	1.620,2	1.734,3	1.910,8	730,8	4.819,0	4.016,1	4.306,5
•	2	305,4	352,7	339,8	200,0	-		l
-						4,1	4,6	4,3
Machines agricoles	41,4	297,6	281,5	247,2	20,6	128,1	122,1	133,2
Total des matières premières	906,3	3.648,9	4.053,0	4.016,5	841,8	5.392,5	4.464,9	4.821,9

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Y compris les plants de pommes de terre.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les chiffres manquent.

le rapport entre les deux éléments à 104, de sorte que l'on peut conclure que les changements qui se sont opérés depuis la période 1936-1938 sont en somme favorables. Depuis lors le rapport entre les coûts et les prix a évolué comme suit :

Tin.	10/0		94 6
	1950	***************************************	89,2
		•••••	
	TOOT	***************************************	00,4
	1952		88,6
	1059	·	٥٥.
		••••••	-

Ces chiffres n'indiquent pourtant pas que la rentabilité est mauvaise à l'heure actuelle, car il faut les apprécier en tenant compte du niveau de la rentabilité au cours de la période de base et des progrès techniques réalisés pendant les cinq dernières années. Or, s'il résulte des comptabilités faites dans la période de base que la situation de l'agriculture en matière de rentabilité était à peu près en équilibre,

on peut admettre que la détérioration du rapport entre l'index des prix de vente et celui des coûts a été compensée par les progrès techniques importants réalisés depuis lors.

Un autre élément d'appréciation de la rentabilité est fourni par les résultats des comptabilités agricoles tenues par le Rijksstation voor Landbouweconomie à Gand. Il s'agit ici de comptabilité simple qui permet de connaître le résultat financier de l'entreprise agricole, sans qu'il soit toutefois possible d'établir des prix de production par produit. Le nombre des comptabilités faites par le Rijksstation oscille autour de 300. La plupart de ces entreprises sont situées en pays flamand et sont dispersées dans les Polders, la région limoneuse, la région sablo-limoneuse et la région sablonneuse. Récemment un certain nombre de comptabilités ont été faites également en Campine.

Tableau XII.

Résultats de la Comptabilité agricole par hectare

	Nombre d'exploitations	Superficie moyenne (ha)	Rapport brut (fr par ha)	Frais de production (fr par ha)	Ecart du rapport net (fr par ha)
Polders :				1	
1950-1951	38	20,55	19.582	19.578	4
1071 1070	28	23,90	21.539	20.365	1.174
1952-1953	0,5	22,03	20.803	21.618	— 815
Région limoneuse :					
1950-1951	25	20,22	20.674	21.022	— 348
1951-1952		22,07	22.272	21.646	626
1952-1953	20	23,32	21.422	21.745	323
Région sablo-limoneus	e :				
1950-1951	165	12,35	26.952	26.541	411
1051 1050	122	13,14	27.009	27.503	<b>—</b> 494
1952-1953	100	11,54	25.214	28.774	3.560
Région sablonneuse :					
1950-1951	77	12,34	27.449	26.998	451
1011 1010	60	12,47	28.972	30.430	<b>— 1.458</b>
1050 1059	51	13,36	27.346	30.608	- 3.262
	İ	Į.	1	1	)

Le tableau XII donne le rapport brut en francs par hectare ainsi que les coûts de production également par hectare, pour un certain nombre d'entreprises des quatre régions agricoles susmentionnées. Il apparaît que le rapport brut de l'exercice 1951-1952 était plus élevé que pendant l'exercice antérieur et l'exercice postérieur. La dernière diminution s'explique par la baisse des prix amorcée à la fin de

1952. Par contre, les frais de production augmentent régulièrement si bien que l'écart entre les deux indices devient négatif. Soulignons que les résultats sont les plus défavorables dans la région sablo-limoneuse et dans la région sablonneuse flamande.

Le tableau XIII fait une comparaison entre l'index agricole et le rapport brut résultant des comptabilités relatives aux 300 exploitations.

Tableau XIII.

	Rapport brut	par ha	Index agr	ico <b>le</b>	Frais de proc	luction	Index agricole	
Exercice 1 mai — 30 avril	Chiffres absolus (en francs)	Indice (1948-1949 = 100)	Index prix de vente	Base (1948-1949 = 100)	Chiffres absolus (en francs)	Indice (1948-1949 = 100)	Index des frais de production	Base (1948-1949 = 100)
1946-1947 1947-1948 1948-1949 1949-1950 1950-1951 1951-1952 1952-1953	20.040 23.982 25.374	81,6 100,2 100,0 91,9 109,9 116,3 109,5	312,5 381,9 406,4 363,1 363,4 393,1 387,2	76,9 94,0 100,0 89,3 89,4 96,7 95,3	16.990 20.301 20.856 22.227 23.977 25.599 26.348	81,5 97,3 100,0 106,6 115,0 122,7 126,3	315,1 373,6 398,7 390,4 410,7 439,4 456,2	79,0 93,7 100,0 97,9 103,0 110,2 114,4

Le montant du rapport brut par hectare et celui des frais de production sont en augmentation. Quant à l'index agricole, il est frappant qu'après l'exercice 1948-1949 les chiffres de référence relatifs au rapport brut et aux frais de production augmentent alors que les chiffres de référence des prix de vente de l'index agricole présentent plutôt un mouvement de recul. Cela signifie, du point de vue du rapport brut par hectare, qu'en dépit des prix de vente moins favorables, le volume de la production s'est développé depuis l'exercice 1948-1949 de 14 % et même plus. On constate d'autre part que les chiffres de référence de l'index des frais de production augmentent également après 1948-1949, mais dans une mesure moindre que les frais de production par hectare. En bref, cela signifie que les montants des frais de production par hectare augmentent également pendant les dernières années.

Il résulte de la comparaison de ces différentes données que l'intensité de la production augmente de façon assez régulière d'une année à l'autre. Grâce à ce développement, on peut probablement conclure que la rentabilité de l'activité agricole ne s'est pas détériorée dans la même mesure que l'évolution défavorable des prix de vente et des frais relevés dans l'index agricole pourrait le laisser supposer.



Il y a lieu de fournir encore quelques indications relatives à la valeur de la production agricole.

Tableau XIV.

#### Valeur de la production agricole (en millions de francs)

	Moyenne 1936-1938	1950	1951	1952 8	1958
Produits végétaux :					
Valeur en chiffres absolus	2.066,2	8.048,8	8.491,2	8.960,9	8.556,0
Valeur à des prix constants 1	2.066, 2	2.273,7	2.291,8	2.209,8	2.280,4
Indice de la valeur corrigée	100	110	111	107	110
Elevage :			-		
A. Produits:		ŀ	•		1
Valeur en chiffres absolus	6.840,1	24.919,4	28.157,1	29.298.0	29.484.9
Valeur à des prix constants 1	6.840,1	6.947,1	7.221,6	7.447,4	7.761,2
Indice de la valeur corrigée	100	102	106	109	114
B. Evolution des effectifs du cheptel:		ļ			!
Valeur en chiffres absolus	_ 2	+ 817,5	+ 761,7	- 178,4	+ 431.6
Valeur à des prix constants 1	²	+ 227,9	+ 195,4	45,4	+ 113,6
Indice de la valeur corrigée		_			
C. Total:					ļ
Valeur en chiffres absolus	6.840,1	25.736,9	28.918.8	29.119.6	29.916.5
Valeur à des prix constants 1	6.840,1	7.175,0	7.417,0	7.402,0	7.874,8
Indice de la valeur corrigée	100	105	108	108	115
Production agricole totale :					
Valeur en chiffres absolus	8.906,3	33.785,7	37.410,0	38.080,5	38.472,5
Valeur à des prix constants :	8.906,3	9.448,7	9.708,8	9.611,9	10.155,2
Indice de la valeur corrigée	100	106	109	108	114

Afin d'obtenir une valeur à prix constant, et de rendre ainsi la comparaison facile avec la période 1936-1938, la valeur absolue calculée pour les années d'après-guerre a été divisée par l'index agricole. Il

résulte de ce calcul que le volume de la production agricole s'est établi au niveau 108 en 1952, et à 114 en 1953 contre 100 en 1936-1938. Les progrès réalisés par la production du cheptel sont plus impor-

Tableau XV.

#### Valeur de la production horticole (en millions de francs)

Source : Ministère de l'Agriculture.

	Moyenne 1936-1938	1951	1952	1958
Valeur en chiffres absolus	1.823	6.319	6.717	7.081
Valeur au prix constant 1	1.823	2.334	2.521	2.422
Indices (1936 = 100)	100	128	138	133

Valeur calculée au niveau des prix de 1936-1938.

Valeur calculée sur base du niveau des prix de 1936-1938.
 Le cheptel est considéré comme étant resté inchangé pendant les années 1936-1938.
 Chiffres rectifiés.

tants que par la production végétale. Les mêmes calculs pour l'horticulture donnent pour 1952 et 1953 des niveaux de production dépassant respectivement de 138 et de 133 ceux de la période 1936-1938. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il a été obtenu en dépit d'une forte réduction des superficies cultivées et d'une diminution des importations d'aliments pour bétail.

Il résulte des recensements de la population de 1910, 1930 et 1947 que le nombre des personnes occupées dans l'agriculture a fortement diminué. Malgré cela, le volume de la production n'a pas cessé de s'accroître. La comparaison des deux données donne la productivité du travail agricole. Les indices de cette productivité ont évolué comme suit :

Pour	1910	100
	1929	134
	1936-1938	179
	1949	227
	1950	242
	1951	252
	1952	250
	1953	259

On peut encore apprécier la rentabilité de l'agriculture en se basant sur les indications publiées par la Commission du Revenu National. Les travaux de cette commission font état de résultats qui donnent pour 1952 un revenu agricole de 19,4 milliards, soit en moyenne 65.000 fr. par entreprise. Sur la base de ce chiffre, le revenu agricole est estimé à 8,6 % du revenu national, alors que le nombre des personnes occupées dans l'agriculture représente 12 % de la population active du pays.

# BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de juillet 1954. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions, ni les sources statistiques.

#### 1. MONNAIE - BANQUE

- BEYENS R., La vente à tempérament en Belgique. (La Revue Politique, Bruxelles, IV, n° 3, 20 juillet 1954, pp. 230-241.)
- DEGUENT R., A propos d'un faux billet de banque au Congo Belge. (Institut Royal Colonial Belge, Bruxelles, 1954, 20 p.)
- DELMOTTE L., De Belgische geld- en kapitaalmarkt in Juni 1954. (Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1938, 28 juillet 1954, pp. 602-603.)
- Le crédit à tempérament en Belgique. (Bulletin hebdomadaire de la Kredietbank, Bruxelles, IX, n° 30, 25 juillet 1954, pp. 233-234 et 239-240.)
- LEFORT CH., Essai sur la zone monétaire belge. (Revue Economique, Paris, n° 4, juillet 1954, pp. 565-589.)
- Objet et mécanisme de l'assurance des risques politiques à l'exportation. (Office National du Ducroire, Bruxelles, 1954, 20 p.)

#### 2. BOURSE — EPARGNE

- DELMOTTE L., De Belgische geld- en kapitaalmarkt in Juni 1954. (Economische Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1938, 28 juillet 1954, pp. 602-603.)
- LIEBAERT H., Nieuwe investeringen en nieuwe nijverheden. (V.E.V.-Berichten, tijdschrift van het Vlaams Economisch Verbond, Anvers, XXIX, n° 13, 15 juillet 1954, pp. 1401-1414.)
- MASOIN M., A propos d'investissements. (La Revue Politique, Bruxelles, IV, n° 3, 20 juillet 1954, pp. 264-269.)

#### 4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

- DELVAUX V., Introduction à l'étude comparative des budgets publics des pays de Benelux. (Bulletin de Documentation, Service d'Etudes et de Documentation du Ministère des Finances, Bruxelles, juin 1954, annexe pp. 1-22.)
- Les finances communales en Belgique de 1931 à 1939. (Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, VIII, n° 29, juillet 1954, pp. 1-8, 17.)

- VAN AUDENHOVE M., De evolutie sinds 1948 van het financieel statuut der Belgische gemeenten. (Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1934, 30 juin 1954, pp. 516-518.)
- WERTZ J., Quelques considérations statistiques sur l'évolution de la Dette publique du Congo Belge de 1950 à 1953. (Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, III, n° 6, juin 1954, pp. 237-248.)
- 5. ORGANISMES FINANCIERS REGIS PAR DES DISPO-SITIONS LEGALES PARTICULIERES OU PLACES SOUS LA GARANTIE OU LE CONTROLE DE L'ETAT
- Objet et mécanisme de l'assurance des risques politiques à l'exportation. (Office National du Ducroire, Bruxelles, 1954, 20 p.)

#### 6. REEQUIPEMENT — LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

- LIEBAERT H., Nieuwe investeringen en nieuwe nijverheden. (V.E.V.-Berichten, tijdschrift van het Vlaams Economisch Verbond, Anvers, XXIX, n° 13, 15 juillet 1954, pp. 1401-1414.)
- MASOIN M., A propos d'investissements. (La Revue Politique, Bruxelles, IV, n° 3, 20 juillet 1954, pp. 264-269)
- RENEAU L., Quelques considérations sur le problème du chômage en Belgique. (Revue Belge de Sécurité Sociale, Bruxelles, I, nº 5 et 6, mai-juin 1954, pp. 171-185.)

#### 7. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

- BOMPARD E., Verso la convertibilità delle monete. (Bancaria, Rassegna del l'Associazione Bancaria Italiana, Rome, X, nº 5, mai 1954, pp. 525-534.)
- Compromis à l'U.E.P. (L'Economie, Paris, X, n° 454, 22 juillet 1954, pp. 5-6.)
- DAUPHIN-MEUNIER A., Le retour à la convertibilité des monnaies. (Nouvelle Revue de l'Economie contemporaine, Paris, XIII, 3° série, n° 55, juillet 1954, pp. 18-21.)
- Die Neuregelung der EZU und ihre Auswirkungen auf den EZU-Status der Bundesrepubliek Deutschland. (Monatsberichte der Bank Deutscher Länder, Francfort, juillet 1954, pp. 26-33.)
- L'or reprend-il son rôle traditionnel? (Société de Banque Suisse, Bâle, n° 2, juillet 1954, pp. 49-52.)
- ROCKEFELLER D., Perspectives sur le problème mondial du dollar. (Société Belge d'Etudes et d'Expansion, Liège, LIII, n° 161, mai-juin-juillet 1954, pp. 509-515.)

- von MANGOLDT H., Die Letzte Stufe for der Konvertierbarkeit. (Zeitschrift für das gesamte Kreditwesen, Francfort, VII, n° 14, 15 juillet 1954, pp. 472-474)
- What convertibility will mean. (Trend, Londres, nº 10, juillet 1954, pp. 5-6.)
- WORSLEY R., Nach der Londoner Konvertibilitätskonferenz. (Der Volkswirt - Wirtschafts und Finanz-Zeitung, Francfort, VIII, n° 30, 24 juillet 1954, pp. 14-15.)
- ZANCHI A., La Germania prepara la convertibilità. (Relazioni Economiche Italo-Germaniche. Rassegna mensile della camera di commercio italiana per la germania, Francfort, IV, n° 6, juin 1954, pp. 3-5.)

#### 8. ASPECTS FINANCIERS DE BENELUX

BOOIJ J., Het spaarverloop bij spaarbank- en levensverzekeringsbedrijf. (Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1937, 21 juillet 1954, pp. 576-577.)

#### 9. PLAN SCHUMAN

Comment les houillères du Nord et du Pas-de-Calais vont-elles faire face à la concurrence belge et allemande au sein de la communauté européenne

- du charbon et de l'acier? (Perspectives, Bulletin hebdomadaire de la Société d'Etudes et d'Informations Economiques, Paris, X, n° 26, 10 juillet 1954, 5 p.)
- METRAL A., Les espoirs et les angoisses engendrés par le Traité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. (Société Belge d'Etudes et d'Expansion, Liège, LIII, n° 161, mai-juin-juillet 1954, pp. 634-642.)
- Montan Union. Ausfuhr und Einfuhr im Rahmen der Europäischen Gemeinschaft für Kohle und Stahl. Norddeutsche Bank, 1954, 28 p.)
- WEMMERS H., De gemeenschappelijke markt voor kolen in 1954. (Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXIX, n° 1938, 28 juillet 1954, pp. 589-590.)

#### 10. GENERALITES

- BREPOELS H., Quelques problèmes actuels de l'économie belge. (Revue pratique des questions commerciales et économiques, Liège, n° 2, juin 1954, pp. 1-11.)
- LEEMAN A., De Belgische economie in 1953. (De Gids op maatschappelijk gebied, Bruxelles, XXXXV, n° 5-6, mai-juin 1954, pp. 552-557.)
- van OETEREN K., Enkele beschouwingen over Congo 1953. (De Gids op maatschappelijk gebied, Bruxelles, XXXXV, n° 5-6, mai-juin 1954, pp. 596-627.)

#### LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. Législation économique générale
- II. Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière
- III. Législation agricole
- IV. Législation industrielle
- V. Législation du travail
- VI. Législation relative au commerce intérieur
- VII. Législation relative au commerce extérieur
- VIII. Législation des transports
  - IX. Législation relative aux prix et aux salaires
  - X. Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)
  - XI. Législation en matière de dommages de guerre

#### I - LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

#### Loi du 1er juillet 1954

apportant des aménagements fiscaux destinés à favoriser les investissements productifs (Moniteur, 4 juillet 1954, p. 5.074).

Article 1°. — § 1°. Les bénéfices imposables des exploitations industrielles ou artisanales sont immunisés des impôts cédulaires sur les revenus et de la contribution nationale de crise à concurrence d'un montant égal à 30 p. c. de la valeur amortissable des investissements nouveaux en matériel et outillage productifs, effectués en Belgique dans un délai de deux ans prenant cours au 1° juillet 1954.

Cette immunité s'applique par tiers aux bénéfices de la période imposable pendant laquelle lesdits investissements sont effectués et de chacune des deux périodes imposables suivantes. En cas d'absence ou d'insuffisance des bénéfices d'une de ces périodes, l'immunité non accordée pour cette période est reportée sur les bénéfices des cinq périodes imposables subséquentes.

- § 2. Dans les sociétés possédant la personnalité juridique, l'immunité s'applique à l'ensemble des bénéfices distribués et non distribués. L'imputation se fait, par priorité, au choix de la société, soit sur les bénéfices distribués, soit sur les bénéfices non distribués.
- § 3. Les bénéfices réservés qui ont été immunisés en vertu du § 1er, ne perdent pas le bénéfice de cette immunité en cas de distribution.
- § 4. Les investissements visés au § 1er, alinéa 1er, sont considérés comme effectués à la date à laquelle le matériel et l'outillage productifs sont effectivement entrés en possession de l'exploitation.
- § 5. L'immunité n'est accordée que si le contribuable tient une comptabilité conforme aux dispositions du Code de commerce et pour autant que la valeur des investissements nouveaux atteigne au moins 250.000 francs par période imposable.

- Art. 2. Le Roi détermine les conditions et modalités d'application de l'article 1er, et notamment la portée de l'expression « investissements nouveaux en matériel et outillage productifs ».
- Art. 3. Pour autant qu'il n'y soit pas dérogé, les dispositions des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus sont applicables à la présente loi.

#### Arrêté royal du 23 juillet 1954

déterminant les conditions et modalités d'application de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1954 apportant des aménagements fiscaux destinés à favoriser les investissements productifs (Moniteur, 28 juillet 1954, p. 5.451).

Article 1er. — § 1er. Par «matériel et outillage productifs», il faut entendre les machines, outils et apparells, fixes ou mobiles, ainsi que les hauts-fourneaux, fours industriels et autres installations analogues, qui, dans une entreprise industrielle ou artisanale, constituent les instruments d'extraction, de transformation, de fabrication, de conditionnement ou d'évacuation des matières, produits ou marchandises faisant l'objet de l'entreprise, de même que les machines, outils et appareils accessoires assurant la liaison entre ces instruments.

- § 2. Sont notamment exclus:
- 1º le matériel et l'outillage servant exclusivement ou principalement à l'entretien ou à la réparation;
- 2º les immeubles autres que les installations visées au § 1ºr, même s'ils constituent des puits, galeries et autres voies d'accès à des gisements ou à des chantiers;
- 3º les moyens de transport ou de distribution, par terre, eau ou air, d'énergie ou de matières, qui ne sont pas insérés

dans le processus d'extraction, de transformation, de fabrication ou de parachèvement des produits de l'entreprise au titre d'instruments prévus au § 1° ou de moyens de liaison entre les instruments productifs;

- $4^{\circ}$  le mobilier, le matériel de bureau, le portefeuille, les brevets, marques de fabriques et autres biens analogues.
- Art. 2. L'expression « investissements nouveaux » vise exclusivement les investissements en matériel et outillage productifs à l'état neuf, ainsi que les investissements en matériel et outillage ayant subi des transformations telles qu'il en est résulté un nouvel instrument productif.
- Art. 3. Le matériel et l'outillage productifs sont considérés comme étant effectivement entrés en possession de l'exploitation au jour de leur réception en ordre de marche, s'ils ont été achetés à des tiers, ou de l'achèvement de leur construction, si celle-ci a été effectuée par l'entreprise.
- Art. 4. L'immunité s'applique aux bénéfices préalablement diminués des montants déductibles en vertu des articles 27, § 2, 5°, alinéas 2 et 3, 32, § 1°, et 52, des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus.
- Art. 5. §  $1^{or}$ . Pour bénéficier de l'immunité, les contribuables remettent au contrôleur des contributions de leur

ressort un relevé indiquant pour chacun des éléments productifs investis :

- a) sa dénomination exacte et, succinctement exposée, sa fonction dans le processus de production de l'entreprise;
  - b) sa valeur amortissable;
  - c) sa date d'entrée effective en possession de l'entreprise.

Ce relevé doit mentionner distinctement les éléments productifs achetés et ceux qui ont été construits par le contribuable pour son propre compte; il doit être remis dans les quinze jours de la clôture de l'exercice comptable pendant lequel les investissements nouveaux en matériel et outillage productifs ont été effectués et au plus tard le 15 juillet 1956 en ce qui concerne les investissements effectués au cours de l'exercice comptable clôturé après le 30 juin 1956.

§ 2. Les sociétés possédant la personnalité juridique indiquent dans leur déclaration annuelle aux impôts sur les revenus à quelle partie des bénéfices — distribués ou non distribués — l'immunité doit s'appliquer par priorité.

Ce choix lie définitivement la société.

 $\mathit{Art.~6}.$  — Le présent arrêté sort ses effets à partir du  $1^{\circ r}$  juillet 1954.

#### II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

#### Loi du 17 juin 1954

contenant le budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1954 (Moniteur, 8 juillet 1954 p. 5.156).

#### Arrêté royal du 28 juin 1954

relatif à l'émission aux Pays-Bas d'un emprunt extérieur à 3 ¾ p. c. de 100 millions de florins des Pays-Bas (Moniteur, 1er Juillet 1954, p. 5.011).

#### Arrêté ministériel du 28 juin 1954

relatif à l'émission aux Pays-Bas d'un emprunt extérieur à 3 ¾ p. c. de 100 millions de florins des Pays-Bas (Moniteur, 1er Juillet 1954, p. 5.013).

#### Loi du 1er juillet 1954

ouvrant des nouveaux crédits provisoires, à valoir sur les budgets de l'exercice 1954 (Moniteur, 2 juillet 1954, p. 5.026).

#### Loi du 1er juillet 1954

apportant des aménagements fiscaux destinés à favoriser les investissements productifs (Moniteur, 4 juillet 1954, p. 5.074) (Voir texte, rubrique I).

#### Loi du 2 juillet 1954

contenant le budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1954 (Moniteur, 8 juillet 1954, p. 5.154).

#### Loi du 7 juillet 1954

autorisant la Société Nationale des Chemins de Fer belges à émettre des emprunts, à concurrence d'un montant nominal de 1.850 millions de francs, pour couvrir des dépenses afférentes à la réparation des dommages de guerre occasionnés au matériel roulant et à l'outillage nécessaires à l'exploitation du réseau ferré (Moniteur, 22-23 juillet 1954, p. 5.390).

#### Arrêté royal du 23 juillet 1954

déterminant les conditions et modalités d'application de la loi du 1er juillet 1954 apportant des aménagements fiscaux destinés à favoriser les investissements productifs (Moniteur, 28 juillet 1954, p. 5.451). (Voir texte, rubrique I).

#### III - LEGISLATION AGRICOLE

#### Arrêté royal du 5 juillet 1954

#### Arrêté royal du 7 juillet 1954

modifiant l'arrêté royal du 25 mars 1952 organisant le contrôle des semences et des plants agricoles et horticoles (Moniteur, 15 juillet 1954, p. 5.268).

relatif à l'octroi d'une subvention destinée à encourager l'amélioration des étables et de leurs dépendances et la construction de citernes à purin et de fosses à fumier (Moniteur, 21 juillet 1954, p. 5.378).

#### V - LEGISLATION DU TRAVAIL

#### Arrêté royal du 30 juin 1954

#### Arrêté ministériel du 20 juillet 1954

définissant la portée de la notion « travail occasionnel » (Moniteur, 1° juillet 1954, p. 5.005). modifiant l'arrêté ministériel du 6 mai 1949 organisant la mise au travail des chômeurs par les provinces, les communes et les établissements publics (Moniteur, 22-23 juillet 1954, p. 5.391).

#### VII - LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

#### Arrêté royal du 28 juillet 1954

#### Arrêté royal du 29 juillet 1954

relatif au tarif des droits d'entrée (Moniteur, 31 juillet 1954, p. 5.515).

Article 1er. — Le tarif des droits d'entrée annexé à la convention douanière belgo-luxembourgeoise-néerlandaise est modifié conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Pendant la période du 1° août au 31 décembre 1954, ne sera pas perçu le droit d'entrée applicable aux tôles dites « magnétiques » présentant une perte en watts inférieure ou égale à 0.75 watt, reprises sous les positions 706 a 1 A et a 2 A, 707 a 1, 708 a 1 et 710 b 6 A I du tarif.

relatif à l'importation de produits visés par le Traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Moniteur, 31 juillet 1954, p. 5.519).

Article 1er. — Le tableau I annexé à l'arrêté royal du 24 avril 1953 précité, modifié par l'arrêté royal du 29 juillet 1953, est modifié et complété conformément aux indications du tableau annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Pendant la période du  $1^{\rm er}$  août au 31 décembre 1954, ne sera pas perçu le droit d'entrée spécial applicable aux tôles dites « magnétiques » présentant une perte en watts inférieure ou égale à 0.75 watt, reprises sous les positions 706 a 1 A et a 2 A, 707 a 1, 708 a 1 et 710 b 6 A I du tarif.

#### VIII - LEGISLATION DES TRANSPORTS

#### Arrêté royal du 20 juillet 1954

modifiant l'arrêté royal du 9 mai 1936 portant le règlement général relatif aux transports de choses par véhicules automobiles (Moniteur, 29 juillet 1954, p. 5.474).

#### IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

#### Arrêté royal du 25 mars 1954

rendant obligatoires les décisions du 19 février 1953 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire, relatives à la classification des ouvriers occupés dans les abattoirs, la fixation des salaires minimums des mêmes ouvriers et l'octroi de primes exceptionnelles (Moniteur, 3 juillet 1954, p. 5.050).

#### Arrêté royal du 18 mai 1954

rendant obligatoire la décision du 24 février 1954 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des cuirs et peaux, prorogeant pour une période d'un an, la validité des décisions du 17 décembre 1952, concernant la fixation des salaires minimums dans l'industrie du gant en général et le rattachement de ces salaires à l'index-number des prix de détail du Royaume, rendues obligatoires par l'arrêté royal du 5 mars 1953 (Moniteur, 25 juillet 1954, p. 5.422).

#### Arrêté royal du 21 juin 1954

rendant obligatoire la décision du 26 mars 1954 de la Commission paritaire nationale de la pêche maritime, relative à la fixation du salaire minimum de travailleurs de la pêche maritime (Moniteur, 7 juillet 1954, p. 5.125).

# X — LEGISLATION SOCIALE (PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

#### Arrêté royal du 26 juin 1954

fixant le taux des cotisations à payer, pour l'exercice 1953, par les chefs d'entreprise et les artisans, en exécution de la loi du 24 juillet 1927, relative à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles (Moniteur, 8 juillet 1954, p. 5.168).

#### Loi du 28 juin 1954

portant la pension des ouvriers mariés à 28.000 francs et modifiant la législation en vue d'en accélérer l'application (Moniteur, 2 juillet 1954, p. 5.029).

#### Arrêté royal du 30 juin 1954

relatif aux mesures complémentaires aux dispositions de la loi du 28 juin 1954 portant la pension des ouvriers mariés à 28.000 francs et modifiant la législation en vue d'en accélérer l'application (Moniteur, 1° juillet 1954, p. 4.996). Erratum (Moniteur, 2 juillet 1954, p. 5.029).

#### Arrêté royal du 30 juin 1954

modifiant l'arrêté du Régent du 10 mai 1948 relatif aux compléments de pension de vieillesse et de survie (Moniteur, 1er juillet 1954, p. 4.999).

#### Arrêté royal du 30 juin 1954

accordant un supplément de rente destiné à compenser l'insuffisance de la rente acquise à certaines catégories de bénéficiaires du complément de pension de vieillesse ou de survie (Moniteur, 1° juillet 1954, p. 5.004).

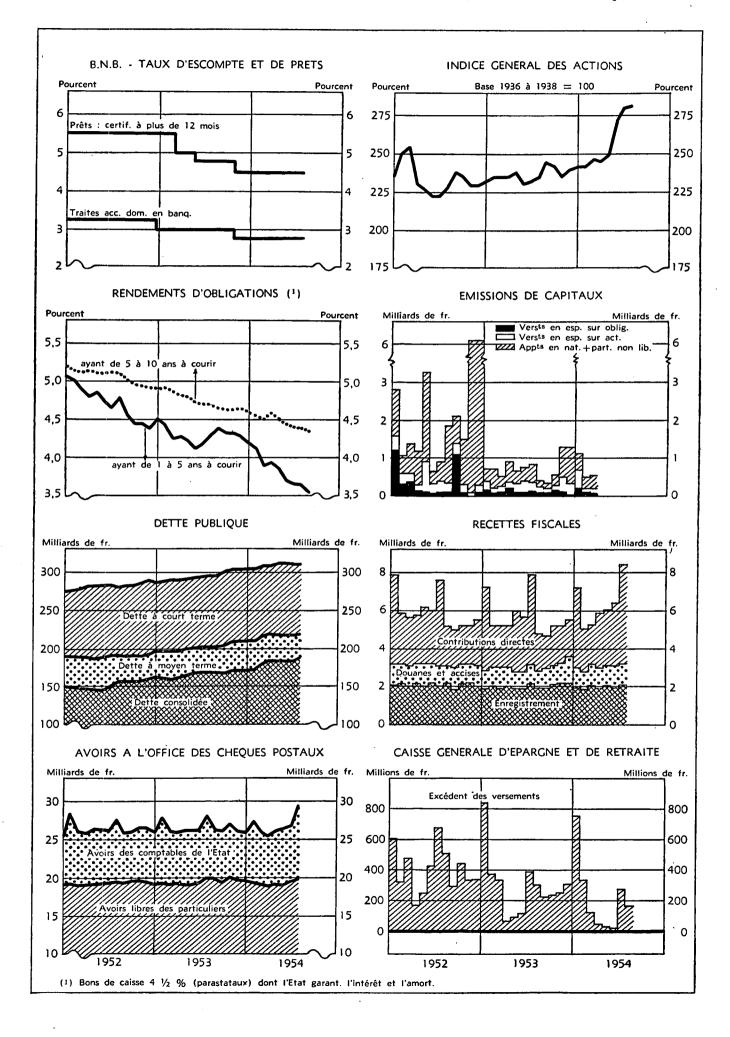
#### Arrêté royal du 16 juillet 1954

organique de la Caisse nationale des pensions de retraite et de survie (Moniteur, 19-20 juillet 1954, p. 5.358).

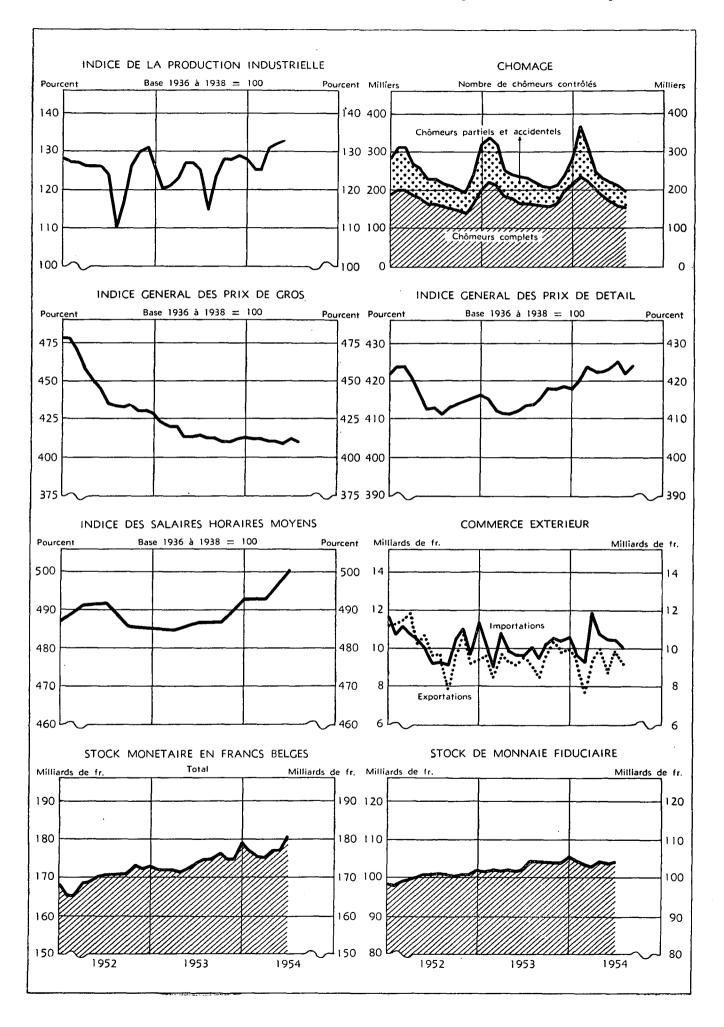
#### Arrêté royal du 16 juillet 1954

modifiant l'arrêté du Régent du 22 juin 1945, relatif à l'octroi aux travailleurs à domicile des allocations de l'Office national du placement et du chômage (Moniteur, 29 juillet 1954, p. 5.470).

## GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE



## GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE



# STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

#### MARCHE DE L'ARGENT

#### I. — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

			Te	ux officiels	de la Ban	que Nationa	le de Belgi	que			Call-	Mone <b>y</b>	
	Escompte					Prêts et avances sur 1 *							
Epoques	Traites acceptées domiciliées en banque Warrants et acceptations de banque préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 8 mois à courir	Certificate ayant maximum 12 mois à courir	Certificats  à plus de 12 mois et amprunts à moyen terme	Autres effets publics	Mobilisation de comptes spéciaux U.E.P. (arrêtés 22-8-52 et 26-7-52)	En chambre de compensation	Hors compensation	
1952 Moyenne 1953 Moyenne	3,24 2,96	3,74 3,46	4,74 4,46	5,50 4,89	2,— 2,—	2,1875 2,1875	2,375 2,375	5,50 4,89	5,50 4,89	3,50 <sup>2</sup> 3,34	$^{1,25}_{1,25}$	1,25 1,25	
1953 Mai (dep. 21)	3,— 3,— 3,— 3,— 2,75 2,75 2,75 2,75 2,75 2,75 2,75 2,75	3,50 3,50 3,50 3,50 3,25 3,25 3,25 3,25 3,25 3,25 3,25 3,25	4,50 4,50 4,50 4,50 4,25 4,25 4,25 4,25 4,25 4,25 4,25 4,25	4,75 4,75 4,75 4,75 4,75 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,5	2,— 2,— 2,— 2,— 2,— 2,— 2,— 2,— 2,— 2,—	2,1875 2,1875 2,1875 2,1875 2,1875 2,1875 2,1875 2,1875 2,1875 2,1875 2,1875 2,1875 2,1875 2,1875 2,1875	2,375 2,375 2,375 2,375 2,375 2,375 2,375 2,375 2,375 2,375 2,375 2,375 2,375	4,75 4,75 4,75 4,75 4,75 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,5	4,75 4,75 4,75 4,75 4,75 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,5	8,50 3,50 3,50 3,50 2,75 2,75 2,75 2,75 2,75 2,75 2,75 2,75	1,25 1,25 1,25 1,25 1,25 1,25 1,25 1,25	1,25 1,25 1,25 1,25 1,25 1,25 1,25 1,25	

Depuis le 15 avril 1954 la Banque Nationale de Belgique admet en nantissement d'avances en compte courant et de prêts à court terme, les certificats de trésorerie spéciaux U.E.P. Les taux de ces opérations s'élèvent respectivement à 2,50 %, 2,80 %, 8,20 % et 8,50 % pour les certificats émis à 6, 12, 18 et 24 mois.
Moyenne des cinq derniers mois.

- <sup>8</sup> 8 % du 8 au 28 octobre 1958. \* Quotité de l'avance en juillet 1954 :

Certificats de trésorerie émis à court terme	95 %	
Certificats de trésorerie émis à court terme	90 %	
Obligations Emprunt 4 1/2 %, 1951 à 10 ou 15 ans	90 %	
Obligations Emprunt 4 1/2 %, 1952 à 10 ans	90 %	
Obligations Emprunt 4 1/2 %, 1952-1964, à 12 ans	90 %	
Certificats de trésorerie 8 1/2 % à 15 ans au plus 1942	90 %	
Certificats de trésorerie 4 % à 20 ans au plus 1948	90 %	
Certificats de trésorerie 3 ½ % à 10 ans 1944	90 %	
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1947	90 %	

Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1948	90 %
Certificats de trésorerie 4 % 1949	90 %
Certificats de trésorerie 4 %, à 5 ans 1954	
Certificats de trésorerie 4 % 1950 Congo belge	
Obligations 4 % 1950-1960 Congo belge	
Obligations 8 1/2 % de l'Assainissement Monétaire 2e série	90 %
Autres effets publics	
Contificate do transportio endojour II E D	KO O/

#### II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

<b>7</b>		Banques -	— Comptes de	dépôts à *		Caisse générale d'Epargne (dépôts sur livrets)					
Epoques	vue	15 jours de préavis	1 mois	8 mois	6 mois	jusqu'à 75.000 fr.	75.001 à 150.000 fr.	au delà de 150.000 fr.			
1952 Moyenne	0,50 0,50	0,85 0,85	1,10 1,10	1,40 1,40	1,75 1,75	3,— 8,—	1,50 1,50	0,50 0,50			
1953 Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre	0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50	0,85 0,85 0,85 0,85 0,85 0,85	1,10 1,10 1,10 1,10 1,10 1,10 1,10	1,40 1,40 1,40 1,40 1,40 1,40	1,75 1,75 1,75 1,75 1,75 1,75	3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,—	1,50 1,50 1,50 1,50 1,50 1,50 1,50	0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50			
Décembre  1954 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet	0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50	0,85 0,85 0,85 0,85 0,85 0,85 0,85	1,10 1,10 1,10 1,10 1,10 1,10 1,10 1,10	1,40 1,40 1,40 1,40 1,40 1,40 1,40	1,75 1,75 1,75 1,75 1,75 1,75 1,75 1,75	3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,—	1,50 1,50 1,50 1,50 1,50 1,50 1,50 1,50	0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50			

Moyenne de quatre banques.

2

#### MARCHE DE L'ARGENT (suite)

#### III. — L'argent au jour le jour (millions de francs)

	1	Capitar	ıx prêtés		Capitaux	empruntés
Moyennes	par des or	ganismes co	mpensateurs	par des organismes	en	hors
journalières	Banques de dépôts	Autres organismes 1	Total	non com- pensateurs	compen- sation 3	compen- sation
1952	2.398 2.378 2.717 2.398 2.386	754 694 950 950 791	3.152 3.072 3.667 3.348 3.177	2.645 2.319 2.466 2.021 2.478	3.115 2.996 3.568 3.330 3.177	2.682 2.395 2.565 2.039 2.478
Mars  Avril  Mai  Juin  Juillet :	2.773 2.305 2.322 2.380	540 873 418 118	3.313 3.178 2.740 2.498	3.025 $2.398$ $2.541$ $2.114$	3.313 3.139 2.740 2.498	$egin{array}{c} 3.025 \ 2.437 \ 2.541 \ 2.114 \ \end{array}$
9 au 15 16 au 22 23 au 29 30 au 5/8 Août : 6 au 12 13 au 19	2.230 2.019 2.042 1.914 1.902 2.351	118 111 176 37 352 373	2.348 2.130 2.248 1.951 2.254 2.724	1.983 1.662 1.750 1.749 2.456 2.535	2.348 2.130 2.248 1.951 2.254 2.724	1.983 1.662 1.750 1.749 2.456 2.535

<sup>1</sup> Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge

Cours des métaux précieux 1

		Londres 1	Bom	bay 3
Moyer journal		Or en sh. et d. par oz. fin	Or Conversion en sh. et d. par oz. fin	Argent Conversion en pence par oz. fin
1952			364/0	78
1953	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	1	345/9	75
1953 Mai			349/6	78
Juin			362/5	76
Juill	et		350/0	74
Aoû		1	350/5	74
Sept	embre		347/9	74
Octo	bre		327/6	78
Nov	embre .	l	330/3	73
Déc	mbre .	<u> </u>	326/6	73
1954 Jan	rier	1	333/9	75
Fév	rier		347/5	78
Mar	s	248/41/2 2	356/0	79
Avr		248/81/2	371/9	82
Mai	•••••	248/101/2	365/6	79
Juir		248/101/2	341/0	75
Juil	let	248/11½	340/0	74
				-

<sup>1</sup> Prix de l'oz. d'or fin : 10) à New-York : 85 \$ depuis le 1er février 1934; 20) à Londres : 248 sh. du 18 sept. 1949 au 19 mars 1954. — Réouverture du marché libre de l'or le 22 mars 1954. 2 Moyenne du 22 au 81 mars 1954. 3 Cotations originales en roupies et annas respective-ment par fine tola et par 100 fine tolas.

#### MARCHE DES CHANGES

I. — Cours officiels, au 31 juillet 1954, fixés par la Banque Nationale de Belgique en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1er mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil

8

(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)

(francs belges)

Devises	Cours contractuel	Transferts						
Тубливея	ou moyen	Cours acheteur	Cours vendeur					
100 francs congolais 100 francs luxembourgeois 100 couronnes tchécoslovaques	694,44225	100,— 100,— 692,50	100,— 100,— 696,50					

## II. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles $10^2$ (francs belges)

Moyennes	1 franc suisse	1 \$ U.S.A.	100 francs français	1 \$ canadien	1 Livre Sterling	100 Escudos	1 fl. P. B.	1 Cr. suéd.	1 Cr. dan.	1 D. M.	1 Cr. norv.
1952	11,45	50,29	14,27	51,38	139,86	173,981		_		-	
1953	11,47	49,96	14,27	50,81	140,14	174,04	$13,19^{2}$	9,678	7,244	11,97 5	6,996
1953 Mai	11,45	49,95	14,22	50,25	140,15	174,05	13,19	9,67	7,247	11,94	<u> </u>
Juin	11,47	49,98	14,24	50,27	139,98	174,05	13,21	9,65	7,24	11,96	·
Juillet	11,49	49,96	14,30	50,35	140,01	174,05	13,23	9,65	7,24	11,97	<del> </del>
Août	11,51	49,97	14,35	50,55	140,13	174,05	13,25	9,69	7,24	11,98	l —
Septembre	11,51	49,85	14,34	50,64	140,05	174,03	13,20	9,69	7,24	11,98	-
Octobre	11,50	49,83	14,29	50,72	140,11	174,04	13,18	9,71	7,23	11,98	l —
Novembre	11,48	49,85	14,30	50,99	140,24	174,05	13,17	9,70	7,23	11,97	l —
Décembre	11,45	49,87	14,28	51,26	140,00	174,05	13,17	9,66	7,22	11,97	6,996
1954 Janvier	11,46	49,95	14,29	51,34	139,92	174,08	13,18	9,65	7,23	11,97	6,99
Février	11,45	49,91	14,25	51,62	139,76	174,07	13,16	9,63	7,21	11,94	6,99
Mars	11,47	50,18	14,24	51,71	139,99	174,05	13,16	9,63	7,21	11,95	7.00
Avril	11,50	50,32	14,27	51,23	140,62	174,04	13,20	9,66	7,23	11,97	7.03
Mai	11,49	50,22	14,27	51,03	140,65	174,04	13,22	9,67	7,23	11,96	7,03
Juin	11,49	49,90	14,29	50,85	140,46	174,04	13,21	9,69	7,22	11,96	7,02
Juillet	11,49	49,97	14,28	51,27	140,26	174,04	13,20	9,66	7,22	11,96	7,01

Moyenne du 7 juillet au 81 décembre 1952. — 2 Moyenne du 26 janvier au 81 décembre 1958. — 3 Moyenne du 28 février au 81 décembre 1958. — 4 Moyenne du 18 mai au 81 décembre 1958. — 5 Moyenne du 4 mai au 81 décembre 1958. — 6 Moyenne du 14 au 81 décembre 1958. — 7 Moyenne du 18 au 29 mai 1958.

<sup>2</sup> Notamment la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité. Sociale.

<sup>Notamment l'Institut de Réescompte et de Garantie et l'Office National du Ducroire.
Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire.</sup> 

#### I. — COURS COMPARES DE QUELQUES FONDS PUBLICS

	Cotation			Cours au		
Désignation des titres	pour	1er avril 1954	8 mai 1954	1er juin 1954	1er juillet 1954	2 août 1954
I. — Dette intér. dir. de l'Etat Belge (Intérêts à bonif.) Dette 3 ½ %, 1937 1 2	100,	81,10	81,40	81,55	81,65	82,10
Dette 3 ½ %, 1943 1 2	100,—	80,60	81,05 100,50	81,55 100,40	82,55 100,25	83,05
Empr. de l'Assain. mon., 2e série (impair), 3 ½ % 2  Dette unifiée 4 % 1 2  Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 2	100,—	100,10 92,55	100,10	100,15	100,35 94,05	100,35
Emprunt 4 ½ %, 1951 2	100,—	90,30 99,15	90,45 99,10	90,55 99,50	90,80	91,05 100,40
Emprunt 4 ½ %, 1952, à 10 ans <sup>2</sup>	100,—	99,75 98,70	99,45 98,50	99,95 99,05	100,70	101,—
Emprunt 4 ½ %, 1953, à 20 ans <sup>2</sup>	100,— 100,—	98,25 98,—	98,70 98,10	98,70 98,50	99,05 98,85	99,05 98,95
Emprunt 4 $\frac{1}{2}$ %, 1954-1972, à 18 ans <sup>2</sup>	100,— 100,—	112,90	113,10	113,40	98,20 113,55	98,15 113,70
Certif. de Trés. à 20 ans au plus, 3 ½ %, 1943, 1 2 3 Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1947 2	100,-	106,— 105,10	106,10 104,85	106,50 105,20	107,25 105,25	107,75
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1948 2	100,	107,05 101,30	107,10 101,20	107,70 101,45	108,40 101,70	108,15
Certif. de Trés. à 5 ans, 4 % 1954 2	100,— 500,—	501,—	501,—	100,75 501,—	100,95 500,—	100,90 505,—
Emprunts à lots 1941 (4 % depuis 1951)	1.000,—	976,— 1.000,—	977,—	983,— 1.000,—	986,— 1.000,—	991,—
II. — Dette indir. et dette gar. par l'Etat (Int. à bon.). Dommages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	504,	506,—	506,—	513,—	517,—
Empr. de la Reconstr. 1 <sup>re</sup> tr. 1947 (2 %, 5 % dès 1957) <sup>2</sup> Empr. de la Reconstr. 2 <sup>e</sup> tr. 1949 (2 %, 5 % dès 1958) <sup>2</sup>	1.000,	1.000,—	1.000,—	1.001,—	1.001,—	1.000,—
Empr. de la Reconstr. 3e tr. 1950 (2 %, 5 % dès 1960) 2	1.000,	1.015,-	1.026,—	1.027,— 491,—	1.027,	1.034,—
Soc. Nat. Ch. de fer belges (tr. belge), act. priv. 4 % 12 Régie des Télégr. et Téléph. à 10 ans, 4 ½ %, 1952, 2° s. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2° S. 2°	500,— 100,—	469,— 100,—	480,— 100,05	100,30	489,— 101,15	487,— 101,60
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 ½ %, 1953, 1 <sup>re</sup> s. <sup>2</sup> Régie des Télégr. et Téléphones à 15 ans 4 ½ %, 1953 2° s. <sup>2</sup>	100,—	98,85 98,40	98,75 98,15	99,— 98,50	99,45 98,70	99,50 99,20
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 ½ %, 1952-1962 2	100,	100,25 98,95	100,40 99,10	100,85	100,85	100,80
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 ½ %, 1954-1972 2	100,— 100,— 100,—	100,15 100,20	98,— 100,10 100,05	98,05 100,50 100,25	98,30 100,65 100,55	98,30 100,90 100,80
III. — Dette directe de la Colonie.						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888 Intérêts à bonifier :	100,—	235,—	241,—	245,—	246,—	251,—
Dette coloniale 1936, 4 %	100,	93,85	93,90 99,30	93,85 99,—	93,65 98,70	93,60 99,35
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950 2	100,—	103,35	102,65	102,55	102,50	102,50

<sup>1</sup> Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944. — 2 Titres créés après le 6 octobre 1944. — 3 Le taux de l'intérêt a été porté à 4 % le 14 octobre 1948.

#### II. — INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

Source	:	Institut	National	đe	Statistique.

Dates	Indice général	Assur., banq., soc. à portef.	Entr. immob., hypoth. et hôtel	Chemin de fer et transport par eau	Tramw., Chem. de fer vicinsux et transports	Trusts d'entr. de tramways et d'électricité	Entr. de gaz et d'électricité	Distribution d'esu	Industries métallurgiques	Zincs, plombs et mines	Produits chimiques	Charbonnages et fours à coke	Glaceries	Verreries	Industrie de la construction	Ind. textiles et soieries	Entreprises colonisles	Plantations	Alimentation	Industries diverses
Indices par rapport aux cours du mois précédent																				
954 1er juill   100   99   101   97   99   101   103   109   100   98   100   104   112   125   98   97   101   100   102   101   2 août   105   106   102   101   103   112   105   102   106   105   105   110   104   100   107   101   105   102   105   98																				
Indices par rapport à la période 1936 à 1938																				
1953 3 août	244 242 236 241 242 247 245 255 272 280 281 296	265 262 253 264 265 273 277 269 279 291 302 298 317	124 134 135 136 132 131 132 132 137 139 144 145 148	307 309 304 299 306 318 319 328 331 345 351 340 344	73 77 75 75 78 79 78 75 77 78 77	114 112 112 117 117 119 125 131 130 133 143 145 162	202 208 207 211 212 217 226 221 220 230 236 243 256	41 43 42 42 43 44 47 46 53 56 61 62	195 193 183 182 183 189 184 181 198 207 208 220	259 259 248 257 258 250 260 272 298 307 322 317 333	169 161 167 169 171 189 187 188 203 204 204 214	242 247 237 227 228 223 215 201 197 206 200 208 229	78 83 84 77 79 77 75 77 89 100 104	85 86 92 101 95 93 95 102 98 104 106 133 133	223 219 215 220 226 229 238 239 244 255 258 254 271	150 150 149 152 160 155 158 157 151 154 153 149 150	472 466 456 469 472 464 472 474 512 558 579 582 610	59 58 54 51 52 53 56 63 57 57 58	139 141 142 143 146 148 151 152 154 166 161 165 173	297 289 274 281 277 277 285 276 304 313 305 309 304

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruzelles.

		Obligations	de sociétés	Act	ions	Total			
Périodes	Nombre de séances	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)		
1952	250	159	150	14.790	19.644	14.949	19.794		
1953	. 248	135	130	12.484	16.443	12.619	16.573		
1953 Juillet	21	12	12	1.090	1.742	1.102	1.754		
Août	21	10	10	922	1.262	932	1.272		
Septembre	22	10	10	966	1.306	976	1.316		
Octobre	22	13	13	1.108	1.303	1.121	1.316		
Novembre	19	10	10	988	1.210	998	1.220		
Décembre	-22	11	10	967	1.155	978	1.165		
1954 Janvier	20	10	9	1.144	1.226	1.154	1.235		
Février	20	11	10	1.401	1.609	1.412	1.619		
Mars	. 23	12	11	1.766	2.550	1.778	2.561		
Avril	20	9	9	1.615	2.114	1.624	2.123		
Mai	19	12	12	1.677	2.485	1.689	2.497		
Juin	21	12	11	1.692	2.218	1.704	2.229		
Juillet	20	10	10	1.992	2.705	2.002	2.715		

#### IV. — RENDEMENT DES TITRES A REVENU FIXE

## **16**

### l. — Dette unifiée et emprunts remboursables globalement à date fixe

		ŀ				Empr	unts rei	nboursa	bles glob	balement	à date	fixe				
Début de mois	Dette unifiée			Ec	héance d	le 1 à 5	ans			Ech	éance d	e 5 à 10	) ans	Echéance de 10 à 20 ans		
Deput de mois	4 %			Paraétatiques		Villes		Sociétés		Etat	Paraétatiques		Villes	Etat	Soc	iétés
		81/2%	4 %	4 %	41/4%	4 %	41/2%	4 %	41/2%	4 %	4 %	41/4%	41/2%	4 %	4 %	41/4%
053 Juin	4,41	3,75	4,10	4,19	4,18	4,43	4,44	6,04	5,27	4,59	4,68	4,72	4,86	4,51	5,52	5,44
Juillet	4,40	3,62	4,—	3,88	4,27	4,28		6,28		4,55	4,60	4,71		4,51	1 ′	
Août	4,39		3,88	4,01				5,90		4,54	4,58		4,80	4,51	5,32	
Septembre	4,38	3,71		, ,				6,—			4,58	4,63		4,51	5,14	l '
Octobre	4,37		3,64					6,22		4,16	4,59	4,63	4,81	4,52	5,34	
Novembre	4,36		3,98			4,21			5,35	4,57				<del></del>	5,30	5,3
Décembre	4,35		3,85			4,16				4,51	4,49	4,59		<b>—</b>	5,15	
54 Janvier	4,33		3,74			4,03				4,49	4,46				5,02	
Février	4,32	3,65		3,78		3,96				4,38	4,32			-	4,85	
Mars	4,34	3,60	3,52	3,94		3,96				4,47	4,41	4,57	4,59	—	4,91	5,3
Avril	4,32	3,58	3,40							4,43	4,36	4,49		<u> </u>	5,03	
Mai	4,32	3,56	3,79			3,95				4,44					5,02	
Juin	4,30	3,57			3,65	3,96				4,40		4,42		l —	4,78	
Juillet	4,25	3,44	3,56	3,25	3,63					4,33	4,24				4,67	5,3
Août	4,26	3,34	3,56	3,98	3,52	3,96	3,86	7,65	4,71	4,29	4,29	4,34	4,45	—	4,48	5,1

#### 2. — Emprunts amortissables par annuités et emprunts à lots

					Emprunt	s amortis	sables pa	r annuités					Emprur	ts à lots	
	Eché de 1 à		Ec	héance d	e 5 à 10 s	ans	Ec	héance de	10 à 20	ans		éance le 20 ans	Echéance à plus de 20 ans		
Début de mois	Soci	étés	Villes	Villes Sociétés			Colonie	Para- étatiques	Villes	Sociétés	Para- étatiques	Villes	Dette directe de l'Etat	Dette indirecte de l'Eta	
	4 1/2 %	5 %	4 %	4 %	4 1/4 %	5 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	
1953 Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1954 Janvier Février Mars Avril Mai Juin	5,14 4,55 4,66 4,99 4,66 4,81 4,70 4,81 5,02 4,37 4,74 4,79	6,47 5,54 6,19 6,64 7,70 7,11 7,55 7,69 8,25 7,32 7,62	5,16 5,23 5,30 5,16 5,03 5,— 4,99 4,96 4,96 4,94 4,90 4,88	6,02 5,87 5,76 5,95 5,90 5,78 5,81 5,60 5,74 5,68 5,68 5,84 5,83	4,86 4,74 4,44 4,64 4,65 4,72 4,70 4,67 4,68 4,64 4,63	4,76 4,54 4,42 4,68 4,48 4,69 4,99 4,51 4,63 4,76 4,76 4,81	4,50 4,50 4,50 4,50 4,51 4,51 4,51 4,53 4,54 4,54 4,53 4,54	5,14 5,11 5,08 4,99 4,93 4,91 4,90 4,90 4,90 4,90 4,89	5,43 5,29 5,02 4,99 4,95 4,91 4,90 4,89 4,89 4,89	5,67 5,65 5,66 5,49 5,36 5,36 5,39 5,32 5,48 5,50 5,63	4,83 4,77 4,76 4,76 4,74 4,73 4,71 4,72 4,71 4,70 4,69 4,68	5,01 4,98 4,93 4,92 4,89 4,87 4,88 4,87 4,86 4,86 4,86	4,78 4,76 4,73 4,70 4,67 4,63 4,54 4,54 4,55 4,53 4,49	5,33 5,28 5,27 5,28 5,27 5,31 5,24 5,12 5,14 5,21 5,23 5,20 5,16	
Juillet Août	4,71 4,36	7,87 7,37	4,81 4,72	5,73 5,71	4,61 4,48	4,88 4,68	4,56 4,57	4,84 4,82	4,90 4,89	5,58 5,40	4,64 4,59	4,86 4,85	4,48 4,41	5,10 5,03	

N. B. - Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation d'avril 1958, p. 281.

#### Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

	Constit	utions de	sociétés	Aı	ıgmentati	ons de cap	ital	1	ssions gations	Ensemble des émissions	Primes		ration espèces	Emis-
Périodes	Nombre	nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	libéré sur val.	Nombre	Montant nominal	Montant nominal	d'émis- sion	Apports en nature 2	Incorpo- rations de réser- ves au capital	sions nettes

# A. — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

	1	1	ı	ı	ĺ	1	!	1	1		ı	1	1 !	•
1952	2.165	1.640	1.401	1.235	14.251	16.407	15.698	72	3.476	21.523	41.4	1.386	13.666	5.541
1953	2.209	1.736	1.546	647	6.040	2.924	2.593	73	1.496	6.156		1.713		2.627
1953 3 prem. mois	646	448	410	128	402	615	557	7	256	1.319	0,1	627	101	495
1954 3 prem. mois	649	548	469	134	622	599	520	9	416	1.563		419	119	867
1953 Avril		166	158	46	868	266	253	6	217	649		151	200	277
Mai		88	80	59	704	294	210	1	50	432	0,1	67	106	167
Juin		109	93	62	292	190	185	1	6	305	-	82	77	125
Juillet		267	243	42	183	135	110	2	55	457	<b>—</b>	230	49	129
Août		74	71	29	83	65	63	1	10	149		64	4	76
Septembre		107	99	34	64	67	64	2	30	204	_	101	12	80
Octobre		171	131	60	126	131	122	2	140	442	<b>—</b>	83	64	246
Novembre		69	55	61	631	336	226	3	90	495	1,2	51	112	209
Décembre		237	206	126	3.010	825	801	2	22	1.084	18,1	257	562	228
1954 Janvier	213	179	156	38	184	272	262	5	236	687		121	62	471
Février	198	149	128	42	194	165	106	2	100	414	_	127	14	193
Mars	238	220	185	54	244	162	152	2	80	462	<u> </u>	171	43	203
Avril r	1	131	113	i	١.	566	518		165	862	_	153	338	305
Mai p		285	263		-	1.107	940		20	1.412		195	815	213
Juin p		99	91	l		147	128		100	346	—	68	70	181

#### B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

			,			ļ.					1	1	1	1 1	
1952		279	1.187	835	110	6.417	6.182	5.093	5	212	7.581	46,6	1.806	2.570	1.811
1953	**************	253	1.047	785	103	3.029	2.185	1.480	4	130	3.362	8,1	332	227	1.844
1953		57	185	139	24	570	362	350			547	8,1	62	121	314
1954	3 prem. mois .	65	315	202	20	234	235	214	_		550		106	9	301
	-			·											
1953	Janvier	15	35	28	13	276	258	258			293	7,7	87	112	145
	Février	20	62	54	5	267	83	70	_		145	0,3	4	_	121
	Mars	22	87	57	6	27	21	21			108	_	22	9	47
	Avril	17	97	82	6	142	159	42	i	_	256		30	2	92
	Mai	14	18	14	9	561	148	148			166		8	28	126
	Juin	21	169	145	6	482	201	63	2	70	440		40	8	230
	Juillet	30	204	109	10	209	161	127	1	35	400	_	42	55	174
	Août	17	75	35	8	123	134	124		_	209		14	_	145
	Septembre	13	61	43	4	27	30	13			91		12		44
	Octobre	24	76	-64	10	121	55	53			131		54	_	63
	Novembre	16	25	23	18	698	803	475	_	!	828		15	13	470
	Décembre	28	100	96	6	95	130	85	_		230	_	33		148
1954	Janvier	25	211	116	11	205	201	180			412	_	61	6	229
	Février	20	61	56	5	19	8	8	_	_	69		23	i	40
	Mars	20	43	30	4	10	26	26			69		22	$\tilde{2}$	32
	,	1	' '	,		- 1				i					-

<sup>1</sup> Non comprises dans les montants libérés.

<sup>2</sup> Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

<sup>3</sup> Comprises dans les augmentations de capital.

<sup>4</sup> Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

(millions de francs)

	-	(	Constitution	ıs de	sociétés		-	nentations de	-		Emissi	ions	on ans -és)		ibératio orts en	ns sans	<del></del>	Sc et s	Dissol ociétés p ociétés c	lutions ar acti	ions sonnes		pital
Rubriques		par act	ions		de perso	onnes		ciétés par act ociétés de per			d'obliga	tions	l'émissic prises d ats libér	Consti	itutions ociétés		ations rves s dans stations	Liqu	idations	1	sions		ar act. c. de nnes
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Capital	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de	Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	par actions	de personnes	Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
								Détail	des ém	issi	ons												
anques, soc. financières pciétés commerciales pciétés industrielles	1	5,0 10,0	$\begin{bmatrix} -2,5\\ 10,0 \end{bmatrix}$	10		17,4	$egin{array}{c c} 3 & 15, \\ 1 & 2, \\ 1 & 1. \end{array}$	0   1,0	6,0 1,0 1,5		<u>-</u>	_	<u>-</u>	$\begin{bmatrix} -3,7 \\ -3 \end{bmatrix}$			1,5	1				 2 1	
ines onstruction, bâtiments ciétés agricoles	1		15,0	1	6,0 0,1 —	6,0			_		=	=	=	14,9	9 -	<u> </u>		1	6 		_		
ansports rvices publicsvers	1—1	<del>-</del>	<del>-</del>	1	$\frac{0,1}{3,0}$	0,1						_ 		=	_ 	<u>-</u>			<u>-</u>		=		_
Totaux	3	30,0	27,5	17	31,2	28,8	5 18	5 8,5	8,5		_	_	-	18,6	4,5	_	1,5	2	0,7		_	3	8,0
			Gro	oupe	ement	des socié	tés s	lon l'imp	ortance	du	capito	ıl nomi	nal ér	nis c	ou cm	nulé							
million et moins 1 à 5 millions	1	<del>-</del> 5,0	${2,5}$	8 8	$\frac{2,9}{22,3}$	19,9	1 2 4 16		1,0 7,5		_	_	=	_	0,8	_	1,5	2	0,7			1 2	1,0 7,0
5 à 10 millions 10 à 20 millions 20 à 50 millions	1	15,0 —	10,0 15,0	1	6,0	6,0					=		=	3,7 14,9 —		_ 	=		_		_		_ _
50 à 100 millions us de 100 millions Totaux		30.0	27,5	17	31,2	28,8	5 18		8,5				_	18,6	- 6 4,5	_	1,5	2	0,7		_	3	8,0
														-		1	1						
					Répo	ertition de	es soc	létés suiv	vant la	nat	ure du	droit c	rui les	régi	it								
ociétés de droit belge ociétés de droit congolais	3	30,0	27,5	17	31,2	28,8	5 18	5 8,5	8,5		<u>-</u>					_	1,5	2	0,7			3	8,0
Totaux	3	30,0	27,5	17	31,2	28,8	5 18	5 8,5	8,5				-	18,6	6 4,5	_	1,5	2	0,7		=	3	8,

#### V. — EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

(millions de francs)

7. 17. 17. 17. 17. 27. 01. 17. 17.

MARS 1954

			Constitution	ns de i	sociétés				<i>t</i> : - 1.	-:4 1					, I	ibératio	ns sans e	espèces		Dissoluti	ons		ductions
				1				_	ations de ca és par actio	-		Emissio	ns	ion ans érés)	App	orts en	nature		et soci	étés par étés de	actions personnes		capital
Rubriques		par act	ions		de perso	nnes			és de perso			d'obligat	ions	l'émiss npris d nts libe		tutions ciétés	ions	ations rves s dans atations	Liquida	ations	Fusions	et	soc. de ersonnes
·	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant	dont emprunts de conversion	Primes d'émission (non compris dans les montants libérés)	par actions	de personnes	Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Nombre	Montant	Montant	Nombre	Montant
								<del>-</del>	Détail (	des ém	issi	ons											
Banques, soc. financières Sociétés commerciales Mines Construction, bâtiments Sociétés agricoles Transports Services publics Divers Totaux		4,0   10,0 14,0	4,0 - - - 2,0 6,0	7 6 1 1 - 3 - - 18	11,0 5,5 1,8 2,0 — 8,3 — — 28,6	6,2 5,5 1,8 2,0 — 8,3 — — 23,8	1 1 2 - - - - 4	5,0 1,1 4,5 — — — — — — — 10,6	5,0 0,4 21,0 — — — — — — 26,4	5,0 0,4 20,6 — — — — — — 26,0					2,2	2,3 1,8 1,1 — — — — 5,2	14,7 	2,2	1 1 1 	1,5 2,0 2,0 2,0 2,0 - - - - 7,5		1 - - - 1	1,0
			Gre	oupe	ment	des soc	iété	s selo	n l'impo	ortance	du	capita	l nomii	nal én	nis o	u an	nulé						,
1 million et moins	1	10,0	4,0 2,0 — — — 6,0	111 7 	8,6 20,0 — — — — — 28,6	3,8 20,0 — — — — — — — 23,8	1 2 1 - - - 4	1,1 9,0 0,5 — — — 10,6	0,4 6,5 — 19,5 — — — 26,4	0,4 6,1 19,5 — — 26,0						1,3 3,9 — — — — 5,2	0,7 14,0 — — — — 14,7	2,2 - - - - - 2,2		7,5		1 - - - 1	1,0
					Répo	rtition d	les	sociéte	és suivo	ant la 1	ıahı	re du	droit q	ui les	régi	t ·							
Sociétés de droit belge Sociétés de droit congolais Totaux	2 2		6,0 6,0	18	28,6	23,8	4	10,6	26,4 26,4	26,0 26,0					2,2		14,7	2,2 2,2	·[—	7,5		1	1,0

#### V. — EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

#### Détail des émissions

Source : Institut National de Statistique.

(millions de francs)

FEVRIER 1954

		Cons	stitutions	de soc	iétés ¹			(sociét	ations de c és anonym	es)		Emissio	ons	rés)		bérations			(800	Dissolut de socié ciétés and	tés <sup>1</sup> onymes)	Réductions de capital (sociétés
	et	anonym en comn par acti	nandite		e person responsa limitée	bilité	(800	(société	mmandite p ls de person sabilité lim			d'obligat	ions	Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Constit de soc	ciétés		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	d (soc	ite par a iétés de	comman- ctions) personnes té limitée)	anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de
Rubriques			ęrę l			ere r		ien	<b>u</b> oj	Montant libéré sur valeur nominale			nt <b>s</b> ion	non mon	te te	de personnes responsabilité limitée	Augmentations de capital	poratives diversions d		luida-	Fusions	personnes à responsab.
	bre	sant inal	lib aleu nale	bre	tant inal	aleu nale	Pre	ancien	ntati nale	t lib aleu nale	pre	tant	t emprunts conversion	Prim (no les	andi ctior	sonr ssb itée	men 9 cs)	de r pris		ions		limitée)
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Capital	Augmentation nominale	ntan ur v nomi	Nombre	Montant nominal	con	] Jans	anonymes et en commandite par actions	espoi	Aug	(con	Nombre	Montant	Nombre Montant	Nombre Montant
·			Moi			Moi 8		Caj	Au	Mo			dont de c		one o	de r		กซ	Non	Mon	Mon Mon	Mor
Banques		_	_		_	_	1	20,0	20,0	20,0	_	_	_	_	_	_ '		_		_	_   _	-
Assurances	—		l —	<u> </u>		-	1	0,2	0,7	0,7	<u> </u> -		_		<u> </u>		l —	-				
Opérat, financières et immobilières	2	1,1	1,1	1	1,0	0,2	2	6,4	5,6	1,6				_	0,6	_	-		3	10,3	-  -	1 7,0
Commerce de détail	4	1,3	1,3	27	3,6	3,6	1	0,3	0,3	0,3		—	_	-	1,2	1,4	<u> </u>	0,3	8	1,6	-	
Comm. de gros et comm. extérieur	17	17,1	16,6	27	13,1	13,1	6	2,4	2,6	2,6		-		_	11,9	9,1	1,2	0,7	19	12,4		1 1,8
Fabrications métalliques	3	3,1	2,3	15	11,3	10,8	4	3,3	4,4	4,4	-	—	_	<u> </u>	0,7	8,8	0,7	2,3	2	0,8		
Métallurgie du fer			l —	l —	i —			_			1—			l —		_		<u> </u>				
Métaux non ferreux		_	_	1	0,5	0,5	۱ —		_			<b>-</b>	_	—	.—	0,4			1	40,0		
Industries textiles		2,3	2,3	9	3,6	3,4		_		i	<u> </u>	- I	_	<b>—</b>	0,7	1,6	_	I —	6	22,8		
Industries alimentaires		18,0	18,0	2	1,9	1,9	3	35,2	37,2	37,2			_	—	17,9	1,9	30,0	7,0	5	3,5	1 30,0	1 1,3
Industrie du bois	2	1,8	1,3	7	2,8	2,8		<u> </u>	-	—	-	·		<u> </u>	0,8	1,7	-	<u> </u>				1 0,2
Industries chimiques		5,5	5,5	3	1,8	1,8	3	4,5	5,3	4,9	1	25,0		<b>—</b>	4,9	1,2	-	1,0	4	0,5		1 1,0
Industrie du verre				l —	l —			_	_	l —		—	—			_	—	<b> </b> -				
Electricité		_			l —	-	1	105,0	70,0	21,0	1	75,0		<u> </u>			<u> </u>	-	1 —		—  — ·	<u> - </u>
Gaz			_		_	i —		_	_	-	I—	- '	_		-		-	<u> </u>	-	_		-
Eau			_	l —	<u> </u>	_	—		_	1 —				l —		<del>-</del>	-	_	-			
Cuir		_	1 —	4	2,4	2,4	1	0,1	1,4	1,4		-	<b>—</b>		[ —	2,3	0,9	I —	-	_		-
Papier et imprimerie		2,0	2,0	1	0,2	0.2	l —		_	_	-			_	1,7	· —		l —	1 —	-	<u> </u>	—  —
Transport				5	1,8	1.8	1 —	_	l —	<u> </u>	<b> </b>		l —	—	l —	-	·		1	7,6	1 0,3	-
Tourisme	1 1	0,2	0,2	3	0,2	0,2	3	1,5	3,7	3,7	I—			l —	l —	0,1	2,6	0,7	4	0,5	<del></del>	
Intermédiaires		1,9	1,1	9	1,6	1,6	2	0,4	0,2	0,2	I—		—	l —	0,3	0,8		<u> </u>	9	1,3		1 0,4
Déchets et matières de récupérat.					<u> </u>					_	1_	-	! —	<u> </u>	-	_	—	<del>-</del>			<b>-</b>	<u> </u>
Construction		7.5	7,5	10	6,8	6.8	7	8,5	5,8	2,6				-	6,4	5,5	0,9	0,4	4	2,0		<del> </del>
Charbon	1			_		1 <u>-</u>		i <u> </u>		1 -	I—		<u> </u>		i —	<b>—</b>	-	_			<u> </u>	<u>                                     </u>
Terre cuite		l _	l _	1	0,8	0,8	l —		l		_					0,7	-		1 —	_	<u> </u>	-
Ciment et industries connexes		21,5	5,5	l —	<u> </u>	1 —	<b> </b>	l —	<u> </u>	1 —	I—		<del></del>	l —	—		—	i —		-		-
Carrières		0,1	0,1	3	3,1	3,1	1 _	l —		1 —	<u> </u>				0,1	3,1		I —	1	_		
Chaux			',-	<u>  _</u>			_		_	l —	_		<b>—</b>	l —	I —		1 —	-		_		
Industries céramiques			_		l _	_		l —	<u> </u>	l —			_	l —	l —	<u> </u>	l —	<u> </u>		_		
Industrie du tabac		l <u> </u>	_		l _				_	-	ļ_	-l -				_		_	-	_		
Industrie du diamant				l	_		1_			1 _	_		l —	-	_	_	_	I —				
Editions, librairies, presse			l _	1	0.1	0.1			_		_		_		I —	_		_	2	0,5		
Films, théâtres, attractions	5	1,5	1,0	3	1,5	1,5	2	4,1	2,1	2,1	1_				0,2	0,3	0,1	-	-	<u></u>	-	<del>-</del>   -
Artisanat	I .	1.8	1,8	11	2,5	2,5	4	_,_	2,5	2,5			_	l —	0,8	2,3	<u> </u>	1,5	2	1,4	- -	1 1,0
Agric., hortic., élev., pêche	1 -	( '	1,3		-,5	1 -,0					_	<b>-</b>	l —			_		I -	1	0,1		
Divers non dénommés		0.5	0,5	2	1,2	1,2	1	0.5	3,0	0.8	1_			-	0,4	1,2	l —	1 —	4	2,2		-
•		·	-1	-1		-]	-	l	-l				·	·		ļ	00.4	10.0	FF		0 20 2	7 12.7
Totaux	53	87,2	68,1	145	61,8	60,3	42	193,9	164,8	106,0	2	100,0		-	48,6	42,4	36,4	13,9	15	107,5	2 30,3	7 12,7

<sup>1</sup> Coopératives : 12 sociétés constituées au capital minimum de 425.400 francs; 6 sociétés au capital minimum de 260.980 francs.

### V. — EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

#### Détail des émissions

Source : Institut National de Statistique.

(millions de francs)

**MARS 1954** 

	_	Cons	titutions	1	ciétés 1 de perso	nnes	(80	sociét) ciétés en co		es) ar actions)		issions igations	s d'émission comprises contants libérés)	App	bérations orts en n		les bjces	(soc	ciétés en	etés 1 nonymes) comman-	Réductions de capital (sociétés anonymes)
	e	t en com par ac	mandite tions	à	respons limite				es de person sabilité lim		0.00	igations	es d'émissi n comprise montants l	Consti de so	utions ciétés	81	ation rves dans les de capits	(soc	ite par e ciétés de ponsabil	personnes ité limitée)	(sociétés en command. par actions)
Rubriques	pre	Montant nominal	t libéré aleur inale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	ancien	gmentation nominale	ntant libéré ur valeur nominale	Nombre Montant	t emprunts	rimer (non les rr	es et en andite ctions	de personnes responsabilité limitée	Augmentations de capital	Incorporation de réserves (comprises dans augmentations de caj	ti	uida- ons	Fusions	(sociétés de personnes à responsab. limités)
	Nombre	Mon	Montant libé sur valeur nominale	Non	Montant nominal	Montant lib sur valeu nominale	Non	Capital	Augmentatio nominale	Montant sur val	Non	de con		anonymes et e commandite par actions	de per à respor lim	Augm	In (com augmen	Nombre	Montant	Montant	Montant ex
Banques		_	_		_	_	1 1	30,0 10,0	4,0 4,3	4,0		_		_	_	4,0	4,3		_	_	
Opérat. financières et immobilières Commerce de détail	8	10,7 6,0	8,8	3 22	$1,1 \\ 3,7$	$\frac{1,1}{3,7}$	6 2	29,2	11,5 5,8	8,4 5,2		=	_	0,9 5,8	$0,5 \\ 2,2$	6,4		2 11	$\frac{3,1}{1,4}$		2 0,7
Comm. de gros et comm. extérieur	14	24,7	11,8	33	13,1	11,9	7	3,6	27,6	27,6		_	-	1,9	8,2	0,2	22,2	15	4,5		<u> </u>
Fabrications métalliques	7		9,9	6	$\frac{6,2}{-}$	6,2	5	3,6	8,6	8,4			_	7,3	3,3	0,6	4,5	4	2,3		
Métaux non ferreux	]	1	<b> </b>	15		10.0	3			07.4		_	-	8.6	-	-		-			1 15,0
Industrie textiles Industries alimentaires			8,9 17,7	7	,	10,9 $5,5$	3	6,5 $23,4$	$\begin{array}{c} 37,4\\11,1\end{array}$	$37,4 \\ 9,1$	1 30.		_	17,0	$6,1 \\ 3,9$	$ \begin{array}{c c} 29,5 \\ 7,2 \end{array} $	7,4		$\frac{11,7}{1,4}$		
Industrie du bois	3	1,9	1,9	6		3,1	2		0,9	0,9		-	-	1,6	3,0	0,4	-	3	4,4		
Industries chimiques		18,7	9,1	2	$\substack{0,7\\1,2}$	$\begin{array}{c c} 0,7 \\ 1.2 \end{array}$	3	2,8	4,9	4,9				6,4	0,6 1,0	0,5		1	0,2 - 10,2 - 10		
Electricité		_		_			_	_	_	_	<u> </u>	_	_	_		_	_				
Gaz Eau	1 1					_	-			_		_		-		—	-		- j-	-	<u> </u>
Cuir	1 1	l		3	$\frac{-}{1,3}$	1,3	_	_	_						1,3	=		3	1,9		
Papier et imprimerie	2		2,5	2	0,3	0,3	_				<del>-</del>   -	_	-	$^{2,1}$	0,2	<i>-</i>	-	3	0,3	-	
Transport		$\begin{smallmatrix}0,2\\0,2\end{smallmatrix}$	$0,2 \\ 0,2$	7	$\frac{4}{2}$ ,6	$\frac{4,4}{2,2}$	4 2	$\begin{array}{c} 25,2 \\ 0,7 \end{array}$	$\substack{10,3\\2,3}$	$9,5 \\ 2,3$				$\begin{array}{c c} 0,2\\0,2 \end{array}$	$\frac{3,5}{1,7}$	$\frac{-}{0,5}$	$\begin{array}{c c} 0,2\\ 1,8 \end{array}$	3 2	0,6 - 0,1 - 0		1 0,3
Intermédiaires			1,2	9	$\frac{2,2}{1,5}$	1,5	1		0,1	0,1		_	_	0,3	0,7	-		3	1,2		
Déchets et matières de récupérat.			<del>-</del>	9			_			_			-				<u> </u>		-  -	<b>-</b>	-  <del>-</del>
Construction		9,0	7,8	9	8,9	8,9	7	5,7	4,2	2,8	1 50,			6,7	7,2	1,6	0,8				
Terre cuite	1_		-	1	0,2	0,2	<u> </u>		_	<b>)</b> —		Ĭ —	1 —	<b> </b>	0,2		} _	_	-	_	<u> </u>
Ciment et industries connexes			-	$\begin{vmatrix} 1 \\ 2 \end{vmatrix}$	$^{2,4}$	2,4		_	—	-	<u> </u>	-	-	_	2,4	—	-	_	-	<b>-</b>   -	-  -
Carrières					0,2	0,2			_						$\frac{0,2}{-}$	_	_	2	0,3		
Industries céramiques		_	=	_			_	_		_		_		_	l —	_	_	_	_  -		-  -
Industrie du tabac		l		1	3,5	3,5		-	<u> </u>	\ <b>-</b>		\ <del></del>	-	_	3,5	—	-	-		<b>-</b>   -	<u> </u>
Industrie du diamant Editions, librairies, presse		$\begin{bmatrix} - \\ 0,1 \end{bmatrix}$	0.1	$\begin{vmatrix} 1\\2 \end{vmatrix}$	$0,1 \\ 0,4$	$0,1\\0,4$	1	7,7	5,0	5,0					$0,1 \\ 0,3$	5,0					
Films, théâtres, attractions	1	0,6	0,6	2	1,0	1,0	—		<del>-</del>				_		0,9		_	3	0,9	] =	1 0,5
Artisanat		2,1	2,1	14		2,5	2	1,0	0,9	0,9	-  $-$	-	-	1,8	1,2	0,1	0,8	8	3,1-	-	-  -
Agric., hortic., élev., pêche  Divers non dénommés		$\frac{-}{20,5}$	20,5	1 4	$0,7 \\ 1,8$	$\begin{array}{c c} 0,7 \\ 1,3 \end{array}$	4	88,4	$\frac{-}{22,9}$	21,6				0,4	0,7 $0,5$	0,2	=	3	1,1-0,9-		1 1,0
	1	<del></del>		160		<del></del>	54		161.8	<del></del>	2 80.			·	53.4	56,2	49.4	80		-	
Totaux	1.8	141,2	109,0	100	19,1	75,2	94	244,3	101,8	152,4	2 80,	0   -	-	61,2	23,4	50,2	43,4	80	49,6	-	6 17,5

<sup>1</sup> Coopératives : 24 sociétés constituées au capital minimum de 783.700 francs; 6 sociétés au capital minimum de 398.600 francs.

#### V. — EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

# Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

(millions de francs)

Bource : Institut National de Statistique.

Etranger				titution					ugmentatio (sociétés	anonym	.es)		Emissi	ons	rés)	Libér		Dissol	utions	78
Religique   Sample		en com	mand.		responsa	bilité		` par a	ctions)			l'obligat	ions	nission prises ats libé		-	80		capite nt	
Belgique	Classification	Nombre	Montant	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant	dont emprunts de conversion	Primes d'ér (non com) dans les montar	Apports en nature	Incorporations de réserves			Réduction de Monts:
Etranger	<del></del>				l	– sel	on le	lie	eu où	s'exe	rce le	eur	activ	rité	<u> </u>	1		FEVE	RIER	1954
Totaux   53   87, 2   68, 1   145   61, 8   60, 3   42   193, 9   164, 8   106, 0   2   100, 0	0 1	53	87,2	68,1	145	61,8	60,3	42	193,9	164,	8 106,	0 2	100,0		-	127,4	13,9	107,5	30,3	12,7
2. — selon l'importance du capital nominal émis ou annulé  1 million et moins   38   17,4   14,3   133   35,9   34,4   27   19,0   12,4   11,2	· ·	53	87,2	68,1	145	61,8	60,3	42	193,9	164,	8 106,	0 2	100,0			127,4	13,9	107,5	30,3	12,7
1 million et moins   38   17,4   14,3   133   35,9   34,4   27   19,0   12,4   11,2		'		•	•	• •			•		•	•	•	•	•		,	, .		
1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité   MARS 195	de 1 à 5 millions de 5 à 10 millions de 10 à 20 millions de 20 à 50 millions de 50 à 100 millions	12 1	25,8 6,0	25,8 6,0	12			11 1	$ \begin{array}{c c} 14,9 \\ \hline 20,0 \\ 35,0 \end{array} $	25, 7, 20, 30,	4 16, 0 7, 0 20, 0 30,	8 — 0 — 0 — 0 1				47,0 5,1 18,0	3,7 7,0 — — — —	15,5 17,7 20,0 40,0	30,0	8,1 7,0 — — — —
Belgique	Totaux	53	87,2		•			•		, ,	, ,	•		•		127,4	13,9	•		
1 million et moins       57       24,4       22,3139       38,7       36,9       29       15,9       12,3       11,1       —       —       —       —       37,7       2,9       19,7       —       2         de 1 à 5 millions       14       36,9       33,1       21       40,4       38,3       18       75,5       52,9       44,8       —       —       —       63,4       16,0       9,7       —       —         de 5 à 10 millions       4       32,9       28,8       —       —       —       4       66,9       27,6       27,5       —       —       —       40,2       5,5       10,0       —       —         de 10 à 20 millions       3       47,0       25,4       —       —       2       81,0       39,0       39,0       —       —       —       —       19,0       10,2       —       15         de 20 à 50 millions       —       —       —       —       —       —       —       —       —       —       —       —       —       —       —       —       —       —       —       —       —       —       —       —       —       —       — <td>Etranger</td> <td>_</td> <td></td> <td>109,6</td> <td>160</td> <td>79,1</td> <td>75,2</td> <td>54</td> <td>244,3 1</td> <td>61,8</td> <td>52,4</td> <td>2</td> <td>80,0</td> <td>rité   _   _</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>4 49,</td> <td>6 _</td> <td>1954   17,5  </td>	Etranger	_		109,6	160	79,1	75,2	54	244,3 1	61,8	52,4	2	80,0	rité   _   _				4 49,	6 _	1954   17,5 
de 1 à 5 millions     14 36,9 33,1 21 40,4 38,3 18 75,5 52,9 44,8 —     — — — — — — — — — — — — — — — — — — —			2. –	– Sel	on	l'imp	ortan	се	du car	pital	nomi	nal	émi	s ou	ann	ulé				
	de 1 à 5 millions de 5 à 10 millions de 10 à 20 millions de 20 à 50 millions de 50 à 100 millions plus de 100 millions	14 3	36,9 32,9 47,0	33,1 28,8 25,4 —	21	40,4	38,3	18 4 2 1 1	75,5 66,9 81,0 5,0	52,9 27,6 39,0 30,0	44,8 27,5 39,0 30,0					63,	4 16 2 5 19 5 —	0 9, 5 10, 0 10, — —	7 — 0 — 2 — — — — — — — — — — — — — — — —	2,5 

# VI. — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITE PUBLIQUE 1

(Emissions publiques à long

18

# VII. OPERATIONS BANCAIRES 19 DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

# VIII. — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES 3

20

		en	à				enses dinaires	Dépenses ordinaires			Montant selon
P	'ériodes	Belgique	l'étranger		Périodes	Prélèvements sur comptes		Avances nettes		Périodes	droits d'inscription percus
		(millions de francs)	(millions)			(m	illions de fra	ncs)			(millions de francs)
		. (	\$ U.S. 50					_		•	
1952 .		23.760	fr. cong. 100	1952	Moyenne	409	72	276	1952	Moyenne	1.267
1953 .		20.996	fr. s. 50 fr. cong. 265 fr. s. 60	1953	Moyenne	415	57	233		Moyenne	1.466
1953 J	Juillet	500		1953	Juin	457	11	329	1953	Juin	1.526
A	loût	150	_		Juillet	419	10	245		Juillet	1.850
S	Septembre .	1.500			Août	447	23	105		Août	1.496
C	Octobre	6.901	_		Septembre .	372	i —	210		Septembre.	1.561
N	Novembre .	475	fr. s. 60		Octobre	564	18	116		Octobre	1.774
I	Décembre .	400			Novembre .	465	68	150		Novembre .	1.286
1954 J	anvier	1.500			Décembre .	424	12	240		Décembre .	1.669
F	Février	11.514		1954	Janvier	370	688	268	1954	Janvier	1.458
N	Mars	1.574			Février	432	· 14	269		Février	1.334
	Avril	2.220			Mars	509	25	335		Mars	1.566
ľ	Mai	1.400	_		Avril	288	18	272		Avril	1.710
J	Juin	650	_		Mai	407	11	148		Mai	1.606
J	Juillet	7.535	fl. PB. 100		Juin	417	14	204		Juin	1.751

<sup>1</sup> Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — 2 Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — 3 Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

#### I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

		Dette co	nsolidée		Dette	à moyen te	erme 3	Dette	à court te	rme 4	Avoirs	Dette
Fin de mois		intérieure		extérieure	intérioure	extérieure	totale	intérieure	extérieure	totale	des partic.	totale
	directe	indirecte	totale	1 2	Interiouse	2	totale	5	2	LOURIN	c.c.p.	1 5
1953 Mai	122.192	8.673	130.865	14.562	31.525	3.074	34.599	72.146	599	72.745	19.792	272.563
Juin	124.931	8.660	133.591	14.449	31.402	2.825	34.227	69.486	1.610	71.096	20.667	274.030
Juillet	124.839	8.656	133.495	14.441	31.362	2.825	34.187	69.714	2.786	72.500	20.486	275.109
Août	124.736	8.656	133.392	14.515	32.378	2.823	35.201	69.551	4.358	73.909	20.361	277.378
Septembre	124.632	8.648	133.280	14.481	32.975	2.817	35.792	69.115	4.351	73.466	20.914	277.933
Octobre	131.401	8.639	140.040	14.580	32.759	2.818	35.577	64.600	4.552	69.152	20.346	279.695
Novembre	130.992	8.632	139.624	14.612	33.996	2.817	36.813	64.532	4.549	69.081	20.528	280.658
Décembre	130.564	8.624	139.188	14.578	33.098	2.567	35.665	66.732	4.543	71.275	21.223	281.929
1954 Janvier	129.315	8.600	137.915	14.606	32.897	2.570	35.467	69.615	4.545	74.160	19.945	282.093
Février	138.124	8.593	146.717	14.636	31.327	2.572	33.899	68.510	4.547	73.057	19.241	287.550
Mars	140.614	8.586	149.200	14.670	30.687	2.584	33.271	65.571	4.559	70.130	20.071	287.342
Avril	140.493	8.576	149.069	14.687	29.564	2.591	32.155	69.875	4.567	74.442	19.791	290.144
Mai	140.387	8.565	148.952	14.616	30.619	4.059	34.678	68.887	4.808	73.695	19.470	291.411
Juin	141.026	8.558	149.584	14.504	30.520	2.057	32.577	68.294	4.146	72.440	20.450	289.555
Juillet	146.408	8.553	154.961	14.660	28.560	2.054	30.614	64.955	3.834	68.789	20.387	289.411

<sup>1</sup> Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — 2 Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — 3 Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — 4 Certificats à un an d'échéance au plus. — 5 Non compris la Dotation des Combattants.

#### II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

	A 120 jours au maximum	A plus de	cinq ans	
Fin de mois	Certificats de trésorerie 1	Créance consolidée sur l'Etat	Effets publics nationaux	Total
950 Décembre	4.136	34.939	1.077	40.152
951 Mars	555	34.860	1.093	36.508
Juin	1.222	34.860	1.172	37.254
Septembre	2.949	34.860	1.188	38.997
Décembre	6.529	34.860	1.221	42.610
952 Mars	7.178	34.763	1.269	43.210
Juin	8.865	34.763	1.435	45.063
Septembre	8.953	34.763	1.475	45.191
Décembre	6.260	34.763	1.478	42.501
953 Mars	7.819	34.660	1.565	44.044
Juin	6.009	34.660	1.653	42.322
Septembre	8.965	34.660	1.678	45.303
Décembre	8.040	34.660	1.678	44.378
954 Mars	5.449	34.660	1.781	41.890
Juin	7.983	34.660	1.790	44.433

<sup>1</sup> Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 18 de la loi organique de la B.N.B. — 2 Art. 8, 5 b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — 3 Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

## III. — APERÇU DE L'EXECUTION DES BUDGETS (soms distinction d'exercice)

25<sup>8</sup>

25<sup>2</sup>

Source: Moniteur belge.	(du l <sup>er</sup> janvier	au 30 avril 1954)
Desettes	illiana da franco	D/

Recettes	millions de francs	Dépenses	millions de francs
Voies et moyens :		Dépenses ordinaires :	
Impôts	29.407	Dette publique	3.838
Taxes, péages et redevances	1.025	Pensions	5.071
Revenus patrimoniaux	693	Dotations	175
Remboursements	403	Non-valeurs et remboursements	350
Produits divers	315	Administration ( rémunérations	8.156
Impôts d'assainissement monétaire	$\bf 224$	générale matériel	3.030
Recettes résultant de la guerre	498	Subventions	10.593
ů		Travaux	<b>557</b>
		Autres dépenses	1.700
·		Dépenses résultant de la guerre	723
Total	32.565	Total	34.193
Recettes extraordinaires :		Dépenses extraordinaires :	<del></del>
Diverses	813	Service de la dette publique	1.118
Produits de l'emprunt d'assainiss. mon.	1	Crédits relatifs aux avances	351
Produits d'emprunts consolidés	11.648	Crédits relatifs aux participations	195
Impôts d'assainissement monétaire		Crédits relatifs ( immob. nouv	6.290
		aux immobilis. (rest. du dom. pub.	800
		Autres dépenses	
		Investissements par l'aide Marshall	4
		Contrepartie de l'aide E.R.P. 1950/1951	271
Total	12.462	Total	9.029
TOTAL GENERAL	45.027	TOTAL GENERAL	43.222
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Boni	+ 1.805

#### a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : Moniteur belge.

Périodes	Contributions directes	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1952 Moyenne mensuelle	2.730	1.140	2.070	5.940	_
1953 Moyenne mensuelle	2.568	1.081	1.997	5.646	<del>-</del>
1953 Avril	2.261	1.092	1.957	5.310	22.998
Mai	2.967	1.015	1.916	5.898	28.896
Juin	2.730	1.068	1.939	5.737	34.633
Juillet	4.748	1.129	2.069	7.946	42.579
Août	1.877	1.029	1.893	4.799	47.378
Septembre	1.562	1.147	1.940	4.649	52.027
Octobre	1.883	1.144	2.088	5.115	57.142
Novembre	1.985	1.083	2.232	5.300	62.442
Décembre	2.000	1.175	2.129	5.304	67.746
1954 Janvier	4.202	1.022	1.964	7.188	7.188
Février	2.046	995	1.842	4.883	12.071
Mars	2.114	1.202	2.026	5.342	17.413
Avril	2.861	1.116	1.978	5.955	23.368
Mai	2.885	1.081	2.074	6.040	29.408
Juin	3.366	1.131	1.992	6.489	35.897

#### b) Recettes totales effectuées jusqu'au 30 juin 1954 pour les exercices 1953 et 1954

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : Moniteur belge.

	Exercice	1953	Exercice	1954	Juin 1954
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1954
I. Contributions directes 1	32.684	34.196	10.229	10.356	3.366
II. Douanes et accises  dont douanes  accises  taxes spéciales de consommat.	13.210 4.381 7.913 670	12.934 4.200 8.578	6.212 2.288 3.454 329	6.038 2.146 3.814	1.131 385 682 49
dont enregistrement	23.958 2.353 1.126 20.201	24.035 2.370 925 20.500	11.870 1.216 533 9.973	12.291 1.173 476 10.465	1.992 213 115 1.641
Total 1	69.852	71.165	28.311	28.685	6.489
Différence par rapport aux éval. budgét.	- 1.3	13	- 3	74	

<sup>1</sup> Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

#### REVENUS ET EPARGNE

#### I. — RENDEMENT DES SOCIETES PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en mars 1954

Source : Institut National de Statistique.

	Nom	bre de s	ociétés	Capital	Réserves	Résult	tats nets	Dividen- de brut mis en	Dette obliga-	Coupe d'obli
Rubriques	recen-	en béné-	en	versé	IVESC! YES	Bénéfice	Perte	paie- ment	taire 1	tion brut
	sées	fice	perte			(million	s de francs)	-!-		
A. — Sociéte	és αγ	omt le	ur pr	incipale	exploitati	on en Be	elgique			
Banques	17	17	-	840,7	863,3	454,0	-	248,0	159,3	4
Assurances	252	216	36	$\begin{bmatrix} 5,8 \\ 2.276,6 \end{bmatrix}$	$\begin{vmatrix} 11,6\\2,227,2 \end{vmatrix}$	3,5 659,2	$\frac{}{2,2}$	2,8	1.509.7	49
Commerce de détail	39	22	17	70,0	50,0	14,5	1,7	11,2	2,0	48
Commerce de gros et commerce extérieur	229	165	64	374,3	434,7	63,6	8,6	19,1	1,5	(
abrications métalliques	102	72	30	300,2	236,0	47,2	10,7	10,0	50, 2	9
Actallurgie du fer	11	6	5 2	1.520,6	1.569,1	75,3	1,5	57,3	188,6	1
Iétaux non ferreux       ndustries textiles	10 157	94	63	274,5	140,2 1.548,8	29,5 80,5	0,9 68,0	19,4 $36,9$	1,2 $19,6$	
ndustries alimentaires	93	68	25	913,4	549,0	119,6	9,1	49,4	107,0	
ndustrie du bois	37	30	7	171,7	58,3	14,0	1,6	1,9	$^{-2,5}$	
ndustries chimiques	60	44	16	490,1	253,2	31,5	19,4	15,9	_	l
ndustrie du verre	9	6	3	52,8	125,2	0,8	5,9	0,3		l _
lectricité	4 2	4 2	_	748,0	98,9	84,2	-	63,6	368,5	2
az au	1 1	1		369,4 0,3	148,1	32,5		25,5	38,0	
uir	17	8	9	56,7	25,0	1,2	3,3	0,5	_	1
apier et imprimerie	35	28	7	176,2	58,9	18,7	0,9	5,9	18,7	
ransport	68	52	16	367,7	556,6	45,3	1,0	33,6		
ourisme	54	46	8	85,2	52,3	10,1	1,1	5,0	5,2	l
ntermédiaires	54	40	14	82,1	59,1	11,7	0,6	4,7	_	
échets et matières de récupération	6	1	5	5,2	0,4		0,8			
onstructionharbon	38 13	31 5	7 8	289,8	114,0	58,6	1,0	31,7	16,0	
harbonerre cuite	12	11	1	580,8 47,5	886,3	$\begin{array}{c} 15,2 \\ 4,2 \end{array}$	37,7	10,2 $0,9$	$125,9 \\ 2,6$	
iment et industries connexes	16	11	5	90,9	78,8	23,1	0.4	3,4	10,9	
arrières	17	12	5	163,7	95,2	23,2	2,6	16,8		ŀ
haux	8	7	1	102,5	63,5	14,6	0,9	6,2	_	i
idustries céramiques	5	3	2	13,7	6,4	0,3	0,9	0,2	_	
ndustrie du tabac	6	5	1 1	33,1	8,0	3,5	0,1	2,3	_	
ndustrie du diamantditions, librairies, presse	5 16	$\begin{array}{c c} & 4 \\ 14 \end{array}$	$\frac{1}{2}$	$\frac{3,5}{50,2}$	1,4	$\begin{bmatrix} 0,5\\3,2 \end{bmatrix}$	1 -	0,2	0,3	
ilms, théâtres, attractions	21	15	6	19,8	15,2	$\begin{bmatrix} 5,2\\5,4 \end{bmatrix}$	1,0	1,2	_	
rtisanat	61	37	24	96,4	106,5	19,6	4,8	3,2	_	
griculture, horticulture, élevage, pêche .	3	1	2	7,9	45,8	1,6	0,1	1,1	2,0	(
livers non dénommés	78	57	21	142,2	59,4	15,9	2,2	5,4	2,0	(
TOTAL	1.558	1.145	413	12.457,1	10.576,5	1.985,8	189,0	1.134,6	2.631,7	10
B. — Sociétés	ayant	leur	princ	ipale exp	oloitation	au Cong	go belge			
anques, sociétés financières	6	6		358,5	10,0	12,6	<b>—</b>	4,4	_	
ociétés commerciales	2	2	_	24,4	6,9	1,6	_	0,5		
ociétés industrielles	2	2		7,5	9,6	2,3		0,1		
ociétés agricoles	3	2	1	65,8	4,5	6,6	0,2	4,5	30,0	:
ervices publics	1	1	_	1,0		0,1	_		10.5	
onstruction			_			0,1		0,1	12,5	(
ransport	1		1	12,0			0,1	_	41,7	9
ociétés diverses	<del>-</del>					<u> </u>		_		
TOTAL	15	13	2	469,2	31,0	23,2	0,3	9,6	84,2	4
C. — Société	, es αγα	mt le	ur pri	ncipale (	exploitati	on à l'ét	ranger			
lectricité		1	_		-	— I	-	-	<b>—</b> I	
hemins de fer	_		_	· —	_	_	_		_	
ramways			-	_	-	_	_		<b>–</b>	
lantations, sociétés coloniales		<u> </u>	_					- 1	<u> </u>	
ociétés diverses	3	2	1	22,8	34,7	4,0	0,1	1,3	1,7	(
mom a r	3	2	1	22,8	34,7	4,0	0,1	1,3	1,7	C
TOTAL								-	2.717,6	

(millions de francs)
..... 206,7
..... 42,3
..... 15,0
..... 197,4 461,4

Coupons d'emprunts extérieurs ..... 488,8

#### Tableau rétrospectif \*

Source : Institut National de Statistique.

	No	mbre de socié	tés	Capital	D/	Résultat	s nets	Dividende brut mis en	Dette	Coupons d'obliga-
Périodes	recensées	en	en perte	versé	Réserves	bénéfice	perte	paiement	obligataire 1	tions bruts
	recensees	bénéfice	en perce		( m	illions de franc	:8)		(millions	de francs)
1952 <sup>2</sup> 1953 <sup>2</sup>	12.118 $12.805$	$9.293 \\ 9.046$	$2.825 \\ 3.759$	117.894 136.107	88.757 86.053	24.715 23.561	$\frac{1.026}{2.078}$	$12.988 \\ 13.128$	$35.7328 \\ 36.4748$	$1.267 \\ 1.501$
1953 Janvier Février Mars	134 204 2.005	$\begin{array}{c} 94 \\ 105 \\ 1.428 \\ 2.298 \end{array}$	40 54 577 988	2.324 $501$ $12.137$ $25.257$	1.152 1.037 9.996 14.764	204 292 2.038 3.233	23 15 303 437	120 38 1.127 1.903	3.778 2.985 2.687 3.290	166 124 109 142
Avril  Mai  Juin  Juillet	3.286 3.125 1.531 611	2.298 2.222 1.077 438	903 454 173	31.858 20.472 13.279	21.266 13.318 5.457	5.656 3.673 4.717	553 199	2.902 1.930 2.785	2.602 $2.717$ $3.474$	107 111 150
Août	240 362 654	161 243 470	79 119 184	1.545 2.047 10.986	1.301 1.650 6.432	203 245 1.443	53 42 172	134 104 884	2.523 $2.841$ $2.800$	97 117 116
Novembre Décembre 1954 Janvier	352 342 112	251 239 82	101 103 30 46	10.126 5.806 2.221 649	6.159 3.671 734 1.466	1.293 578 190 353	81 73 19 13	915 287 106 57	2.730 3.361 3.885 2.882	113 147 171 124
Février Mars	169 1.576	123 1.160	416	12.949	10.642	2.013	189	1.146	$\frac{2.002}{2.718}$	111

<sup>\*</sup> Les chiffres de 1954 sont provisoires.

#### II. — CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE

## 31

#### a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Epargne 1 (épargne pure)

(millions de francs)

# b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite \*

(millions de francs)

	•		T	Solde		Tra	vailleurs mar	uels	Employés	
Périodes	Ver-	Rembour-	Excédents	des dépôts	Périodes	Loi du	Loi du 1	5-12-1937	(Lois des 10-3-1925	Totaux
Terroges	sements	sements	Lixedens	à fin de période		16-3-1865	Versemts obligat.	Versenits facultat.	et 18-6-1930)	
1952 Moy. mens. 1953 Moy. mens.	1.080 1.100	677 807	403 293	40.748 <sup>2</sup> 45.493 <sup>2</sup>	1952 Moy. mens. 1953 Moy. mens.	3,2 3,9	35,5 37,6	$13,3 \\ 13,6$	$26,1 \\ 26,5$	78,1 81,6
1953 Mai Juin Juillet Août Septembre . Octobre Novembre . Décembre . 1954 Janvier Février Mars p Avril p Mai p Juin p Juillet p	934 1.056 1.242 1.044 1.017 1.078 953 1.283 1.438 1.112 1.075 1.022 980 1.010 1.271	854 951 843 746 800 847 693 973 684 757 961 971 943 990 994	80 105 399 298 217 231 260 310 754 355 114 51 37 20 277	42.447 42.552 42.951 43.249 43.466 43.697 43.957 45.493 46.247 46.602 46.716 46.767 46.804 46.824 47.101	1952 Octobre Novembre . Décembre .  1953 Janvier Février Mars Avril Juin Juin Juillet Août Septembre . Octobre Novembre . Décembre .	3,9 2,2 3,2 3,1 4,8 3,6 4,0 4,1 4,2 3,6 3,5 4,9 4,8	34,9 34,4 34,2 38,1 34,6 37,7 34,6 39,4 33,8 36,1 37,9 35,5 37,1 35,5 50,6	12,4 12,8 14,5 14,4 13,2 14,1 12,6 13,7 13,0 12,9 13,5 13,1 12,5 17,3	27,2 26,2 26,5 26,5 25,7 26,4 26,4 25,5 26,8 25,8 25,9 25,9 28,7 25,1 29,3	78,4 75,6 78,4 82,1 78,3 81,8 77,1 82,6 77,7 79,7 80,5 78,4 83,8 76,0 102,0

<sup>\*</sup> Les versements inscrits aux comptes des affiliés « Ouvriers mineurs » (lois coordonnées par arrêté royal du 25 soût 1937 et arrêté du 25 février 1947) au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs ont été respectivement de 211,8 millions de francs en 1951, 228,7 millions de francs (montant provisoire) en 1952 et 227,3 millions de francs (montant provisoire) en 1953. (Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs).

<sup>1</sup> En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Déduction faite des doubles emplois.

<sup>\*</sup> Au 31 décembre.

<sup>1</sup> Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 31 décembre 1952 : 7.223.062 et au 31 décembre 1953 : 7.222.827.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

III. — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)

Conditions d'utilisation et méthode d'établissement : voir notre Bulletin de mai 1949, p. 233.

		naitio	ns a	utiii80	ition	et m	einoa	e a e	ταυιιε	seme:	nt : 1	our n	ште	Dune	tin de	mu	134	θ, p.	<i>200</i> .						
												Ind	lices par	indust	ries										
	<u>.</u>		88		Métall			ев,	· 02	8	res	Indus	tries te	xtiles		nt			Pap	ier		T	ransport	9	-40
Périodes	Indice général	Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, construc- tions mécaniques et métalliques	Ensemble	Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Lin, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie	Ensemble	Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Fabriques 1	Imprimerie et transformation	Art et précision	Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer 2	Ensemble 2	Gaz et électricité
		<i>,</i>					) Ind	ice d	les so	ılaire	s hor	aires	moy	ens											
1940 Mars	113 487 491 492	117 508 510 515	110 469 472 476	123 495 505 508	115 501 499 501	114 479 493 491	488 498 499	107 441 452 440	114 488 477 490	114 495 498 508	110 476 474 465	112 519 511 516	113 505 499 499	112 512 505 508	113 480 482 489	109 484 483 491 484	118 470 473 468	110 424 430 429 422	119 475 475 475	106 469 475 458	106 460 463 479 484	112 465 443 428 439	104 423 446 448 448	106 431 445 444 446	114 516 526 540 527
Septembre	486 485 485 487 487	514 520 497 505 499	478 472 477 475 480	492 498 493 493 485	489 501 492 491 497	499 493 497 500 502	495 496 495 497 495	436 436 440 440 444	458 464 460 459 464	496 500	458 464 464 467 469	504 506 513 513 512	482 482 486 493 489	493 494 499 503 501	489 472 463 459 458	483 484 488 488	458 449 453 458 457	418 416 414 414	464 464 464 464 481	462 460 463 463 461	479 474 496 491	455 445 445 445	452 454 453 455	453 452 452 454	526 530 528 530
Décembre	493 p494 p501	507 497 518	491 485 495	493 494 509	522 513	$501 \\ 506 \\ p508$	$501 \\ 503 \\ p511$	447 445 p451	469 478 486		$p480 \\ p485$	$525 \\ 524 \\ p529$	$p503 \\ p506$	513 p513 p518	459 462 480 <b>éciali</b>	487 485 494	458 466 470	413 428 440	494 511 514	463 495	484 479	455 450 p456	$459 \\ 458 \\ p458$	458 457 p458	538 533 556
1940 Mars	115	113	112	126	117	1114	119	107	111	115	110	112	111	1111	114	109	120	112	118	107	126	113	I —	<b>—</b>	115
1951 Décembre <sup>3</sup> 1952 Mars <sup>8</sup>	473 476	456 459	435 439	449 461 463	501 495 482	457 467 466	459 468 467	419 428 420	470 470 463	464 472 474	457 457 451	505 501 500	519 510 508	512 506 504	467 472 480	455 446 450	477 478 474	413 423 419	483 483 483	499 505 490	432 438 453	410 410 410		_ 	526 536 544
Juin Septembre Décembre	475 470 469 470	456 456 449	439 440 438	446 457 453	481 489 482	469 468 470	462 467 465	415 412 411	452 452 449	469 470	445 449 448	490 490 492	494 494 497	492 492 494	479 461 461	443 444 445	467 456 463	420 421 420	472 472 472	491 490 492	457 451 455	410 410 410		<u>-</u>	528 530 529
1953 Mars	470 470	444 448 445	448 448 448	445 440 447	471 478 483	473 473 473	462 461 465	413 411 406	449 457 458		449 453 458	496 490 511	499 506 518	498 498 515	458 458 458	446 442 446	466 459 461	419 419 419	472 472 489	493 491 493	470 458 462	410 410 410	<u> </u>	_ 	529 531 531
Décembre	475 p477 p481	446 458 465	454 454 457	452 462	481 485	$\begin{array}{c} 477 \\ p479 \end{array}$	$^{468}_{p473}$	408 p408	468 469		$p463 \\ p467$	$p507 \\ p511$	$p516 \\ p516$	$p511\\p514$	462 476	440 448	p468	431	499 502	516 520	459 p468	410 p410	<u>-</u>	 _	539 553
					Indic										spéci			1 110	1 110	1 100	110	100	1	t	1 116
1940 Mars	113 469 475 475	112 455 457 454	112 458 462 461	125 464 475 481	117 506 517 514	109 455 470 466	116 465 478 477	106 480 483 476	113 454 441 440	116 435 443 444	111 433 438 430	112 504 499 493	112 527 525 521	112 515 512 507	113 457 463 470	106 475 467 492	116 432 432 428	113 423 433 430	118 438 438 439	106 457 461 442	119 457 460 482	108 426 436 449			116 476 486 493
Septembre	468 468 468 470	454 452 447 451	462 461 468 464	467 470 470 465	505 522 513 507	468 466 469 472	472 475 475 474	475 475 475 475 475	432 432 427 427	442 441	428 429 430 432	480 478 481 486	498 496 495 501	489 487 488 494	469 458 452 456	482 482 485 488	418 414 418 423	431 431 431 431	430 430 430 430	442 443 443 444	477 486 496 501	449 449 457 457			479 481 485 485
Septembre	469 475 p475 p479	448 449 452 457	464 476 473 473	457 466 470 477	505 514 515 524	476 475 476 p478	473 477 479 p483	475 475 475 p475	432 432 444 444		435 442 p445 p448	483 495 493 p493	498 516 p513 p516	490 506 p503 p504	456 456 456 475	481 486 485 471	418 424 429 p433	431 431 442 442	430 452 462 465	443 444 467 476	499 495 487 p493	457 457 457 p457			486 486 495 510

L'indice général comprend les salaires dans les charbonnages.

1 Ces indices ne tiennent pas compte des primes et allocations ajoutées aux salaires, sauf en décembre 1951 et mars 1952.

2 Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

3 Ces indices tiennent compte de l'allocation temporaire prévue au Moniteur belge du 10 novembre 1951.

#### I. - ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

Mouvement du débit

						Brux	elles							_	
Périodes	Nombre de chambres	Call	money 1	effets	res, publics oupons	Virem. o prom., etc	quitt.,			Tot	sux	Prov	rince	1	xelles ovince
	à fin de période	milliers de pièces	milliards le francs	milliers le pièces	milliards le france	milliers le pièces	milliards le france	milliers de pièces	milliards le france	milliers le pièces	milliards le france	milliers de pièces	milliards le france	milliers le pièces	milliards le francs
Moyenne	38 38	$2,3 \\ 2,4$	159,0 154,8	1,9 1,8	9,4 8,4	156,6 159,4	84,6 75,6	$\substack{2,9\\2,6}$	$\frac{4,1}{3,2}$	$163,7 \\ 166,2$	$257,1 \\ 242,0$				315,9 298,1
Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre Janvier	38 38 38 38 38 38 38 38 38	2,2 2,7 2,4 2,5 2,6 2,6 2,1 2,3 2,2	137,9 168,0 144,5 122,3 142,5 166,5 135,9 186,2 167,4	2,0 2,2 2,4 1,5 1,9 1,5 1,7 1,5	7,8 10,4 6,5 6,3 7,6 14,4 6,6 8,4 8,6	148,0 165,2 162,6 148,5 160,8 169,4 154,4 174,4 158,0	75,6 73,1 75,9 73,0 67,6 78,9 72,8 81,4 77,6	2,7 2,9 2,6 2,4 2,5 2,7 2,7 2,6	3,2 3,8 3,6 2,6 3,2 3,1 2,9 3,1 2,8	154,9 173,0 170,0 154,9 167,8 176,6 160,5 181,1 164,3	255,3 230,5 204,2 220,9 262,9 218,2 279,1 256,4	193,0 188,4 174,2 188,3 203,3 185,6 209,0 181,9	58,7 60,5 52,8 57,0 61,6 53,4 64,3 56,1	366,0 358,4 329,1 356,1 379,9 346,1 390,1 346,2	$343,4 \\ 312,5$
Février  Mars  Avril  Mai  Juin  Juillet	38 38 38 38 38 38	2,2 2,4 2,2 2,3 2,2 2,6	151,8 180,5 151,6 131,9 119,5 117,8	1,4 1,7 1,7 1,7 1,8 2,1	8,1 12,0 7,5 7,2 6,1 10,9	152,4 177,2 163,8 165,0 169,6 175,4	69,7 80,8 82,8 74,2 78,3 90,4	2,4 2,8 2,6 2,6 2,5 2,8	2,8 3,4 3,4 3,8 3,9 3,8	158,4 184,1 170,3 171,6 176,1 182,9	276,7 $245,3$ $217,1$ $207,8$	213,5 195,2 195,6 199,3	60,2 53,9 51,4 53,2	397,6 365,5 367,2 375,4	284,5 336,9 299,2 268,5 261,0 279,0

<sup>1</sup> Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en call moncy.

#### II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

(milliards de francs)

	Milliers	Avoir	Avoirs des	Cré	dit	Dé	bit	35	Opérations sans emploi	Vitesse
Périodes	de comptes à fin de période	global * (moyenne	particuliers  * journalière)	Versements	Virements	Chèques et divers	Virements	Mouvement général	de numéraire %	de circulation 2
1952 Moyenne 1953 Moyenne	652 <sup>1</sup> 664 <sup>1</sup>	$\frac{28,1}{27,8}$	21,0 21,1	27,9 28,7	71,7 71,9	28,0 28,6	71,7 71,9	199,3 201,1	91 92	3,74 3,80
1953 Mai	658 659 660 661 662 663 664 666 667 669 670 671 672	27,5 27,9 29,5 26,8 27,3 28,4 27,1 27,2 28,6 27,2 26,7 27,7 28,0 28,1 30,6	20,7 21,1 21,4 21,4 21,0 21,8 21,2 21,1 20,9 20,4 20,1 20,7 20,3 20,7 21,1	30,4 29,4 31,6 28,5 27,2 29,4 27,2 30,8 30,3 26,2 29,2 29,9 27,5 29,3 34,4	72,4 71,7 79,6 69,0 65,2 77,8 67,6 76,3 79,0 66,5 72,2 75,6 71,8 70,4 84,5	29,3 28,0 33,2 28,5 25,1 32,0 27,0 28,8 32,0 26,8 30,9 28,3 26,2 36,8	72,4 71,7 79,6 69,0 65,2 77,8 67,6 76,3 79,0 66,5 72,2 75,6 71,8 70,4 84,5	204,5 200,8 224,0 195,0 182,7 217,0 189,4 212,2 220,3 186.0 201,4 212,0 199,4 196,3 240,2	92 92 91 92 91 92 92 92 92 92 92 92 91	4,27 3,64 4,02 3,84 3,35 3,75 3,83 3,91 4,07 3,75 3,65 4,04 3,92 3,61 3,97

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Au 31 décembre.

35

**36** 

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

<sup>\*</sup> Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

#### a) indices des prix de gros en belgique

45<sup>1</sup>

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques - Service de l'Index.

		Produits					Produits	miuéraux		****	Proc	luits chim	niques	
Périodes	Indice général	agri- coles du règne animal	agri- coles du règne végétal	Matières grasses	Indice général du groupe	Charbon	Sous- produits du charbon	Produits pétro- liers	Mine- rais et métaux bruts	Produits des carrières	général du	Produits chimi- ques	Engrais chimi- ques	Peaux ot cuirs
Nombre de produits	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1952 Moyenne 1953 Moyenne	444 415	402 387	485 475	395 344	473 430	556 552	507 455	291 280	534 420	462 458	346 303	374 315	280 276	359 366
1953 Mai	413 414 413 413	366 371 391 399	489 501 468 462	348 337 333 335	424 425 429 429	551 551 551 551	456 445 446 446	275 275 281 281 281	402 413 422 420 420	459 459 459 459 459	299 299 299 299 299	312 312 312 311 311	269 268 268 270 270	367 367 364 362 360
Septembre	411 411 412 413 412 412	394 400 407 404 401 394	465 458 453 462 477 495	335 337 339 343 350 340	429 426 426 424 419 420	551 551 550 550 550 550	446 438 438 438 438 438	281 281 281 278 278 282	418 417 415 396 396	458 458 457 457 457	300 302 303 304 304	311 312 312 312 312 312	272 277 280 281 282	363 363 361 361 358
Mars	410 410 409 412 409	376 373 357 369 390	491 488 494 486 433	340 343 333 332 329	420 422 423 422 421	550 550 550 550 550	438 438 438 438 438	281 284 280 277 277	401 406 410 410 407	446 446 450 450 450	305 303 301 302 302	314 315 316 317 316	282 273 265 266 266	350 352 352 350 357

### a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45<sup>1</sup>

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques - Service de l'Index.

						Produits	textiles			Maté-	Métau	x et prod	uits méto	lliques
Périodes	Caout- chouc	Bois	Papiers et cartons	Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artifi- cielles	riaux de construc- tion		Sidé- rurgie	Fabr. métal- liques	Non ferreux
Nombre de produits	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1952 Moyenne 1953 Moyenne	325 232	650 625	499 427	412 384	412 457	369 329	550 478	416 341	273 259	442 447	477 438	525 487	420 402	584 456
1953 Mai	245 233 222 224 223 192 204 202 195 190	624 621 623 623 623 625 625 628 624 625	422 421 422 423 426 434 442 443 449 449	391 388 387 385 377 378 379 381 378 376	470 462 460 463 453 456 454 448 438 431	324 324 325 327 322 323 325 325 329 325	489 491 488 477 468 468 467 472 475 481	377 365 355 349 328 328 345 341 335 328	256 256 256 256 256 256 256 256 253 253	445 445 445 445 446 447 458 458 461 461	437 437 434 435 435 431 429 429 424 422	496 488 488 488 488 485 484 472 465	396 402 402 404 403 396 393 392 396 392	450 449 428 431 429 429 436 434 426 428
Mars	194 215 220 230 242	620 615 614 625 625	458 462 463 463 465	374 377 375 382 382	426 442 448 463 456	322 314 315 331 329	483 475 459 472 480	330 368 361 331 335	253 253 253 253 253 252	461 461 463 463 463	421 422 425 427 428	461 461 464 469 472	390 390 392 392 392	439 449 452 457 455

# b) indices des prix de gros en belgique $4.5^{\circ}$ et a l'etranger

Base : moyenne 1948 = 100

c)	INDICES	DES	PRIX	DE	DETAIL 46
			LGIQU		

Base : période 1936 à 1938 = 100

	Périodes	Belgique (Minis- tère des Affaires écono- miques)	Etats- Unis (Depart- ment of Labor, Bureau Labor Statis- tics)	France (Statis- tique générale de la France)	Pays- Bas (Cen- traal Bureau voor de Statis- tiek)	Royau- me-Uni (Board of Trade)	Suède (Admi- nistra- tion du Com- merco)	Suisse (1)ffice fódéral de l'In- dustrie, des Arts et Métiers et du Travail)	Périodes  Nombre de produits	Indice général 56	Produits alimentaires	Produits non alimentaires
1952	Moyenne	114	106	143	140	149	148	102	1952 Moyenne	416	392	453
1953	Moyenne	107	105	138	134	149	139	98	1953 Moyenne	415	395	446
1953		106	104	139	135	151	140	99	1953 Juin	414	393	446
	Juin	107	104	139	134	151	140	98	Juillet	414	393	446
	Juillet	106	105	137	133	150	139	98	Août	416	396	447
	Août	106	105	137	133	149	138	98	Septembre	419	400	447
	Septembre	106	105	137	133	149	138	98	Octobre	418	400	446
	Octobre	106	105	136	133	148	138	98	Novembre	419	401	446
	Novembre	106	104	137	134	149	138	98	Décembre	418	400	445
	Décembre	106	105	138	134	149	138	97	1954 Janvier	420	404	445
1954	Janvier	106	105	138	135	149	138	98	Février	424	409	445
	Février	106	105	138	136	149	138	99	Mars	422	407	446
	Mars	106	105	136	135	150	138	99	Avril	422	406	445
	Avril	106	105	139	136	150	139	99	Mai	423	408	445
	Mai	105	p 105	139	137	p 151	138	99	${\tt Juin}$	424	410	445
	Juin	106	p 105	p 135	137	p 152		99	Juillet	422	407	444
	Juillet	105	]	p 134		p 152			Août	424	409	444

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Base 100 en 1949.

#### **PRODUCTION**

#### I. — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

**55**<sup>1</sup>

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Direction générale des Mines).

					Mines d	e Houille				
Périodes	d'ouvrier	e moyen s présents llic78)		Productio	Nombre moyen de jours d'ex-	Stock à fin de période (milliers				
	du fond	fond et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Total	traction	de tonnes)
1936-1938 Moyenne	87	125	408	353	640	451	541	2.4251	24,0	1.502
1952 Moyenne	. 98	135	400	309	601	413	809	2.532	24,3	1.673
1953 Moyenne	95	132	385	307	606	417	790	2.505	24,3	3.074
1953 Mai	99	137	377	296	590	412	716	2.391	22,5	2.626
Juin	96	133	413	329	658	455	767	2.622	25,6	2.954
Juillet	92	129	311	256	499	339	734	2.139	21,7	3.010
Août	90	126	365	277	575	386	729	2.332	24,1	2.955
Septembre	92	128	387	298	596	423	796	2.500	25,0	2.975
Octobre	94	130	404	327	641	431	834	2.637	25,9	3.112
Novembre	97	133	399	304	613	401	801	2.518	24,0	3.117
Décembre	97	133	350	311	619	427	833	2.540	24,0	3.074
1954 Janvier	93	129	389	306	619	411	832	2.557	24,7	3.118
Février	93	129	358	290	585	411	795	2.439	23,7	3.184
Mars	93	128	403	321	661	462	829	2.676	25,9	3.372
Avril	94	129	370	316	618	434	748	2.486	24,0	3.729
Mai	94	130	339	279	581	412	688	2.299	22,0	3.899
Juin	93	129	359	303	625	433	718	2.438	23,5	4.085
Juillet $p$			283	230	479	339	735	2.066		4.085

<sup>1</sup> Y compris 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Direction générale des Mines).

	Col	ces	Agglo	mérés	Hauts fourneaux		uction métallur villiers de tonne	
Périodes	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (millicrs de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	en activité (à la fin de la période)	Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne	435	3.831	142	855	37 1	261	253	202
1952 Moyenne	535	4.848	124	672	50 <sup>2</sup>	398	416	314
1953 Moyenne	496	4.736	110	585	42 <sup>2</sup>	351	366	280
1953 Mars	536	4.789	94	579	49	390	398	302
Avril	511	4.807	82	545	47	375	391	311
Mai	517	4.778	92	569	47	<b>3</b> 68	367	270
Juin	495	4.727	106	557	46	378	394	291
Juillet	477	4.690	80	556	45	330	326	238
Août	472	4.692	101	551	41	314	320	262
Septembre	457	4.678	130	584	41	309	336	279
Octobre	479	4.704	141	613	41	338	364	294
Novembre	466	4.678	133	598	41	333	349	263
Décembre	486	4.636	130	606	42	350	370	290
1954 Janvier	499	4.618	129	599	42	358	373	284
Février	465	4.613	127	614	43	341	364	275
Mars	507	4.636	115	580	43	372	402	300
Avril	486	4.635	92	550	45	<b>3</b> 61	391	284
Mai	497	4.627	96	559	p 47	p 377	p 390	p 283

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Au 81 décembre 1938.

#### II. — INDUSTRIE TEXTILE

**56**<sup>1</sup>

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut National de Statistique).

			Pro	duction de (tonnes)	fils			Production de tissus écrus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)						
Périodes	Fil	Fil	Fil	Fil de coton		Fil de laine								
	de lin	de jute	de chanvre	fin	cardé	peignée	cardée	Lin	Jute 1	Coton	Laine 2	Rayonne		
1952 Moyenne		5.141	165	6.338	436	1.375	1.375   1.081	665	3.569	5.161	1.688	373		
1953 Moyenne	760	5.973	152	6.875	533	1.835	1.281	619	3.655	5.591	2.012	525		
1953 Mars	819	6.016	182	6.889	605	1.974	1.203	656	3.776	5.666	1.992	544		
Avril	730	5.861	111	6.836	541	1.704	1.269	609	3.986	5.476	1.918	535		
Mai	675	5.016	146	5.885	455	1.629	1.153	525	3.252	4.705	1.717	451		
Juin	791	6.066	172	6.515	500	1.838	1.571	596	3.882	5.252	2.073	504		
Juillet	533	5.708	97	5.180	414	1.189	1.050	480	3.675	4.717	1.805	396		
Août	691	5.702	130	6.402	423	1.748	1.393	525	3.408	4.933	1.887	405		
Septembre	792	5.821	163	8.305	523	2.122	1.433	721	3.727	6.293	2.389	581		
Octobre	938	6.659	160	7.849	608	2.204	1.461	717	3.895	7.064	2.373	650		
Novembre	868	6.685	189	7.390	571	1.989	1.319	586	3.624	6.090	2.143	593		
Décembre	825	6.596	176	7.841	618	2.011	1.346	678	3.620	6.382	2.212	617		
1954 Janvier	830	6359	172	7.551	547	1.777	1.222	581	3.203	6.001	1.956	568		
Février	742	5.853	189	7.371	565	1.751	1.190	592	2.985	6.050	1.948	581		
Mars	714	6.632	203	8.633	693	1.895	1.355	570	3.282	7.062	2.226	694		
Avril	669	6.364	188	7.457	593	1.607	1.235	557	3.102	6.573	1.928	603		
Mai	628	5.637	158	7.217	563	1.614	1.322	p582	p3.067	p5.987	p1.835	p590		

<sup>1</sup> Y compris les tapis en jute.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Au 81 décembre.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Y compris couvertures et tapis en laine.

Sources : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

				Ammor de syn et dé	thèse	osés	Рар	ier	Br	iques		Suc	res		•	168)			che se de
Périodes	Ciment	Chaux	Calcaires	Azote primaire	Azote dans les engrais fins	Engrais composés	Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	Brotas bruts	sucres raffinés	Stocks (sucres bruts et raf.) *	Déclarations en consomm.	Brasseries	Distilleries milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)
			(m	illicre d	le tonn	ca)				llions ièces)	(	milliet	s de t	onnes)				(mil	(mil
1936-1938 Moy 1952 Moyenne . 1953 Moyenne .	250 <sup>1</sup> 343 386	117 <sup>2</sup> 136 125	154 <sup>2</sup> 145 163	15,8	14,7 13,8			3,1	169 172	11,4 12,0	25,0	16,0	147	19,0	12,4	19,8	4.421 4.114 4.694	3,6	7,2 33,0 31,8
1953 Mai	495 467 433 442 435 447 355 349 256 181 375 392 427 415 p430	114 124 109 114 131 136 124 182 119 113 141 124 p125	154 182 180 188 202 203 190 147 92 72 129 171 p178	15,6 14,9 15,4 14,3 16,3 17,3 18,0 18,0 15,8	13,5 14,1 12,8 14,9 16,4 16,8 15,7 14,1 17,8 16,8 17,0	1,5 2,9 4,8 9,3 6,8 7,6 13,3 12,4 17,2 7,3 1,4	15,0 18,0 21,5 21,8 20,3 21,6 19,7 20,5 23,9 22,3 21,1	3,5 2,6 2,9 3,7 3,7 3,6 3,8 4,3 3,7 3,7	166 220 237 228 241 240 174 152 121 92 114 144 199 p218		5,8 169,1 174,3 33,0 — — —	15,7 16,0 15,7 14,5 28,2 30,8 16,4 11,3 11,5 13,4 13,6 12,3	131 96 52 32 132 247 253 231 205 179 169 153 114	19,7 24,8 20,7 20,4 19,1 22,1 18,9 20,7 18,5 18,1 18,4 18,2 22,8	14,2 14,1 14,0 11,3 12,3 10,9 12,5 9,9 9,2 13,0 15,0 13,6 14,3	29,4 12,3 10,3 23,6 28,8 29,1 20,2 15,5 17,4 29,4 12,3 10,3	5.113 5.663 5.171 4.643 5.066	3,7 3,4 3,4 3,1 3,5 3,5 3,5 5,6 3,7	29,9

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Moyenne 1938.

#### IV. — ENERGIE ELECTRIQUE \*

**58** 

## (millions de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Direction Energie Electrique.

		Produc	etion 1				Total
Périodes	Centr des producteurs		Centrales des auto-	Total pour	Importations	Exportations	énergie absorbée par
	. Régies communales	Sociétés privées	producteurs industriels	la Belgique (4) =			les réseaux (7) =
	(1)	(2)	(8)	(1) + (2) + (8)	(5)	(6)	(4) + (5) - (6)
1936-1938 Moyenne	20,4	190	228	438	5,5	2,2	441
1952 Moyenne	30,9	394	364	789	16,7	9,9	796
1953 Moyenne	32,7	400	384	817	17,8	17,9	817
1953 Avril	32,4	363	377	772	18,8	0,7	790
Mai	26,2	349	363	738	24,2	2,8	760
Juin	29,6	366	373	769	28,2	9,8	787
Juillet	26,9	337	334	698	33,5	10,8	721
Août	28,8	370	360	759	24, 2	16,3	767
Septembre	31,8	403	396	831	19,8	39,3	811
Octobre	35,9	445	424	904	18,4	36,3	887
Novembre	34,3	443	416	893	9,6	32,1	871
Décembre	37,7	488	428	955	8,9	44,7	919
1954 Janvier	41,3	488	431	960	8,6	45,9	922
Février	36,9	441	390	868	7,1	34,2	841
Mars	40,6	454	422	916	11,9	22,1	906
Avril	35,1	416	398	849	15,1	18,6	846
Mai	25,7	416	392	834	18,9	24,1	829
Juin	25,6	397	392	814	19,3	7,7	826

<sup>\*</sup> Nombre de centrales en activité au début de l'année 1952 : 222; au début de l'année 1953 : 221.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Moyenne 1937-1938-1939.

<sup>\*</sup> Fin de mois.

<sup>4</sup> Quantités de matières premières déclarés (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Vente aux minques d'Ostende, Nieuport, Zeebrugge et Blankenberghe; en 1936-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprots et crevettes.

¹ Production brute aux bornes des génératrices diminuée de la consommation des circuits auxiliaires dans les centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

#### V. — GAZ (Production, Importation et Exportation) 1

(millions de mètres cubes)

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes - Administration du Combustible et de l'Energie.

•			uction es à gaz	Produ	ction des co	keries		Total			Solde :	Total
					Sociétés	privées	Production des	de gaz produit	Impor-	Expor-	impor- tations	de gaz
	Périodes	Régies et associa- tions de communes	Sociétés privées	Régies	Production destinée à la distri- bution publique	Production destinée aux fournitures indus- trielles	charbon- nages	en Belgique (7) = (1) + (2) + (8) + (4) + (5)	tations	tations	moins exportations (10) =	disponible en Belgique (11)=
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	+(6)	(8)	(9)	(8)—(9)	(7) + (10)
	Moyenne	0,05 0,05	1,06 1,06	5,60 5,25	57 57	77 75	7,05 8,81	148 147	$\substack{0,21\\0,45}$	1,98 2,36	-1,76 $-1,91$	146 145
1953	Mars Avril Mai Juin Juillet	0,03 0,04 0,05 0,05 0,06	1,01 0,98 1,13 1,09 1,19	6,03 5,34 5,37 5,17 4,54	62 53 55 53 52	81 79 78 76 68	9,31 9,34 8,81 9,62 9,39	159 148 148 145 135	0,66 0,43 0,48 0,59 0,43	1,91 1,74 1,58 1,53 1,53	$ \begin{array}{r} -1,25 \\ -1,31 \\ -1,10 \\ -0,94 \\ -1,10 \end{array} $	158 147 147 144 134
	Août	0,06 0,05 0,05 0,04 0,04	1,18 1,14 1,05 0,96 0.98	4,36 4,64 4,92 5,08 5,33	55 57 61 60 62	70 70 76 75 79	8,58 8,90 8,36 8,20 8,52	139 142 152 149 155	0,45 0,53 0,04 0,03 0,03	1,53 3,11 4,10 3,60 3,61	$ \begin{array}{r} -1,07 \\ -2,58 \\ -4,06 \\ -3,57 \\ -3,58 \end{array} $	138 140 148 146 152
1954	Janvier Février Mars Avril Mai	0,04 0,04 0,04 0,04 0,05	1,05 2,30 1,01 1,00 1,17	4,95 5,60 5,35 4,83 3,17	72 66 65 62 62	80 73 83 80 82	8,87 8,87 8,70 8,76 9,06	167 156 163 156 158	0,03 0,03 0,05 0,05 0,07	3,58 3,54 3,45 3,47 3,30	$ \begin{array}{r} -3,54 \\ -3,51 \\ -3,40 \\ -3,42 \\ -3,22 \end{array} $	163 153 160 153 154

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgaz des synthèses chimiques, du gaz des hauts fourneaux et du méthane. Elle comprend également la production de méthane en provenance directe des charbonnages ainsi que le gaz de pétrole liquéfié transporté par canalisation, tous ces gaz étant destinés à la distribution publique.

La présente statistique ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgaz, gaz des hauts fourneaux, gaz méthane ou gaz liquéfié qui sont mélangés en dehors de l'usine de production en gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries, gaz de houille ou autres et utilisés pour leurs besoins propres, chauffage des fours, etc.

- N. B. a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (8) (4) (6) est destinée à la distribution publique.
  b) La production de gaz indiquée à la colonne (5) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.
  c) Les volumes de gaz produit par les cokeries et les charbonnages sont ramenée à 4.250 kcal, 00 C., 760 mm. Hg.
  d) Les cokeries produisant du gaz tant pour la distribution publique que pour les consommations industrielles directes sont comprises dans le nombre de cokeries correspondant à la colonne (5). Le nombre total des cokeries (sociétés privées produisant du gaz en 1952) s'élève à 18.

#### **CONSOMMATION \***

#### I. — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

65<sup>1</sup>

#### A. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne 1936 à 1938 = 100

Source : Banque Nationale de Belgique.

W-t-			Grands 1	nagasins			Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux						
nillet  oût  eptembre  ctobre  ovembre écembre  anvier évrier	Vêtements		Ameublement		Art. de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements		
	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1958	
Juin	369	419	481	538	552	619	361	402	228	243	497	551	363	388	
T 111 .	466	496	525	558	680	726	409	434	229	235	536	586	385	397	
Août	369	346	471	507	616	688	397	423	223	227	528	557	363	378	
Septembre	502	447	<sup>1</sup> 611	605	681	672	410	396	233	233	532	562	542	546	
Octobre	612	558	565	585	660	715	404	411	250	241	563	600	554	542	
Novembre	487	498	513	507	799	920	411	392	220	221	545	565	444	468	
Décembre	545	521	585	579	1.027	1.087	. 485	493	256	248	658	710	496	472	
	1953	1954	1953	19542	1953	1954	1953	1954	1958	1954	1953	1954	1958	1954	
Janvier	476	445	540	546	590	576	411	447	227	220	577	650	552	628	
Février	350	336	532	537	545	550	406	420	217	217	538	610	423	456	
Mars	472	476	605	629	624	644	399	402	239	244	569	618	551	588	
Avril	499	521	609	641	667	683	406	415	236	240	560	625	504	. 549	
Mai	486	499	570	599	659	655	403	403	229	229	551	620	449	47	
Juin	419	435	538	537	619	642	402	p410	243		551		388		

<sup>\*</sup> Pour la consommation de sucre, voir tableau no 562.

Source : Institut National de Statistique.

	1			-					Grand	s maga	sins à	rayon	s mult	iples								
			Alimer	atation			Ha	billeme	ent		Am	ublem	ent	1	lénage		Ta- bacs	Librai	rie-Par	eterie	Parf.	
Mois	Indice général	Périssable	Non périssable	Restaurant	Total	Aunages	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapell.	Total 1	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie	Total	Toilette	Jeux, jouets sports, voyage
Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre Janvier Février	144 127 137 152 158 185 136	222 225 223 242 280 262 333 288 298	116 120 119 137 140 145 204 152 151	134 149 142 143 154 150 175 142 128	163 168 166 182 201 195 255 208 211	69 54 75 78 72 63 67 61	138 166 108 144 207 177 151 110 86	127 157 111 133 187 138 134 117 78	143 194 123 123 150 151 179 164 111	110 135 98 110 136 126 138 115 85	90 106 91 110 103 88 94 122 92	154 170 152 179 158 136 165 125	113 129 112 135 123 105 120 123 117	122 139 134 132 136 111 155 115	224 218 224 298 328 268 348 261 257	132 146 143 148 155 126 174 129 128	96 106 99 99 110 117 228 103	95 120 107 104 131 276 301 103 97	91 104 195 200 123 160 248 121 100	92 106 182 186 124 177 256 118	116 147 127 119 125 116 170 113 108	138 183 126 82 168 575 415 57
Mars Avril	1 5 4	306 315	156 166	158 164	$\frac{220}{229}$	89 79	139 210	132 176	122 149	110 130	115 116	165 172	133 136	134 135	253 247	145 145	110 113	$111 \\ 129$	$\frac{111}{112}$	111 114	$119 \\ 129$	93 128
Mai Juin	. 142	267 254	135	148	193	81 66	179 153	168 130	154 155	128 115	101 90	180 166	129 118		243 214	143 135	100 111	97 100	105 95	104 96	$\begin{array}{ c c }\hline 122\\ 106\\ \end{array}$	115 133

<sup>1</sup> Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.

65<sup>3</sup>

67

	Grande spe dans l	s entre écialisé 'habille	es l					Coo	pérativ	es					висси	ins à	Gros- sistes
Mois	Hommes	Dames	Sous-vêtements, accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures	Alimentation générale
1953 Juin	79	77	183	137	127	151	86	124	130	180	215	106	123	180	96	94	113
Juillet	80	86	144	144	123	160	87	192	144	190	166	100	137	186	122	121	121
Août	52	48	55	138	119	152	77	129	143	166	299	100	128	209	86	84	119
Septembre	71	75	61	149	122	157	111	217	155	160	424	107	128	211	88	81	117
Octobre	111	131	93	151	126	167	113	151	141	174	208	94	119	185	98	94	108
Novembre	87	84	69	140	116	156	102	136	129	165	210	93	119	161	79	86	106
Décembre	81	90	74	163	133	192	101	136	144	216	235	117	149	160	121	96	127
1954 Janvier	65	61	70	157	114	188	94	142	126	147	118	83	103	204	80	81	p117
Février	47	34	43	146	114	169	90	123	133	145	100	81	100	193	68	64	p110
Mars	90	74	69	156	129	172	118	197	168	156	126	106	122	171	91	85	p119
Avril	125	112	110	155	127	173	117	209	148	168	125	104	147	155	99	109	p119
Mai	112	90	97	154	121	171	102	171	158	157	211	90	141	207	105	103	p115
Juin	87	71	75										)		107	107	p124

# II. — CONSOMMATION DE TABAC 66

(Fabrication et importation)

# III. — ABATTAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

Périodes	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher	Périodes	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Venux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	(mi	llions de pi	èces)	(tonnes)			(m	illiers de tête	:8)	
1936-1938 Moy	16,2	49,4	430	1.097	1936-1938 Moy	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1952 Moyenne .	9,8	32,4	683	873	1952 Moyenne .	18,7	3,1	9,5	34.8	5,1
1953 Moyenne .	10,9	36,9	684	834	1953 Moyenne .	18,8	3,5	10,2	33,9	5,6
1953 Juillet	10,0	27,5	691	766	1953 Juin	18,1	2,8	10,7	34,1	2,1
Août	10,8	41,3	760	848	Juillet	19,8	3,3	11,8	35,3	2,1
Septembre .	15,5	45,5	701	906	Août	18,1	3,1	9,9	30,9	2,0
Octobre	15,3	43,9	648	818	Septembre.	22,7	4,4	11,3	34,7	5,3
Novembre .	14,4	48,4	605	832	Octobre	18,6	3,9	8,5	30,9	6,9
Décembre .	12,1	46,0	723	860	Novembre .	18,2	4,4	8,3	31,1	11,1
1954 Janvier	11,1	33,6	648	769	Décembre .	21,1	4,6	9,8	31,9	11,6
Février	9,9	24,9	546	645	1954 Janvier	19,2	4,5	8,7	29,1	10,9
Mars	10,7	32,6	722	909	Février	17,7	4,0	9,7	25,6	7,3
Avril	10,6	37,7	672	829	Mars	21,4	4,6	13,1	33,2	4,3
Mai	11,5	47,5	772	874	Avril	19, 2	3,7	12,7	31,0	3,4
Juin	8,5	44,5	784	925	Mai	18,6	3,7	12,1	34,0	2,4
Juillet	12,1	43,0	733	745	Juin	21,1	3,8	13,6	36,7	2,1

## I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

#### a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

		Rec	ettes			Excédent	Coefficient
Périodes	Voyageurs et bagages	Marchan- dises	Diverses	Total	Dépenses	des recettes totales sur les dépenses	d'exploi- tation
1938 Moyenne 1	74	147	5	226	239	— 13	106
1952 Moyenne	274	585	110	969	955	14	99
1953 Moyenne	286	560	87	933	935	2	100
1952 Novembre	239	577	107	923	903	20	98
Décembre	265	600	115	980	919	61	94
1953 Janvier	280	538	97	915	992	_ 77	108
Février	239	503	90	832	931	<b>—</b> 99	112
Mars	<b>272</b>	613	88	973	967	5	99
Avril	284	568	87	939	945	<b>-</b> 6	101
Mai	295	535	83	913	930	17	102
Juin	279	581	84	944	951	7	101
Juillet	355	532	82	969	951	18	98
Août	343	512	85	940	924	16	98
Septembre	303	570	82	955	923	32	97
Octobre	269	621	86	976	952	24	98
Novembre	250	578	86	914	905	9	99
Décembre	263	572	89	924	850	74	92
1954 Janvier				897	979	- 82	109

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Y compris le Nord-Belge.

# b) Nombre de wagons fournis à l'industrie $^{1}$

## c) Statistique du trafic l° Trafic général

7	(	0	
•		_	

					Voya	geurs		Wa	gons compl	ets 2	
	<sub>A</sub>	В	С						Tonn	es-km.	
Périodes	•	В		A+C	Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Service interne belge	Service inter- national	Transit	Total
		( m	illiers)		(mil	lions)	(milliers)		(mi	llions)	·
1938 Moyenne *	389	115	91	480	16.8	535	6.169	186	154	88	428
1952 Moyenne	297	99	57	354	19,1	629	5.501	203	209	94	506
1953 Moyenne	274	95	55	328	18,9	627	5.150	171	201	105	477
1953 Avril	276	93	54	330	18,9	630	5.225	181	198	105	484
Mai	262	86	53	315	19,4	658	4.929	164	191	106	460
Juin	285	93	57	342	18,1	621	5.343	171	216	124	511
Juillet	253	84	55	308	17,4	678	4.825	150	204	113	466
Août	272	96	43	315	17,8	673	4.733	160	169	94	423
Septembre	282	97	56	338	19,1	628	5.258	173	210	107	489
Octobre	313	99	58	371	19,2	608	5.892	196	215	105	517
Novembre	286	100	57	343	19,1	600	5.557	181	208	103	498
Décembre	267	103	62	329	19,6	618	5.216	162	206	120	488
1954 Janvier	237	98	52	289	p19,1	p603	4.592	144	193	92	430
Février	244	103	60	304	p17,8	p548	4.853	163	207	114	484
Mars	276	99	59	335	p19.6	p616	5.215	168	207	93	468
Avril	248	83	51	299	p20,0	p642	4.582	146	189	76	411
Mai	243	81	53	296	p19, 2	p625	4.617	147	191	83	422
Juin	262	89	53	315	p19,2	p643	4.961	157	213	76	445

A. -- Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Y compris les subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

B. - Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Wagons chemins de fer et particuliers.

Non compris les transports militaires.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

## c) Statistique du trafic 1

## 2° Transport des principales grosses marchandises

#### A. — Ensemble du trafic

Périodes	Tonnes- km.	Total	Produits agricoles et aliment.	Com- bustibles	Minerais	Produits métal- lurgiques	Matériaux de con- struction, verres et glaces	Produits des carrières sables, silex, et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharma- ceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers
	(millions)						(milliers	de tonnes)				
1938 Moyenne <sup>2</sup> 1952 Moyenne 1953 Moyenne	458 506 477	6.169 5.501 5.150	405 229 226	2.540 2.072 2.080	472 661 629	516 721 595	559 445 417	934 640 549	64 29 24	225 228 224	77 81 72	377 395 334
1953 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1954 Janvier Février Mars	456 426 507 484 460 511 466 423 489 517 493 488 430 484 468	4.843 4.556 5.428 5.225 4.929 5.343 4.825 4.733 5.890 5.557 5.216 4.853 5.215	124 115 162 124 105 102 124 114 151 685 664 247	2.172 1.949 2.038 2.011 1.899 2.029 1.945 2.082 2.150 2.190 2.232 2.267	659 627 700 686 625 727 661 447 623 635 587 571	647 587 665 653 582 667 534 493 542 597 562 613	326 314 465 463 465 477 417 403 434 469 392 378	298 374 631 665 641 677 551 565 643 625 482 437	18 20 26 25 21 19 17 49 41 18 17 21	208 204 298 172 176 211 217 216 253 231 282	81 71 81 73 68 72 63 65 74 75 68 78	315 295 362 353 347 362 296 299 347 365 322 321

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Non compris les transports militaires.

## B. — Service interne belge 1

								-					Soc. Nat.
			Produits agricoles	Com-		Produits	Matériaux de con-	Produits des carrières	Textiles,	Produits chimiques	Graisses et huiles industr.,	Divers	Chemins de fer vicinaux
	Périodes	Total	et aliment.	bustibles	Minerais	métal- lurgiques	struction, verres et glaces	sables, silex et terres	et vêtement	et pharma- ceutiques	pétroles, brais et goudrons	Divers	Tkm. trans- portées
						(mil	liers de ton	nes)					(milliere)
1938	Moyenne 2	3.250	231	1.523	10	130	312	673	12	85	26	248	5.858
	Moyenne	3.356	130	1.679	17	218	293	521	7	120	33	338	2.608
1953	Moyenne	2.994	119	1.551	14	172	273	440	6	106	29	284	2.019
1953	Janvier	2.848	40	1.750	15	200	205	230	2	103	28	275	1.286
	Février	2.654	37	1.560	11	183	199	279	2	102	28	253	1.294
	Mars	3.208	35	1.666	15	200	320	495	2	141	29	305	1.867
	Avril	3.131	31	1.610	15	198	312	539	2	87	34	303	1.784
	Mai	2.898	30	1.446	13	172	304	523	2	88	30	290	1.605
	Juin	3.033	30	1.497	12	181	320	551	2	104	29	307	1.805
	Juillet	2.624	35	1.341	12	132	266	444	3	117	25	249	1.476
	Août	2.810	36	1.429	12	152	277	472	32	108	27	265	1.512
	Septembre	3.003	79	1.496	11	152	286	527	19	109	32	292	1.997
	Octobre	3.534	511	1.597	12	166	293	500	2	108	34	311	4.319
	Novembre	3.298	490	1.598	17	162	259	374	2	99	22	275	3.769
	Décembre	2.890	73	1.627	24	165	239	346	2	107	28	279	1.509
1954	Janvier Février					İ		,					970 940
	Mars												1.158
		l	I	I	1	1	1	ţ	1	1	•		1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Non compris les transports militaires.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Y compris le Nord-Belge.

<sup>:</sup> Non compris le Nord-Belge, en ce qui concerne la S.N.C.B.

#### III. - MOUVEMENT DES PORTS

#### a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

			Navigation	maritime			l		Navigatio	n fluviale		
		Entrées			Sorties			Entrées			Sorties	
Périodes	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchan- dises (milliers de tonnes métriques)	charoéa	sur lest	Marchan- dises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m³)	Marchan- dises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m³)	Marchan- dises (milliere de tonnes métriques)
1952 Moyenne 1953 Moyenne	980 1.084	2.335 2.538	1.304 1.201	804 925	174 156	986 1.147	3.589 3.678	1.503 1.565	593 713	3.555 3.677	1.494 1.573	878 817
1953 Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1954 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet	1.148 1.121 1.086 1.163 1.110 1.158 1.053 911 1.151 1.059 1.100 1.009	2.690 2.807 2.553 2.697 2.582 2.678 2.536 2.207 2.694 2.516 2.758 2.433 2.793	1.418 1.261 1.460 1.269 1.130 1.100 1.246 997 1.318 1.218	967 938 921 981 936 1.009 940 775 984 910 912 891 943	152 185 169 179 162 137 146 135 148 162 162 156	1.210 1.334 1.218 1.150 1.147 1.010 1.272 938 890 1.093 1.081	3.836 3.665 3.661 3.907 3.842 3.814 3.618 1.778 4.017 3.695 3.749 3.632	1.619 1.597 1.616 1.652 1.633 1.611 1.518 746 1.757 1.651 1.618 1.573	742 726 698 742 721 679 562 250 741 752 741 735	3.843 3.898 3.715 4.104 3.740 3.775 3.570 1.945 3.639 3.569 3.775	1.626 1.784 1.635 1.733 1.622 1.624 1.501 821 1.696 1.622 1.572 1.612	873 962 874 894 792 799 740 538 964 753 775 830

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Trafic international. — <sup>2</sup> Trafic international et intérieur.

#### b) Port de Gand

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

71

			Navigation	maritime			Navigati	on fluviale
		Entrées			Sorties		Marche	ndises 1
Périodes	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
·		de jauge)	metriques)		de jauge)	metriques)	(milliers de to	nnes métriques)
1952 Moyenne	157	126	130	157	126	78	134	54
1953 Moyenne	156	116	117	156	117	76	118	46
1953 Juillet	145	105	123	145	110	57	126	56
Août	149	125	132	150	120	46	115	38
Septembre	162	119	144	161	123	81	109	50
Octobre	171	129	112	169	125	87	146	44
Novembre	172	116	128	172	122	60	137	33
Décembre	165	112	103	169	114	102	120	55
1954 Janvier	145	119	97	143	115	83	86	34
Février	123	103	79	125	100	70	52	38
Mars	150	113	109	145	116	. 75	156	52
Avril	153	105	106	159	109	110	154	50
Mai	147	115		140	108	i		
Juin	126	91		126	88			
Juillet	144	125		139	115			

#### <sup>1</sup> Trafic international.

#### IV. - MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

Source : Institut National de Statistique.

**72** 

							Bate	aux char	gés		_				
Périodes	Trafic inté- rieur	Impor- tations	Expor- tations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic inté- rieur	Impor- tations	Expor- tations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic inté- rieur	Impor- tations	Expor- tations	Transit	Ensemble des trafics
			Nombre				Milliers d	e tonnes	métrique			Million	s de tonn	es-km.	
1952 Moyenne .	5.398	2.932	2.150	318	10.798	1.427	1.023	769	76	3.295	159,6	63,1	49,8	9,9	282,4
	7.177			400	13.344	1.778	1.039	877	94	3.788	181,3	71,1	57,4	13,4	323,2
1953 Mars	7.913	2.990	2.407	475	13.785	2.011	964	820	113	3.908	208,0	67,8	53,0	15,2	344,0
Avril	7.797	3.440	2.443	562	14.242	1.800	1.143	811	131	3.885	185,8	80,3	52,0	17,2	335,3
Mai	7.354	3.366	2.628	458	13.806	1.821	1.118	876	109	3.924	191,6	78,3	56,9	15,0	341,8
Juin	7.477	3.475	2.999	430	14.381	1.839	1.115	970	103	4.027	196,6	79,4	62, 2	15,8	354,0
Juillet	7.215	3.287	2.865	354	13.721	1.781	1.122	940	83	3.926	175,4	73,6	61,4	12,6	323,0
Août	7.473	3.311	3.071	325	14.180	1.836	1.086	1.066	78	4.066	183,3	70,7	69,5	11,8	335,3
Septembre .	7.298	3.576	3.181	360	14.415	1.806	1.157	1.073	86	4.122	181,2	76,7	71,8	12,7	342,4
Octobre	8.208	3.715	2.957	358	15.238	2.001	1.263	939	87	4.290	195,3	83,4	66,3	13,6	358,6
Novembre .	7.333	3.338	2.740	416	13.827	1.818	1.105	924	98	3.945	177,3	78,2	61,8	13,7	331,0
Décembre .	7.595	3.244	2.656	459	13.954	1.862	1.020	846	100	3.828	182,6	74,5	57,1	13,9	328,1
1954 Janvier	6.568	2.651	2.338	309	11.866	1.579	850	765	69	3.263	152, 2	60,8	49,7	9,6	272,3
Février	3.446	1.024	1.082	165	5.717	967	355	392	37	1.751	83,5	21,6	21,9	4,5	131,5
Mars	7.562	4.302	3.189	672	15.725	1.947	1.584	1.146	158	4.836	191,5	96,2	75,9	21,6	385,2

# COMMERCE EXTERIEUR

## DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

# NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)

**75** 

	Périodes ,	(0) Produits alimen- taires	(1) Boissons et tabacs	(2) Mat. brutes non comest. à l'ex- ception des car- burants	(8) Combustibles miné- raux, Iu- brifiants et produits connexes	(4) Huiles et graisses d'origine unimale ou végétale	(5) Produits chimi- ques	(6) Art. manuf., classés princi- palement d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chan- dises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit () de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions en p. c.
Impor	tations.					Valeurs	(millions	de france	ı)	<del>-</del>					
-	Juillet	1.598	153	2.592	1.019	96	486	2.002	1.707	419	54	10.126			
	Août	1.521	145	2.429	$\begin{array}{c} 863 \\ 1.215 \end{array}$	135	482	1.875		387	85 79	9.413 $10.312$	$\begin{bmatrix} 2.976 \\ 2.859 \end{bmatrix}$		
	Septembre	1.619 $1.803$	170 176	$2.197 \\ 2.253$	1.215	$\begin{array}{c c} 86 \\ 102 \end{array}$	567 545	2.300 $2.449$	1.659	555 545	82	10.512	1		
	Novembre	1.628	175	2.515	810	131	525	2.505	1.592	453	73	10.407	3.149		
1954	Décembre Janvier	1.905  $ 1.838 $	219 151	2.557 $2.475$	881 1.060	$\begin{array}{c c} 115 \\ 82 \end{array}$	584 473	$\begin{vmatrix} 2.063 \\ 1.871 \end{vmatrix}$	$1.722 \\ 1.428$	438 338	101 80	10.585 9.796			
	Février	1.628	145	2.079	801	128	515	1.717		409	97	9.061			
	Mars	$ 2.107 \\  1.812$	188	$\begin{vmatrix} 2.544 \\ 2.398 \end{vmatrix}$	$1.123 \\ 1.081$	129	532 517	$2.564 \\ 2.335$		527 512	113 87	$  \begin{array}{c} 11.960 \\ 10.828 \end{array}$		[	
	Mai	1.625	179	2.576	1.020	90	610	2.021	1.948	473	114	10.656	2.922		
	Juin Juillet	1.554	180	2.147	1.034	113	543	2.528	1.894	442	102	$  10.537 \\ p10.038$	1		
-	tations.	00-	10	Ber	F00	90	E41	5.258	1.092	308	50	9.057	4.393	_1.069	89,4
1999	Juillet	335 441	19 17	765 606	599 647	74	541 712	4.633	909	359	37	8.435			89,6
	Septembre	392	17	806	775 662	80 58	675 734	5.331 $5.291$	963 1.733	437 417	51 37	9.527 10.308		— 785 — 334	92,4
	Octobre Novembre	483 601	15 10	878 851	547	74	655	5.298	1.185	388	55	9.664	4.245	<b>— 743</b>	92,9
1054	Décembre Janvier	534 339	14 12	913	541 614	98 87	749 812	5.425 5.290	1.205 $1.199$	361 335	34 61	9.874 $9.593$		$\begin{array}{c c} - & 711 \\ - & 203 \end{array}$	93,3
1004	Février	290	10	726	427	53	609	4.376	830	313	29	7.663	5.702	1.398	84,6
	Mars	362 366	16 15	840	599 535	73 75	762 829	5.342 5.664	$  1.072 \\   1.347$	363 396	21 16	9.450 $10.044$		-2.510 $-784$	79,0
	Mai	334	12	720	574	54	680	4.658	1.241	342	78	8.693	4.342	-1.963	81,6
	Juin Juillet	371	16	825	674	60	688	5.708	1.097	356	80	p 9.875 $p 9.137$	$  4.493 \\ p4.578$		$  93,7 \\ p91,0  $
			ı	'	1	۱. ما					•	1-	}		,
	tations.					-		de tonn							Ì
1953	Juillet Août	276 260	8,3	$\begin{vmatrix} 2.115 \\ 1.780 \end{vmatrix}$	953 858	$  \begin{array}{c} 9,0 \\ 13,5 \end{array}  $	93 108	119	$  27,9 \\ 22,0 $	$\begin{vmatrix} 4,2\\3,8 \end{vmatrix}$	$\begin{array}{c c} 0,1 \\ 0,1 \end{array}$	$\begin{vmatrix} 3.606 \\ 3.162 \end{vmatrix}$			
	Septembre	243	8,8	1.943	1.127	8,2	127	121	23,9	4,8	0,1	3.607			
	Octobre Novembre	353	$9,1 \\ 8,4$	$2.055 \\ 1.840$	1.007	$  11, 4 \\ 11, 7$	$115 \\ 121$	120 121	$  \begin{array}{c} 41,3 \\ 24,4 \end{array}  $	4,9	$\begin{array}{c c} 0,1 \\ 0,1 \end{array}$	3.717			
	Décembre	355	10,8	1.782	878	9,4	128	106	31,3	4,1	0,1	3.305			
1954	Janvier Février	294	7,7	$\begin{vmatrix} 1.629 \\ 1.392 \end{vmatrix}$	1.054	$  7,0 \\ 10,5 $	292 110	93 77	$26,1 \\ 22,6$	3,4	$1,4 \\ 2,2$	3.208 2.616			
	Mars	359	10,1	2.038	1.134	17,2	96	133	40,0	4,8	1,9	3.834			
	Mai	264 289	9,4		1.112 $1.069$	10,8 7,6	104 108	123 117	29,1 47,9	4,9	$\begin{array}{ c c c c } 2,0 \\ 1,4 \end{array}$	3.614 3.647			
	Juin	276	9,9		1.088	8,7	117	142	33,6	4,8	1,6	3.660 p3.911			
	Juillet											ps. 911			
-	tations.														
1953	Juillet	45 63	1,0	501 492	603 706	$\begin{bmatrix} 6,5 \\ 5,3 \end{bmatrix}$	210 325	667	25,2 $24,0$	3,4	$\begin{array}{c c} 0,1 \\ 0,1 \end{array}$	2.062			
	Septembre	52	0,7	636	833	5,8	255	663	24,3	4,0	0,1	2.474			
	Octobre Novembre	100	$\begin{array}{c c} 0,5 \\ 0,6 \end{array}$	602 598	669 583	$\begin{array}{ c c c c } & 4,8 \\ & 6,2 \\ \end{array}$	287 255	662	$  35,4 \\   31,6 $	4,4	$0,1 \\ 0,1$	2.365 $2.277$			1
	Décembre	99	0,8	280	586	7,4	323	611	29,3	3,8	0,1	1.941			
1954	Janvier Février	38	$\begin{bmatrix} 0,6\\0,5 \end{bmatrix}$	377 127	675 440	6,6 $4,4$	331 227	634	$\begin{vmatrix} 35,5 \\ 20,4 \end{vmatrix}$	$\frac{4,1}{3,7}$	$\begin{array}{c c} 0,1 \\ 0,1 \end{array}$	2.104			
	Mars	51	0,8	296	622	5,5	282	659	25,7	3,9	0,1	1.946			
	Avril Mai	49 39	$\begin{array}{c c} 0,8 \\ 0,7 \end{array}$	371 382	565 610	4,8   3,8	333 274	714 624	$\begin{vmatrix} 31,6\\ 32,3 \end{vmatrix}$	$\begin{vmatrix} 4,7\\3,9 \end{vmatrix}$	$\begin{vmatrix} 0,1\\32,0 \end{vmatrix}$	$2.074 \\ 2.002$			
	Juin	38	1,0	365			243	731	31,3	4,4	38,8	2.198			
	Juillet		I	1	I	I	1	I	i	1	I	p1.996	l	1	1

#### **CHOMAGE**

#### I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

Source : Office National du Placement et du Chômage.

811

		N	ombre de châ	meurs contrô	lés		Nombr	e de journées	perd ues
	Chômeurs	inscrits au cou	rs du mois	Mo	yennes journali	ères	Chô	meurs	
Périodes	Chôr	neurs		Chôi	neurs			partiels et	Totaux
	complets	partiels et accidentels	Totaux	complets	partiels et accidentels	Totaux	complets	accidentels	
			(11	nilliers)	<u> </u>			(milliere)	
1953 Juillet	209	165	374	172	52	224	3.954	1.187	5.141
Août	210	149	359	164	45	209	4.749	1.318	6.067
Septembre	203	136	339	162	42	204	3.894	1.005	4.899
Octobre	198	135	333	163	44	207	3.932	1.051	4.983
Novembre	232	168	400	186	51	237	5.402	1.488	6.890
Décembre	248	200	448	214	74	288	4.721	1.620	6.341
1954 Janvier	280	328	608	236	132	368	7.070	3.996	11.066
Février	268	303	571	227	101	328	5.449	2.410	7.859
Mars	240	146	386	200	50	250	4.789	1.194	5.983
Avril	211	178	389	182	50	232	4.000	1.104	5.104
Mai	213	203	416	169	50	219	4.894	1.460	6.354
Juin	191	174	365	159	48	207	3.650	1.106	4.756
Juillet				154	44	198		]	

#### II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

812

Source : Office National du Placement et du Chômage. Nombre de jours ouvra-bles Flandre Luxem-bourg Flandre orientale Lim-bourg Royaume Brabant occiden-tale Hainaut Liège Namur Périodes đu (milliers) Moyenne journalière par mois 223,5 209,2 50,6 47,8 48,6 38,5 35,8 34,3 36,8 | 53,0 | 20,5 | 14,0 32,6 | 49,2 | 19,9 | 14,1 32.9 | 45,9 | 19,0 | 14.0 0,5 3,3 3,1 23 29 1953 Juillet 6,3 Août .....

Septembre		l —	24	204,2	48,6	34,3	32,9	45,9	19,0	14,0	5,7	0,7	3,1
Octobre		<b> </b>	24	207,5	51,6	33,5	34,3	44,5	19,3	14,5	5,5	0,9	3,4
Novembre		<del></del>	29	237,4	57,6	38,3	41,3	50,4	22,2	15,5	6,9	1,3	3,9
Décembre	_		22	288,2	64,4	46,1	50,1	65,1	27,9	18,9	8,8	2,2	4,7
1954 Janvier			30	368,0	77,6	58,5	62,0	77, 2	37,7	26,5	14,3	5,7	8,5
Février	_	<b></b>	24	327,8	70,5	52,4	54,9	67,5	31,8	22,8	15,3	4,9	7,7
Mars	_	<del>-</del>	24	249,5	57,2	41,0	42,9	54,0	23,2	16,4	8,5	1,8	4,5
Avril	_	_	22	232,1	52,5	37,3	39,4	51,0	22,4	14,9	10,0	0,9	3,7
Mai		<b>-</b>	29	219,1	47,3	34,7	35,8	49,6	22,1	14,6	10,9	0,7	3,4
Juin	_		23	206,8	45,0	33,6	33,9	47,6	21,1	13,3	8,5	0,7	3,1
Juillet		—	23	198,2									
				Moyenne	journe	alière p	or sen	naine					

1954 Juillet	11 18 25	10 17 24 31	6 6 5 6	204,2 197,8 198,2 192,5	45,7 44,6 41,9 41,7	32,9 32,4 32,2 30,2	32,8 32,6 31,7 30,6	46,0 46,3 46,0 45,3	20,7 19,7 19,6 18,9	13,4 13,1 13,1 12,6	9,2 5,7 10,2 9,5	0,7 0,7 0,8 0,8	2,8 2,7 2,7 2,7 2,9
	1				!			İ			i	1	i

#### III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES

813

Source : Office National du Placement et du Chômage.

		Total		Chô	meurs comple	te	Cl	ômeurs partie	els
Périodes	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	(milliers)	_	<u>'</u>		
952 Moyenne	155,3	91,2	246,5	108,1	65,5	173,6	47,2	25,7	72,9
953 Moyenne	158,0	87,8	245,8	116,6	67,0	183,6	41,4	20,8	62,2
1953 Juillet	136,8	86,7	223,5	106,4	65,5	171,9	30,4	21,2	51,6
Août	128,0	81,2	209,2	99,9	63,8	163,7	28,1	17,4	45,5
Septembre	126,6	77,6	204,2	99,3	62,7	162,0	27,3	14,9	42,9
Octobre	128,6	78,9	207,5	100,3	63,3	163,6	28,3	15,6	43,9
Novembre	152,2	85,2	237,4	119,3	66,7	186,0	32,9	18,5	51,4
Décembre	189,0	99,2	288,2	143,3	71,3	214,6	45,7	27,9	73,
954 Janvier	268,6	99,4	368,0	161,0	74,5	235,5	107,6	24,9	132,
Février	237,1	90,7	327,8	156,0	71,1	227,1	81,1	19,6	100,
Mars	165,4	84,2	249,6	132,9	67,0	199,9	32,5	17,1	49,
Avril	149,6	82,5	232,1	117,9	64,0	181,9	31,7	18,5	50,
Mai	138,6	80,5	219,1	106,3	62,4	168,7	32,3	18,1	50,
Juin	129,2	77,6	206,8	99,6	59,0	158,6	29,6	18,6	48,
Juillet	125,4	72,8	198,2	98,4	55,9	154,3	27,0	16,9	43,

# IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPE DE PROFESSIONS

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés (milliers)

Périodes	Agriculture	Forêt chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameuble- ment	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation Tabac	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels- restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>		· · · · · ·	'				Chôn	neurs	comp	lets												
Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre Janvier Février Mars Avril Mai Juin	11,1 10,9 9,9 8,4 6,7 12,9 16,5 17,5 17,2 14,8 13,8 10,1	0,9 0,9 0,9 0,9 0,9 1,0 1,1 1,3 1,0 1,0 1,0	1,2 1,2 1,1 1,2 1,5 1,5 1,6 1,5 1,5 1,5	1,3 1,3 1,3 1,3 1,3 1,6 1,9 2,3 2,2 1,8 1,5 1,4	3,6 3,5 4,9 6,0 7,3 8,2 7,8 5,5 3,8 3,3	3,2 3,1 2,8 2,7 2,9 3,0 3,1 3,0 3,2 3,6 3,3 3,0	19,5 20,4 19,0 19,4 20,3 26,2 35,7 45,0 43,8 32,6 26,5 22,8 20,5	7,3 7,7 7,0 6,8 7,0 8,0 10,0 11,1 10,7 9,1 7,8 7,1 6,4	22,7 23,2 22,1 23,6 25,4 27,4 29,0 28,1 26,1 23,7 22,6 20,7	2,6 2,7 2,6 2,5 2,5 2,7 2,7 2,7 2,6 2,6 2,5	1,9 1,8 1,7 1,6 1,6 1,7 1,8 1,6 1,7 1,5	1,3 1,3 1,2 1,3 1,3 1,2 1,3 1,4 1,4 1,3 1,2 1,2	26,7 26,9 24,9 23,8 23,3 24,4 27,0 28,7 27,6 26,1 25,4 25,1 24,5	13,6 13,8 13,3 12,5 12,1 13,7 16,9 18,7 16,6 13,9 12,1 11,7	5,2 5,3 4,9 4,4 5,1 6,2 6,0 5,0 4,5 4,2 4,2	10,5 10,2 10,0 9,5 9,6 10,6 11,6 12,5 12,5 12,0 10,8 9,6	15,0 14,7 14,4 14,7 15,6 17,0 18,0 17,6 16,4 15,5 14,8			4,7 4,0 4,1 5,0 6,2 6,3 6,4 6,3 6,2 5,3 4,4	5,1 5,0 4,8 5,2 5,3 5,4 5,4 5,3 5,4 5,2 5,0 4,9	0,4 0,5 0,5 0,4 0,4 0,5 0,5 0,5 0,5 0,4 0,4	12,2 11,9 11,9 12,3 12,5 12,7 12,8 13,4 13,1 12,8 12,2 12,1	1,2 1,1 1,2 1,0 0,9 0,9 0,9 1,0 0,9 1,0	171 163 162 163 186 214 235 227 199 181 168 158
								C	Chôme	eurs r	artiel	s et d	accide	ntels									1		1
Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre Janvier Février Mars Avril Mai Juin	1,0 1,0 0,9 0,7 0,8 1,0 1,2 2,4 2,0 0,6 0,5 0,7 1,2	0,3 0,3 0,4 0,4 0,7 2,5 1,9 0,5 0,3 0,4	0,3 0,2 0,2 0,5 0,8 0,2 0,4 0,9 3,1 0,2 3,7 6,2 4,0	0,4 0,4 0,4 0,4 0,5 1,2 4,6 3,2 0,5 0,3 0,2	0,8 0,8 0,7 0,6 0,6 0,7 0,8 1,7 1,4 0,7 0,5	0,4 0,4 0,3 0,3 0,3 0,3 0,3 0,4 0,5 0,6 0,4 0,3	2,4 2,3 2,1 2,0 3,8 7,5 52,3 34,2 4,3 2,3 2,1	1,4 1,3 1,2 1,1 1,2 1,6 2,8 6,7 5,0 1,5 1,3 1,1	7,0 6,3 6,5 6,8 6,7 7,0 8,5 12,3 8,8 6,1 5,3 4,7 3,8	0,6 0,5 0,5 0,4 0,5 0,7 0,8 0,6 0,6 0,6 0,6	0,7 0,6 0,5 0,3 0,3 0,5 0,5 0,5 0,4 0,3 0,3 0,3	0,3 0,3 0,2 0,2 0,2 0,2 0,3 0,3 0,2 0,2 0,2	15,9 15,0 12,0 10,7 9,7 10,8 17,0 16,9 14,2 13,1 14,3 15,3	7,0 6,3 5,2 4,6 5,3 7,6 11,3 9,7 7,0 4,9 4,6 4,4 5,4	5,8 5,2 4,3 2,2 2,8 4,1 6,4 3,3 2,4 2,2 2,5 2,5 4,4	2,0 2,0 1,7 1,6 1,8 1,7 2,3 3,0 2,7 2,6 2,3 2,0 1,6	2,4 2,3 2,3 1,8 2,1 2,2 2,7 4,8 4,1 2,5 2,5 2,0	5,9 4,8 4,8 5,8 5,8 5,9 6,4 6,5 6,2 6,3 5,5	0,7 0,6 0,4 0,6 1,1 1,5 2,1 1,7 1,3 1,0 0,5 0,4 0,6	0,3 0,2 0,2 0,3 0,3 0,3 0,4 0,3 0,3 0,3 0,3	0,3 0,3 0,3 0,3 0,3 0,4 0,4 0,3 0,3 0,3	0,0 0,1 0,0 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1	0,4 0,4 0,4 0,4 0,4 0,5 0,5 0,5 0,5 0,4 0,4	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	56 51 45 43 51 73 132 100 49 50
									Tota	l des	chôm	eurs	contrô	ìlés	1		1	ı	t	1	1	1	1	I	ı
Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre Janvier Février Mars Avril Mai Juin	12,2 11,8 10,8 9,1 7,5 13,8 17,7 19,9 19,1 15,4 14,3 10,8 11,2	1,3 1,2 1,3 1,3 1,4 1,8 3,8 3,2 1,6 1,3 1,3	1,5 1,4 1,3 1,7 2,0 1,7 1,9 2,5 4,7 1,7 5,2 7,7 5,5	1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 2,1 3,1 6,9 5,4 2,3 1,8 1,7	4,5 4,4 4,2 4,6 5,5 6,7 8,0 9,9 9,2 6,2 4,3 3,7 3,5	3,6 3,6 3,4 3,1 3,0 3,2 3,3 3,4 3,7 4,2 3,7	21,9 22,7 21,1 21,5 22,3 30,0 43,2 97,3 78,0 37,0 28,9 24,8 22,3	8,7 9,0 8,2 7,9 8,2 9,6 12,8 17,8 15,7 10,7 9,1 8,3 7,4	29,7 29,5 28,5 29,9 30,2 32,4 35,9 41,2 36,9 32,2 29,0 27,2 24,4	3,2 3,1 2,9 3,1 3,5 3,6 3,3 3,1 3,2 3,1 2,8	2,5 2,5 2,3 1,9 1,9 2,0 2,1 2,3 2,1 1,9 1,8	1,5 1,6 1,5 1,5 1,5 1,4 1,5 1,7 1,6 1,5 1,4 1,4	42,6 42,0 37,0 34,5 33,0 35,2 44,0 45,6 41,8 39,2 39,7 40,4 38,0	18,5 17,1 17,4 21,3 28,1 28,4 23,6 18,8 16,7	11,0 10,5 9,2 6,6 7,3 9,3 12,7 9,2 7,4 6,7 6,8 6,7 8,6	12,2 11,7 11,1 11,4 12,2 13,9 15,5 15,2 14,7 14,3 12,7	16,8 17,8 19,7 22,9 21,7 18,8 17,9 17,0	5,9 4,8 4,8 5,8 5,8 6,4 6,5 6,3 5,3 5,5	0,7 0,6 0,4 0,6 1,1 1,5 2,1 1,7 1,3 1,0 0,5 0,4 0,6	5,0 4,3 4,3 5,3 6,5 6,6 6,7 6,7 6,5 5,6 4,7	5,4 5,2 5,5 5,6 5,7 5,8 5,8 5,8 5,5 5,3 5,2	0,4 0,5 0,5 0,5 0,5 0,5 0,6 0,6 0,5 0,5	12,6 12,3 12,3 12,7 12,9 13,1 13,3 13,9 13,6 13,3 12,7 12,6 12,0	1,2	227 223 204 207 237 288 368 327 249 231 200

## STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES

## I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES 1

(millions de francs)

	Rubriques	1958 30 novembre	1953 81 décembre	1954 81 janvier	1954 28 février	1954 81 mars	1954 80 avril	1954 81 mai	1954 80 juin
			AC	TIF				•	<u>'</u>
A.	Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	-	-	-	-	-		-	_
В.	Disponible et réalisable :	}							
	Caisse, Banque Nation., Chèques post.	2.278	4.567	2.427	2.426	3.851	2.280	2.331	2.501
	Prêts au jour le jour	2.011	1.640	2.149	2.746	1.525	1.986	2.294	2.382
	Banquiers	3.208	3.526	3.330	3.712	3.121	3.419	3.545	3.514
	Maison-mère, succursales et filiales	741	529	431	436	545	493	522	46
	Autres valeurs à recevoir à court terme Portefeuille-effets	3.355 43.783	3.178 43.410	3.170 44.614	3.473 44.872	2.868	3.262	3.104	3.19
	a) Portefeuille commercial 2	11.375	11.880	12.118	12.872	45.192 13.334	44.838 12.681	43.572 11.631	43.59
	b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B	11.592	10.828	10.038	9.577	9.191	9.109	9.451	8.94
	c) Effets publ. mob. à la B.N.B.						1	"	0.01
	à concurrence de 95 %	20.816	21.207	22.458	22.423	22.667	23.048	22.490	22.76
	Reports et avances sur titres	1.509	1.512	1.388	1.364	1.561	1.547	1.474	1.12
	Débiteurs par acceptations	7.755	8.136	8.127	8.135	8.344	8.393	8.366	8.42
	Débiteurs divers	15.222	15.792	15.601	15.848	15.780	16.286	16.308	16.67
	Portefeuille-titres	14.189 237	14.285	14.398	15.131	15.559	16.846	17.269	18.31
	a) Valeurs de la réserve légale b) Fonds publics belges	11.890	237 11.986	237 12.088	237 12.797	239	250	250	25
	c) Fonds publics étrangers	97	95	37	88	13.259	14.421	14.988	15.73
	d) Actions de banques	959	971	981	982	982	1.013	1.018	1.01
	e) Autres titres	1.006	998	1.005	1.027	1.002	1.086	995	1.24
	Divers	3.013	3.013	2.967	2.899	2.668	2.402	1.816	1.57
	Capital non versé	4	4	4	4	4	44	4	
	Total disponible et réalisable	97.068	99.592	98.604	101.046	101.018	101.796	100.605	101.77
	Immobilisé :				į				,
	Frais de constitut, et de premier établ.	4	4	4	4	3	8	8	;
	Immeubles	847	850	858	859	861	864	863	85
	Participation dans les filiales immobil.	254	254	254	254	254	254	254	25'
	Créances sur filiales immobilières	255	256	255	257	263	266	272	27
	Matériel et mobilier	126	112	114	113	113	115	117	116
	Total de l'immobilisé	1.486	1.476	1.485	1.487	1.494	1.502	1.509	1.510
	Total général actif	98.554	101.068	100.089	102.533	102.512	103.298	102.114	103.280
			PAS	SIF					
١.	Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	-	-	-	_		I —	I —	i —
١.	Exigible:					ĺ			
	Créanciers privilégiés ou garantis	484	504	522	478	725	906	567	1.424
	Emprunts au jour le jour	2	2	7	0,5	l —	8	8	9
	Banquiers	6.344	7.373	7.151	7.645	8.510	8.546	7.734	7.128
	Maison-mère, succursales et filiales	1.596	1.583	1.272	1.239	1.628	1.275	1.278	1.351
	Acceptations	7.755	8.136	8.126	8.135	8.344	8.393	8.366	8.426
	Autres valeurs à payer à court terme Créditeurs pour effets à l'encaissement	1.499 857	1.650	1.707	3.874	1.337	1.795	1.383	1.539
	Dépôts et comptes courants	66.428	805 67.430	705 66.763	639	654	630	626	601
	a) A vue et à un mois au plus	58.080	58.967	58.620	66.945 58.579	67.837 59.023	68.145 59.351	69.103	69.964 61.677
	b) A plus d'un mois	8.348	8.463	8.143	8.366	8.814	8.794	8.792	8.287
	Obligations et bons de caisse	1.739	1.921	2.042	2.088	2.171	2.278	2.397	2.489
	Montants à libérer sur titres et partic.	637	641	640	645	640	638	639	635
	Divers	5.208	4.928	5.016	4.677	4.477	4.260	3.585	3.202
	Total de l'exigible	92.549	94.973	93.951	96.360	96.323	96.874	95.686	96.750
	Non exigible :								
	Capital	3.525	3.556	3.576	3.596	3.583	3.886	8.885	3.890
	Fonds indisp. par prime d'émission	100	109	109	109	112	112	112	110
	Réserve légale (art. 13, A. R. 185)	240	240	248	249	250	261	261	254
	Réserve disponible	2.056	2.115	2.133	2.139	2.167	2.088	2.092	2.197
	Provisions	84	75	72	80	77	77	78	79
	Total du non exigible	6.005	6.095	6.138	6.173	6.189	6.424	6.428	6.530
	Matal student massid	00 554	101 000						

<sup>1</sup> La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

2 L'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

2 L'étranger ou dans la colonie, que des éléments apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

2 L'étranger ou dans la colonie, que des éléments a nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments et l'étranger ou dans la colonie, que des éléments et l'étranger ou dans la colonie, que des éléments de ment paraissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales » l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

2 L'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

2 L'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

3 L'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

4 L'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

4 L'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

4 L'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

4 L'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

4 L'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

4 L'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère ».

4 L'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère ».

4 L'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubr

Total général passif..... 98.554 101.068 100.089 102.533 102.512 103.298 102.114 103.280

(millions de francs)

	8 juillet	15 juillet	22 juillet	29 juillet	5 août	12 août	19 soût	26 août
		ACT	îif					
Encaisse en or	38.265	38.265	38.270	38.270	38.170	37.607	37.664	37.777
Avoirs sur l'étranger	441	3.956	4.036	3.815	3.853	3.870	3.486	3.32
Devises étrangères et or à recevoir	1.496	_		-		<u></u>		
Fréances sur l'étranger dans le cadre					Ì			
d'accords de paiement : a) U.E.P	12.760	8.925	8.925	8.925	8.887	8.887	8.478	8.47
b) pays membres de l'U.E.P	547	287	195	167	228 346	754 346	791 343	75 35
c) autres pays	375	375	323	349	29	29	29	2
Débiteurs pour change et or, à terme	114	114	129	128			8.512	7.89
Effets commerciaux sur la Belgique	8.483	9.040	10.761	10.215	10.211	9.735		1.09
Mobilisation de comptes spéciaux U.E.P.	107	109	132	66	49	63	13	
Avances sur fonds publics Effets publics (art. 20 des statuts. Con-	854	940	672	520	859	703	682	57
ventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésorb) effets émis par des organismes dont	8.060	7.425	5.285	6.315	6.925	7.470	8.075	8.71
les engagements sont garantis par l'Etat	382	616	1.015	1.260	910	339	189	1
c) autres effets publics belges	180	210	236	231	199	185	185	15
Monnaies divisionnaires et d'appoint	254	244	233	241	240	262	278	29
Avoirs à l'Office (Compte A	_ 1	_ 2	_ 2	_ 2	_ 2	_ 2	1	_
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.66
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	1.791	1.791	1.791	1.792	1.792	1.792	1.792	1.79
Immeubles, matériel et mobilier	967	967	967	967	967	967	967	96
Valeurs de la Caisse de Pensions du Per-								
sonnel	738	738	738	738	738	738	738	73
Divers	662	638	607	602	601	647	684	69
	111.137	109.302	108.977	109.263	109.666	109.056	107.567	107.21
		PAS	SIF					
Billets en circulation	101.170	101.104	100.802	100.951	102.099	101.109	100.424	100.14
Comptes courants:	5	6	4	. 2	2	4	2	
Trésor public Comptes Accord de Coo- pération Economique.	114	114	114	114	114	114	113	12
Banques à l'étranger : comptes ordinaires	1.222	1.223	1.232	1.219	1.212	1.248	1.259	1.26
Comptes courants divers  Engagements envers l'étranger dans le	1.257	1.693	1.449	1.906	1.299	1.614	1.517	1.49
cadre d'accords de paiements : Pays membres de l'U.E.P	1.221	679	837	906	931	1.005	295	28
Autres pays $\left\{ \begin{array}{ll} a \\ b \end{array} \right\}$	282	295 —	297	274	214	224	210	22
Total des engagements à vue	105.271	105.114	104.735	105.372	105.871	105.318	103.820	103.53
Provision spéciale pour avances U.E.P. :  a) comptes spéciaux  b) trésor public — accord U.E.P	1.054 1.747	852	851	632	632	480	480	34
Devises étrangères et or à livrer	178	241	281	145	32	68	69	18
Caisse de Pensions du Personnel	737	738	738	738	738	738	738	78
Divers	358	365	580	584	601	660	668	67
Capital	400	400	400	400	400	400	400	40
Réserves et comptes d'amortissement	1.392	1.392	1.392	1.392	1.392	1.392	1.392	1.39

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir commentaire à la page 85.

## SITUATIONS MENSUELLES

# DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1958 80 novembre	1953 81 décembre	1954 31 janvier	1954 28 février	1954 81 mars	1954 80 avril	1954 81 mai	1954 80 juin
		AC'	TIF					
						•		
Encaisse or	4.024	4.297	4.419	4.746	4.897	5.042	5.401	5.849
Avoirs en monnaies convertibles en or	5.970	5.781	5.919	5.939	5.518	5.412	5.101	4.643
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes	327	219	239	315	90	976	2	2
Certificats du Trésor belge	" 1.191	1.213	1.239	1.258	1.262	1.245	1.895	1.791
Autres avoirs	825	1.232	1.080	1.192	1.162	1.936	1.880	1.607
Avoirs en autres monnaies	84	58	191	53	31	59	54	71
Débiteurs pour change et or à terme	_	-	_	_	_	_	_	
Effets commerc. sur le Congo Belge et le								
Ruanda-Urundi	5	29	39	49	49	59	61	52
Avances sur fonds publ. et subs. précieuses	29	16	12	17	9	13	58	73
Avoirs aux Offices des Chèques postaux	2	2	15	14	43	32	57	24
Effets publics (art. 6, § 1, litt. 3a des								
Statuts) émis par le Congo Belge	125	100	50	50	50	50	50	50
Effets publics belges émis en francs cong.	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436	4.486	4.436	4.436
Fonds publics (art. 6, § 1, litt. 12 et 13								
des Statuts)	103	103	408	408	406	414	414	414
Immeubles, matériel et mobilier	82	85	87	90	99	104	88	94
Divers	193	10	13	24	74	51	59	70
	17.346	17.576	18.177	18.591	18.126	19.829	19.556	19.176

## PASSIF

Billets et monnaies métalliques en circul.	4.215	4.458	4.454	4.416	4.377	4.381	4.422	4.691
Comptes courants et créditeurs divers : Congo Belge	1.506	3.692	4.355	4.121	4.242	4.439	4.886	4.990
Ruanda-Urundi	796	867	790	774	767	<b>7</b> 50	734	717
Comptes courants divers	6.797	4.380	4.534	4.775	4.571	4.420	3.655	3.252
Valeurs à payer	186	83	106	292	127	136	152	151
Total des engagements à vue	13.500	13.480	14.239	14.378	14.084	14.126	13.849	13.801
Engagements en francs belges :	<b>F.C.</b>	1 050	1 000	938	580	2.413	666	300
A vue	562	1.056	1.032					
A terme	1.197	1.115	1.045	1.030	1.300	1.258	3.075	3.105
Engagements en monnaies étrangères : En monnaies convertibles	1.394	1.277	1.234	1.625	1.573	1.457	1.334	1.299
En autres monnaies	10	26	11	11	15	8	12	24
Monnaies étrangères et or à livrer	209	344	300	249	212	188	200	212
Divers	324	128	166	210	212	229	230	245
Capital	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement	-	_			_		40	40
	17.346	17.576	18.177	18.591	18.126	19.829	19.556	19.176

## STOCK MONETAIRE EN FRANCS BELGES 1

(millions de francs)

				A la dispo	sition de l'éco	onomie belge				
	М	onnaie fiducia	ire		Monnaie	scripturale		Total	P.c. de	Avoirs
Fin de mois	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire *	Comptes courants de la Banque Nationale de Belgique *	Avoirs en comptes chèques postaux *	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établisse- ments paraé-	Stock de monnaie scripturale	du stock monétaire à la dsposition de l'économie belge	la monnais fiduciaire dans le stock monétaire	de l'étranger en comptes à vue en francs belges
	(1)	(2)	(8)	(4)	(5)	tatiques * (6)	(7) = (4) + $(5)$ + $(6)$	(8) = (8) + (7)	$(9) = \frac{(3)}{(8)}$	(10)
1952 Juin	5.605	96.311	100.580	524	20.246	49.326	70.096	170.676	58,9	14.5522
1953 Avril	5.489	97.908	102.110	519	19.546	49.118	69.183	171.293	59,6	7.677
Mai	5.490	97.802	101.930	570	20.154	49.469	70.193	172.123	59,2	7.464
Juin	5.498	98.393	102.582	591	21.127	49.918	71.636	174.218	58,9	6.790
Juillet	5.564	100.846	105.064	523	20.605	48.982	70.110	175.174	60,0	7.510
Août	5.601	100.504	104.803	480	20.500	49.146	70.126	174.929	59,9	7.620
Septembre	5.631	100.072	104.379	509	21.421	50.387	72.317	176.696	59,1	7.848
Octobre	5.619	99.896	104.191	517	20.369	49.484	70.370	174.561	59,7	7.916
Novembre	5.606	99.626	103.869	568	20.641	50.373	71.582	175.451	59,2	7.763
Décembre	5.623	101.592	105.924	625	21.403	51.426	73.454	179.378	59,1	7.733
1954 Janvier	5.617	100.330	104.604	594	20.724	50.920	72.238	176.842	59,2	7.867
Février	5.621	99.346	103.600	881	20.142	50.717	71.740	175.340	59,1	8.032
Mars	5.575	98.813	102.941	489	21.229	50.528	72.246	175.187	58,8	8.429
Avril	5.600	99.862	104.087	473	20.972	51.785	73.230	177.317	58,7	9.007
Mai	5.583	99.645	103.831	482	20.480	52.599	73.561	177.392	58,5	9.394
Juin	5.588	100.190	104.315	688	22.120	53.379	76.187	180.502	57,8	8.673

<sup>\*</sup> Déduction faite des encaisses du système bancaire.

En effet, parmi ceux-ci figuraient antérieurement les engagements des sièges métropolitains de la Banque du Congo Belge vis-à-vis de ses succursales congolaises.

Une partie de ces comptes ont été absorbés lors des opérations de reprise d'actifs et de passifs par la nouvele Banque Centrale; les sièges africains ont converti le solde en francs congolais. La diminution sensible des avoirs de l'étranger provient essentiellement de ces mouvements importants plus apparents que réels.

#### VITESSE DE CIRCULATION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE EN BELGIQUE

855

Mois	Comptes Chèques postaux 1	Mois	Dépôts à vue dans les banques
953 Avril	3,96	1953 Avril	1,72
Mai	4,27	Mai	1,64
Juin	3,64	Juin	1,77
Juillet	4,02	Juillet	1,83
Août	3,84	Août	1,61
Septembre	3,35	Septembre	1,59
Octobre	3,75	Octobre	1,80
Novembre	3,83	Novembre	1,59
Décembre	3,91	Décembre	1,86
954 Janvier	4,07	1954 Janvier	1,66
Février	3,75	Février	1,78
Mars	3,65	Mars	1,86
Avril	4,04	Avril	1,78
Mai	3,92	Mai	1,71
Juin	3,91	Juin	1,84

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir tableau no 86.

¹ Cfr. Bulletin d'Information et de Documentation de décembre 1949, vol. II, nº 6 : « La détermination du stock monétaire dans l'économie belge », pp. 333 et suivantes.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le transfert des fonctions de banque d'émission de la Banque du Congo Belge à la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi a provoqué certains transferts qui affectent la colonne : « Avoirs de l'étranger en comptes à vue en francs belges ».

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases indentiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

#### BANQUE DE FRANCE

(milliards de francs français)

Avances spéciales à l'Etat   208   212     Portefeuille d'escompte   971   923     Effets escomptés sur la France   558   535     Effets escomptés sur l'étranger   0,8   0,8     Effets garant. par l'Office des céréales   61   57     Effets de mobilisation de crédits à moyen terme   267   263     Avances à 30 jours sur effets publics   17   16     Avances sur titres   8   8     Avances sur or	1954 4 mars	1954 8 avril	1954 6 mai	1954 10 juin	1954 8 juillet	1954 5 août
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements 16 19 Monnaies divisionnaires 7 8 Comptes courants postaux 33 24 Av. au Fonds de Stabilisat. des changes 17 25 Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique 4 4 Prêts sans intérêts à l'Etat 2 50 50 Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 3 426 426 Avances provisoires à l'Etat 4 195 195 Avances spéciales à l'Etat 5 208 212 Portefeuille d'escompte 971 923 Effets escomptés sur la France 558 535 Effets garant. par l'Office des céréales 5 61 57 Effets de mobilisation de crédits à moyen terme 267 263 Avances au 30 jours sur effets publics 17 16 Avances sur titres 8 8 Avances sur or	īF			·		,
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements	201	201	201	201	201	201
Mounaies divisionnaires	22		29	32	35	39
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes   1	8		8	8	8	8
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes 1 Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique	25	- !	29	31	28	28
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique	41	1	69	66	44	50
Prêts sans intérêts à l'Etat 5 50 50  Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 5 426  Avances provisoires à l'Etat 4 195 195  Avances spéciales à l'Etat 5 208 212  Portefeuille d'escompte 971 923  Effets escomptés sur la France 558 535  Effets escomptés sur l'étranger 0,8 0,8 0,8 655  Effets garant. par l'Office des céréales 6 61 57  Effets de mobilisation de crédits à moyen terme 852 881  Effets négociables achetés en France 7 2667 263  Avances à 30 jours sur effets publics 17 16  Avances sur titres 8 8 8  Avances sur or 90,0 0,0  Rentes pourvues d'affectations spéciales 6 1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0,1 0				•		00
Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 3 426 Avances provisoires à l'Etat 4 195 195 Avances spéciales à l'Etat 5 208 212 Portefeuille d'escompte 971 923 Effets escomptés sur la France 558 535 Effets escomptés sur l'étranger 0,8 0,8 Effets garant. par l'Office des céréales 6 61 57 Effets de mobilisation de crédits à moyen terme 852 881 Effets négociables achetés en France 7 267 263 Avances à 30 jours sur effets publics 17 16 Avances sur titres 8 8 8 Avances sur or 90,0 0,0 Rentes pourvues d'affectations spéciales 6 0,1 0,1 Effets en cours de recouvrement 30 35 50 50 50 50 50 Fotal 2.500 2.459 2. PASSIF Comptes courants des accords de coopération économique 70,6 0,6 0,6 Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue 426 1426 1426 1426 1426 1426 1426 1426	4		4	4	4	4
du 25 août 1940 au 20 juillet 1944   3	50	50	50	50	50	50
Avances provisoires à l'Etat 4	400		400	400		
Avances spéciales à l'Etat s 208 212 Portefeuille d'escompte 971 923  Effets escomptés sur la France 558 535  Effets escomptés sur l'étranger 0,8 0,8  Effets garant. par l'Office des céréales 6 61 57  Effets de mobilisation de crédits d moyen terme 267 263  Avances à 30 jours sur effets publics 17 16  Avances sur or 267 263  Avances sur or 268  Effets en cours de recouvrement 30 35  Effets en cours de recouvrement 30 35  Effets en courants des accords de coopération économique 22.295 2.276 2.  Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères 20 autres engagements à vue :  Engagements à courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue :  Engagements à vue : 64 66	426	; .	426	426	426	426
Portefeuille d'escompte   971   923	195 211	1	195 167	195 197	195	195
Effets escomptés sur la France	932	1 1	1.008	937	178	170
### Effets escomptés sur l'étranger	557		606	555	1.063	1.042
### Effets garant. par l'Office des céréales   ### Effets de mobilisation de crédits à moyen terme   ### ### ### ### ### ### ### ### ###	0,8		0,8	0,2	649 0,2	579 0
Effets négociables achetés en France 7  Avances à 30 jours sur effets publics  Avances sur titres  Barrances sur or  Hôtel et mobilier de la Banque  Rentes pourvues d'affectations spéciales 8  Divers  Total  PASSIF  Engagements à vue :  Billets au porteur en circulation  Comptes courants créditeurs  Comptes courants des accords de coopération économique  Comptes courants des banques et institutions financières françaises et êtrangères  Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue  267  263  17  16  8  8  8  8  7  0,0  0,0  0,1  2.1  2.20  2.250  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276  2.276	48		29	23	15	8
Avances à 30 jours sur effets publics	827	849	373	359	899	458
Avances sur titres	243	211	220	239	245	266
Avances sur or	15	11	18	20	18	20
Actel et mobilier de la Banque	8	8	9	9	9	9
Rentes pourvues d'affectations spéciales   0,1   0,1   30   35   35   50   50   50   50   50		·   —			_	_
Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution   Solution	0,0	,0 0,0	0,0	0,0	0,0	0
Total   50   50    Total   2.500   2.459   2.  PASSIF  Engagements à vue :  Billets au porteur en circulation   2.295   2.276   2.  Comptes courants créditeurs   142   117    Compte courant du Trésor public   0,0   0,1    Comptes courants des accords de coopération économique   0,6   0,6    Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères   78   60    Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue   64   56	0,1	,1 0,1	0,1	0,1	0,1	0
Total 2.500 2.459 2.  PASSIF Engagements à vue : Billets au porteur en circulation 2.295 2.276 2.  Comptes courants créditeurs 142 117 Compte courant du Trésor public 0,0 0,1 Comptes courants des accords de coopération économique 0,6 0,6  Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères 78 60  Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue 64 56	35	1 1	27	21	19	33
PASSIF Engagements à vue : Billets au porteur en circulation 2.295 2.276 2.  Comptes courants créditeurs 142 117  Comptes courant du Trésor public 0,0 0,1  Comptes courants des accords de coopération économique 0,6 0,6  Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères 78 60  Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue 64 56	51		47	49	46	47
Engagements à vue :  Sillets au porteur en circulation	2.467	2.511	2.507	2.485	2.569	2.588
Comptes courants créditeurs	IF					
Compte courant du Trésor public  Comptes courants des accords de coopération économique	2.297	2.340	2.329	2.304	2.386	2.397
Comptes courants des accords de coopération économique	115	109	111	114	115	121
coopération économique	0,1	,1 0,0	0,0	0,1	0,1	0
institutions financières françaises et étrangères	0,6	,6 0,1	0,1	1	8	0
Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue	58	53	54	54	52	59
autres engagements à vue 64 56		09	0.9	<i>0</i> #	52	U
apital de la Banque	57	56	57	59	60	62
	0,2	,2 0,2	0,2	0,2	0,2	0
énéfices en addition au capital • 0,3 0,8	0,8		0,3	0,8	0,3	0
éserves mobilières légales * 0,0 0,0	0,0		0,0	0,0	0,0	0
léserve immobilière 0,0 0,0	0,0	,0 0,0	0,0	0,0	0,0	0
ivers 62 66	54	62	67	67	68	70

<sup>1</sup> Convention du 27 juin 1949.
2 Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878, prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.
3 Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.
4 Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 25 janvier 1953.
5 Convention au 11 juillet 1953 approuvée par la loi du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.
5 Convention au 11 juillet 1953 approuvée par la loi du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.
5 Décret du 17 juin 1938.
6 Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857.
9 Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897.

## BANK OF ENGLAND

(millions de £)

<del></del>								
Rubriques	1954	1954	1954	1954	1954	1954	1954	1954
	6 janvier	10 février	10 mars	7 avril	5 mai	9 juin	7 juillet	4 août

## Département d'émission

## ACTIF

Dette de l'Etat	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics	1.611	1.561	1.561	1.611	1.611	1.660	1.660	1.735
Autres titres	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or	2	2	2	2	2	3	3	3
Montant de l'émission fiduciaire	1.625	1.575	1.575	1.625	1.625	1.675	1.675	1.750
Monnaies d'or et lingots	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	1.625	1.575	1.575	1.625	1.625	1.675	1.675	1.750

## PASSIF

Billets émis :								
En circulation	1.592	1.543	1.562	1.592	1.613	1.637	1.662	1.717
Au département bancaire	33	82	13	33	12	38	13	33
	1.625	1.575	1.575	1.625	1.625	1.675	1.675	1.750

## Département bancaire

## ACTIF

Fonds publics	833	316	334	319	353	322	349	329
Autres titres :								
Escomptes et avances	10	18	15	14	10	9	7	6
Titres	16	23	18	14	14	14	14	14
Billets	34	82	14	33	12	38	14	34
Monnaies	2	2	2	3	2	2	2	2
	395	391	383	38 <b>3</b>	391	385	386	385

## PASSIF

Capital	15	15	15	15	15	15	15	15
Réserves	3	3	8	8	8	3	4	4
Dépôts publics :  Comptes publics (y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de	:							
la Dette publique et comptes de divi- dendes)	12	16	17	18	15	15	18	15
Trésor, compte spécial	7	5	5	1	13	5	9	10
Autres dépôts :								
Banquiers	288	287	278	287	276	279	274	274
Autres comptes	70	65	65	64	69	68	66	67
	395	891	383	888	391	385	386	385

## FEDERAL RESERVE BANKS 1

(millions de \$)

Rubriques	1954 6 janvier	1954 10 février	1954 10 mars	1954 7 avril	1954 5 mai	1954 9 juin	1954 7 juillet	1954 4 août
		AC.	TIF					
Certificats-or	20.453	20.384	20.399	20.399	20.412	20.382	20.387	20.367
Fonds de rachat des billets des F.R	897	887	876	879	871	856	858	851
Total des réserves de certificats-or	21.350	21.271	21.275	21.278	21.283	21.238	21.245	21.218
Billets F. R. d'autres banques		_		_				119
Autres encaisses	383	450	426	405	381	351	329	383
Escompte et avances	170	440	411	177	140	177	84	170
Prêts à l'économie privée	2	2	2	2	1	1	1	1
Fonds publics : Achetés directement								
Effets	2.596	2.085	1.961	1.911	1.911	2.266	2.316	1.604
Certificats	5.817	5.816	6.051	6.051	6.051	6.600	6.600	ს.600
Billets	13.264	13.264	13.029	13.029	13.029	13.029	13.029	13.029
Obligations	3.641	3.641	3.641	3.641	3.641	3.093	3.092	3.092
Total acheté directement	25.318	24.806	24.682	24.632	24.632	24.988	25.037	24.325
Détenus en vertu d'une convention de rachat	66	57	***		_			_
	25.384		04 000	04 690	04 000	04 000	25.037	24.325
Total des fonds publics		24.863	24.682	24.632	24.632	24.988		
Total des prêts et des fonds publics	25.556	25.305	25.095	24.811	24.773	25.165	25.122	24.496
Avoirs sur banques étrangères				_	_		-	
Billets F.R. d'autres banques	232	168	172	140	145	135	134	
Moyens de trésorerie non encaissés	4.015	3.499	3.516	3.356	3.531	3.459	3.429	3.418
Immeubles	52	53	53	53	54	53	54	54
Autres avoirs	160	205	154	152	187	194	101	132
Total actif	51.748	50.951	50.691	50.195	50.354	50.595	50.414	49.820
		PAS	ÇIF					
		FAS	SII					
Billets de la Federal Reserve Dépôts :	26.406	25.772	25.683	25.540	25.482	25.541	25.801	25.554
Banques affiliées — compte de réserve	20.183	19.654	19.640	19.272	19.207	20.032	19.406	18.733
Trésor américain — compte général	222	638	448	570	617 601	250 563	300 571	677
Etrangers Autres	440 397	473 338	487 346	491 371	328	201	380	525 428
Total dépôts	21.242	21.103	20.921	20.704	20.753	21.046	20.657	20.868
•								2.809
Moyens de trésor, avec disponib, différée	3.051	2.989	2.974	2.810	8.030	2.885	2.815	
Autres engagements et dividendes courus	17	17	16	18	18	21	13	14
Total passif	50.716	49.881	49.594	49.072	49.283	49.493	49.286	48.740
	CO	MPTES D	E CAPIT	'AL				
Capital libéré	266	269	270	270	271	272	273	273
Surplus (section 7)	625	625	625	625	625	625	625	625
Surplus (section 13b)	27	27	· 27	28	28	27	28	28
Autres comptes de capital	114	149	175	200	147	178	202	153
Total du passif et comptes de capital	51.748	50.951	50.691	50.195	50.354	50.595	50.414	49.820
Engagements éventuels sur acceptations			_					
achetées pr correspondants étrangers	25	14	9	14	16	16	12	. 8
Engagem, d'emprunts à l'économie privée	4	8	3	8	3	2	3	5
Coefficient des réserves de certificats-or	44,8 %	45,4 %	45,7 %	46,0 %	46,0 %	45,6 %	45,7 %	46,2 %

<sup>1</sup> Situation globale des douze banques de réserve fédérale.

## NEDERLANDSCHE BANK

(millions de florins)

Rubriques	1954 4 janvier	1954 8 février	1954 8 mars	1954 5 avril	1954 . 10 mai	1954 8 juin	1954 5 juillet	1954 9 août
		ACT	IF					
Effets, promesses et obligat. escomptés 1	ı —	-	-	- 1	- 1			
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4°, de la loi bancaire de 1948)					_		_	
Certif. du Trésor repris par la Banque à l'Etat en vertu de la conv. du 26-2-1947	517	517	517	517	509	441	293	270
Avances en comptes courants nantis (y compris les prêts)	34	31	35	31	40	30	30	45
sur titres, etc. 2	32 2	28	33 2	50 1	88 <b>2</b>	29	80	44 1
sur produits et cédules		_	_ "	_ 1	_ "	_		
Créance comptable sur l'Etat en vertu de la convention du 26-2-47	700	700	700	400	400	400	400	400
Lingots et monnaies	2.808	2.995	2.936	2.936	2.938	2.939	2.964	3.032
Monnaies et lingots d'or	2.792	2.981	2.924 12	2.924 12	2.924 14	2.924 15	2.948 16	3.015 17
Créances et titres libellés en monnaies								
étrangères	1.611	1.514	1.543	1.496	1.586	1.679 1	1.755 1	1.678 1
Créances en florins résultant d'accords de paiement	239	197	199	187	206	238	214	200
Placement du capital, des réserves, du fonds des pensions et du fonds de pré-	258		100		200	200	211	200
vision	175	175 1	174 1	174 1	182   1	183 1	184   1	185 1
Comptes divers	87	39	42	44,	25	26	27	30
	6.123	6.170	6.148	5.787	5.888	5.938	5.869	5.842
		PAS	SIF					
Capital	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de réserve	23	23	23	23	25	25	25	25
Réserves spéciales	95 35	95 35	95 35	95 36	101 40	101 40	101 40	101 40
Fonds de prévis. du personnel temporaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Billets en circulation (émissions ancien.)	31	30	30	30	30	29	29	29
Billets en circulation (émissions nouvelles)	3.316	3.201	3.242	3.301	3.262	3.309	3.363	3.343
Accréditifs en circulation			5	_				_
Comptes courants	2.477	2.635	2.545	2.156	2.272	2.230	2.129	2.093
Trésor public Trésor public, compte spécial	954 1.002	936 1.002	1.074 1.027	580 1.027	696 863	726 · 797	569	591 821
Avoirs des banques aux Pays-Bas	268	420	186	805	432	503	814 521	531
Engagements résultant d'accords de paiement	89	85	93	76	108	68	81	53
Autres avoirs de non-résidents	17	21	28	28	24	24	26	25
Autres engagements	152	171	142	145	149	112	118	72
Engagements libellés en monnaies étrang.	77	78	100	82	114	157	133	149
Comptes divers	48	52	52	43	23	26	28	41
	6.123	6.170	6.148	5.787	5.888	5.938	5.869	5.842
<sup>1</sup> Dont Certificats du Trésor (escomptés directement par la Banque)	-	-	-	_	-	. •	_	
<sup>2</sup> Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1938 — Staatsblad, nr 99)	24	24	24	24	24	24	24	21
N.B. — Soldes en florins résultant d'accords de paiement et placés en bons du Trésor néerlandais	22	128	40	34	82	32	30	27
Billets d'Etat mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat	151	147	147	148	150	152	152	154

#### SVERIGES RIKSBANK

(millions de kr.)

			<del>,</del>	<del></del>			<del></del>	,
Rubriques	1953 31 décembre	1954 80 janvier	1954 27 février	1954 31 mars	1954 80 avril	1954 31 mai	1954 80 juin	1954 81 juillet
		AC	TIF					
Monnaies et lingots d'or	481	481	481	481	481	481	482	482
Surplus de valeur d'or	649	648	647	647	648	649	650	649
Fonds publics étrangers *	424	462	477	459	445	460	477	603
Effets sur l'étranger *	68	65	56	63	78	73	68	69
Créances nettes sur banques et banquiers								
étrangers *	999	983	885	806	838	833	816	658
Autres avoirs sur l'étranger	1	1	1	1	1	1	,1	1
Effets et obligations du Trésor suédois *	2.786	2.284	2.342	2.299	2.331	2.300	2.405	2.530
Effets payables en Suède *	45	45	45	46	46	41	14	14
Prêts nantis *	207	202	231	206	263	297	279	24
Avances en comptes courants *	105	45	131	132	163	187	140	18
Prêts sur ventes à tempérament	58	58	58	58	58	57	56	56
Fonds de pensions déposés à l'administra-								
tion de la Dette publique	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or)	6	10	11	14	18	15	15	17
Chèques et effets bancaires	28	4	9	6	6	4	56	8
Autres valeurs actives intérieures	60	49	49	48	10	9	9	9
Quota de la Suède au F.M.I	517	517	517	517	517	517	517	517
Participation de la Suède au capital de la								
B.I.R.D	103	103	103	103	103	103	103	103
Total	6.539	5.964	6.050	5.893	6.003	6.034	6.090	5.765
		PAS	SIF					
Billets en circulation 1	4.835	4.610	4.584	4.459	4.575	4.433	4.593	4.463
Effets bancaires	2	2	1	2	1	1	6	1
Dépôts en comptes chèques :	545	282	388	880	354	538	416	221
Institutions officielles	363	177	857	809	321	514	376	100
Banques commerciales	180	103 S	29 2	19 2	30 8	21	88 2	119 2
Dépôts à 45 jours de préavis au moins 2	208	115	119	120	121	121	121	121
Comptes d'ajustement de change	235	235	236	236	236	301	301	301
Autres engagements	95	21	25	49	19	23	87	42
Capital	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve	20	20	20	20	20	20	20	20
				7	7	7	7	-
Fonds de pensions	7	7	7		_ (			7
Bénéfices reportés	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfice pour 1953		80	80	80	80		_	. —
Fonds Monétaire International	388	388	388	888	388	388	388	388
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement	88	88	. 86	86	86	86	85	85
Total	6.539	5.964	6.050	5.893	6.003	6.034	6.090	5.765

N. B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.

1 Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée par la loi no 704 du 11 décembre 1953 était de 5.100 millions de kr. Depuis la loi no 326 du 4 juin 1954 le montant maximum a été porté à 5.500 millions de kr.

2 Depuis le 30 janvier 1954 ce compte s'intitule : Dépôts.

## BANCA D'ITALIA

(milliards de lires)

Nabriques									
Encaisse en or	Rubriques								1954 30 juin
Or à l'étranger dû par l'Etat         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2         2			AC	TIF					
Caisse	Encaisse en or	4	4	4	4	4	4	4	4
Caisse	Or à l'étranger dû par l'Etat	2	2	2	2	. 2	2	2	2
Stricks regus à l'encaissement   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0,1   0		10	10	11	11	11	11	10	10
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants   85	Portefeuille d'escompte	235	264	255	257	245	244	243	247
Comptes courants	Effets recus à l'encaissement	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Disponibilités en devises à l'étranger   61   63   65   63   65   67   69	•								
Citres émis ou garantis par l'Etat	comptes courants	85	116	72			, i	ŀ	103
Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Comp	Disponibilités en devises à l'étranger	61	63	65	63	65	67	69	71
Debiteurs divers   Comptes   Compt	l'itres émis ou garantis par l'Etat	30	30	30	31	31	30	30	30
Avances diverses   A	mmeubles	-	_	_	_		_	_	_
Avances provisoires à l'Etst	Débiteurs divers	683	685	698	686	682	677	671	6 <b>7</b> 5
Avances extraordinaires à l'Etat	Gréances diverses	4	4	4	4	4	4	4	4
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte	Avances provisoires à l'Etat	77	77	77	77	77	77	77	77
ou pour leur compte         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         145         146         17         18         17         14         20         223         20         21         17         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18         18	Avances extraordinaires à l'Etat	343	343	343	343	343	343	343	343
Placements en titres pour le compte du Trésor   231   253   258   258   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260   260	_	145	145	145	145	145	145	145	145
Trésor	Compte-courant du Trésor 2	-	14	4	_	_		17	· —
Services diverse pour le compte de l'Etat   14   20   22   20   21   17   18   19   23   1   2   3   4   5   5   5   5   5   5   5   5   5		001	0.50	050	050	060	060	000	000
19   23   1   2   3   4   5									260
Total de l'actif   1.948   2.053   1.991   1.997   1.979   1.984   1.985   PASSIF					1	ł			21
PASSIF  Sillets en circulation	Depenses diverses	19	- 25						14
1.317	Total de l'actif	1.943	2.053	1.991	1.997	1.979	1.984	1.985	2.006
Chèques et autres dettes à vue       14       20       14       13       16       13       14         Comptes courants à vue       39       52       43       38       49       41       45         Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques       427       390       433       416       406       421       438         Créditeurs divers       101       110       108       110       115       112       112         Comptes courant du Trésor public : ordinaire       5       —       —       54       25       14       —         spécial       6       —       —       6       6       6       —         Comptes courants des Accords de coopération économique       12       7       14       17       24       27       21         Capital       0,3       0,3       0,3       0,3       0,3       0,3       0,8       0,3         Fonds de réserve ordinaire       1       1       1       1       1       1       1       1       1       1       1       1       1       1       1       1       1       1       1       1       1       1       1       1       1			PAS	SSIF					
Comptess courants à vue	Billets en circulation	1.317	1.449	1.376	1.339	1.332	1.343	1.348	1.341
Somptes courants à vue	Chèques et autres dettes à vue	14	20	14	13	16	13	14	14
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques         427         390         433         416         406         421         438           Créditeurs divers         101         110         108         110         115         112         112           Comptes courant du Trésor public : ordinaire         5         —         —         54         25         14         —           spécial         6         —         —         6         6         —         —           Comptes courants des Accords de coopération économique         12         7         14         17         24         27         21           Capital         0,3         0,3         0,3         0,8         0,3         0,3         0,3           Fonds de réserve ordinaire         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1		39	52	43	38	49	41	45	56
Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte de d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte de d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   Deposants de titres et valeurs (compte	Comptes courants à terme et réserves				416	406	421		435
Comptes courant du Trésor public :         5         —         —         54         25         14         —           spécial		1	110	108	110	115	112	112	109
ordinaire         5         —         —         54         25         14         —           spécial         6         —         —         6         6         6         —           Comptes courants des Accords de coopération économique         12         7         14         17         24         27         21           Capital         0,3         0,3         0,3         0,8         0,8         0,8         0,8         0,8           Fonds de réserve ordinaire         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1         1									
Comptes courants des Accords de coopération économique   12   7   14   17   24   27   21	ordinaire	ŀ	<u> </u>	_				_	6 6
Tation économique		0	-	-				_	U
Fonds de réserve ordinaire		12	7	14	17	24	27	21	22
Fonds de réserve ordinaire	Japital	0,3	0,3	0,3	0,8	0,3	0,8	0,3	0,8
Bénéfices de l'exercice en cours       20       23       1       2       4       4       5         Total du passif et du patrimoine       1.943       2.053       1.991       1.997       1.979       1.984       1.985         Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre)       2.572       2.664       2.763       2.728       2.656       2.510       2.569         Escomptes effectués       84       131       38       23       88       111       43         Avances effectuées       198       388       200       286       257       289       224	Fonds de réserve ordinaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Total du passif et du patrimoine   1.943   2.053   1.991   1.997   1.979   1.984   1.985    Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre)   2.572   2.664   2.763   2.728   2.656   2.510   2.569    Escomptes effectués   84   131   38   23   88   111   43    Avances effectuées   198   388   200   286   257   289   224	Fonds de réserve extraordinaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Total du passif et du patrimoine       1.943       2.053       1.991       1.997       1.979       1.984       1.985         Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre)	Bénéfices de l'exercice en cours	20	23	1	2	4	4	5	15
d'ordre)     2.572     2.664     2.763     2.728     2.656     2.510     2.569       Escomptes effectués     84     131     38     23     88     111     43       Avances effectuées     198     388     200     286     257     289     224	Total du passif et du patrimoine	1.943	2.053	1.991	1.997	1.979	1.984	1.985	2.006
d'ordre)     2.572     2.664     2.763     2.728     2.656     2.510     2.569       Escomptes effectuées     84     131     38     23     88     111     43       Avances effectuées     198     388     200     286     257     289     224	Déposants de titres et valeurs (compte		ı	1	1	1	l	1	
Avances effectuées		2.572	2.664	2.763	2.728	2.656	2.510	2.569	2.643
	Escomptes effectués	84	131	38	23	88	. 111	43	30
Defrations au comptant liquidées par les	Avances effectuées	198	388	200	286	257	289	224	292
Chambres de compensation	Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation	4.007	4.646	4.376	4.564	4.238	4.319	4.026	4.427
Comprend les billets et monnaies pour compte	du Trésor	_		_	7	7	6		6

(millions de D.M.)

Rubriques	1954 7 janvier	1954 6 février	1954 6 mars	1954 7 avril	1954 7 mai	1954 4 juin	1954 7 juillet	1954 7 août
•		:.: * ~	tr <b>TT</b>					
		AC'	111					
Or	1.368	1.505	1.593	1.648	1.738	1.707	1.754	2.048
Avoirs auprès de banques étrangères	6.608	6.814	7.051	7.328	7.870	7.505	7.674	7.692
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger	425	451	387	377	469	479	479	. 519
Avoirs résultant des transactions avec l'étranger	_	-		_	_	_	_	
Avoirs en comptes chèques postaux	78	50	50	63	63	59	72	58
Effets sur l'intérieur	1.690	1.255	1.309	1.221	1.027	1.014	1.051	940
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt des administrations de l'Etat	89	14	38		_		_	<del></del>
Monnaies divisionnaires allemandes	99	111	109	105	93	88	93	88
Prêts sur créances de compensation	80	66	87	42	40	48	25	8
Avances et crédits à court terme	183	182	156	143	163	148	96	175
Titres	67	63	61	53	24	22	38	47
Créances sur les pouvoirs publics	2.965	2.529	2.368	2.558	2.548	2.502	2.255	2.473
a) créances de compensation	2.848	1.907	1.746	1.936	1.926	1.880	1.633	1.851
b) titres d'obligation	622	622	622	622	622	622	622	622
Crédit à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire et à la Banque Mon-								
diale	183	183	183	183	183	183	183	183
Autres valeurs actives	175	171	179	214	227	227	240	252
,	13.960	13.394	13.571	13.935	13.945	13.982	13.960	14.483
		PAS	SSIF					
Billets en circulation	10.956	10.720	10.995	10.897	11.087	11.340	11.050	11.139
Dépôts :								
a) des banques centrales des Länder	651	481	414	761	601	444	749	1.070
b) des Administrations de l'Etat :	465	322	812	344	404	381	361	379
comptes de contre-valeur de l'Etat	284	305	298	821	881	358	887	857
autres avoirs	181	17	19	23	28	23	24	22
c) administrations alliées	579	552	547	540	538	537	525	511
d) autres	190	161	159	265	203	195	143	247
Engagements résultant des transactions avec l'étranger	282	332	308	292	343	324	362	337
Autres valeurs passives	547	536	546	546	447	439	448	478
a) provisions	204	174	174	174	219	219	193	198
b) autres	848	362	872	872	228	220	255	285
Capital social	100	100	100	100	100	100	100	100
_	190	190	190	190	222	222	222	222
Réserves légales et autres				13.935	13.945	13.982	13.960	14.483
	13.960	13.394	13.571	19.899	10.840	19.902	19.900	14.400

#### BANQUE NATIONALE SUISSE

(millions de francs suisses)

Rubriques	1954 7 janvier	1954 6 février	1954 6 mars	1954 7 avril	1954 7 mai	1954 5 juin	1954 7 juillet	1954 7 août
		AC	rif					
Encaisse or	6.086	6.084	6.131	6.131	6.009	6.047	6.155	6.198
Disponibilité à l'étranger  pouvant servir de couverture  autres	522 <i>522</i>	535 535	492 492	498 498	509 509	497 497	521 521	504 504
Portefeuille effets sur la Suisse  Effets de change  Rescriptions de la Confédération Suisse	202 188 14	200 200	170 170 —	125 125 —	125 - 125 	81 81	82 82 —	82 <i>82</i> —
Avances sur nantissement  dénonçables à 10 jours  autres avances sur nantissement	: 28 : 28 	15 15 —	15 15 —	19 19 —	27 27 —	24	28 : 28 —	
Titres  pouvant servir de couverture  autres	: 35 —	36 — —	36 — —	86 — —	∺ 36 — —	47 	49 · —	49 — <b>49</b>
Correspondants en Suisse	12	8 19	8 22	12 22	12 22	20 7 23	. 11	11 27
Total	6.914	6.897	6.874	6.843	6.740	6.739	6.869	6.894
		PAS	SIF					
Fonds propres	46	46	46	46	46	46	46	46
Billets en circulation	5.047	4.800	4.836	4.836	4.840	4.847	4.880	4.874
Engagements à vue	1 654	1.894	1.836	1.810	1.702	1.691	1.784	1.818
Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie	_	<b>—</b>	_		_	_	_ ·	1.404
Autres engagements à vue	_			_	_	_	_	414
Autres postes du passif	167	157	156	151	152	155	159	156
Total	6.914	6.897	6.874	6.843	6.740	6.739	6.869	6.894

## TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION (cu 31 juillet 1954)

-86°

(en % depuis la date indiquée)

Allemagne	20 mai 1954	3,	Grèce	1 janvier: 1954	10,
Autriche	3 juin 1954	3,50	Irlande	25 mars 1952	3,50
Belgique	29 octobre 1953	$2,75^{1}$	Italie	6 avril 1950	4,
Congo belge et Ruanda-Urundi	6 avril 1953	$3,50^{2}$	Norvège	9 janvier 1946	. 2,50
Danemark	28 juin 1954	5,50	Pays-Bas	7 avril 1953	2,50
Espagne	1 juillet 1954	3,75	Portugal	12 janvier 1944	. 2,50
Etats-Unis (Federal Reserve			Suède	20 novemb. 1953	2,75
Bank of New-York)	16 avril 1954	1,50	Suisse	26 novemb. 1936	1,50
Finlande	16 décemb. 1951	5,75	Turquie	26 février 1951	3,—
France	4 février 1954	3,25	Yougoslavie	20 août 1948	1,— à 3,—
Grande-Bretagne	13 mai 1954	3,		·	

Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.
 Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

#### III. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE

#### Situations en milliers de francs suisses or

[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

ACTIF	81 mai 1	954	30 juin 19	954	31 juillet 1	1954	PASSIF	81 mai 1954		30 juin 1954		31 juillet 1954	
T On on linguity of manual	F.C.C. 000	%	EEO 104	%		%	I. Capital :		%		%		%
I. Or en lingots et monnayé	568.698	'	. 558.106	31,4	570.287	29,0	Actions libérées de 25 %	125.000	6,8	125.000	7,0	125.000	6,4
II. Encaisse	165.720	9,0	51.144	2,9	99.151	5,0	II. Réserves :	20.465	1,1	20.718	1,2		1,0
III. Fonds à vue placés à intérêts	1.493	0,1	1.491	0,1	1.484	0,1	<ol> <li>Fonds de Réserve légale</li> <li>Fonds de Réserve générale</li> </ol>	7.123 13.342		7.375		7.375 13:343	l
IV. Porteseuille réescomptable :	297.424	]	174.970		300.056		III. Dépots à court terme et à vue (or):	437.475		434.282		432.775	l
1. Effets de commerce et accepta-	2011121		1111010		000.000		1. Banques centr. pr leur compte :			]			
tions de banque	23.797	1 1	21.791	1,2	21.010	' '	a) de 3 à 6 mois b) à 3 mois au maximum	17.222 24.116	1,0 1.3	17.225 24.120	$^{1,0}_{1,4}$		
2. Bons du Trésor	273.627	14,9	153.179	8,6	279.046	14,2	c) à vue	390.819	$ _{21,3}$		,		,-
V. Effets divers remobilisabl. sur dem.	48.685	2,7	52.067	2,9	49.095	2,5	2. Autres déposants : à vue	5.318	0,3	5.574	0,3	5.574	
VI. Fonds à terme, avances et dépôts :	310.828		374.355		409.462		IV. Dépôts à court terme et à vue (monnaies) :	1.112.224		1. <b>0</b> 58.760		1.250.993	
1. à 3 mois au maximum	193.216	10,5	228.426		311.423		1. Banques centr. pr leur compte :						
2. de 3 à 6 mois	26.641	1,5	54.956	3,1	7.119	' '	a) à plus d'un an	79.382	4,3	66.291	3,7	66.352	3,4
3. de 6 à 9 mois	_	_	_	_	_	_	b) de 9 à 12 mois	1.429	0,1	13.262	0,8	13.274	
5. à plus d'un an	90.971	5,0	90.973	5,1	90.920	4,6	c) de 6 à 9 mois	38.310 60.815	$\frac{2,1}{3,3}$	8.579 146.348	$0,5 \\ 8,2$	1.432 157.043	0,1
VII. Effets et placements divers :	365.931		487.623		459.401		e) à 3 mois maximum	749.407	40,9		$\frac{6,2}{41,5}$	883.280	
1. Bons du Trésor.			2011020		1001101		f) à vue	153.132	8,4	61.125	3,4	110.523	
a) à 3 mois au maximum	175.980	9,6	148.306	8,4	105.530	5,4	2. Banques centr. pr cte autr. dép. :						
b) de 3 à 6 mois	26.486		39.318	2,2	39.412	' '	a) à 3 mois au maximum b) à vue	241	0,0	241	0,0		0,0
c) de 6 à 9 mois	15.270 45.973	, -,-,	15.369	$\frac{-}{0,9}$	15.400	0,8	3. Autres déposants :		0,0	~	0,0	~=1	0,0
e) à plus d'un an	-		30.884	1,7	31.086		a) à plus d'un an		_		_	_ '	l —
2. Autres effets et placem. divers :				·		,	b) de 9 à 12 mois	_		_	_	-	
a) à 3 mois au maximum	89.111	4,9	144.358	8,1	158.473		d) de 3 à 6 mois	_	=		_	_	_
b) de 3 à 6 mois	3.297 5.770	- , - ,	$91.729 \\ 9.065$	$\frac{5,2}{0,5}$	96.424 9.079		e) à 3 mois au maximum	12.636	0,7	7.655	0,4	1.802	0,1
d) de 9 à 12 mois	3.770 —	0,3	5.649	0,3	1.900	, ,	f) à vue	16.872	0,9	18.477	1,0	17.046	
e) à plus d'un an	4.044	0,2	2.945	0,2	2.097	0,1	V. Divers VI. Dividende pay. le 1er juillet 1954	11.237	0,6	12.002 $3.989$	$0,7 \\ 0,2$	12.996 —	0,6
VIII. Actifs divers	5.355	0.3	8.555	0,5	7.106	0.4	VII. Compte de profits et pertes :	7.975	0,4	3.803	0,2	_	_
IX. Fonds propres utilisés en exécu-			•	1		-,-	Report de l'exerc. clos le 31-3-1953	2.924	_	-	_	_	—
tion des accords de La Haye de							Bénéf. de l'exerc. clos le 31-3-1954 Report à nouveau	5.051		3.803	_	3.803	$\begin{bmatrix} -0.2 \end{bmatrix}$
1930 pour placem. en Allemagne	68.291	3,7	68.291	3,8	68.291	3,5	VIII. Provision pr charges éventuelles	118.049	6,5	118.048	$\frac{-}{6.7}$	118.048	
Total actif	1.832.425	100,0	1.776.602	100,0	1.964.333	100,0	Total passif		1 ′	1.776.602	, .		
				Exéc	ution des a	ccords	de La Haye de 1930 :		-	,		,	•
Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)					1	1	Dépôts à long terme :	228.909		228.909	!	228.909	1
1. Créances sur la Reichsbank et la				•			1. Dépôts des Gouvernements cré-						
Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm.							anciers au compte de Trust des	770 000					
des chemins de fer et bons de							Annuités (voir note 3)	152.606		152.606		152.606	1
l'adm. des Postes (échus)	221.019		221.019		221.019		2. Dépôt du Gouvernem. allemand	76.303		76.303		76.303	
2. Effets et bons du Trésor du		.					Fonds propres utilisés en exécution des						
Gouvernement allemand (échus)	76.181		76.181		76.181		accords (voir ci-dessus)	68.291		68.291		68.291	
Total		. ,	297.200	,	297.200		Total			297.200		297.200	

Note 1. — L'or sous dossier et les valeurs détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants, les fonds détenus en qualité d'Agent de l'O.E.C.E. (Union Européenne de Paiements) et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux, dont la Banque est le mandataire-trustee ou l'agent financier, ne sont pas inclus dans la présente situation.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1er avril 1966 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arrièrés y afférents à la dette du 31 décembre 1952.

Note 8. — Sur le total des dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités équivalant à francs suisses or 152.606.250,—, la Banque a reçu de Gouvernements dont les objets s'élèvent à l'équivalent de francs suisses or 149.920.880,—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

#### IV. — UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable en millions d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

	en millions d'unités de compte — c	haque i	ınite eq	uivaiani	α υ,88	867088	gramme	d of in			
		Début des									
	ACTIF	opérat.	Déc.	Juin	Déc.	Juin 3	Déc.	Juin	Déc.	Mai	Juin
		1-7-1950	1950	1951	1951	1952	1952	1953	1953	1954	1954
I.	Disponibilités.	250.0	907 4	006 1	111 0	109 9	102 9	123,5	123,5	109 5	123,5
	a) Montant de l'eng. du gouv. des E.U.A. (\$) b) Or en lingots	350,0	307,4	286,1	111,9 100,3	123,3 149,5	$  123,3 \\ 153,0  $	153,0	153.0	$123,5 \\ 153,0$	153,0
	c) Solde du compte courant (dollars)	_	47,8	65,9	4,6	78,4	96,7	17,1	20,1	57,8	174,7
	d) Bons Trésor Ê.U.A. au prix d'achat		48.9					142,6	177,9	206,1	92,4
II.	Soldes int. débit attribués pr l'exercice finan.	350,0	404,1	352,0	216,8	351,2	373,0	436,2	474,5	540,5	543,6
	prenant fin le 30-6-1951 et non encore utilisés.	١.,,	20.0								
	Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Suède	44,1	$\frac{22,2}{21,2}$	$\frac{-}{21,2}$	_		_			_	_
	Royaume-Uni	150,0		<u> </u>			_		_	_	_
		215,3	43,4	21,2							
III.	Crédit spécial ouvert à l'Allemagne (19-9-50)		24,5			<del></del>			<del></del>		<del></del>
	Versement d'or dû par le Danemark et différé	·									
	par décision du 30-6-1952	—	_	_		1,9	2.6				
٧.	Crédit spécial ouvert à la Turquie (19-9-50) 1		_			_	3,4	_			
VI.	Prêts consentis à des Parties contract. (19-9-50).										
	Danemark	_	38,4	61,1	38,5	27,0	29,7	40,4	62,5	86,8	97,6
	AllemagneFrance	=	192,0	182,5	168,0	270,6	312,0	312,0	312,0	$\frac{-}{312.0}$	$\frac{-}{312,0}$
	Islande		_		-	1,8	1,6	1,8	3,4	5,4	5,6
	Italie	<b> </b>	30,9	_		-		12,0	83,9	118,8	122,3
	Pays-Bas	-	75,4	175,6	23,1 9,7	_	— 16,5	49,7	<del>-</del>	<del></del> 88.8	$\frac{-}{89.2}$
	Norvège Royaume-Uni	_	_	20,0	539,2	636,0	589,6		559,4	489,5	485,4
	Suède		<b> </b> —	44,3	— <sup>'</sup>	_	<u></u>	- !		— <sup>'</sup>	
	Turquie			28,2	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
VII.	Prêts consentis aux Parties contractantes au titre		336,7	511,7	808,5	965,4	979,4	976,2	1131,0	1131,2	1142,1
	des sold. init. crédit attribués à titre de prêt 2										
	Norvège	_	1,1	10,0	10,0	10,0	10,0		10,0	10,0	10,0
	Turquie		$\frac{-}{1,1}$	$\frac{25,0}{35,0}$	$\frac{25,0}{35,0}$	$\frac{25,0}{35,0}$	$\frac{25,0}{35,0}$	$\frac{25,0}{35,0}$	$\begin{array}{r} 25,0 \\ \hline 35,0 \end{array}$	$\frac{25,0}{35,0}$	$\frac{25,0}{35,0}$
<b>37 T</b> T T T	Dimone		$\frac{1,1}{0,2}$	$\frac{35,0}{0,4}$	30,0	35,0		35,0	0,66	35,0	35,0
A TIT.	Divers	_	0,2	0.4		_	_				
		ECE 9	910 0	1	1060.9	1259 5	1902 4	1447 4	1640 5	1706 7	1700 7
		565,3	810,0	1	1060,3	1353,5	1393,4	1447,4	1640,5	1706,7	1720,7
	PASSIF	565,3	810,0	1	1060,3	1353,5	1393,4	1447,4	1640,5	1706,7	1720,7
I.	PASSIF Fonds de roulement	286,3	286,2	1		<del></del>		271,6			
	Fonds de roulement			920,3		<del></del>					
	Fonds de roulement	286,3	286,2	920,3		<del></del>					
	Fonds de roulement	286,3	286,2	920,3		<del></del>					
	Fonds de roulement	286,3	286,2	920,3		<del></del>					
	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas	80,0 115,0 4,0 30,0	286,2 42,6 44,2	920,3		<del></del>					
	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	286,2 42,6 44,2 0,7	920,3		<del></del>					
II.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util.  Autriche  Grèce  Islande  Pays-Bas  Norvège	80,0 115,0 4,0 30,0	286,2 42,6 44,2	920,3		<del></del>	271,6	271,6	271,6		
II.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	286,2 42,6 44,2 0,7	920,3	271,6	271,6	271,6 — — — — — — — — 201,3	271,6	271,6	271,6 — — — — — — — — — 201,3	271,6
II.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	286,2 42,6 44,2 0,7 — 87,5	920,3 271,6   	271,6	271,6 — — — — — — — — — — 201,3 205,5	271,6 — — — — — — — — — 201,3 239,0	271,6 — — — — — — — — 201,8 300,0	271,6 — — — — — — — — — 201,3 300,0	271,6 — — — — — — — — 201,3 300,0	271,6     201,3 300,0
II.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0	286,2 42,6 44,2 0,7 — 87,5	920,3 271,6     147,4	271,6	271,6	271,6 — — — — — — — — 201,3	271,6 — — — — — — — — 201,8 300,0	271,6	271,6 — — — — — — — — — 201,3	271,6
II.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche France Italie	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0	286,2 42,6 44,2 0,7 — 87,5	920,3 271,6    147,4	271,6	271,6  201,3 205,5 123,0	271,6    201,3 239,0 15,1	271,6  201,8 300,0 19,3	271,6 — — — — — — — — — 201,3 300,0	271,6 — — — — — — — — 201,3 300,0	271,6     201,3 300,0
II.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche France Italie Norvège	80,0 115,0 4,0 50,0 279,0	286,2 42,6 44,2 0,7 — 87,5 — 158,2 —	920,3 271,6    147,4  149,6	271,6	271,6	271,6  201,3 239,0 15,1 94,2	271,6    201,3 300,0 19,3 	271,6 	271,6  201,3 300,0 42,0	271,6  201,3 300,0 42,0
II.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche France Italie Norvège Pays-Bas	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 	286,2 42,6 44,2 0,7 — 87,5 — 158,2 —	920,3 271,6    147,4  149,6 12,1 	271,6  201,3 43,3 123,0	271,6  201,8 205,5 123,0 0,6 153,1	271,6  201,3 239,0 15,1 94,2 183,7	271,6  201,3 300,0 19,3 213,0	271,6  201,3 300,0 42,0 213,0	271,6  201,3 300,0 42,0 206,9	271,6    201,3 300,0 42,0  206,7
II.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche France Italie Norvège	80,0 115,0 4,0 50,0 279,0	286,2 42,6 44,2 0,7 — 87,5 — 158,2 —	920,3 271,6    147,4  149,6	271,6	271,6	271,6  201,3 239,0 15,1 94,2 183,7 38,8 133,2	271,6  201,8 300,0 19,3 213,0 38,5 121,3	271,6 	271,6  201,3 300,0 42,0	271,6  201,3 300,0 42,0
II.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche France Italie Norvège Pays-Bas Portugal Suède Suisse	80,0 115,0 4,0 30,0 279,0	286,2 42,6 44,2 0,7 — 87,5 — 158,2 — 25,4	920,3 271,6    147,4  149,6 12,1 	271,6  201,3 48,8 123,0 42,0	271,6	271,6  201,3 239,0 15,1 94,2 183,7 38,8 133,2	271,6  201,8 300,0 19,3 213,0 38,5 121,3	271,6	271,6  201,3 300,0 42,0 206,9 31,7	271,6  201,3 300,0 42,0 206,7 29,6
II.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche France Italie Norvège Pays-Bas Portugal Suède Suisse Turquie	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0 — — — —	286,2 42,6 44,2 0,7 — 87,5 — 158,2 — 25,4 — 5,2	920,3 271,6    147,4  149,6 12,1  36,5 11,1	271,6  201,3 43,3 123,0 42,0 111,7	271,6	271,6  201,3 239,0 15,1 94,2 183,7 38,8 133,2	271,6  201,8 300,0 19,3 213,0 38,5 121,3	271,6	271,6  201,3 300,0 42,0 206,9 31,7 109,0	271,6  201,3 300,0 42,0 206,7 29,6 104,7
II.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche France Italie Norvège Pays-Bas Portugal Suède Suisse	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0	286,2 42,6 44,2 0,7 — 87,5 — 158,2 — 25,4 — 5,2 247,5	920,3 271,6 	271,6  201,3 43,8 123,0 42,0 111,7 96,0	271,6	271,6  201,3 239,0 15,1 94,2 183,7 38,8 133,2 117,8	271,6  201,3 300,0 19,3 213,0 38,5 121,3 150,0	271,6	271,6	271,6  201,3 300,0 42,0 206,7 29,6 104,7 150,0
11.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche France Italie Norvège Pays-Bas Portugal Suède Suisse Turquie Royaume-Uni Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50).	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0 — — — —	286,2 42,6 44,2 0,7 — 87,5 — 158,2 — 25,4 — 5,2	920,3 271,6    147,4  149,6 12,1  36,5 11,1	271,6  201,3 43,3 123,0 42,0 111,7 96,0 617,3	271,6	271,6  201,3 239,0 15,1 94,2 183,7 38,8 133,2 117,8 1023,1	271,6  201,8 300,0 19,3 213,0 38,5 121,3 150,0 1043,4	271,6	271,6	271,6  201,3 300,0 42,0 206,7 29,6 104,7 150,0 1034,3
11.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche France Italie Norvège Pays-Bas Portugal Suède Suisse Turquie Royaume-Uni  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0 — — — — —	286,2 42,6 44,2 0,7 	920,3 271,6   147,4  149,6 12,1  36,5 11,1 292,0 648,7	271,6  201,3 43,3 123,0 42,0 111,7 96,0 617,3 140,0	271,6	271,6  201,3 239,0 15,1 94,2 183,7 38,8 133,2 117,8	271,6  201,8 300,0 19,3 213,0 38,5 121,3 150,0 1043,4 34,7	271,6	271,6  201,3 300,0 42,0 206,9 31,7 109,0 150,0 1040,8 13,9	271,6  201,3 300,0 42,0 206,7 29,6 104,7 150,0 1034,3 15,7
11.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche France Italie Norvège Pays-Bas Portugal Suède Suisse Turquie Royaume-Uni  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0 — — — — — — — —	286,2 42,6 44,2 0,7 — 87,5 — 158,2 — 25,4 — 5,2 247,5	920,3 271,6   147,4  149,6 12,1  36,5 11,1 292,0 648,7	271,6  201,3 43,3 123,0 42,0 111,7 96,0 617,3	271,6	271,6  201,3 239,0 15,1 94,2 183,7 38,8 133,2 117,8 1023,1	271,6  201,8 300,0 19,3 213,0 38,5 121,3 150,0 1043,4	271,6	271,6	271,6  201,3 300,0 42,0 206,7 29,6 104,7 150,0 1034,3 15,7 303,8
11.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche France Italie Norvège Pays-Bas Portugal Suède Suisse Turquie Royaume-Uni  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0 — — — — —	286,2 42,6 44,2 0,7 	920,3 271,6   147,4  149,6 12,1  36,5 11,1 292,0 648,7	271,6  201,3 43,3 123,0 42,0 111,7 96,0 617,3 140,0	271,6	271,6  201,3 239,0 15,1 94,2 183,7 38,8 133,2 117,8 1023,1	271,6  201,8 300,0 19,3 213,0 38,5 121,3 150,0 1043,4 34,7	271,6	271,6  201,3 300,0 42,0 206,9 31,7 109,0 150,0 1040,8 13,9	271,6  201,3 300,0 42,0 206,7 29,6 104,7 150,0 1034,3 15,7
11.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche France Italie Norvège Pays-Bas Portugal Suède Suisse Turquie Royaume-Uni  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Lialie Pays-Bas	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0 — — — — — — — —	286,2 42,6 44,2 0,7 	920,3 271,6   147,4  149,6 12,1  36,5 11,1 292,0 648,7	271,6  201,3 43,3 123,0 42,0 111,7 96,0 617,3 140,0 16,3	271,6	271,6  201,3 239,0 15,1 183,7 38,8 133,2 117,8 1023,1 47,1	271,6  201,3 300,0 19,3 213,0 38,5 121,3 150,0 1043,4 34,7 38,7	271,6	271,6	271,6  201,3 300,0 42,0 206,7 29,6 104,7 150,0 1034,3 15,7 303,8
11.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche France Italie Norvège Pays-Bas Portugal Suède Suisse Turquie Royaume-Uni  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Luxembourgeoise Allemagne Autriche Luxembourgeoise Allemagne Autriche Ltalie Pays-Bas Portugal	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0 — — — — — — — — —	286,2 42,6 44,2 0,7 	920,3 271,6   147,4  149,6 12,1  36,5 11,1 292,0 648,7	271,6  201,3 43,8 123,0 42,0 111,7 96,0 617,3 140,0	271,6	271,6  201,3 239,0 15,1 183,7 38,8 133,2 117,8 1023,1 47,1	271,6  201,8 300,0 19,3 213,0 38,5 121,3 150,0 1043,4 34,7 38,7 11,5	271,6	271,6	271,6  201,3 300,0 42,0 206,7 29,6 104,7 150,0 1034,3 15,7 303,8 30,8
11.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche France Italie Norvège Pays-Bas Portugal Suède Suisse Turquie Royaume-Uni  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Lialie Pays-Bas	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0 — — — — — — — — —	286,2 42,6 44,2 0,7 — 87,5 — 158,2 — 25,4 — 5,2 247,5 436,3 — —	920,3 271,6   147,4  149,6 12,1  36,5 11,1 292,0 648,7	271,6  201,3 43,3 123,0 42,0 111,7 96,0 617,3 140,0 16,3 14,9	271,6	271,6  201,3 239,0 15,1 94,2 183,7 38,8 133,2 117,8 1023,1	271,6  201,8 300,0 19,3 213,0 38,5 121,3 150,0 1043,4 34,7 38,7 11,5 4,1	271,6	271,6	271,6  201,3 300,0 42,0 206,7 29,6 104,7 150,0 1034,3 15,7 303,8 30,8 31,3
II.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche France Italie Norvège Pays-Bas Portugal Suède Suisse Turquie Royaume-Uni  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Italie Pays-Bas Portugal Suède Suisse Turquie Royaume-Uni Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Italie Pays-Bas Portugal Suisse	286,3  80,0 115,0 4,0 30,0 50,0  279,0	286,2 42,6 44,2 0,7 — 87,5 — 158,2 — 25,4 — 5,2 247,5 436,3 — —	920,3 271,6   147,4  149,6 12,1  36,5 11,1 292,0 648,7	271,6  201,3 43,3 123,0 42,0 111,7 96,0 617,3 140,0 16,3	271,6	271,6  201,3 239,0 15,1 94,2 183,7 38,8 133,2 117,8 1023,1 47,1 47,1	271,6  201,8 300,0 19,3 213,0 38,5 121,3 150,0 1043,4 34,7 38,7 11,5 4,1 89,0	271,6	271,6	271,6  201,3 300,0 42,0 206,7 29,6 104,7 150,0 1034,3 15,7 303,8 30,8 31,3 381,6
II.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche France Italie Norvège Pays-Bas Portugal Suède Suisse Turquie Royaume-Uni  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Italie Pays-Bas Portugal Suède Suisse Turquie Royaume-Uni  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Italie Pays-Bas Portugal Suisse  Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50).	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0 — — — — — — — — —	286,2  42,6 44,2 0,7 87,5 158,2 25,4 436,3	920,3 271,6   147,4  149,6 12,1  36,5 11,1 292,0 648,7          -	271,6  201,3 43,3 123,0 42,0 111,7 96,0 617,3 140,0 16,3 171,2	271,6	271,6  201,3 239,0 15,1 94,2 183,7 38,8 133,2 117,8 1023,1 47,1 47,1 50,0	271,6  201,8 300,0 19,3 213,0 38,5 121,3 150,0 1043,4 34,7 38,7 11,5 4,1 89,0 40,0	271,6	271,6	271,6  201,3 300,0 42,0 206,7 29,6 104,7 150,0 1034,3 15,7 303,8 30,8 31,3 381,6 30,0
II.	Fonds de roulement  Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche France Italie Norvège Pays-Bas Portugal Suède Suisse Turquie Royaume-Uni  Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Italie Pays-Bas Portugal Suède Suisse Turquie Royaume-Uni Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Italie Pays-Bas Portugal Suisse	286,3  80,0 115,0 4,0 30,0 50,0  279,0	286,2  42,6 44,2 0,7 87,5 158,2 25,4 5,2 247,5 436,3	920,3  271,6  147,4 149,6 12,1 36,5 11,1 292,0 648,7	271,6  201,3 43,3 123,0 42,0 111,7 96,0 617,3 140,0 16,3 14,9 171,2 0,2	271,6	271,6  201,3 239,0 15,1 94,2 183,7 38,8 133,2 117,8 1023,1 47,1 47,1 50,0 1,6	271,6  201,8 300,0 19,3 213,0 38,5 121,3 150,0 1043,4 34,7 38,7 11,5 4,1 89,0	271,6	271,6	271,6  201,3 300,0 42,0 206,7 29,6 104,7 150,0 1034,3 15,7 303,8 30,8 31,3 381,6 30,0 3,2

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus figurent dans la situation ci-dessus. — 1 Aux termes de décisions prises par le Conseil de l'O.E.C.E., le 18 décembre 1950, un crédit spécial d'un montant maximum de 120 millions d'unités de compte a été ouvert à l'Allemagne pour les périodes comptables comprises entre le 1er novembre 1950 et le 30 septembre 1951. Pour les périodes comptables comprises entre le 1er mai et le 80 septembre 1951, le plafond de 120 millions est réduit mensuellement de 20 millions d'unités de compte. — 2 Le Gouvernement des États-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte et à la Turque, un solde initial créditeur de 25 millions d'unités de compte à titre de prête consentis par l'Union, en vertu de l'article 10 de l'accord en date du 19 septembre 1950. — 3 Après exécution des ajustements effectués conformément aux décisions du Conseil de l'O.E.C.E. en date du 30 juin 1952.

#### REGLEMENT DE LA POSITION DES PAYS MEMBRES A L'EGARD DE L'UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS \*

#### 1" juillet 1950 cau 30 juin 1954 1

(millions d'unités de compte)

	Position brute.	Position	Utilisation nette	Ressources	Ajustements au titre des intérêts	Quota	Utilisation des quotas.  Montant utilisé $(h + i = g)$				
Pays membre	Total des excédents (+)	cumulative nette.	existantes par	soldes initiaux	payés (—) ou versés (+)		Total	Dont 3			
et zone monétaire associée	et total des déficits () bilatéraux	Excédent (+) ou déficit (—)	(—) ou sur (+) les autres membres	créditeurs (+) ou débiteurs () Montant utilisé	et arrangements spéciaux au 1er juillet 1952	disponible	Déficit (—) ou excédent (+) comptable cumulatif	Prêt reçu (—) ou accordé (+) par le pays membre	Or versé (—) ou reçu (+) par le pays membre		
	c .	<u>b</u>	0	d	8	f	g=(b+c+d+e)	h	<u> </u>		
AllemagneAutriche	$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$		+ - 11,9	+ 125,0	$\begin{array}{c c} + & 15,0 \\ + & 1,5 \\ \hline & - & 322,9 \end{array}$	500 70	+ 1.107,6 + 131,6	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	+ 503,8 + 58,8		
Belgique-Luxembourg	+ 1.404,2 - 746,7	+ 657,6	+ 15,8	_ 29,4	$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	360 4	+ 362,0	+ 217,0	+ 145,0		
Danemark	+ 509,2 $-$ 641,0		_ 5,0		3,9	195	- 140,6	97,6	43,0		
FranceGrèce	$\left \begin{array}{c cccc} + & 847,6 & -1.820,9 \\ + & 67,3 & -358,8 \end{array}\right $		$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	$\begin{array}{c c} + & 89,0 \\ + & 267,7 \end{array}$	18,1	520 45 4	— 889,4	- 312,0	- 577,4		
Islande	$\begin{vmatrix} + & 67,3 & - & 358,8 \\ + & 4,2 & - & 26,8 \end{vmatrix}$		+ _ 1,1	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	15	$\begin{array}{c c} - & 22,6 \\ - & 7,3 \end{array}$	_ 5,6	$\begin{array}{cccc} - & 22,6 \\ - & 1,7 \end{array}$		
Italie	+ 672,0 - 939,9	The state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the s	+ 42,5		+ 2,1	205	$\begin{cases} - & 202.8 \\ - & 20.55 \end{cases}$	-122,3	$\begin{cases} - & 80,5 \\ - & 20,5 \end{cases}$		
Norvège	+ 426,2 - 605,4		+ 0,4	+ 60,0	- 3,6	200	- 122,4	89,2	33,2		
Pays-Bas	+1.258,4 - 954,0	1 ' '	<del>-</del> .	+ 30,0	$\begin{array}{ccc} + & 8.0 \\ - & 3.0 \end{array}$	355	+ 342,4	+ 206,7	+ 135,7		
Portugal	+ 233,4   - 188,6	+ 44,8	_	_	3,4	70	+ 45,2	+ 29,6	+ 15,6		
Royaume-Uni	+2.476,7 - 2.870,9		- 93,1	_ 150,0	36,7	1.060	- 674,0	<b>—</b> 485,4	- 188,6		
Suède	+ 761,4   - 617,5		+ 15,4	9,6	+ 7,4	260	+ 157.4 $+ 312.7$	+ 104,7 $+ 181,4$	+ 52,7 $+$ 131,4		
Suisse	+ 739,8 $-$ 413,6	+ 326,2			+ 9,4	250	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	+ _181,4	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$		
Turquie	+ 252,2 $ $ — 555,1	_ 302,9	1,9	+ 93,9	4,8	50	215,7	30,0	- 185,7		
Total	<u>+</u> 12.120,9	+ 2.562,9	+ 100,0	+ 680,8 - 189,0	+ 87,7 - 393,0		+2.841,7 $-2.295,3$	+ 1.415,9 $- 1.142,1$	+ 1.065,8 $- 1.153,2$		

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La Suisse est comprise à partir du 1er novembre 1950.

3 Y compris les règlements hors quota ci-après :

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Intérêts reçus (+) ou versés (—) par le pays au titre des crédits qu'il a accordés à l'Union ou reçus de celle-ci, et ajustements des positions de la Belgique et du Portugal (— 322,9 et — 3,0 respectivement) effectués au 1er juillet 1952, conformément aux Décisions du Conseil du 30 juin 1952. Les deux versements de 10 millions d'unités de compte chacun, effectués au 80 juin 1953 et au 30 juin 1954 en remboursements du crédit spécial accordé par la Belgique, sont indiqués séparément.

Le quota de la Grèce en tant que débiteur est bloqué à zéro; le quota effectif de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, en tant que créditrice, est de 331 millions d'unités de compte.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Entièrement réglé en or (tranche intercalaire) conformément au tableau IV amendé de l'Accord.

<sup>\*</sup> Pour l'explication des en-têtes des colonnes, voir la notice publiée dans le Bulletin de novembre 1951, p. 221.

# TABLE DES MATIERES

## STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

r,	ľabl.		Tabl.
MARCHE DE L'ARGENT.	Laur.	PRODUCTION.	
I. — Taux d'escompte et de prêts	2	I. — Production charbonnière et métallurgique 551 e	et 552
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse	_	II. — Industrie textile	561
Générale d'Epargne	4	III. — Productions diverses	562
	8	IV. — Energie électrique	58
III. — L'argent au jour le jour	0	V. — Gaz	59
איזיייייי איזיייייייייייייייייייייייייי		Y. — Gaz	00
METAUX PRECIEUX.		CONSOMMATION.	
Cours des métaux précieux	9		
MADOUR THE OILANORS		I. — Indices des ventes à la consommation.	
MARCHE DES CHANGES.		a) Indices des ventes mensuelles : base moyenne	651
I. — Cours officiels fixés par la Banque Nationale de	***	b) Indices des ventes mensuelles : base moyenne	00-
Belgique	101	mensuelle 1948 = 100	et 653
II. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis		II. — Consommation de tabac	66
en Chambre de Compensation à Bruxelles	10 <sup>2</sup>		67
		III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays	01
MARCHE DES CAPITAUX.		MD A MODODING	
I. — Cours comparés de quelques fonds publics	14	TRANSPORTS.	
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles		I. — Activité de la Société nationale des Chemins de	
et d'Anvers	$15^{1}$	fer belges :	701
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de		a) recettes et dépenses d'exploitation	701 702
Bruxelles	$15^2$	b) wagons fournis à l'industrie	102
IV Rendement des principaux types de valeurs à		1º trafic général	702
revenu fixe	16	2º grosses marchandises	703
V. — Emissions de capitaux en Belgique et au Congo		A) ensemble du trafic	
belge:		B) service interne belge	
Tableau retrospectif	171	II. — Activité de la Société nationale des Chemins de	
Emissions des sociétés congolaises en février et		fer vicinaux	704
mars 1954	$17^2$	III. — Mouvement des ports :	••
Détail des émissions		a) Port d'Anvers	711
Groupement par importance du capital		b) Port de Gand	712
Emissions des sociétés belges en février et mars		IV. — Mouvement général de la navigation intérieure	72
1954		711 110410mon Bonora 40 14 1411-841101 1-10110110 111	•-
Détail des émissions	$17^{3}$	COMMERCE EXTERIEUR.	
Groupement par importance du capital	174		
VI. — Emprunts des pouvoirs publics	18	Nomenclature des sections d'après la classification	75
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal	19	type du commerce international (C.T.C.I.)	75
VIII. — Inscriptions hypothécaires	20	CHOMAGE.	
	20		
FINANCES PUBLIQUES.		I. — Chômage complet et partiel	811
I. — Situation de la Dette publique	251	II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province	812
	20-	III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés	813
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique	252	IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe	014
		de professions	814
III. — Aperçu de l'exécution des budgets		cm, mrcmrorred D.M. C. Theo Em Montemathed	
IV. — Rendement des impôts	26	STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.	
DENIENTIG DE EDADONE		I. — Belgique et Congo belge :	•
REVENUS ET EPARGNE.		Situations globales des banques	851
I. — Rendement des sociétés par actions belges et		Banque Nationale de Belgique : Situations hebdomadaires	050
congolaises :		Denote Controls de Control Police et de Desardo	. 852
Dividendes et coupons d'obligations mis en	001	Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda- Urundi :	
paiement en mars 1954	301	Situations mensuelles	853
Tableau rétrospectif	302	Stock monétaire en francs belges	854
II. — Caisse Générale d'Epargne et de Retraite	31	Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en	00
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse		Belgique	855
d'Epargne; b) Versements inscrits aux comptes des affiliés		II. — Banques d'émission étrangères.	
à la Caisse de Retraite.		Situations:	
	00	Banque de France	861
III. — Indice trimestriel des salaires	32	Bank of England	862
MOUVEMENT DES AFFAIRES.		Federal Reserve Banks	863
		Nederlandsche Bank	864
I. — Activité des Chambres de Compensation	35	Sveriges Riksbank	865
Mouvement du débit		Banca d'Italia	866
II. — Mouvement des chèques postaux	36	Bank Deutscher Länder	867
nntv		Banque Nationale Suisse	868
PRIX.		Taux d'escompte	869
a) Indices des prix de gros en Belgique	451	III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle	87
b) Indices des prix de gros en Belgique et à		IV. — Union Européenne de Paiements :	
l'étranger	452	Résumé de la situation financière	881
c) Indices des prix de détail en Belgique	46	Règlement de la position des pays membres	882

Prix de l'abonnement annuel

Belgique, 250 francs. Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux nº 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.